hbl, stx
HN423D451910
Crise sociale /
3 9153 00434148 5

HN
423
D45
1910

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lacrisesociale00dehe

ÉTUDES DE MORALE & DE SOCIOLOGIE

LA Crise Sociale

PAR

GEORGES DEHERME

2e édition

BLOUD ET Cie ÉDITEURS A PARIS

Achat Juillet 1944 3/0
Bibl. V. de Br.

La Crise Sociale

DU MÊME AUTEUR

Un Pessimiste français (Edmond Thiaudière). — Une brochure in-8°. 1900. (Édition de *La Coopération des Idées*). *Épuisé.*

Rapport sur l'enseignement social en France. Une brochure in-8°. 1900. (F. Alcan, éditeur). *Épuisé.*

La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires. — Une brochure in-18°. 1901. (Édition de l'*Union pour l'Action morale*). *Épuisé.*

L'Afrique occidentale française. — Action politique. — Action économique. — Action sociale. (*Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France*). — Un volume in-8°, 528 pages. 1908. (Bloud, éditeur). . . . . **6** fr. »

La Démocratie vivante. — Un vol. in-8°, 402 pages. 1909. (Bernard Grasset, éditeur). . . . **4** fr. **50**

Auguste Comte et son œuvre : Le Positivisme. — Un volume in-16° de 128 pages, avec deux portraits hors texte. 1909. (Giard et Brière, éditeurs). . . . . **2** fr. **50**

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Revue bi-mensuelle d'éducation sociale (15e année). Abonnement annuel **4** fr. Bernard Grasset, éditeur. 2 vol. in-8° de 384 pages par an.

LA

Crise Sociale

PAR

Georges DEHERME

PARIS (VIe)

BLOUD & CIE, Editeurs

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

—

1910

TRADUCTION ET REPRODUCTION INTERDITES

HN
423
D45
1910

A MA FEMME

AVEC QUI CES PAGES FURENT ÉCRITES

INTRODUCTION

On n'est libre que par la discipline, on n'aime la liberté que dans la règle. Le positivisme et le catholicisme sont une discipline et une règle pour la pensée et la conduite. Dans ces deux grandes doctrines, et par elles seulement, on peut s'entendre, on peut s'associer, puisqu'on peut savoir dans quelle mesure et pour quelle fin.

Il fut un temps où nous nous scandalisions des procédés tyranniques de ceux qui se disent libres-penseurs. Nous avons reconnu depuis que ceux qui ne subordonnent point leurs raisons, leurs caprices et leurs mouvements à un statut social ou religieux ne sauraient penser, vouloir et agir vraiment. Et ainsi ils deviennent d'instinct, involontairement ou méchamment, les pires adversaires de toute discussion, de toute volonté, de toute action, et donc de la liberté comme il convient de l'entendre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons devant nous l'admirable spectacle de la rade de Toulon, avec ses cuirassés, ses torpilleurs, ses bateaux de pêche et de plaisance, qui évoluent librement avec une apparente facilité. C'est qu'une discipline y préside, et d'autant plus ferme qu'il y a plus de force en jeu. C'est aussi qu'une règle rigoureuse est appliquée à tous. Et c'est ce qui fait la liberté.

Que des fous revendiquent la libre manœuvre, — cela viendra, — et il n'y aura plus de liberté pour l'ensemble. Chaque navire gênera les autres. Tout se heurtera. L'anarchie suscitera la tyrannie générale réciproque. Il n'y aura plus qu'à rester en place et à se garer. Et c'est ce que des lois dites protectrices ne tarderont pas à imposer.

La société française en est à peu près là.

L'anarchie est profonde, en effet. Elle est dans les cœurs, elle est dans les esprits, elle est dans les institutions. Si les choses vont tout de même, comme nous voyons qu'elles vont, c'est que les instincts, la logique, le mécanisme qui se sont formés, au cours des siècles de foi et d'ordre, par un lent travail d'organisation, ont encore assez de force pour proroger la vie du monstre.

Si toutes les absurdités et les aberrations s'expriment dans le total, ce serait d'une médiocre psychologie de ne pas reconnaître, même chez les individus les plus dissociés, des sentiments organiques qui résistent encore à la dissociation complète.

Quoi de plus curieux, par exemple, que de voir un ministre, poussé au pouvoir au moyen de la plus abjecte démagogie, se faire le défenseur de la hiérarchie et de l'ordre ?

Imposture, pensera-t-on. — Moins qu'on ne le pourrait croire.

Ainsi, dernièrement, nous écoutions le babillage philosophique d'une femme fort intelligente, qui a su mettre assez de logique dans son activité économique pour se créer une situation artistique enviable,

mais non pas assez de direction dans ses affections pour se constituer un foyer heureux.

Les idées qu'elle exposait, comme sa vie gâchée, sont bien représentatives de ce temps.

Elle parla d'abord de la femme. Et, naturellement, elle répéta toutes les billevesées courantes.

« On doit faciliter à la femme de s'émanciper par le travail, parce qu'il en est qui ne sont pas mariées et qui n'ont pas de goût pour la prostitution ». — Or, nous savons, précisément, que le travail des femmes les écarte du mariage et les pousse à la prostitution.

« Il était inique que les femmes mariées n'eussent pas la disposition de leurs salaires ». — Attendons les effets de la nouvelle loi pour constater jusqu'à quel point cette mesure de justice contribuera à la désorganisation familiale.

« Quant au divorce, il doit être aussi large et aussi facile que possible, puisqu'il y en a qui souffrent du faible lien qui subsiste encore ». — Les faits eux-mêmes n'y peuvent donc rien, ou on les interprète suivant ses humeurs. N'ayant plus la vigueur morale de revenir à la vérité morale et religieuse du mariage indissoluble en principe, on est conduit à penser que c'est dans ce qui reste de règle qu'est le mal produit en réalité par le relâchement.

Inutile d'insister. On entend tous les jours ressasser ces sophismes, et les journaux ne se lassent pas de nous les servir en chroniques. Cela plaît. Cela semble juste. Cela est rationnel. On part d'un cas, d'un individu, d'une catégorie, sans plus se préoccuper des répercussions. On retourne ainsi, par l'abus de

la pensée égotiste et anarchique, au chaos primitif, d'où la dure nécessité avait fait sortir nos sauvages ancêtres de l'âge de pierre.

Mais la conversation continua... On en vint à évoquer la multiplicité croissante des crimes... Ici, notre féministe modifia tout son point de vue.

« On n'est jamais assez sévère pour les brutes qui tuent. S'ils sont des fous, tant pis. Il faut les supprimer comme des chiens enragés. La peine de mort est un exemple qui peut effrayer les autres ».

Voilà l'instinct social dans toute sa vigueur, — jusqu'à la férocité ! Comment cette dame pouvait-elle accorder cela avec l'imbécile individualisme précédent? Voilà le mystère des cerveaux intoxiqués ! Ces deux modes coexistaient bien dans son esprit, et, certes, ce n'était pas sans retentir plus ou moins dans ses actions.

On l'eût bien scandalisée, sans doute, si on lui avait dit que la violence impulsive d'un gorille attardé est moins nocive que la proclamation de certains « droits », et aussi que le sacrifice de l'individu est moindre de le maintenir dans une condition où il s'est placé lui-même que de lui trancher la tête.

Et tous les Français sont ainsi. Ils ne sont pas anarchistes intégralement, dans tous les cas et toujours : ils le sont chacun par quelque côté, dans certaines conjonctures, à leur moment. Le malheur est qu'au lieu que ce soient les lois qui contiennent ces accès d'hystérie, ce sont ces accès qui influencent le plus les Parlements dans le travail législatif.

Chacun de nous est contaminé plus ou moins.

Nous participons tous au désordre de quelque manière, soit intellectuellement, soit sentimentalement, soit pratiquement. Et il ne nous est pas toujours loisible de nous y refuser. Nous sommes entraînés par le courant. Il faut une grande force interne, la foi ou le caractère, rien que pour ne pas aller tout à fait à la dérive dans le tohu-bohu de l'épouvantable débâcle morale et mentale dont mourra peut-être la civilisation occidentale.

Cette force, il la faut plus grande encore pour entreprendre d'agir socialement.

Un régime électoral que l'imbécillité métaphysique seule a pu concevoir, l'ignorance préparer, l'inconscience réaliser, et que la trahison seule peut maintenir, un régime, qui vit de corruptions et de lâchetés, a mis toutes les puissances à la disposition de l'anarchie dispersive. Et d'abord celle — redoutable entre toutes pour les rhéteurs que sont devenus les Français — des mots.

Ainsi, ceux qui vont à toutes les régressions bestiales sont les « avancés », ceux qui détruisent tout ce que l'humanité a péniblement édifié sont des « réformistes », et les pires ennemis de toute socialité sont des « socialistes ». Il n'y a que les « anarchistes » pour proclamer ce qu'ils sont et, peut-être, parce qu'ils le sont moins que les autres.

Comment faire entendre à une masse abêtie par ses instituteurs, ceux de l'école, ceux de la presse, ceux de la réunion et ceux des Parlements, que s'agiter n'est pas toujours avancer ; changer, acquérir ; par contre, que préserver le patrimoine commun

n'est pas rétrograder et que préférer un passé glorieux à un présent honteux n'est pas nécessairement enrayer la possibilité d'un avenir meilleur? Comment lui faire entendre que « le vrai progrès n'est que le développement de l'ordre » ?

Dans la sphère morale, la tâche est encore plus lourde. Comment obtenir de l'individu, affolé par le mirage de ses « droits », qu'il se subordonne à l'ensemble, qu'il reconnaisse d'abord ses devoirs, qu'il rentre, en un mot, dans l'orbite de la centripète sociale?

Si lourde qu'elle apparaisse, il faut pourtant assumer cette tâche pressante. Pour la jeunesse qui lève, si elle a la foi, ce lui sera aisé. Si elle ne l'a pas, son héroïsme sans espoir ne se pourra soutenir que par le caractère. Elle se grisera de l'amertume de Leopardi : « Agir sans espérer ».

L'œuvre de reconstitution est peut-être, désormais, impossible. Sans miracle, elle l'est certainement. Mais la jeunesse française aime les vastes propos. La terre de France fut toujours propice aux miracles.

L'enthousiasme est une fleur rare et magnifique qui ne vient que dans le champ de l'impossible.

Prenons confiance. Avec la jeunesse enthousiaste et généreuse, formons un cordon sanitaire infranchissable à tous les éléments de dissolution et de rétrogradation présociales, reconstituons la société française, saine, forte, prospère, humaine.

L'anarchie va provoquer la réaction. Mais ce remède héroïque ne laisse pas d'être dangereux.

Les partis gâtent tout. Cependant que les uns poursuivent le progrès dans l'anarchie, les autres ne tiennent tant à l'ordre que pour rétablir des privilèges désuets.

On sait comment il fut procédé toujours : chaque date est marquée de sang. Et ce qui suit, c'est la convulsion ou la torpeur. L'histoire se recommencera. Instruisons-nous donc à ses leçons d'hier, pour que notre action de demain ne soit pas vaine.

Présentement, dans l'incohérence des institutions législatives qui dissolvent le sentiment social et de l'esprit sophistique — manié par les pires instincts — qui désagrège les institutions organiques, dans l'écroulement sinistre des étais, dans l'ignoble déliquescence parlementaire, nous ne pouvons rien, — que nous préparer.

Il le faut savoir. Ce recueillement forcé ne sera pas inutile.

La crise de la société française ne se dénouera pas partiellement. Les partis n'y peuvent donc rien. Il faut une reconstitution de bloc. Entendons un traitement général à fond et méthodique. Ce n'est pas l'affaire des rebouteurs de gauche, de centre ou de droite.

Ceci est acquis d'abord, d'expérience : nous ne serons pas avec les partis.

Si, dans l'anarchie présente, nous ne pouvons contenir nos jacobins, tâchons d'empêcher demain les partis rétrogrades, — qui n'auront encore rien appris, — de juguler toute liberté sous prétexte de police provisoire.

Dans la réaction prochaine, ce sera servir l'ordre que de veiller à ce qu'on ne le détourne pas de ses fins : le développement continu de la société française. C'est assez que nos maîtres francs-maçons aient exploité les meilleurs enthousiasmes des idées les plus généreuses pour le profit de leur secte, contre la France : nous ne laisserons nos directeurs futurs exercer les pouvoirs afférents à leurs fonctions que pour remplir celles-ci dignement, au service de tous, c'est-à-dire pour la France.

On ne balayera la vermine parlementaire qu'avec l'aide du populaire.

Or le peuple se méfie, non sans raison, de toute réaction. Il se souvient. Aussi quelques préjugés l'égarent, que nous ne dissiperons pas sans une sincérité passionnée et un complet désintéressement de caste.

Proclamons-le donc : la réaction prochaine sera populaire, c'est-à-dire pour la justice et la liberté, — ou elle ne sera encore qu'un mouvement d'un jour, l'ultime sursaut d'agonie d'une civilisation exténuée.

La justice ? La liberté ? Des mots, des entités !... Oui, certes, dans leur sens abstrait ; mais qui représentent des aspirations légitimes, des forces sociales dans leur sens positif.

Disons mieux, pour les ergoteurs : plus de justice, plus de liberté, toute la justice, toutes les libertés possibles, — soit des rapports plus justes entre les citoyens, une plus grande puissance d'agir pour chacun.

Qu'on ne se refuse à aucune possibilité de justice

et de liberté. Qu'on ne gâche ni ne retienne aucune force. Ce n'est pas contre la société que l'individu, rallié et relié, est puissant. Aucune réforme n'est à repousser qui est vraiment organique.

Sans doute, nous renions décidément la République si elle ne peut être autre que ce qu'on l'a faite, plus vigoureusement encore, nous rejetons le socialisme, s'il est exprimé exactement par les doctrines insanes qui s'en réclament et les pauvres caractères qui en font profession ; mais l'avenir humain n'a pas que ces issues, et nous ne voulons renoncer à rien de ce qui peut être grand, lumineux et bon pour les hommes, nous ne voulons pas limiter, une fois pour toutes, la gloire humaine de s'élever et la joie vivante de s'épanouir.

Ici, nos malentendus s'accusent.

Ne parlons pas des rétrogrades qui n'entendent faire aucune concession au siècle.

Il en est d'autres qui voient à quels abîmes nous glissons : ce sont des hommes sages, des libéraux honnêtes, qui s'efforcent même à comprendre l'équité nécessaire. Mais parce que les démagogues se servent du peuple, abruti par des idéologies qu'on ne lui a pas appris à critiquer, ces hommes très sages vont contre le peuple. C'est abandonner la nation, sur son épave fragile, aux requins de l'arrivisme rouge, à tout prix, qui vont se gorger de cette pâture de chair.

Voilà l'erreur léthifère ! Qui donc, au nom de l'ordre précisément, enlèvera aux éléments de dissolution, aux parasites de la démocratie, le mensonge

de leur étiquette de progrès et le monopole de la popularité ?

Vous, les libéraux, aux paroles onctueuses, aux gestes mesurés, qu'avez-vous fait pour éveiller et discipliner cette grande force sociale qui est dans le peuple ? Quand vous vous indignez, ce n'est pas contre la concussion, la corruption ni la tyrannie, mais contre une réforme sociale.

On sait bien que la plupart de ces prétendues améliorations n'en sont pas et se retournent contre ceux pour qui on prétend les avoir faites ; mais vous ne le dites point. D'ailleurs, il en est qui promettent plus, qui constitueraient des expériences intéressantes, qui manifesteraient, à tout le moins, une bonne volonté de justice, et auxquelles vous resterez aussi opposés, systématiquement. On ne vous voit pas, en tout cas, proposer quelque autre réforme plus efficace. Vous ne sortez de votre indifférence dédaigneuse que lorsqu'il est question, sérieusement, de toucher aux coffres-forts.

Aussi, pour le peuple, le politicien flagorneur est l'ami, le défenseur, et vous, qui valez mieux, vous êtes les bourgeois aheurtés dans l'iniquité, les irréductibles adversaires. Avouez que vous ne faites rien là contre, et que vous êtes stupidement décidés à ne rien faire.

Que des travailleurs, dégoûtés de la démagogie s'avisent de créer une œuvre sociale, organique : coopérative, syndicat ou université populaire, — et cette œuvre, si elle est vraiment indépendante, ce qu'elle doit être, est assurée à l'avance de voir s'élever

contre elle l'hostilité, sournoise ou franche, du politicien et du bourgeois, même de celui-ci plus encore que de celui-là.

Butés dans leur égoïsme de classe, les prétendus progressistes ne voient pas que l'anarchie, après avoir dissous les grandes forces du sentiment, de l'intelligence et du travail, s'en prendra à celle de l'argent...

Dans cette cacophonie de verbiages insensés et de cris peureux, qui donc va prononcer des mots de bon sens certifiés par des gestes de bonté ?

En face de tous les vieux partis, ne se disputant que la palme d'être le plus aveugle, le plus sot, le plus fou, le plus scélérat, qui donc va se dresser, sachant, voulant et pouvant ?

Quand la prochaine réaction nous libérera de la bande néfaste qui nous brime et nous pille, serons-nous prêts à reconstituer la société française, comme elle se peut reconstituer désormais, avec « l'amour pour principe, l'ordre pour base et le progrès pour but » ?

L'ordre est la base de tout progrès, et il n'y a d'ordre durable qu'avec l'amour pour principe.

Si la réaction prochaine l'oublie, elle ne fera qu'aggraver l'anarchie. Et c'est ce qu'il faut craindre, si l'ordre n'est encore que le prétexte qu'un parti opposera aux autres partis pour, à son tour, s'emparer de l'État et l'exploiter à son profit. Entendons pour satisfaire ses cupidités, comme ses ambitions et ses haines.

Et ce ne sont pas des mots qui peuvent dissiper de telles méfiances. Il y faut des actes, — des actes qui compromettent à fond ceux qui les osent, des actes dont tous nous pouvons reconnaître sûrement qu'ils veulent la liberté et la justice, — et non point en abstraction. Entendez donc des actes réels, qui rayonnent de l'éternel et vivifiant amour social.

Par là, il ne s'agit point de mièvres philanthropies. L'hypocrisie philanthropique nous dégoûte, — même, surtout, quand elle affecte d'être intellectuelle et morale.

Elle avilit toujours ceux qu'elle prétend élever, et ce n'est pas pour forger le caractère de ceux qui en font profession. Non ! il ne s'agit pas de jouer avec la misère et l'ignorance, de prendre là pour donner ici, — parfois en reprenant plus en dessous ; mais, gravement, de faire de l'ordre pour du progrès avec de l'amour.

Mais comment ?

Tous les partis disent : laissez-nous participer à l'anarchie pour que nous traversions ce chaos. Quand nous serons l'État, nous assumerons d'établir l'ordre, — et celui que vous espérez, et aussi celui que réclament ceux dont les appétits s'opposent à la justice et à la liberté.

Répondons : Il faut combattre l'anarchie dès maintenant ; il faut rompre résolument avec ceux qui la soutiennent, sous quelque aspect que ce soit, il faut manifester la volonté sincère de l'ordre, il faut, d'ores et déjà, faire l'apprentissage de l'activité organique qui élimine l'anarchie et qui fonde l'ordre positif.

On dira :

Il y a des obstacles. — C'est la gloire d'une action de les surmonter.

Il y a des impossibilités. — C'est l'impossible qui suscite les héroïsmes, et ce sont les héroïsmes qui répandent dans les foules l'ivresse sacrée, — l'enthousiasme, sans quoi rien de profondément social ne se fait.

Il y a un régime de dissolution, de corruption, de tyrannie, qui écrase toute volonté sociale organisée, et qu'il faut renverser d'abord. — Pour le renverser, il faut de la force, et l'entraîner, et l'exalter. La force? C'est par l'action positive qu'elle se crée, se concentre et se développe.

L'ordre social, nous ne pouvons le concevoir réalisé que sous la forme de nombreuses associations organisées, fédérées, confédérées, et non plus opprimées, mais favorisées par un chef d'État indépendant et responsable.

Eh bien ! les noyaux vivants de ces associations existent. C'est peu de chose, ce n'est rien : ce sont toutes les possibilités de la société française. Quand les Furies de la destruction s'acharnaient à pulvériser les sinistres décombres laissés par la Révolution, simplement, obscurément, avec un génial bon sens, des prolétaires s'appliquaient à dégager les anciens fondements. Et, là-dessus, ils ont commencé de reconstruire. Ainsi, des mondes ont été créés par le travail silencieux des infiniment petits.

C'est là, dans ces pauvres associations, comprimées, persécutées, que les prolétaires, actuellement,

développent leur énergie sociale, s'instruisent des nécessités de la discipline, apprennent à se subordonner ou à diriger, s'exercent à faire converger leurs efforts, — bref, inaugurent une puissante socialité.

Les partis, dans l'opposition, leur ont toujours promis l'ordre, et toujours, au pouvoir, ils les ont déçus. Mais les belles phrases ne les piperont plus.

Désormais, c'est par des actes qu'il faut parler au peuple.

Quand on veut franchement l'ordre durable, avec ses conditions de liberté et de justice, on ne diffère point de le réaliser dans la mesure où on le peut, car cette mesure n'est pas une limite fixe, mais un point d'appui pour avancer encore. L'énergie qu'on y emploie n'est pas perdue, même si l'on échoue ; car elle s'exalte de se dépenser. Ce sont les vaines agitations de la politique de parti qui énervent et dispersent ; c'est la paresse qui atrophie.

Ces œuvres positives, où toutes les bonnes volontés sociales se peuvent employer, ce sont, déjà, les mutualités, les associations de production, les coopératives de consommation, les syndicats. Nous ajouterions : les universités populaires, si l'indifférence, la pusillanimité, la morgue de classe des « honnêtes gens » ne les avaient abandonnées, malgré tous nos appels, aux aventuriers et aux bas politiciens. Si l'on nous avait quelque peu aidé, il y aurait aujourd'hui une organisation de plus, c'est-à-dire un champ d'activité sociale de plus, un élément de moins pour l'anarchie.

Les sceptiques et les malins sourient volontiers de

cette formule naïve : aller au peuple. Elle n'en exprime pas moins la seule attitude qui convienne désormais à ceux qui acceptent le rude devoir d'agir socialement. Et ce sont tous ceux qui voient nettement, parce qu'ils ont des yeux, où nous mènent le scepticisme des dilettantes, les profondes malices des politiciens de tout acabit, les colères ignorantes des gueux qui menacent et les peurs aveugles des dirigeants qui vont tenter de réprimer férocement l'émeute...

Vraiment, nous sommes à une heure où la politique la plus savante est l'enthousiasme.

Ne nous refusons donc pas à être ridicules : allons au peuple.

Mais comment ?

Il y a quelques années, hier, des intellectuels très diplômés, généreusement, — du moins en bavardages et en nuées, — y allèrent avec fracas. On s'attendait à une régénération de la démocratie. Hélas ! la démocratie ne se put rénover par des mots.

D'ailleurs, ces intellectuels, dont on peut admettre que quelques-uns étaient intelligents, manquaient de caractère. Au premier contact avec la foule, au lieu de faire uniment leur devoir d'éducateurs, on vit, non les moins notoires d'entre eux, se mêler au pugilat électoral, avec plus d'âpreté et d'adresse que de dignité. Il en est même qui triomphèrent des politiciens les plus retors.

Il n'y eut que quelques agents de la dissolution française déplacés. L'œuvre de corruption et d'exploitation ne fut pas arrêtée, ni même ralentie.

Ce n'est pas éclairer la foule que de la flagorner, et il importe peu que ce soit en latin de pédant ou en argot d'arsouille.

C'est autrement qu'il faut aller au peuple, — en homme.

Nous voyons, en ce moment, une jeunesse ardente, fiévreuse du désir d'agir, qui se lève. Elle est positiviste, protestante, catholique, et c'est égal si elle a la même bonne volonté, le même désintéressement.

C'est l'espoir. Mais cet espoir ne laisse pas d'être obscurci par des craintes. On ne voit pas assez, dans tous ces efforts qui s'essayent, une direction sociale positive, une direction assez ferme pour ne point se laisser fléchir par des contingences ou dévier par des sentiments personnels.

Les jeunes gens sont trop portés à confondre le succès de personne ou de coterie, provisoire, avec le résultat social, définitif.

Pour aller au peuple, efficacement, il faut d'abord se cuirasser d'airain et contre les outrages et contre les adulations, et plus encore contre celles-ci que contre ceux-là. Ah ! les applaudissements des foules en délire par les sonorités du verbe ou l'explosion des passions, le pavois des popularités, qui dira combien ils font dire et faire de sottises aux meilleurs citoyens?... En somme, n'est-ce pas de cela dont va mourir la République, — salement ?

Pour être digne de la tâche qui sollicite les hommes de cœur et de raison, il se faut résoudre aux imbéciles injustices de la plèbe, et que beau-

coup de héros soient sacrifiés à ses bestialités déchaînées. Ce n'est pas être habile que de s'affubler du masque démagogique. « Droit, adroit », comme dit notre ami Edmond Thiaudière.

Nous ne nous laisserons point séduire par les résultats brillants et bruyants, immédiats, des agitations d'opposition. Ce ne sont pas ces résultats qui pénètrent et qui durent, mais d'approfondir son amour social, de rallier l'affection populaire et d'apprendre les conditions de l'ordre.

Ce n'est pas en sollicitant la démocratie qu'on la sert. Au contraire. Il ne faut aller au peuple que pour l'instruire, redresser ses préjugés, discipliner ses instincts et l'organiser. Certes, on a ainsi plus de chance d'être lapidé que couronné ; mais, dans l'histoire de l'Humanité, le Golgotha l'emporte toujours sur le Panthéon.

PREMIÈRE PARTIE

LA CRISE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER

Les Prolétaires

—

Les prolétaires, si l'on désigne ainsi les membres, hommes, femmes et enfants, de la classe ouvrière salariée, ne constituent que le cinquième de la population française. Les salariés agricoles ne sauraient être confondus avec les prolétaires ouvriers. Ils n'ont, d'ailleurs, qu'un rôle passif dans le mouvement politique et social présent. Quant à ce qu'on a appelé le prolétaire intellectuel, ce n'est que le bohème ; et le bohème d'aujourd'hui, dans un système qui favorise et suscite tous les parasitismes, c'est le député et le ministre de demain. En attendant, et simplement pour se pousser, il n'agit que comme ferment de dissolution. Il détourne l'ouvrier de ses voies en provoquant et justifiant par la faconde universitaire de ses sophismes, les impulsives révoltes de la misère et de l'ignorance.

Nous n'envisageons donc, ici, que le prolétariat ouvrier. Agent formidable de désagrégation sous un régime parlementaire, nous voudrions qu'il devînt le plus efficace agent de reconstitution sociale.

Chimère ?... C'est ce que nous verrons. Mais soyons assurés que si, en France, les hommes de bonne volonté que nous voudrions grouper échouent dans ce projet de rallier le prolétariat à la société et d'ouvrir la société au prolétariat, de discipliner le prolétariat à la nécessité de l'ordre et d'animer la société de la volonté sincère du progrès, — c'en est fait déjà de la patrie française.

Mais pourquoi attacher tant d'importance à une classe qui ne compte après tout que pour un cinquième de la population?

Pourquoi? Parce que, d'abord, ces huit millions de Français sont hors la Patrie. Ils n'y sont liés que par quelques devoirs incompris et quelques droits fallacieux. Ils n'y sont pas incorporés vraiment. Suppose-t-on que cela soit indifférent ?

Le paysan a sa terre, qui est souvent celle de ses ancêtres. Même l'ouvrier agricole n'est pas sans avoir son lopin (il n'y a pas moins de cinq millions de propriétaires agricoles). En tout cas, il ne s'engage qu'à l'année, à tout le moins au mois. Fermiers et valets travaillent sous le même soleil, ils dorment sous la même chaume, mangent ensemble, portent la même blouse. Ils ont entre eux les rapports d'humanité que leur mentalité et leur sensibilité peuvent établir. L'un et l'autre sont bien enracinés, ils ont leur foyer, leur village, leurs traditions. Leur vie est dure, leurs plaisirs restreints, leur bien-être médiocre; mais ils ignorent les affres du chômage, de l'invalidité, et, somme toute, la misère est rare à la campagne. Vraiment, le paysan peut concevoir qu'il

perdrait quelque chose si le pays était envahi et conquis.

Mais l'ouvrier? Sans doute, son sort paraît meilleur, il a des salaires bien plus élevés que les gains des cultivateurs, il est indépendant, il a les plaisirs de la ville, il jouit d'un certain confort, il peut même, s'il en a le goût, profiter des musées, bibliothèques, cours et conférences, associations, etc. Et pour beaucoup, et pour lui-même, qui est souvent un fils de paysan attiré par les facilités de la ville, c'est une situation plus enviable que celle du cultivateur. Mais, on l'entend bien, il ne s'agit pas ici des idées personnelles que chacun se peut faire du bonheur, mais des conditions sociales qui le réalisent pour le plus grand nombre, dans l'ordre.

L'ouvrier n'a pas de racines, car il n'a pas de foyer. La machine lui prend sa femme et son enfant (presque la moitié des femmes françaises, 6,300,000 sur 14,300,000, la grande majorité des femmes prolétaires sont salariées). Une machine nouvelle, le jeu des forces économiques non réglées, quelquefois la spéculation des financiers anonymes ou la volonté du patron à qui l'opinion publique n'impose plus aucun devoir, moins que cela encore, une simple modification du caprice de la mode le jettent sur le pavé ou l'obligent à se déplacer. Le serf avait sa cahute auprès du donjon de son seigneur, qui l'exploitait mais qui le protégeait : l'ouvrier n'a que des gîtes provisoires. Il n'est que campé dans la société. Il ne saurait rattacher aucun souvenir réconfortant à son triste logis. Ce n'est pas là que ses

ancêtres ont vécu, ce n'est pas là qu'il est né, ce n'est pas là qu'il mourra. Il n'a aucun désir d'aménager son taudis, et il s'y sent comme en prison. Voilà pourquoi il va au cabaret.

Aucune sécurité. La misère est là, toujours menaçante, — même pour les meilleurs. On lui prêche la prévoyance, l'économie. Certes, quelques-uns pourraient économiser, aux bons jours, sur leurs dépenses en tabac, alcool, ou autres futilités plus ou moins nocives; mais les autres?... Ce n'est pas dans la nature sociale du prolétaire d'économiser. C'est donc proprement le dénaturer que de l'amener à séparer sa cause de celle de ses compagnons, de gâcher sa généreuse insouciance dont une société constituée positivement saura tirer le meilleur parti.

L'ouvrier n'a aucune sécurité. Il est engagé à la semaine, parfois à la journée. Dans certaines professions, celle des typographes, par exemple, il n'est pas rare qu'on embauche pour un coup de main de deux ou trois heures seulement. Le patron n'a pas à se gêner, il sait qu'il y a toujours la réserve patiente des sans-travail à sa disposition. Il ne prend donc l'ouvrier que pour le moment précis où il en a besoin. L'économiste peut s'en féliciter, puisqu'il y a diminution de frais généraux, mais le sociologue, qui tient compte de l'humanité, s'inquiète.

L'usine, pouvant choisir, élimine les vieux, les fourbus, les infirmes. Et c'est d'autant plus triste qu'elle a dissous le foyer où, autrefois, ils trouvaient un refuge. On sait ce que le machinisme au service

d'un capitalisme effréné, sans responsabilité, a gaspillé de forces vives.

La machine a contribué à diminuer la valeur professionnelle de l'ouvrier, qui lui était une force de résistance à l'exploitation et une source de joies. On parle beaucoup de « la crise de l'apprentissage » ; mais on n'en voit pas la cause. C'est une des pires choses qui soient que le travail sans fierté, pour le pain quotidien seulement. C'est ce travail-là qui provoque les « sabotages » dont nous sommes loin encore d'entrevoir toutes les funestes possibilités.

L'ouvrier n'est donc que campé dans la Cité. En l'isolant, on aurait pu le contenir. Mais le développement de la grande industrie a aggloméré des populations ouvrières considérables. Et c'eût été sans grand péril encore, si l'institution malheureuse du suffrage universel n'avait fait surgir toute une légion de politiciens et de journalistes qui n'ont d'autres fonctions que d'exaspérer l'envie et la haine.

Tout de même, ces mauvais bergers n'auraient qu'une médiocre influence si le peuple connaissait d'autres éducateurs. Mais on sait ce que devinrent les universités populaires. Celui qui leur porta le premier coup est presque ministre aujourd'hui, et c'est évidement tout ce qu'il attendait du peuple.

L'éducation populaire ne consiste pas à faire des conférences, comme l'imaginent les cuistres, mais à vivre en sympathie, à comprendre et à se faire comprendre. Les démagogues, et c'est ce qui fait toute leur force, ont au moins cette apparence de la sympathie. C'est par le cœur qu'on touche le prolétaire,

dont tout le génie, annihilé aujourd'hui, émane du cœur. Les bourgeois ne savent qu'étaler leur sécheresse, leur morgue et leur féroce égoïsme.

Les économistes ont prétendu faire de l'ouvrier un simple moyen de production comme la machine ; les bourgeois ne le considèrent que comme un moyen de s'enrichir pour jouir. Et c'est ainsi qu'on a allumé toutes les colères, — d'autant plus redoutables que le principe en est juste. Ces colères ne s'éteindront plus : il y a trop de politiciens intéressés à les entretenir électoralement et trop de démagogues qui s'appliquent à les utiliser révolutionnairement.

Certes, le principe même du suffrage universel, qui consiste à faire choisir les dirigeants par les dirigés et à faire juger les supérieurs par les inférieurs, est radicalement absurde. Il semble bien que la métaphysique politique ne puisse aller plus loin dans l'absurde. Et pourtant, que peut-on dire de ce système appliqué à une société en pleine crise, alors qu'il y a toute une classe non incorporée encore et qui représente les plus grandes agglomérations électorales ?...

On s'indigne de voir l'antipatriotisme, l'action directe, et autres théories d'insurrection, se propager si rapidement dans le prolétariat : on devrait plutôt s'étonner de ce que ces « intuitions » ne se soient pas déjà généralisées. Il faut au peuple un rude bon sens natif pour résister aux sophismes captieux des doctrines que les docteurs formés aux Facultés d'Etat élaborent à son usage. Il lui faut aussi un fonds iné-

puisable d'idéalisme pour tenir encore à ce qui le dépasse, malgré les leçons de l'école primaire, de la politique et celles de l'exemple des dirigeants. D'une invasion, c'est le paysan qui a tout à craindre, et l'on sait comment l'ouvrier s'est comporté en 1870-1871.

Que vient-on lui parler d'ordre, si l'on entend que de cet ordre il soit définitivement exclu? Peut-être avait-on pensé que le suffrage universel serait le « truc » qu'il fallait pour lui faire dédaigner l'existence sociale en lui donnant l'illusion de la puissance politique. C'était ne pas compter sur la corporation politicienne qui devait nécessairement se former pour exploiter le « truc » et sur les surenchères obligées de la concurrence.

Les prolétaires sont étrangers à la Cité, et de ces étrangers on fait dépendre l'administration et la direction politique. Il fallait s'attendre, même si le principe n'était pas tout à fait absurde, à ce qu'ils en usassent en étrangers, c'est-à-dire en barbares. Jusqu'ici, ces barbares ont été timides.

Le prolétaire n'a plus rien à perdre à l'état social, ni foyer, ni sécurité, ni croyances, ni traditions. La dévolution des biens moraux a été complète. On lui a tout pris, on a tout dispersé, tout émietté, pour lui donner en place le bulletin de vote et la creuse Déclaration des droits de l'homme. Des droits ? Quels droits positifs peut bien avoir le chômeur qui erre dans les rues de Paris, plus isolé dans la foule que le troglodyte cannibale de la brousse africaine, plus affamé de l'âme et du corps, et ne connaissant aucune pitié ni aucune espérance? Peut-être ne lui

parle-t-on tant des droits fallacieux qui l'annihilent en l'opposant que pour lui laisser ignorer les grands devoirs qui l'uniraient et le feraient fort.

Plus d'hypocrisie. La situation est tragique. Ce n'est pas en se refusant de voir, ni par les détours de la philanthropie ou des lois de circonstances qu'on en sortira.

Il n'y a qu'une issue, — c'est l'incorporation définitive du prolétariat à la société.

Il faut que l'ouvrier cesse d'être un moyen pour le lucre, il faut qu'il devienne un élément social incorporé, il faut qu'il ait une famille et que sa famille ait un foyer, il faut que son travail l'honore parce qu'honorable, parce qu'utile à tous, parce qu'humain ; il faut qu'il ait sa sécurité et celle des siens assurées et qu'il ne soit plus à la merci des coups de bourse, des inventions, du machinisme, des aventures commerciales, etc.

Et ce ne sont pas des mots. La richesse, étant sociale dans sa source, doit devenir sociale dans sa destination. Voilà ce qu'il y a à faire entendre à ceux qui détiennent cette richesse, — et comme il faut.

Et quand les riches auront enfin conscience de leurs devoirs, les pauvres reprendront conscience des leurs, malgré tout ce qui a été fait depuis un siècle dans le sens contraire.

N'entendons pas ainsi que la solution est que la richesse soit partagée entre tous, non plus que la direction politique et administrative soit occupée par tous. Ce serait l'universelle misère et la commune impuissance.

Entendons seulement que cette direction soit le mieux exercée et cette richesse le mieux gérée, sous l'impulsion et le contrôle de l'opinion publique organisée. Alors, cette autorité sociale déposera le chef insuffisant ou dépossédera le riche indigne, comme au moyen âge on excommuniait les mécréants.

Cela paraîtra peut-être trop en dehors des idées du jour et trop sage pour obtenir l'adhésion du prolétariat. Pour les idées du jour, les souffrances du désordre social sauront bien les redresser. Quant à la sagesse du prolétariat, il n'est pas permis d'en désespérer. Pour qu'elle ait résisté, si peu qu'il en reste, à l'abrutissement intensif d'un demi-siècle de suffrage universel, il faut qu'elle soit profondément ancrée et qu'elle se nourrisse par les nécessités implacables de sa vie pratique.

Que voyons-nous aujourd'hui ? D'elle-même l'élite prolétarienne se détourne des politiciens, même socialistes, et, dans ses syndicats confédérés, elle prépare une réaction encore imprécise, mal définie, chaotique même, mais qui ne peut que s'éclairer par l'épreuve et s'ordonner à l'user. Et le socialisme n'y gagne pas.

CHAPITRE II

Le Socialisme

—

Sous un beau nom, le socialisme n'est plus qu'une chose vague, équivoque, confuse et incohérente.

Durant trois quarts de siècle, jusqu'à la Commune, avec des théories plus ou moins intelligentes, il n'avait été qu'un même instinct naïf et généreux. Qu'il fût de Saint-Simon, Fourier, Cabet, Pecqueur, Vidal, Buchez, Enfantin, Colins, Considérant, Blanqui, Pierre Leroux ou Proudhon, c'était toujours le socialisme, — l'étoile du prolétariat.

C'était trop simple et peut-être trop beau. Cette clarté, cette charité ne convenaient plus aux esprits obscurcis et aux cœurs desséchés que nous devenons de plus en plus. On n'eut pas assez de sarcasmes contre les utopies et les utopistes. Et Karl Marx vint. Son *Capital* fut la bible du socialisme scientifique.

Y a-t-on gagné en précision ? Qui oserait le soutenir ? Depuis qu'on a scientisé le socialisme, il n'est plus possible de savoir ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas. Il y a autant de socialismes que de socialistes, — et même plus. Tout est du socialisme, — et le pire. Bebel a dit : « Il a gagné en largeur plus qu'en profondeur ». Il serait encore plus exact de dire : il a gagné en largeur ce qu'il a perdu en profondeur, et il a tellement gagné en largeur que ce n'est plus qu'une surface. Récemment, nous lisions dans une

publication qui se consacre à la culture morale, la déclaration socialiste d'un des plus riches banquiers de Paris, — lequel se gardera bien cependant d'engager un de ses trop nombreux millions, dont il sollicite lui-même l'expropriation, dans une entreprise sérieuse d'organisation sociale positive. Pour déblayer le terrain, il est entendu qu'ici on passera sur ce socialisme d'amateur, comme sur le socialisme simplement électoral de la bande radicale et celui des vilains crocodiles de la philanthropie de carrière. Du snobisme, des procédés d'exploitation et de l'hypocrisie ne sont point des doctrines, ni même des instincts.

Même si l'on s'en tient au socialisme des socialistes, on n'en peut dégager une méthode commune ni un esprit général. L'Unité socialiste, qui est la grande pensée de M. Jaurès, n'a pu grouper et contenir toutes les tendances socialistes qui vont de l'étatisme de M. Millerand et du réformisme socio-cratique de M. Fournière au caporalisme de M. Jules Guesde et au syndicalisme impulsif de M. Griffuelhes, en passant par le municipalisme possibiliste de M. Brousse, le pédantisme de M. Andler, l'arrivisme des « indépendants », la blocarderie de M. Breton, le verbalisme torrentiel de M. Jaurès, la mélasse blanquo-marxiste de M. Vaillant, la spirituelle démagogie de M. Sembat, la frénésie de M. Hervé et l'ésotérisme de M. G. Sorel.

Les définitions qu'on a pu faire du socialisme n'ont rien de précis. Les meilleures sont celles : 1° de M. Paul Deschanel : « Un changement dans le régime

de la propriété par la socialisation des moyens de production » ; 2° de l'*Encyclopédie américaine*, citée par M. Domela Nieuwenhuis : « Un mouvement ayant pour but de détruire les inégalités de conditions sociales dans le monde par une transformation économique » ; 3° de M. Émile Durkheim : « Une tendance à faire passer brusquement ou progressivement les fonctions économiques de l'état diffus où elles se trouvent à l'état organisé ».

Celles des socialistes, innombrables, sont aussi vagues. Citons-en quelques-unes.

Un que les cuistres du socialisme méprisent beaucoup, parce que d'origine prolétarienne, autodidacte, c'est-à-dire étudiant social dans la vie sociale, à l'atelier et non dans les bibliothèques et à la Sorbonne, Benoît Malon, nous a donné celle-ci qui en vaut une autre : « Le socialisme est l'aboutissant synthétique de toutes les activités progressives de l'humanité ».

Pour M. Georges Renard, « est socialiste quiconque veut, comme but, diminuer l'inégalité sociale, et, comme moyen, assurer à chaque membre de la société une part de la richesse totale, en associant les hommes et en socialisant les choses. Si on voulait condenser dans une courte formule la quintessence du socialisme, on pourrait dire : il tend à l'égalité par la solidarité des hommes et des intérêts ».

Pour M. Éd. Bernstein, « c'est la poursuite ou l'état d'une société organisée d'après les principes de l'association », et pour M. S. Merlino, « c'est tout le travail de renouvellement qui s'agite dans la société actuelle ; c'est l'ensemble de toutes les tendances

scientifiques, artistiques, économiques, politiques qui conspirent à refaire l'ordre social; son but, c'est l'organisation des conditions nécessaires pour assurer durablement à tous les hommes la possibilité du travail ; ainsi les réformes moindres, voulues par les socialistes et non-socialistes, sont quelque chose de plus que de simples palliatifs : ce sont les germes ou mieux les éléments du socialisme. »

Mais pour M. G. Sorel, « c'est le mouvement ouvrier, c'est la révolte du prolétariat contre les institutions patronales, c'est l'organisation à la fois économique et éthique, que nous voyons se produire sous nos yeux pour lutter contre les traditions bourgeoises ».

Non seulement ces définitions sont confuses, mais encore elles sont contradictoires. Alors que, pour les uns, avec M. Jaurès, le socialisme prolonge la démocratie qui l'a déterminé, pour les autres, avec M. Lagardelle, la démocratie est un danger pour le prolétariat, le socialisme doit réagir contre la démocratie. Alors que, pour les uns, avec M. G. Renard, il se fait par la solidarité et l'accord des intérêts, pour les autres, avec M. Sorel, il prend conscience par l'insolidarité et il s'impose par l'antagonisme.

Ainsi, pour M. Arturo Labriola, « le socialisme n'est pas un dérivé de la démocratie. Tout au plus peut-on dire qu'ils tirent l'un et l'autre leur origine d'une même situation historique et qu'elle les a engendrés simultanément. La démocratie avait pour objet l'action en commun et solidariste de tous les citoyens à l'intérieur de l'État ; le socialisme a pour but l'action distincte et séparée d'un groupe de pro-

ducteurs à l'intérieur de l'atelier et sur le terrain des antagonismes économiques, pour rayonner de là au dehors et investir l'État ».

Si l'on voulait cependant donner une définition objective, qui pût contenir toutes les formes du socialisme actuel, il faudrait se borner à dire : le socialisme est le sentiment inexprimable que la société pourrait être autre qu'elle n'est.

On définit mieux une action qu'une pensée. Voyons donc.

Dans son article constitutif, le parti socialiste a formulé ainsi la règle et le but de son action : « Entente internationale des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste ».

Est-ce plus précis, vraiment ? Dernièrement, M. Jaurès, d'ordinaire si optimiste, écrivait dans *l'Humanité* : « Faute d'une idée claire et forte de la politique d'action, le parti socialiste se débat à cette heure dans les plus étranges contradictions ». Il est à « l'état de chaos et d'impuissance ».

Il n'y a que le premier point sur lequel tous les socialistes paraissent d'accord : entente internationale des travailleurs, et sans doute parce qu'ils ne peuvent arriver à une entente nationale entre eux-mêmes ou parce que les socialistes étrangers ne les gênent ni dans leurs vanités, ni dans leurs intérêts électoraux. Il n'est aucun de leurs congrès

nationaux où il ne soit question de scission ou d'exclusion.

Ils ne s'entendent point sur ce que peut être une société collectiviste ou communiste, sur les moyens d'opérer cette transformation, sur l'organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête et la socialisation des moyens de production et d'échange, et même sur la notion de « parti » et de « classe ». Pour M. Georges Sorel et ses disciples, ces deux termes s'excluent : « Le parti, machine essentiellement politique et démocratique, dit M. A. Labriola, est autre chose que la classe ».

M. Gustave Hervé, qui aime à casser les vitres, crie volontiers : « A bas la République ! » M. Jules Guesde, quand il n'est pas député, se désintéresse du régime, et les syndicalistes nourrissent à son endroit une haine cordiale, la « haine créatrice », dont parla un jour M. Jaurès, cependant que celui-ci considère que « le parti socialiste défend dans la République un moyen nécessaire de libération et d'éducation. Le socialisme est essentiellement républicain. On peut même dire qu'il est la République elle-même, puisqu'il est l'extension de la République au régime de la propriété et du travail ».

Quelques socialistes attendent tout du Parlement ; d'autres n'en espèrent rien, mais cherchent à y pénétrer tout de même ; enfin, d'autres encore proclament un socialisme d'action directe qui s'oppose à tous les autres.

Que les socialistes s'emparent du pouvoir par ruse ou par force, par une surprise du suffrage universel,

ou par un coup de main révolutionnaire, ils ne pourront rien. On le savait de reste ; mais il n'est pas mauvais qu'un des leurs, M. H. Lagardelle, le leur ait répété au congrès de Nancy : « Je dis que ces deux conceptions sont également utopiques, parce qu'elles donnent à la force coercitive de l'État une valeur créatrice qu'elle n'a pas. Que vous opériez selon le mode réformiste ou selon le mode révolutionnaire, que vous soyez la moitié plus un à la Chambre ou que vous ayez pris le gouvernement d'assaut, vous ne ferez pas surgir, du jour au lendemain, une société toute faite. De quelque autorité dont vous disposiez, vous ne donnerez pas aux ouvriers qui votent pour les candidats socialistes, aux électeurs qui, pour des motifs parfois futiles et insaisissables, se pressent derrière vous, la capacité de diriger la production et l'échange. Vous serez les maîtres de l'heure, vous détiendrez toute la puissance qui, hier, appartenait à la bourgeoisie, vous entasserez décrets sur décrets et lois sur lois, mais vous ne ferez pas de miracles et vous ne rendrez pas du coup les ouvriers aptes à remplacer les capitalistes. En quoi, dites-moi, la possession du pouvoir par quelques hommes politiques socialistes, aura-t-elle transformé la psychologie des masses, modifié les sentiments, accru les aptitudes, créé de nouvelles règles de vie, et fait qu'à la place d'une société de maîtres et d'esclaves pourra exister une société d'hommes libres ? »

Même sur l'action à conduire, Marx s'est trompé. M. G. Sorel, qui fut un fervent marxiste, le déclare :

« Marx a parlé et agi comme si la parole socialiste tombant au milieu d'ouvriers engagés dans des conflits d'ordre corporatif avec leurs patrons, suffisait pour produire l'organisation du prolétariat ; il a conçu cette organisation sous la forme d'une adhésion à une agitation dirigée par des hommes politiques. Nous savons aujourd'hui que le problème est beaucoup plus complexe que Marx ne soupçonnait. Trois conditions au moins sont à remplir : 1° que le prolétariat crée des institutions dans lesquelles il puisse se passer complètement du concours des gens étrangers à sa classe ; 2° que par une culture morale, il acquière une claire conscience des responsabilités personnelles, et qu'ainsi, il exige de ses fonctionnaires une probité supérieure à celle des fonctionnaires bourgeois ; 3° que toute son activité ait pour origine et pour but la lutte de classe. Ce sont des conditions difficiles à remplir ».

Ne sachant, en réalité, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il peut, il n'est rien de vivant que le socialisme ne nie et il n'est rien qu'il n'attaque par quelque côté.

Si donc nous voulions exprimer objectivement, en une formule assez compréhensive, toute l'action du socialisme dans son ensemble, nous dirions : en proclamant la conciliation de tout ce qui pourra être, même ce qui est incompatible et inconciliable, il s'oppose universellement à tout ce qui est.

Il se ronge lui-même. Il s'entre-détruit. Aussi ne progresse-t-il pas. A la veille du congrès de Toulouse, le parti unifié n'a pu réunir que 49,348 cartes d'adhérents seulement.

Il n'y a pas de meilleurs critiques du socialisme que les socialistes. C'est dans les trois volumes du *Capital* de Karl Marx qu'on trouve les plus fortes réfutations du marxisme.

M. Georges Sorel nous dit : « La prudence de Marx était extrême ; il n'a essayé de déterminer aucune théorie ». C'est une grande prudence, en effet, pour un penseur, que de ne pas penser ; pour un théoricien, de ne s'en tenir à aucune théorie précise. Ainsi, il reste insaisissable, au-dessous de toute critique.

Sans doute, c'est grâce à cette ruse de la pensée, préconisée encore par M. G. Sorel (1), que Marx a pu paraître un prophète de la Cité future pour les uns, un géant de la pensée pour les autres. Il ne fut qu'un polémiste. La lourdeur n'est pas le génie.

Si l'on écarte les aperçus ingénieux, profonds même, mais souvent contradictoires et parfois antisocialistes (2), de son œuvre touffue, il ne reste à dégager pour le socialisme que la théorie de la plus-value, la prétendue loi de concentration du capital ou d'expropriation automatique et la conception matérialiste de l'histoire. C'est tout ce qu'il a pu édifier avec la dialectique hégélienne. Et encore, on a pu montrer que la théorie du sur-travail et de la plus-value avait été exposée auparavant, et parfaitement, par Adam Smith et Sismondi ; on s'est aperçu que la fameuse concentration ne se réalisait point, à tout le

(1) *Les Illusions du Progrès.*

(2) M. Sorel ne le reconnaît-il pas lorsqu'il nous dit que « le marxisme est beaucoup plus près de l'économie politique manchestérienne que de l'utopisme » ?

moins sous la forme exclusive annoncée par le prophète ; et quant à la conception matérialiste de l'histoire, chaque secte socialiste l'entend à sa manière qui n'est celle d'aucune autre. F. Engels, qui en est peut-être le véritable auteur, l'exposait ainsi : « La conception matérialiste de l'histoire se base sur cette idée : que la production et l'échange des produits, valeurs, etc., forment le fondement de toute organisation sociale ; dans chaque société humaine, la répartition des richesses et la formation des classes ou des états dans la société sont le résultat du mode de production et d'échange pratiqué par la société ».

Rien de plus sec, rien de plus inhumain, et par conséquent rien de plus faux socialement que cette parcelle de vérité grossie démesurément. Le social est antérieur à l'économique et le domine ; et plus le social s'élève et devient complexe, moins l'économique a d'importance en proportion. Il est vrai que M. G. Sorel, qui est un grand magicien d'idées, fait surgir l'idéalisme du matérialisme historique. Dans la fatalité économique, il trouve des motifs d'agir, comme dans la guerre des classes les raisons mystérieuses d'une plus grande productivité, c'est-à-dire d'une meilleure collaboration. Mais tout cela n'est que de la fantasmagorie métaphysique.

M. Ch. Andler a dit : « Deux méthodes furent employées par Marx : une déduction algébrique puissante et le plus consciencieux labeur historique ». Soit. L'instrument hégélien était puissant et le travail héroïque : le résultat n'en fut pas meilleur. A quoi faut-il l'attribuer ?

Vivant en Angleterre, au milieu d'un peuple mercantile, affairé et biblique, sans tradition profonde et sans idéal, au moment d'une exceptionnelle suractivité commerciale et industrielle, Karl Marx a pu croire que la société ne se composait que de marchands, de capitalistes et d'exploités, avec pour âmes des balances, de l'argent et des machines. Ainsi, tout a pu lui paraître matérialisé aussi grossièrement et fatalisé.

Nos utopistes étaient plus humains, et par là, soyons-en assurés, plus vrais. Ils étaient surtout de meilleurs éducateurs du prolétariat. Les travailleurs de 1848 ont pu mettre trois mois de misère au service de la République, qui les en a récompensés en les fusillant et en les déportant ; ceux d'aujourd'hui, avec toute leur science socialiste, leur organisation de classe et leurs phrases, n'ont pu, au lendemain de la sanglante échauffourée de Villeneuve-Saint-Georges et de l'arrestation de leurs chefs, faire réussir une grève de protestation de vingt-quatre heures.

C'est en revenant à Proudhon que M. G. Sorel peut infiltrer dans le dur marxisme des considérations éthiques et prendre le souci d'exalter l'énergie prolétarienne. Ainsi, il n'admet plus que les socialistes s'interrogent sur ce que la société doit être, il concède qu'il leur faut savoir « ce que peut le prolétariat dans la lutte actuelle de classe » ; s'il persiste à trouver trop niaises les eschatologies utopiques, il indique à l'enthousiasme populaire des mythes comme la grève générale et la révolution, qui sont tout aussi chimériques.

Sans doute, c'est préférable encore à l'inertie et à la lâcheté corruptrice qu'entretenait, pour des fins électorales, le socialisme de ces trente dernières années ; mais, néanmoins, on aimait mieux les puérils paradis sociaux des anciens socialistes. Après tout, ils étaient moins décevants, moins dangereux surtout, que les mythes inquiétants qu'on nous fabrique aujourd'hui, et bien plus, ils entretenaient la claire raison de bon sens, l'intuition saine, les solides vertus du peuple.

Issu de la grande crise révolutionnaire, formé par le machinisme naissant, nourri, fortifié par l'industrialisme effréné, le socialisme s'est maintenu jusqu'ici, malgré les persécutions, les hécatombes, la fourberie de ses exploiteurs, la sottise de ses adeptes, la misère morale et intellectuelle de ses doctrines.

C'est donc qu'il représente des aspirations qui se doivent satisfaire et qu'il y a en lui une âme de vérité.

On ne l'abattra pas brutalement : il faut dégager son âme de vérité, il faut l'éclairer en le purifiant. Il convient aussi d'écouter ses avertissements.

Le prolétariat n'a aucune mauvaise volonté. S'il crie sa souffrance, c'est qu'il souffre vraiment. Et s'il va au socialisme, c'est que là on lui répond.

Dans son *Appel aux conservateurs*, le maître auquel il nous faut toujours revenir, Auguste Comte, le disait : « Malgré de graves apparences et des dangers réels, le mauvais esprit révolutionnaire appartient davantage à la bourgeoisie qu'au milieu populaire, du moins chez la nation centrale. La principale

opposition à la concentration nécessaire du pouvoir et de la richesse émane de ceux qui, sans pouvoir devenir patriciens, ne veulent pas être prolétaires. C'est là que se développe, envers toutes les hautes positions, une envie que la religion peut seule guérir. Elles n'inspirent aux prolétaires qu'une défiance aisément surmontable d'après une digne conduite, malgré l'ascendant actuel des sophismes anarchiques. Un instinct confus indique à la bourgeoisie que la régénération occidentale exige son extinction graduelle, pour transformer ses meilleurs chefs en vrais patriciens et la plupart de ses membres en purs prolétaires, en éliminant tous les débris métaphysiques ».

La révolte des prolétaires n'est jamais que du désespoir. Ce n'est pas de la méchanceté. Si les socialistes ont trop longtemps cultivé ce désespoir, ce ne sont pas eux qui ont vidé les cieux, éteint les étoiles, distillé l'absinthe, et forgé à la ploutocratie un cœur d'acier qui peut tout broyer.

Dans ses *Principes d'économie politique*, Stuart Mill a pu dire : « S'il y avait un choix à faire entre le communisme, avec toutes ses chances, et l'état de la société actuelle, avec toutes ses souffrances et ses injustices ; si l'institution de la propriété privée impose, comme conséquence, que le produit du travail doit être approprié, comme nous le voyons aujourd'hui, en raison inverse du travail..., si entre cela et le communisme il y avait un choix à faire, toutes les difficultés grandes et petites du communisme ne pèseraient pas plus que de la poussière sur la balance ».

Et Brunetière aussi l'avait compris qui eût admis volontiers la socialisation des moyens de production, si par là « on pouvait établir la quasi égalité économique des membres de la société ».

C'est dans cet esprit humain qu'il faut juger le socialisme. Il n'y a qu'une grande bonne volonté persévérante, un désir sincère de plus de justice et de liberté de tous pour tous et aussi une action énergique et généreuse inlassable qui puissent préserver notre société des cataclysmes qui la menacent de toutes parts. Voyez, ce sont les socialistes eux-mêmes qui nous indiquent ce qui peut le mieux tarir la source où s'alimente l'esprit de révolte. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. G. Sorel : « On ne saurait trop se préoccuper des tendances à la modération qui rendent si faciles aujourd'hui les compromis ; j'ai rapporté ces tendances à trois groupes : démocratique, moral et chrétien. Les capitalistes deviennent plus accommodants et se pénètrent tous les jours davantage de la nécessité de remplir le devoir social ; le grand obstacle que rencontrera désormais le socialisme proviendra du devoir social. Les ouvriers font appel aux bons sentiments de leurs maîtres, demandent à ceux-ci de leur faire l'aumône d'un salaire meilleur et acceptent que leurs chefs les représentent comme des enfants qu'il faut traiter avec indulgence. Trop souvent les grèves, qui jadis donnaient naissance aux idées révolutionnaires, arrivent à produire des relations suivies entre les chefs des syndicats et la bourgeoisie, sous le patronage gouvernemental. Les notions de fatalité économique,

d'insolidarité et de lutte de classe s'évanouissent à la fois ».

On sait, d'autre part, que M. Jules Guesde s'oppose dans son parti à tout ce qui peut préparer l'incorporation du prolétariat à la société bourgeoise.

Si c'est là une philosophie du désespoir, trop justifiée, hélas ! par de cruelles déceptions, la fourbe coutumière des politiciens et l'égoïsme imbécile de la bourgeoisie, on ne saurait dire que c'est une doctrine de veulerie. Et tout vaut mieux que la lâcheté et la corruption dont les sociétés meurent comme les races.

Dans le socialisme, à tout le moins dans celui qui se détourne de l'agitation électorale, il y a aussi de la bonne volonté. Il le faut reconnaître, et manifester la nôtre.

Un effort sincère et désintéressé pour incorporer définitivement le prolétariat à la société est ce qu'il y a de plus fort à opposer au socialisme.

En examinant l'évolution intéressante qui se produit actuellement dans le socialisme, nous le verrons mieux encore.

Le positivisme, parce qu'il forme un système complet, parce qu'il aboutit à une religion, peut relier tous les esprits en ralliant tous les cœurs. Mais l'agglomérat amorphe de sentiments confus, d'instincts antagoniques et d'idées incohérentes qu'est le socialisme, n'a pu élaborer, au mieux, qu'un système incomplet.

Le socialisme est le produit de la misère et du désespoir. Il est tout ce qu'il peut être. Il ne peut

valoir que par sa fonction d'éducation, c'est-à-dire la discipline volontaire ou contrainte qu'il détermine, la socialité qu'il enseigne, et chez ses adeptes d'abord.

Ce sont là des matériaux que le positivisme utilisera pour la reconstitution à laquelle il s'emploie.

Passant la critique purement intellectuelle du socialisme qui a été faite maintes fois, et par les socialistes eux-mêmes, c'est sa valeur éducative qu'il convient d'examiner.

Il faut donc s'en tenir au socialisme syndicaliste. Sans doute, le réformisme prudent de M. Millerand paraît bien plus raisonnable que le révolutionnarisme intransigeant de M. G. Sorel ; mais c'est celui-ci qui est le plus propre à former des hommes désintéressés et énergiques, à préparer les organisations de reconstitution, à fortifier les éléments psychologiques d'une saine réaction, bref à indiquer au prolétariat le chemin qui mène au positivisme, — et c'est là tout ce qu'on peut demander au socialisme.

Au surplus, le socialisme déclamatoire, électoral et démagogique ne compte plus, car il ne se distingue plus assez des nombreux facteurs d'abrutissement populaire et de décomposition sociale qu'ont fait surgir le parlementarisme et l'anarchie mentale.

Tout ce qui restait d'âme au socialisme s'est réfugié dans le petit groupe qui suit l'inspiration de M. G. Sorel.

M. Hubert Lagardelle a formulé ainsi les principes de la nouvelle école :

« I. Si la lutte de classe est tout le socialisme, on

peut dire que tout le socialisme est contenu dans le syndicalisme, puisque, hors du syndicalisme, il n'y a pas de lutte de classe.

« II. Les milieux nationaux les plus favorables au développement du syndicalisme sont ceux où les conditions historiques et politiques permettent la plus grande exaltation révolutionnaire du prolétariat et sa scission avec les autres classes.

« III. Le syndicalisme est vide de tout utopisme, en ce sens qu'il subordonne son triomphe à tout un ensemble de conditions préalables, et qu'en attendant il joue dans le monde un rôle rénovateur ».

Un rôle rénovateur implique un rôle éducateur.

Voyons donc ce que dit encore M. Lagardelle, répondant aux socialistes de l'ancien bateau : « Non, ce n'est pas d'un simple changement de personnel gouvernemental que dépend la transformation du monde. Ce serait vraiment trop facile, et la marche de l'histoire a d'autres exigences. Un état social ne naît pas sans une longue préparation, et c'est ici que le syndicalisme, avec un sens plus réaliste des choses, vous oppose ce que j'ai appelé le socialisme des institutions. Il rappelle aux ouvriers qu'il n'y aura pas de changement possible tant qu'ils n'auront pas créé de leurs propres mains tout un ensemble d'institutions destinées à remplacer les institutions bourgeoises. Mais, à la différence des groupements corporatifs que vous combattiez, les institutions syndicalistes nouvelles se forment, non pas à l'image des institutions bourgeoises, mais sur un type contraire. Que reprochons-nous à la société

capitaliste ? C'est d'organiser, par les pouvoirs de coercition dont elle dispose, un lien de dépendance tel entre les hommes qu'il les divise, selon une hiérarchie très autoritaire, en maîtres et serviteurs, patrons et ouvriers, gouvernants et gouvernés. C'est ensuite de réduire toutes les valeurs humaines en des valeurs marchandes, et d'exaspérer, en même temps que l'esprit de domination, l'esprit de lucre et de convoitise. Eh bien, il est évident que si ce double caractère se retrouve au sein des institutions ouvrières, celles-ci n'ont aucune valeur de transformation sociale et ne sont qu'une plate copie des procédés de la vie bourgeoise. Et là est toute l'originalité du syndicalisme, dans cette création d'institutions prolétariennes, qui réalisent le type contraire du type capitaliste, c'est-à-dire un type où l'esprit autoritaire et l'esprit mercantile font place à l'exercice pratique de liberté et à l'idéalisme révolutionnaire ».

On distingue aussitôt le point solide de toute la fumée qui l'enveloppe.

Le nouveau socialisme reconnaît la nécessité d'une éducation du prolétariat pour et par l'action organique. Il n'importe, après cela, qu'il prétende opposer, en tout, les institutions prolétariennes aux institutions bourgeoises. Il suffit que ce soient des institutions sociales — et le syndicat, entre autres, doit devenir une institution sociale — pour que ces mots n'aient aucun sens. Les institutions ne vivent que lorsqu'elles dissipent la fumée pour saisir la réalité solide. De même, il n'importe que le syndi-

calisme prétende fonder l'idéalisme sur le matéria lisme économique. L'essentiel est qu'il libère le pro létariat de l'ignoble socialisme du ventre.

Le possible seul arrive. S'il n'était dangereux pa ailleurs, on n'arrêterait point le toqué qui menac d'assassiner la lune. Les idéologues qui se propo sent de rompre complètement avec le passé, de fair et de penser le contraire, systématiquement, de c qu'on a fait et pensé jusqu'ici, cela n'a pas plu d'importance.

Ou ils se perdront dans ces formules vides, o s'ils agissent vraiment, par l'éducation et l'organisa tion, ils devront tenir compte des conditions de tout action sociale : la continuité, la tradition, la clarté l'ordre.

Sans continuité, il n'y a plus de tradition ; en per dant le sens du passé, tout devient obscur ; san clarté, il n'y a pas d'ordre, et sans ordre, il n'y plus de société.

Rien ne se peut établir qui vaille et qui dure san continuité. Ce qui recommence est fatalement infé rieur à ce qui se continue, et conséquemment n saurait se maintenir. Nous sommes des êtres histo riques, nous sommes des descendants et des héri tiers. M. G. Sorel, quoi qu'il dise, pense en Françai du vingtième siècle. Quand, en accumulant le ténèbres, il ne se retrouve plus lui-même, ni ne s'en tend, ce n'est pas qu'il s'affranchit des morts, comm il l'imagine, c'est qu'il ne pense pas plus qu'un tro glodyte. « Bientôt, nous dit Auguste Comte, les vrai partisans du progrès social reconnaîtront que l'in

surrection des vivants contre l'ensemble des morts est contradictoire avec la digne préparation d'un avenir qui suppose le passé ».

Malgré leur répugnance manifeste pour les réalités, les philosophes du syndicalisme doivent faire attention à ceci qu'il y a déjà malentendu entre eux et le monde ouvrier.

Et s'il y a malentendu, c'est qu'ils sont de médiocres éducateurs. La qualité primordiale des éducateurs, c'est de se faire bien entendre. Le peuple qui vit dans les faits, qui ne cesse de rester aux prises avec les réalités ne s'en peut abstraire comme les théoriciens bourgeois. Si donc on lui dit que dans la société capitaliste tout est mal, il s'emploiera réellement à tout détruire ; et suivant l'inclination naturelle au moindre effort, il commencera par ce qui est le plus facile. Or le plus facile, comme le plus agréable, c'est de saper tout ce que la civilisation avait laborieusement dressé pour contenir et canaliser les instincts personnels les plus divergents.

Ainsi, par manque de précision, par exagération démagogique de la phraséologie révolutionnaire, le socialisme syndicaliste, ici, est contre-éducateur.

M. Georges Sorel imagine une société bourgeoise en repoussoir à la société syndicaliste : ici le paradis, qu'on ne définit pas d'ailleurs, là l'enfer qu'on dénonce véhémentement ; l'un est la négation de l'autre ; détruire celui-ci jusque dans son passé, c'est édifier celui-là. Malheureusement, on sait par quoi commence l'attaque.

Pour lui-même, M. G. Sorel ne dédaigne pas la

pensée classique, les sentiments traditionnels, et il pratique la morale de toutes les classes. Comme Proudhon et comme Auguste Comte, il sait bien que, sans la pureté des mœurs, une rigide honnêteté, aucun développement social n'est possible. Il n'ignore point qu'une classe ne s'agrège fortement que par le lien de l'honneur, et que le syndicalisme ouvrier ne pourra jamais s'estimer qu'à la hauteur de son honneur professionnel. Il est presque aussi ivre de morale que le fondateur du positivisme.

Le syndicalisme ne pouvait entendre ainsi la rupture avec tout ce qui fut. Aussi voyons-nous beaucoup de Bourses du travail et de journaux syndicalistes propager avec entrain le néo-malthusianisme et l'amour libre.

Que signifient donc ces paroles de M. A. Labriola : « Nous nous bornons à dire que là où il y a fabrique capitaliste, il y a possibilité de syndicalisme et possibilité d'ateliers sans maîtres ; mais nous ajoutons que cet idéal ne pourra être atteint que lorsque la classe ouvrière sera assez forte moralement et intellectuellement pour assumer les fonctions accomplies jusqu'ici par la classe bourgeoise et assez puissante matériellement pour renverser cette organisation de la force qui protège la fabrique capitaliste et qui s'appelle l'État » ? — Des mots, des mots...

M. G. Sorel nous invite à rompre brutalement toute continuité dans la pensée et dans le sentiment ; mais non dans l'activité économique. Pour lui, c'est le développement industriel qui fait surgir les conditions économiques du socialisme, c'est le progrès et

la diffusion des procédés techniques qui forment les hommes qu'il faut à une société socialiste, à une société de producteurs.

A ces théories contradictoires, le vrai syndicalisme répond par le « sabotage », qui va depuis l'indifférence stupide à la production jusqu'à la malveillance sournoise, voire même jusqu'à la sauvage destruction des machines.

Cependant, M. Sorel, philosophe syndicaliste, qui ne fréquente dans aucun syndicat, qui ne lit aucun journal syndicaliste, qui n'entend et ne voit rien que ses propres idéologies, écrit ingénument : « Une transformation complète se produit dans les mœurs de l'ouvrier : l'inertie, la malveillance et l'insouciance, qui caractérisaient le salarié aux époques des salaires de famine, sont vaincues définitivement ; il s'intéresse à sa machine et cherche à lui faire rendre le plus possible. Il n'est pas propriétaire des instruments de production, mais il a acquis les qualités intellectuelles et morales que ne possédaient pas les anciens ouvriers possesseurs d'instruments ; il n'est plus comparable qu'à l'artisan artiste qui jamais n'avait été qu'une exception ; il veut bien faire, car il aime son œuvre ; tandis que le travailleur propriétaire s'engourdit souvent dans sa tradition technique, le prolétaire moderne ne cesse de progresser et de se mettre au niveau de techniques plus délicates ».

Le socialisme syndicaliste accepte pourtant quelques vérités utiles qui jusqu'ici ont été méconnues par les socialistes et même par les syndicalistes. C'est par là qu'il peut être éducateur.

Ainsi, il reconnaît qu'une amélioration économique durable et de quelque importance ne peut résulter que d'une augmentation réelle de production. Il se propose donc d'exciter cette production.

« C'est le socialisme syndicaliste qui porte le progrès économique, dit M. Lagardelle, en jetant le capitalisme dans les voies du plus haut perfectionnement possible. Plus les exigences de la classe ouvrière sont pressantes, plus ses injonctions deviennent hardies et plus le développement technique s'accélère et s'intensifie. Les conquêtes du prolétariat ne supportent pas une industrie routinière, attardée aux vieilles méthodes, sans initiative, ni audace. Mais elles sont l'aiguillon qui stimule, qui empêche l'arrêt, qui pousse toujours en avant. Heureux le capitalisme qui trouve devant lui un prolétariat combatif et exigeant ! il ne connaîtra jamais le sommeil, la stagnation, ni le marasme. Car de lui on peut dire qu'il entendra toujours, comme dans la prosopopée classique, une voix qui lui crie : Marche ! Marche !

« Or, s'il est vrai que le progrès matériel du monde soit lié à la plus intensive production, le rôle du prolétariat révolutionnaire prend encore une plus haute signification. Il est dès lors prouvé que ce n'est point seulement ses propres intérêts que lèse une classe ouvrière craintive, n'attendant rien que du bon vouloir de ses maîtres ou de l'intervention tutélaire de l'État, mais aussi les intérêts généraux de la société. Non, ce n'est pas l'atmosphère débilitante de la paix sociale, mais l'air salubre de la lutte

de classe, qui peut surexciter l'ardeur des maîtres de la production. Et il n'est pas un socialiste qui puisse y contredire, si vraiment, comme le veut le socialisme, le capitalisme ne peut être emporté que par un débordement des forces productives.

« Mais le mouvement syndicaliste est plus encore un agent de progrès moral que de progrès économique. Dans un monde où le goût de la liberté est perdu, dans un temps qui n'a plus le sentiment de la dignité, il fait appel aux forces vives de la personne humaine et donne un exemple permanent de courage et d'énergie.

« C'est en ce sens qu'il fait l'éducation de la société. Il est comme un foyer ardent dont la chaleur rayonne dans l'ensemble du corps social. Quel prodige que celui d'avoir restauré le principe de l'initiative collective, du groupement social, par opposition aux déprimantes pratiques de l'intervention étatique ! »

On sait qu'au regard de ce poème, il y a la triste réalité du *Ca canny*, du travail volontairement lent, négligé, sinon défectueux. Voici, par exemple, ce qu'écrit M. Émile Pouget : « Avant le mouvement de mai (1906), sur les chantiers, les ouvriers se modelaient sur le plus « bûcheur » ; celui-là était l'entraîneur qui poussait à « en abattre ». Aujourd'hui, c'est le contraire : on se modèle sur celui qui travaille le plus lentement, c'est lui qui est l'entraîneur, — si on peut s'exprimer ainsi. La conséquence est que, pour les entrepreneurs, il y a diminution de rendement d'environ 20 à 25 pour cent. Outre cela,

il y a, désormais, chez les ouvriers du bâtiment, un élan syndical superbe ».

On sait aussi que les exigences du prolétariat, dans leurs manifestations présentes de grèves incessantes pour l'élévation unilatérale, c'est-à-dire fictive, du salaire, sont peu propres, quoi qu'en pense M. Lagardelle, à stimuler la production et à exalter le génie industriel. Les dépenses considérables qu'entraîne le renouvellement de l'outillage ne sauraient être engagées dans l'insécurité que crée une atmosphère d'émeute et sous le coup des menaces de sabotage. Aussi voyons-nous en France, seul pays où le « socialisme syndicaliste qui porte le progrès économique » ait quelque puissance, la production se ralentir, se laisser dépasser par les autres pays et se désorganiser. D'ailleurs, en forçant artificiellement la hausse des salaires, il est évident qu'on n'arrive qu'à diminuer la production, puisque ainsi se restreint le champ de la production susceptible de laisser une plus-value au capital qui ne s'engage qu'à cette condition.

Néanmoins, une vérité subsiste, qui peut être féconde, si le socialisme syndicaliste sait la mettre suffisamment en lumière et par là contribuer à en imprégner le prolétariat.

Le socialisme n'a été trop souvent que la revendication haineuse des pauvres pour le partage immédiat des biens ou une répartition égalitaire des produits. C'est encore ainsi que la foule le conçoit. Or l'on évalue les produits du travail industriel, en France, à 18 milliards de francs, dont 15 milliards

reviennent aux salaires et 3 milliards à la plus-value. C'est donc d'un sixième qu'il s'agit ; soit, pour un salaire de 3 francs par jour, 0 fr. 60. Ainsi, 0 fr. 60 par jour en sus, c'est en quoi consisterait, pour la grande population ouvrière, la transformation de l'enfer capitaliste en paradis socialiste, — et il y aurait les risques !...

Le socialisme syndicaliste a enfin compris que la solution de la question sociale tient beaucoup plus à une meilleure et plus scientifique organisation du travail, à une plus intense production qu'à la vaine poursuite d'une chimérique justice absolue. « Marx n'a jamais eu de sympathie pour la morale du renoncement bouddhique, nous dit M. Sorel ; il voyait l'avenir sous la forme d'un prodigieux développement industriel... C'est sur le progrès technologique, sur la science et sur le droit que se constitue la société nouvelle ».

Mais l'action conforme aux vérités sociales ne se nourrit point de fumée métaphysique.

Toute organisation suppose hiérarchie et discipline.

Avec le machinisme délicat et terrible d'aujourd'hui, si la discipline n'est pas d'airain et la hiérarchie immuablement établie, s'il n'y a pas direction unique, continue et responsable, s'il y a peu ou prou parlementarisme, rien ne va plus, tout se détraque, tout saute. Les catastrophes comme celles du *Iéna*, de la *Couronne*, et du *Latouche-Tréville* ont pour causes profondes : en haut, la direction parlementaire, c'est-à-dire confuse, contradictoire, irrespon-

sable et partant corrompue ; en bas, la production quasi-parlementaire, c'est-à-dire le gâchis, le sabotage et l'indiscipline.

Grâce à son verbalisme aveugle, M. Jaurès pouvait dire dans la déclaration de principes qu'il fit au congrès de Tours : « Dans l'ordre politique, la démocratie se réalise ; tous les citoyens participent également, au moins en droit, à la souveraineté ; le suffrage universel est le communisme du pouvoir politique. Dans l'ordre économique, au contraire, c'est une minorité qui est souveraine. C'est l'oligarchie du capital qui possède, dirige, administre, exploite. Les prolétaires doivent nommer eux-mêmes les chefs du travail dans les ateliers comme ils nomment les chefs du gouvernement dans la Cité, et réserver à ceux qui travaillent et à la communauté tout le produit du travail ».

Nous savons ce que donne ce communisme politique : la corruption et la désagrégation, — et l'insupportable tyrannie des orateurs. Le même système dans l'économique, en particulier l'élection à l'usine, ce serait le prompt retour à la barbarie, s'il est vrai que la civilisation dépend de l'organisation de la production.

« Le travail libre dans la société libre », « la libération de l'individu », « le droit du travail à s'organiser librement », « l'atelier sans maîtres », qu'est-ce à dire ?

Les syndicats eux-mêmes, pour leur action, sont contraints d'imposer une discipline sévère à leurs adhérents, de se donner des chefs et des fonction-

naires. Parfois, la tyrannie syndicale dépasse même la mesure de l'autorité nécessaire. Déjà on le reproche aux chefs du syndicalisme. La démagogie s'introduit d'abord chez eux. Pour lui donner satisfaction, ils ont recours à un parlementarisme qui ne peut être que dissolvant, à une politique tortueuse qui ne peut être que démoralisatrice ; mais rien n'y fait. Les esprits absolutistes, parce qu'ils n'ont pas la responsabilité des réalités relatives, les dénoncent. Ils parlent de « déparlementariser », de « dépolitiquer », de « défonctionnariser » les syndicats. Le syndicalisme rouge a en lui un germe de mort.

M. Sorel et ses amis disent bien que le « socialisme ne s'occupe que de l'organisation révolutionnaire des bras », et non, comme l'utopisme, de « donner des conseils à la tête de l'industrie », que « les recherches ne portent plus sur ce que la société doit être, mais sur ce que peut le prolétariat dans la lutte actuelle de classe », et ils ont émis de fortes critiques de la démocratie parlementaire. Malheureusement, le prolétariat ne se paye point d'idéologies aussi subtiles et il ne saurait admettre que la lutte révolutionnaire, dans laquelle on l'engage si inconsidérément, soit un simple exercice d'énergie et d'héroïsme sans fin précise. Il conçoit donc l'atelier libre, sans maître, comme une sorte de Thélème parlementaire, où les inférieurs commanderont aux supérieurs, où chacun fera tout ce qu'il veut, — à moins que ce ne soit la machine qui commande à l'ouvrier.

Quand on montre à un écrivain ou à un orateur les résultats réels et les conséquences immédiates

de ses théories, il insinue qu'il a été mal compris. A l'entendre, c'est la logique des faits et non celle de ses idées qu'il faut accuser.

Il serait temps qu'une opinion publique organisée imposât rigoureusement à tous les théoriciens la responsabilité morale de leurs idées.

Le socialisme syndicaliste, en se défendant de toutes vues sur l'avenir, croit qu'il se dégage de toute responsabilité. Or l'ouvrier en révolte ne se peut dispenser d'imaginer la société future. On ne risque pas son bonheur et sa vie pour des « mythes », quand on sait que ce ne sont que des mythes. Au surplus, la machine est un Christ insuffisant pour recommencer l'aventure chrétienne.

M. G. Sorel déclare : « Une des plus grosses illusions des utopistes a été de croire qu'on peut déduire le schéma de l'avenir quand on connaît bien le présent ». Cette illusion, qui est d'abord de la sincérité, est des plus scientifiques ; car la prévision est l'objet même de la science. Pourquoi savoir, si ce n'est pour prévoir afin de pourvoir ? Et aussi comment savoir ? « On ne peut bien apprécier ce qui est, dit A. Comte, qui n'a rien, nous présumons, d'un utopiste, sans le rattacher, d'une part à ce qui a été, d'une autre à ce qui sera ».

M. G. Sorel se trompe grossièrement s'il croit qu'il ne saurait être rendu responsable de ses idées. Plus il ruse en les maintenant volontairement dans l'obscurité, plus il risque. Comme c'est un homme de haute conscience, nous l'en avertissons, il se prépare de lourds remords.

Ce n'est pas la splendeur de l'expression, sa logique apparente, ni même l'intention généreuse de son propagateur que nous avons à apprécier dans l'idée qui présente ses titres : c'est la manière dont elle pénètre les foules sociales, dont elle élève les âmes en les illuminant, dont elle se traduit en définitive dans les actes. Tolstoï est responsable de l'agonie épouvantable des Doukhobors ; Élisée Reclus et Kropotkine, malgré la magnificence de leur idéal et l'admirable droiture de leur vie, sont responsables de Ravachol, d'Émile d'Henry et de toutes les aberrations de la « propagande par le fait ».

M. G. Sorel sait fort bien que la question ouvrière n'est pas sans lien avec la question nationale et qu'il faut, à tout le moins, qu'une nation soit forte pour imposer au dehors le respect des conventions internationales du travail.

Cependant, le syndicalisme s'occupe beaucoup plus de sabotage, d'antipatriotisme et d'antimilitarisme que d'organisation du travail et d'instruction technique du travailleur.

Cet antimilitarisme quasi-héroïque est d'ailleurs beaucoup moins grave que le sabotage. L'antimilitarisme d'en bas qui s'avoue naïvement est certainement moins pernicieux que l'antimilitarisme d'en haut qui se dissimule sous les discours chauvins des ministres.

L'antimilitarisme et l'antipatriotisme ne sont que du militarisme et du patriotisme retournés. Le militant a l'âme d'énergie du militaire. Il garde le sentiment vivace de la guerre. En somme, cet antipa-

triotisme ardent reste moins éloigné de la vérité sociale qu'est l'instinct patriotique que le béat pacifisme humanitaire des universitaires et des philanthropes.

Les syndicalistes échappent à l'universelle confusion. Ils ont le sens des différenciations, des catégories nécessaires. « Ils ont acquis les idées qui conviennent à leur état et ils se regardent comme ayant une unité tout à fait analogue aux unités nationales ».

Le militant a un cœur de guerrier. C'est pour la guerre de classe qu'il bat, soit ; mais c'est tout de même pour la guerre qui fortifie les vertus sociales essentielles : l'obéissance aux chefs et la discipline. Survienne la terrible réalité de l'invasion à repousser, les mythes passeront, les vertus apparaîtront. Alors, ce sont les antimilitaristes officiels qu'il nous faudra surveiller et mettre à la raison nationale.

Toutefois, la guerre de peuple a sur la guerre de classe l'immense avantage d'être provisoire. Or si la guerre exalte les énergies, celles-ci ne sont fécondes, socialement, que dans la paix. Ce n'est pas sur un champ de bataille qu'on fonde des institutions et qu'on organise la production.

Il ne s'agit plus, en tout cas, de l'émeute affreuse des pauvres qui n'a pour drapeau que l'envie ; mais de la guerre loyale de classe, sans haine, sans vilenie, pour la meilleure vie, pour la plus grande tension d'énergie et de volonté, pour la plus haute puissance du prolétariat.

Il est fâcheux qu'on ait voulu faire du syndica-

sme une philosophie et une sociologie qui se suffi-ent à elles-mêmes. C'est prendre la partie pour le out, et même la partie de la partie pour le tout de a partie. Ainsi se dénature le syndicalisme même.

M. Jules Guesde, au Congrès de Nancy, a pro-oncé ces paroles de bon sens : « On n'a pas le droit le dire à un maçon : tu n'entreras pas dans le syn-licat des maçons si tu ne jures pas par le syndica-isme de Lagardelle ; on n'a pas le droit de dire à n métallurgiste ou à un verrier : tu n'entreras pas lans le syndicat des métallurgistes ou des verriers si tu n'es pas pour le boycottage, si tu n'es pas pour e sabotage, si tu n'es pas pour l'antimilitarisme ou 'antipatriotisme... Vous n'avez pas le droit de divi-ser contre elle-même, par des considérations étran-gères, la profession que votre devoir est d'unir, ou si vous le faites, vous aboutissez précisément à ce que je déplore, à ce que j'affirme et que vous niez, à des squelettes de syndicats. Le syndicat ne vaut que dans la mesure où la totalité, où l'immense ma-jorité au moins des travailleurs du même métier ont rallié le drapeau, parce qu'alors, pour faire aboutir leurs revendications, ce n'est plus même la grève qui s'impose, la menace de la grève suffit ».

Et au point de vue socialiste, M. J. Guesde avait aussi raison de qualifier de « souverainement ridi-cules » les moyens dont dispose le syndicalisme pour transformer la propriété et la société : boycottage, sabotage, grève.

L'erreur capitale de M. Sorel, c'est de ne consi-dérer dans le prolétaire que l'ouvrier. Pour les éco-

nomistes, l'humanité n'avait d'autre fin que de co sommer ; pour les marxistes dernière manière, el n'a d'autre fin que de produire. Il faut évidemme que les ouvriers soient instruits de ce qui est néce saire à leur vie de travailleurs ; mais il faut aus qu'ils soient instruits de ce qui est nécessaire à le vie de chefs de famille, de citoyens, d'homme « Mes amis et moi, dit cet auteur, nous ne cesso d'engager les classes ouvrières à ne pas se laiss entraîner à suivre l'ornière de la science ou de philosophie bourgeoises. Un grand changement produira dans le monde le jour où le prolétariat au acquis, comme l'a acquis la bourgeoisie après la R volution, le sentiment qu'il est capable de pens d'après ses propres conditions de vie ».

Les classes ouvrières se soucient peu des consei de M. Sorel et de ses amis.

La production industrielle n'est qu'une des cond tions de la vie du prolétariat. L'action syndica n'absorbe que les loisirs des chefs. En dehors d l'atelier et du syndicat, la vie d'un ouvrier franç intelligent est semblable à celle d'un bourgeo français intelligent.

Le socialisme syndicaliste subordonne l'ensemb social à une de ses fonctions : la production, et il r considère que la production de la grande industri Il serait plus judicieux, semble-t-il, de donner cet préférence d'abord à la production agricole, puis au dessus encore à la consommation. M. Charles Gid a écrit dans *l'Émancipation* : « L'idéal socialist c'est la lutte des classes ; or la lutte des classes in

ique une société organisée en vue de la produc-
on. C'est là seulement que les facteurs de la pro-
ction, c'est-à-dire le Travail et le Capital, se dis-
tent la suprématie ; c'est là seulement que les
mmes et les classes se séparent les uns des autres
r des différences qualitatives tenant à leur rôle
ns la production, à leurs caractères profession-
ls. Mais la consommation, par définition même,
e la classe, puisque tout homme, — de l'enfance à
mort, travailleur ou oisif, pauvre ou riche — est
cessairement consommateur ; la consommation
mplique entre les hommes que des différences
antitatives, énormes sans doute et injustes, mais
i peuvent être atténuées de plus en plus — qui
jà l'ont été sensiblement depuis le passé. Une so-
été organisée en vue de la consommation, c'est-à-
re uniquement en vue de la satisfaction des be-
ins, ne connaîtrait pas les luttes pour le profit :
emple nos modestes sociétés de consommation où
jà le profit a disparu ou s'est réduit à une simple
tourne ».

Le socialisme syndicaliste ne considère que le
oducteur. Or le prolétaire n'est pas que produc-
ur. Travailler n'est qu'un moyen, non une fin. Pro-
ire n'est pas l'acte qui manifeste la plus haute vie
producteur. On n'envisage l'ouvrier qu'à l'atelier,
syndicat. Dans ses loisirs, en famille, dans ses
ux, ses distractions, en société avec ses amis, il
iste pourtant, — et c'est là, après tout, qu'est sa
libre.

Il semble aussi que 4 millions d'ouvriers d'usines

soient toute la société française. Et le paysan, l'e ployé, l'artiste, le savant, la femme, l'enfant?

Le but du progrès pour Auguste Comte, c'est conformer l'existence sociale de l'homme à la co ception positive du monde et à l'ordre d'humanit pour le socialisme syndicaliste — quintessence mê du socialisme, — c'est uniment d'adapter l'ouvrie sa machine, à son atelier, aux conditions techniqu de la production industrielle, pour produire to jours plus, sans arrêt, des objets utiles sans dou mais non les plus utiles qui sont de la terre, et plupart bons seulement à compliquer une existe sans idéal et sans joie.

Et l'on vient nous parler de libérer le travailleu De quoi? On voit surtout qu'il est question de l' servir terriblement à la matière, à l'idole mo strueuse de la production.

On nous dit, il est vrai, que c'est cette producti qui excite le progrès social, en multipliant les inv tions, en formant des techniciens, en instruisant travailleurs, en organisant militairement la cla des producteurs.

Le progrès social ne peut être que le dévelop ment de l'ordre social, et il y faut autre chose d des usines, et il n'y faut pas des classes en lutte. Japon, pour s'être industrialisé, n'en reste pas mo en pleine barbarie. On peut être une brute sauv et faire du 80 à l'heure. On peut avoir appris chimie, la physique, la mécanique et n'être qu imbécile ou une canaille. Certes, on ne sait bien ce qu'on fait, et l'école du travail n'est pas à déc

gner ; mais il y a des questions sur lesquelles la machine ne peut nous renseigner et auxquelles, pour vivre en hommes, il faut répondre.

On nous chante enfin l'orgueil de produire, de se sentir maître des forces, de plus en plus ; mais on oublie que, pour un ouvrier d'élite qui peut ainsi s'intéresser à son travail, il y a dix manœuvres qui ne peuvent être que des rouages peinant. La crise de l'apprentissage dont il y a lieu de s'inquiéter nous montre du reste que nous n'allons point à une plus vive intelligence des métiers. Le linotypiste d'aujourd'hui n'a aucune raison d'aimer mieux son métier que l'ancien typographe, ni même de l'aimer autant.

Et si les ouvriers d'élite sont plus ou moins des contremaîtres qu'il faut exclure par définition de la société des producteurs sans maîtres, on se peut demander ce qu'il restera — sinon les disciples de M. Georges Sorel, qui sont des ingénieurs, des fonctionnaires, des avocats, des littérateurs, et autres intellectuels.

Le socialisme syndicaliste n'a pour lui que quelques vérités utiles. Son action ne sera pas vaine s'il s'attache à les enseigner plus que ses erreurs, et à participer ainsi à l'éducation prolétarienne. Malheureusement, l'expérience nous apprend que les sectes tiennent beaucoup plus à leurs erreurs, qui les opposent, qu'à leurs vérités, qui les rallieraient.

CHAPITRE III

Le Réformisme

—

Sous le régime parlementaire, les réformes législatives ne sont que des expédients pour suppléer la liberté dissoute ou des « trucs » électoraux. Nous en avons traité ailleurs (1).

Nous ne visons pas, non plus, la simple philanthropie dont l'insuffisance est manifeste.

Après les tendances révolutionnaires sincères, c'est l'effort réformiste sincère qu'il convient d'examiner, et dans sa plus parfaite expression.

Et c'est mieux encore que la participation aux bénéfices.

La participation aux bénéfices n'est jamais qu'une prime au zèle du salarié ou une assurance contre la grève, — sans efficace et sans portée sociale si elle ne se transforme point en copartnership, c'est-à-dire en participation à la propriété de fonds.

La copartnership a déjà été appliquée en France par le fouriériste Godin, Jean Leclaire et la papeterie Laroche-Joubert. M. Van Marken, imprimeur à Delft, en définit ainsi le caractère : « Jusqu'à présent, c'est le capital qui paye le travail et le congédie après, tandis qu'ici, c'est le travail qui paie le capital et le congédie une fois remboursé ».

---

(1) *La Démocratie vivante.*

On reconnaît là le « propriétisme » des jaunes et ce qui a inspiré les nouveaux projets de loi de MM. Parsons, Viviani et Briand.

Le projet de loi de M. Justin Godart est peut-être plus sérieux. Il se propose de faire participer le travail aux bénéfices de la plus-value, qui résulte d'une collaboration du capital et du travail. Il va sans dire que le capital sera d'abord amorti. « Dans toute société par actions, est-il dit dans l'exposé des motifs, nous proposons de rendre obligatoire la constitution d'une réserve faite sur les bénéfices et de l'affecter à l'amortissement des actions ». Au fur et à mesure que serait amortie une action du capital, on créerait deux actions de jouissance : « L'une sera remise au porteur de l'action amortie ; l'autre, dite action de jouissance du travail, sera la propriété du travail ».

Comme la part du travailleur qui sera ainsi faite, et que M. J. Godart estime à 200 millions par an, est presque impossible à répartir, les actions de jouissance du travail serviraient à constituer une Caisse de crédit au travail. Cette caisse servirait à fournir aux sociétés coopératives les capitaux nécessaires ; aussi « à subventionner l'enseignement professionnel, grâce auquel les travailleurs, en conquérant la maîtrise de leur métier, serviront leurs propres intérêts et ceux du pays ». Enfin, à faciliter aux artisans la transformation de l'outillage de leur atelier de famille.

Puis, « en attendant d'être le maître de sa production, la possession d'actions de jouissance permettra au travail de prendre une part active dans la direc-

tion des affaires et de se préparer à la gestion des siennes... De la sorte, le rêve, si souvent formulé, de voir le travail discuter et traiter avec le capital d'égal à égal sera réalisé ».

Mais le véritable caractère de la copartnership, ce qui en fait le type de la réforme économique sérieuse, c'est d'être, non un programme de parti, un bluff électoral, une fiction législative, mais une expérience, un résultat réel de l'initiative privée.

Un grand industriel de Paris, M. Charles Mildé, s'est décidé à l'appliquer d'une manière fort ingénieuse dans trois entreprises : 1° les travaux d'installations électriques ; 2° voitures mécaniques ; 3° couture.

« Dans ma conception, dit-il, le capitaliste est à la fois un commanditaire et un associé dirigeant.

« Il est associé dirigeant jusqu'au moment où, satisfait de ses profits limités, il est obligé de se retirer remboursé, dans les conditions que je vais indiquer, par le personnel de tout ordre qui a conquis le patronat par son travail.

« Voici le mécanisme de la société, que j'appellerai « société à capital remboursable par le travail » :

« Je suppose un capital de 100,000 francs, réuni pour assurer le fonctionnement d'une entreprise de location de voitures, soit 1,000 actions de 100 francs.

« La société a réalisé, la première année, un bénéfice de 10,000 francs ; je place 5,000 francs en réserve pour l'amortissement du capital et les imprévus de l'entreprise ; je donne 5,000 francs au capital, soit 5 0/0 par action.

« La deuxième année, elle gagne 15,000 francs; j'emploie 10,000 francs de la même façon que précédemment, il me reste 5,000 francs; je partage ces bénéfices entre mes capitalistes et mon personnel, soit 2,500 francs de dividende supplémentaire pour les actionnaires, ce qui constitue un revenu par titre de 7 fr. 50, et j'attribue 2,500 francs à mon personnel au prorata des appointements.

« Mais je ne lui verse pas ces 2,500 francs; je les emploie à rembourser une somme égale à mes actionnaires. Je tire au sort 25 titres et je les remplace par 25 actions de jouissance qui auront les avantages attribués ordinairement à ce titre. C'est-à-dire dividende, mais pas intérêt.

« Par contre, je vais créer 25 actions de travail qui recevront intérêt à 5 0/0, mais pas encore dividende, — ces 25 actions de travail appartenant à mes collaborateurs.

« Je procède annuellement ainsi, jusqu'au remboursement complet des 1,000 actions du capital. A ce moment de la vie sociale, je me trouve en présence de 1,000 titres de jouissance, recevant des dividendes seulement, et 1,000 titres de travail recevant l'intérêt de 5 0/0 sans dividende.

« Que va-t-il se passer ensuite?

« Le premier exercice, après ce remboursement complet du capital-actions, laisse un bénéfice net, par exemple, de 20,000 francs. Je procède à un tirage au sort entre les 1,000 actions de jouissance et les 1,000 actions de travail. Le sort fait sortir 50 actions de jouissance; je remets aux bénéficiaires

100 francs par titre et je les considère comme remboursés définitivement de leur commandite ; ces titres n'existent donc plus ; mais, outre les intérêts et dividendes, ils ont reçu une prime de remboursement de 100 francs.

« A ce même tirage au sort, qui me permet, grâce à mon bénéfice net de 20,000 francs, de rembourser 200 titres, 150 titres actions de travail sont sorties. Je les rembourse définitivement à 100 francs. Je dispose donc à ce moment de 200 titres attribuables à nouveau à mon personnel.

« Une deuxième évolution va se produire alors dans la vie sociale. Au moment où la dernière action de jouissance est remboursée, le travail est complètement maître de l'entreprise, il la dirige, il est devenu responsable de ses actes heureux ou malheureux, selon la bonne ou mauvaise gestion de ceux qu'il aura placés au conseil pour la direction ».

Les trois entreprises que crée M. Charles Mildé, d'après les principes qu'il a si clairement exposés, seront, dit-il encore, « du type des sociétés anonymes, parce que ce type est le plus souple de tous ceux qu'a prévus la loi, celui qui rend plus facile la transmission de la propriété capitaliste ».

Et voici comment ces trois sociétés fonctionneront :

« Les titres de nos sociétés (titres qui ne seront pas offerts au public, titres qui sont souscrits d'avance par les fondateurs, qui ne feront donc l'objet d'aucune spéculation) seront nominatifs, et non pas au porteur. Ces actions de capital seront remboursables à leur cours nominal (action de 100 francs rembour-

sable à 100 francs), quelle que soit la plus-value que le dividende ajouté à l'intérêt de 5 0/0 aura pu leur procurer. Le remboursement sera accompagné de la remise à l'actionnaire d'une action de jouissance d'une valeur nominale égale à celle de l'action de capital (une action de jouissance de 100 francs remplacera une action de capital de 100 francs). Cette action aura droit, non plus à un intérêt — l'intérêt qui est le loyer de l'argent n'étant plus dû, puisque l'argent aura été rendu — mais à un dividende, c'est-à-dire à une part de la moitié du profit net de l'entreprise. Quand on lui remettra le titre de jouissance, l'actionnaire signera un engagement de restituer ce titre contre remboursement de sa valeur nominale, au moment où il sortira au tirage au sort.

« L'action de jouissance ainsi remboursée au capitaliste et l'engagement de rétrocession demeureront inséparables ; le travailleur à qui ils écherront devra les remettre à la société quand, à son tour, viendra son heure d'être remboursé, de toucher par conséquent sa part du capital rachetée par le travail.

« Il y aura donc dans les sociétés, telles que nous allons en constituer trois, un déplacement incessant du capital qui ne lésera pas les intérêts des capitalistes primitifs, puisqu'ils seront remboursés deux fois, et qui fera passer au rang d'actionnaires, de copropriétaires, tous les salariés de l'entreprise. Ces salariés, quand ils auront amorti le capital et qu'ils seront eux-mêmes les capitalistes, travailleront pour se rembourser eux-mêmes. Mais, quand ils auront été remboursés — eux ou leurs ayants droit — s'ils

demeurent ouvriers ou employés de l'entreprise, ils se retrouveront, comme ils étaient avant le double amortissement du capital initial, des candidats à la copropriété, toute action rachetée rentrant au fonds commun du travail et devant être attribuée à un travailleur, selon les règles à déterminer. Ce roulement incessant du capital passant d'une main à une autre doit avoir plusieurs résultats : d'abord, il ne permet pas la constitution des premiers collaborateurs de l'œuvre en patrons pouvant refuser aux nouveaux embauchés les avantages dont eux-mêmes auront profité. Les obligations que le capital-argent aura acceptées, et au premier rang l'obligation de consacrer la moitié des produits nets à l'amortissement, le capital devenu propriété du travail y sera soumis, sans pouvoir, d'après la règle statutaire, y déroger. L'ouvrier qui rentrera dans l'entreprise à la dixième année, par exemple, s'y trouvera dans une situation identique à celle de son confrère entré le premier jour. Celui-ci avait un capital-argent à rembourser, celui-là aura un capital-travail à rembourser. Le premier disposait pour ce remboursement de la moitié du bénéfice ; le second disposera pour le remboursement de la moitié des bénéfices. Il y aura donc entre tous les collaborateurs de l'œuvre toujours égalité, association dans l'égalité ; même rétribution pour le même travail ; l'espérance réalisée par les ouvriers de la première heure, les tard venus pourront la concevoir tout aussi légitimement. Il dépendra d'eux de rendre pour eux-mêmes la réalisation de ces espoirs plus prompte en apportant plus d'application

au travail et plus de dévouement à l'œuvre commune. Les ouvriers, non encore en possession d'une part du capital, sauront que chaque année les rapproche de cette possession. Ils rembourseront les travailleurs devenus actionnaires, comme ceux-ci auront primitivement remboursé les capitalistes, et ils sauront qu'à leur tour ils seront remboursés ».

Est-ce à dire que la copartnership, même si le bel exemple de M. Mildé est suivi, va résoudre tout le problème économique d'un coup ?

Sans doute, M. Charles Mildé lui-même ne le pense pas. Ce serait omettre toutes les données politiques et morales de ce problème formidable.

Mais l'action désintéressée n'est jamais stérile. Elle vaut d'abord par l'expérience qu'elle institue, elle vaut surtout par la sympathie qu'elle manifeste. Dans ce cas, il est bon, et non pas seulement pour les prolétaires qui en bénéficient, que des bourgeois, patrons ou capitalistes, montrent ainsi qu'ils ne sont pas dépourvus de sensibilité sociale et que l'opinion publique, qui peut encore exercer une direction sociale, ne leur est pas indifférente. C'est là une des raisons, — non des moindres, — d'espérer une reconstitution positive de la société française.

Nous avons le respect de l'action et nous voudrions que ce respect fût plus répandu, qui rendrait les bonnes volontés moins timides et mieux disciplinées. Nous souhaitons donc que les louables entreprises de M. Mildé réussissent et fassent tout leur bien. Nous y aiderions si nous le pouvions, et non pour aiguiller cette œuvre dans le sens que nous croirions

préférable, mais pour que le projet soit strictement exécuté comme l'a conçu son auteur, et ainsi pour que l'expérience soit décisive.

Toutefois, nous ne saurions oublier les principes ni les conditions de l'ordre.

La copartnership n'est pas l'unique moyen, pour les ouvriers, de conquérir les instruments de travail et le capital industriel, et, au surplus, ce n'est pas le plus rapide ni le plus efficace. Le mutuellisme proudhonien, les ateliers de chômage que nous avions proposés, et surtout la coopération de consommation organisant la coopération de production sont bien plus efficaces pour « libérer » les travailleurs du salariat.

Mais on se peut demander, d'abord, si celui-ci veut vraiment cette « libération ».

Sans doute, il crie fort contre le salariat, ou plutôt on le fait crier ; mais tout son instinct, qui dirige les actes essentiels de sa vie, est, au contraire, pour maintenir et consolider le salariat.

Il le faut bien reconnaître, la coopération n'est pas populaire ; elle reste une ébauche, sans force et sans ordre. Malgré toutes les faveurs qui leur sont accordées, — grâce à l'affiliation de leurs directeurs à la franc-maçonnerie, — les sociétés de production se développent péniblement. La plupart végètent. Beaucoup font faillite ou disparaissent. Actuellement, elles ne sont pas encore plus de 400 avec 16,000 membres. La copartnership, qui pourtant n'exige pas tant des volontés, ne réussit que lorsqu'elle est automatique comme chez Leclaire ou Godin. Dès qu'elle

est facultative, comme chez Laroche-Joubert, elle n'aboutit pas. Dans cette maison, la participation fonctionne depuis 1832. Eh bien, sur 1,500 employés, 113 seulement sont actionnaires pour 41 0/0 du capital social, soit 1,783,000 francs sur 4,300,000 francs. M. Mildé a donc été bien avisé en adoptant pour ses entreprises le mode de participation obligatoire.

Si l'ouvrier se refuse à tout effort concerté et continu en ce sens, c'est peut-être qu'il a constaté qu'à sortir de sa fonction sociale habituelle, il perdait quelque chose sans que son gain fût bien certain.

Dans la copartnership, par exemple, s'il participe aux bénéfices à l'occasion, il subit aussi les pertes quand il y en a. A la fatigue du travail de l'atelier, s'ajoutent les soucis constants de l'entrepreneur.

Voyons les entreprises très prospères, et donc exceptionnelles que nous avons citées déjà.

A Guise, Godin a institué la participation aux bénéfices en 1876, et la copartnership en 1880. Aujourd'hui, les 1,800 ouvriers sont propriétaires des usines de Guise et de Schaerbeck pour la fabrication des appareils de chauffage, qui représentent un capital de 16 millions de francs. Le bénéfice net est de 300 à 400,000 francs par an. S'il était réparti également, cela ferait, pour chaque ouvrier, 160 à 200 francs, sans plus. En réalité, il y a quatre catégories : 1° les associés, qui constituent l'assemblée des actionnaires et ont droit à une double part ; 2° les sociétaires, qui ont droit à une part et demie ; 3° les participants, qui n'ont droit qu'à une part ; 4° enfin

les auxiliaires qui, n'ayant pas encore accompli un an de stage, ne participent pas aux bénéfices.

Chez Leclaire (peinture et bâtiments), 50 0/0 des bénéfices sont versés en espèces, 18,75 0/0 reviennent à la gérance et 31,25 0/0 sont affectés à une caisse de secours mutuels. « Leclaire a imaginé cette organisation ingénieuse, nous dit M. Charles Gide, dans la crainte que les ouvriers, une fois devenus copropriétaires de l'entreprise, ne songent à se la partager et à détruire ainsi son œuvre. C'est pour éviter ce danger qu'il a créé, à côté mais en dehors et au-dessus de la société industrielle, cette personne morale perpétuelle, avec son fonds inviolable, qui est la société de secours mutuels ». Cette société doit servir aux sociétaires, après 20 ans de travail, à 50 ans d'âge au moins, une pension de 1,500 francs réversible par moitié à la veuve en cas de décès.

Mais toutes ces dispositions, pour ingénieuses qu'elles soient, sont particulières. Elles peuvent ne pas être possibles. S'il n'y a pas de bénéfices, on n'a rien à se partager, on ne peut rien verser à la caisse de retraites. S'il y a des pertes, il faut même rogner sur le salaire. C'est ce qui arrive pour beaucoup de sociétés de production mal conduites ou malheureuses.

Tout est donc soumis à la gestion plus ou moins habile de l'entreprise, qui fait sa prospérité ou son marasme. La vraie question, c'est donc, en fin de compte, de savoir si la copartnership assure une meilleure gestion et ainsi une plus grande production.

La coopération a cela pour elle qu'elle agit d'abord sur la consommation, en la réglant, en l'organisant. Elle est d'abord une meilleure économie des produits, et par là elle peut compenser une moindre activité productrice.

La copartnership ne touche qu'à la production. Il faut donc qu'elle l'accroisse par un principe de suractivité ou d'ordre. Ce n'est que par là, seulement, qu'elle élèvera réellement le bien-être économique. Or, ce principe, on ne le reconnaît pas.

La belle affaire que les produits du travail soient répartis plus équitablement, s'il y en a moins et si tous y perdent!

M. Charles Mildé nous assure que l'homme travaillera mieux, gâchera moins quand il saura qu'il travaille pour lui. Rien de plus vrai; mais — précisons — quand il est seul. Quand le résultat d'un effort est trop lointain et qu'il se doit partager entre mille, il n'entraîne plus. Un millième d'intérêt dans une entreprise est un médiocre excitant. Au surplus, n'est-ce point surtout l'initiative, l'ardeur, la vigilance du directeur et du technicien qu'il convient d'exalter. Le sabotage d'un mauvais ouvrier a moins d'importance pour une grande industrie que la négligence ou l'erreur d'un ingénieur, par exemple.

Certes, le sentiment social peut être autrement puissant que l'intérêt; mais Proudhon disait judicieusement à ce sujet : « On peut aimer les hommes jusqu'à mourir pour eux, on ne les aimera jamais jusqu'à travailler pour eux ».

Dans toutes les petites entreprises, l'intérêt col-

lectif peut être encore un stimulant ; mais déjà bien affaibli. Le participant sera toujours porté à dire « Pourquoi moi, et pas les autres », ou « pourquoi pas moi, au lieu des autres », suivant les cas. Il est vrai que là une surveillance étroite et jalouse de tous sur chacun y supplée ; mais peut-être regrettera-t-on alors la « tyrannie patronale ».

Toute l'expérience coopérative depuis 1848 le confirme. L'intérêt collectif se mue parfois en sentiments qui soulèvent les enthousiasmes et suscitent des héroïsmes, il n'a jamais été, il ne sera jamais l'âme d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Cependant, M. Mildé nous dit : « Le suffrage universel ira bien trouver les plus dignes dans ce milieu spécial où les intérêts de tous sont en jeu, et j'en trouve la preuve dans la prospérité ininterrompue de l'entreprise Leclaire, où les gérants, désignés par le vote de tous les participants, sont obligatoirement choisis parmi les membres sociétaires ».

Il néglige ceci, que les ouvriers de la maison Leclaire ne sont pas et ne deviennent pas copropriétaires. Trois d'entre eux sont élus gérants à vie et constituent la société en nom collectif. C'est là une disposition qu'on ne saurait trop engager M. Mildé à prendre. Elle serait parfaite, si les gérants, une fois nommés, étaient chargés eux-mêmes de désigner leurs successeurs.

C'est que l'écueil le plus dangereux de la coopération ou de la copartnership est le suffrage universel.

On est surpris qu'un praticien comme M. Mildé ne e rende pas compte, aussitôt, du danger d'introluire dans l'industrie ce ferment de dissolution, l'indiscipline et de désordre. Le suffrage universel ıe peut s'admettre, à la rigueur, qu'une fois, au départ, pour nommer un directeur à vie. Il est ıbsurde que les inférieurs désignent les supérieurs, ;t qu'ainsi ceux-ci dépendent de ceux-là, — d'une ıbsurdité à la fois psychologique et sociologique. Comment un élu aurait-il quelque autorité sur ses électeurs? S'il tient assez à sa fonction, s'il a le souci le sa réélection, il n'aura garde de mécontenter ;eux qui le rééliront. Ayant tous les intérêts particuliers du moment à ménager, souvent même moins que cela, les petits amours-propres, les petits mobiles de chacun, comment pourrait-il servir les ıntérêts généraux continus?

Si l'on ne discerne pas bien ce que pourraient gagner les ouvriers, en l'état actuel des choses et des êtres, à la transformation du patronat et du salariat, on ne voit que trop ce qu'ils y perdraient.

Nous citerons encore M. Mildé : « J'assiste depuis plus de vingt ans, dit-il, à l'expérience de la capacité de gestion du personnel ouvrier de la société de secours mutuels contre la maladie et les accidents du travail, que j'ai établie chez moi ; je suis frappé des bons résultats de cette gestion confiée exclusivement à ceux que le suffrage de leurs camarades a désignés, à l'exception de toute influence patronale ; les administrateurs choisis mettent dans l'accomplissement de leur mission une conscience que je n'ai jamais vue

faiblir, je dirai même que l'idée de défense de la caisse commune les rend quelquefois inaccessibles à certaines considérations d'ordre sentimental. J'entrevois chez beaucoup d'entre eux des qualités qui font le parfait capitaliste ».

Et bien, à notre sens, voilà précisément qui est une perte, et considérable.

La sécheresse du capitaliste a son utilité, si elle est strictement limitée aux capitalistes et si le nombre de ceux-ci est limité aux besoins que peut en avoir la société, de façon que leur petit groupe puisse toujours facilement être surveillé, contrôlé et contenu par l'opinion publique organisée. Mais cette sécheresse devient un vice si elle dénature les autres facultés, par exemple celles du cœur chez les femmes et les prolétaires.

Les qualités d'un capitaliste chez un prolétaire sont des vices détestables, de même que les sentiments d'insouciance généreuse de celui-ci chez celui-là sont des défauts qui ne tarderaient pas à le ruiner.

Chaque catégorie a son champ d'action, chaque organe a sa fonction, d'autant mieux accomplie qu'elle est plus spécialisée. Singulier progrès que de tout confondre ! Ce n'est que dans les êtres les plus inférieurs que tous les organes sont aptes, indifféremment, à toutes les fonctions.

Examinant le projet de M. Mildé, l'ancien ministre Charles Dupuy définit ainsi le bourgeois : « Un homme prévoyant ». Parfait. Mais c'est reconnaître que le prolétaire n'est pas prévoyant de nature. Les

calculs, l'épargne, ce n'est pas son affaire. Il n'est pas économe des richesses sociales, il en est producteur. « M. Charles Mildé, en appliquant son projet, ajoute M. Charles Dupuy, veut susciter ou entretenir le sentiment de la prévoyance chez les ouvriers. Les ouvriers associés du capitaliste, qui sauront qu'il dépend d'eux de devenir plus rapidement capitalistes à leur tour, c'est des bourgeois qu'il va en faire ».

Le contraire serait plus désirable.

Sans doute, on peut imaginer une sorte de République coopérative, d'où le salariat sera éliminé, où tous les producteurs seront des fonctionnaires sociaux, rétribués plutôt suivant leurs besoins de famille que suivant leur production personnelle. Mais, précisément, la copartnership ne se peut généraliser jusqu'à instituer la coopération intégrale, puisqu'elle ne dépend que de la générosité patronale qui ne saurait, on l'entend bien, s'universaliser.

Elle ne tend donc pas à la suppression totale du salariat, elle ne peut que faire de quelques insouciants salariés des propriétaires parcimonieux.

Si ce système se propageait, il serait plutôt nuisible au prolétariat qu'il diviserait et amoindrirait en lui prenant ses éléments les plus énergiques et les plus intelligents. Ayant fait appliquer la participation aux bénéfices aux employés du secteur des Champs-Élysées, M. Charles Mildé le constate : « Cette disposition lui a constitué un personnel d'élite, à ce point dévoué qu'il fut toujours éloigné

des groupements syndicaux des cinq autres compagnies distributrices de la lumière et de la force dans Paris. Jamais aucune tentative de grève ne fut ébauchée au milieu de ce personnel satisfait (ses salaires, grâce à la participation de 5 0/0, étaient de 38 0/0 supérieurs à ceux du personnel des autres secteurs) ».

Faire de quelques salariés des propriétaires ou des satisfaits, ce n'est pas diminuer le salariat. Et si l'on admet que le salariat est un ensemble d'abus, c'est même le fortifier.

Les travailleurs qui restent dans leurs conditions, divisés entre eux, affaiblis, décapités, ne peuvent plus résister à l'exploitation capitaliste. Et cette exploitation devient d'autant plus féroce que le patronat s'est débarrassé du frein humain des meilleurs, éliminés par l'automatisme ingénieux de la copartnership.

Actuellement, il y a, entre les classes sociales, un énorme malentendu.

C'est notre tâche de chercher à le dissiper. Le syndicalisme s'y emploie d'autre part. Des expériences comme celles que M. Mildé va tenter ne laissent point d'y concourir aussi.

On croit que les ouvriers se révoltent parce qu'ils veulent « s'émanciper » du patronat. C'est ce qu'ils disent, en effet ; c'est ce qu'ils croient eux-mêmes, peut-être. Mais, on ne saurait trop y insister, tous leurs actes spontanés vont à l'encontre. La copartnership, qui a déjà un passé, quelques succès, ne réussit que si elle est obligatoire. Quoi qu'ils

disent, les prolétaires n'acceptent de s'affranchir du patronat que si on les y contraint.

Au fond, le prolétariat n'en veut qu'aux abus du patronat, qui sont le plus souvent déterminés par les abus plus graves de l'agiotage financier et de la malfaisance politicienne. S'il souffre réellement de son état, il souffrirait bien plus d'en sortir.

Il souffre surtout d'être dans le désordre, sans force pour ordonner et sans lien qui le rattache à ce qui dure.

Le bien-être est appréciable, certes. Il n'a jamais été si répandu. L'industrie mieux réglée pourra l'accroître encore, pour tous. Ce n'est pas le mal-être matériel qui fait la tristesse de ce temps.

On manque de vie sociale, et on en manque parce que la société, dissoute, n'exalte plus aucun des sentiments convergents. Et c'est le prolétariat, naturellement affectif, qui ressent le plus vivement l'angoisse du vide d'une existence sans but, et donc sans devoir certain, et donc sans joie humaine.

La « paye » est devenue le seul mobile de ses efforts, et voilà pourquoi le travail lui paraît un esclavage et le salaire un avilissement.

Il faut aider la classe ouvrière à se reconstituer socialement, — non l'affaiblir, non la dissoudre. Plus elle sera forte et consciente, mieux elle s'incorporera à la société.

Allié aux femmes et aux philosophes, c'est-à-dire unissant son énergie au sentiment et à la pensée, le prolétariat saura imposer aux patrons et aux capitalistes les devoirs de leur fonction sans énerver leur

initiative essentielle. Ce sera leur rappeler, par tous les moyens dont dispose un pouvoir spirituel, qu'ils ont à administrer dignement les biens dont ils ont la garde, car « la richesse, sociale dans sa source, doit être sociale dans sa destination ».

La puissance économique du prolétariat est dans ses corporations. Or elles commencent à se réorganiser par les syndicats.

CHAPITRE IV

Le Syndicalisme

—

Dans notre société détraquée, comme chez les hystériques, les réactions sont incohérentes, les réflexes désordonnés, les impressions nulles ou exagérées. Des faits sociaux considérables passent inaperçus, des incidents d'une portée insignifiante prennent des proportions de révolution...

Ainsi, la grève des électriciens, troublant un soir Paris dans ses plaisirs et ses affaires, a plus fait pour l'éducation sociale du bourgeois français que tous les avertissements des moralistes et des sociologues. D'autres manifestations de ce genre, mais de plus en plus significatives, compléteront cette éducation.

Sans doute, les bourgeois ne seront pas seuls à éprouver la rigueur des lois sociales, et les paysans et les ouvriers eux-mêmes ressentiront les souffrances

du désordre. Mais ces épreuves sont devenues indispensables qui apprendront enfin aux citoyens français, bourgeois ou prolétaires, qu'il est des solidarités nationales qu'on ne saurait rompre et des principes de direction sociale qu'on ne saurait méconnaître impunément.

Dans ces tragiques conjonctures, le théoricien aura pour tâche de mettre en lumière la leçon qui se dégagera de ces expériences, et le praticien aura pour devoir de les faire concourir à la reconstitution de la société française.

Dans cette crise décisive, le syndicat est appelé à jouer un rôle important comme ferment de dissolution et, peut-être, comme énergie organique. Il convient d'y faire attention.

On sait que les lois des 17 mars et 14-17 juin 1791, au nom de la liberté du commerce et de l'industrie, supprimèrent les jurandes et maîtrises et proclamèrent « l'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens de même état et profession ». C'est au moment où le machinisme allait bouleverser l'économie industrielle que la Révolution, dans son délire individualiste, brisait les organisations ouvrières! Jusqu'en 1864, les coalitions furent interdites et sévèrement réprimées.

C'est le « privilège industriel », comme l'appelait le comte de Chambord, qui, « tenant dans ses mains l'existence des ouvriers, se trouvait investi de domination qui pouvait devenir oppressive et amener par contre-coup des crises funestes ». Oppressive, cette domination le fut aussitôt; et nous assistons aux der-

nières convulsions des crises qu'elle a provoquées. Sur un prolétariat dissocié, la ploutocratie pouvait tout oser. Ce fut l'exploitation, non seulement de l'homme, mais encore de la femme et de l'enfant : la dispersion de la famille, et donc le développement de l'alcoolisme, de la prostitution, de la criminalité, — toutes les déchéances.

Jules Simon, qui n'était pas un énergumène, a pu écrire ce livre : *L'Ouvrier de huit ans*. On vit des marchés d'enfants. L'économiste Villermé a visité des filatures où travaillaient des enfants de six ans quinze à seize heures par jour.

Cependant, le compagnonnage persista. Il y eut même des grèves. En 1822, trois ouvriers des environs de Rouen furent condamnés pour faits de grève à dix ans de travaux forcés. Les grèves des charpentiers de 1845 et 1856 sont célèbres.

Ne pouvant plus s'occuper ouvertement de leurs métiers, les ouvriers firent de la politique dans les sociétés secrètes, qui se multiplièrent alors. Ils conspirèrent. Le romantisme révolutionnaire les étourdit, — et après leur cœur, ce fut leur esprit qui se gâta. Sur les barricades des faubourgs, ils plantèrent le sinistre drapeau noir portant, en lettres rouges, l'inscription de leur désespoir : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Ce fut la guerre hideuse des pauvres contre les riches. « Toutes les fois que nous voyons une guerre civile dans la Cité, dit Fustel de Coulanges, les riches sont toujours d'un parti et les pauvres dans l'autre ».

Les syndicats ouvriers n'ont pu se constituer léga-

lement qu'avec la loi du 21 mars 1884. En 1890, il n'y avait encore que 1,000 syndicats avec 140,000 membres. En 1902, il y en avait 3,600 avec 600,000 membres. Actuellement, il y en a 5,500 avec 950,000 membres; soit 16 0/0, si l'on compte six millions d'ouvriers industriels. En Angleterre, il y a 1,300,000 syndiqués, soit 30 0/0 (pour le Royaume-Uni, 2,400,000), et en Allemagne, 1,700,000, soit 22 0/0.

Ils s'organisent. Dès 1886, le congrès corporatif de Lyon crée la Fédération nationale des syndicats et groupes ouvriers. Les deux premières Bourses de travail s'ouvrent à Paris et à Nîmes en 1886. En 1892, il n'y en avait encore que 14. Aujourd'hui, on compte 187 Bourses du travail ou Unions locales, comprenant 3,700 syndicats et 750,000 syndiqués. La Fédération des Bourses fut créée en 1892, au congrès de Saint-Étienne.

La Confédération générale du travail fut décidée au congrès de Limoges en 1895 ; mais elle n'a son unité que depuis le 1er janvier 1903. Elle groupe la quasi totalité des 142 Bourses du travail, 64 Unions ouvrières, avec 3,400 syndicats et 300,000 syndiqués. Il y a deux sections : celle des Unions, qui perçoit 0,40 c. par centaine de syndiqués ; celle des Bourses, qui perçoit 0,35 par syndicat. Ces cotisations sont mensuelles. L'exercice du 1er juin 1904 au 31 mai 1906 se chiffre par 38,000 francs de recettes et 33,145 francs de dépenses. Tout compris, le budget annuel ne dépasse point 60,000 francs. Le journal officiel de la Confédération, *la Voix du peuple*, ne tire qu'à 7,000 exemplaires.

Il y a 60 grandes Fédérations corporatives, avec 2,500 groupes. Les plus puissantes, dont les budgets dépassent de beaucoup celui de la Confédération, sont celles du Bâtiment, avec 210 syndicats; du Livre et de la Métallurgie, avec, chacune, 180 sections ; du Textile, avec 115 syndicats, etc... Il y a enfin 3 syndicats nationaux, dont celui des chemins de fer compte 178 sections avec 48,000 membres.

Voilà les forces qui menacent l'État bardé de fer et d'or ! En 1903, nous eûmes l'occasion d'en parler au plus notoire de nos dirigeants, qu'on pouvait supposer alors le plus compréhensif de nos politiques. Mais cet homme d'État n'était préoccupé que du cléricalisme. Les syndicats le faisaient sourire. Les hommes d'argent, les dilettantes, les politiciens, qui ne savent que compter, pirouetter, jouir et corrompre, ne s'aperçoivent des grandes forces d'idéal que lorsqu'elles les écrasent. C'est peut-être qu'il faut, pour la régénération d'un pays, qu'ils soient écrasés.

L'action du syndicat est multiple, complexe. Elle est immédiate et lointaine, en surface et en profondeur, offensive et défensive, inconsciente et consciente, théorique et pratique, destructrice et créatrice, empirique et utopique, dissolvante et organique...

D'abord, elle tend à substituer au contrat individuel le contrat collectif. Ce n'est plus l'individu pressé par le besoin qui débat le salaire avec le riche patron ou la compagnie anonyme, c'est le groupe organisé des solidarités professionnelles. Ainsi, nous dit Charles Gide, « le taux des salaires

n'est plus déterminé par le simple fait qu'un homme n'a pas dîné depuis deux jours, mais par l'état du marché ». Et la conséquence immédiate, c'est que les patrons se sont syndiqués aussi, et dans une proportion plus forte que leurs ouvriers (22 au lieu de 16 0/0). En 1890, il n'y avait que 1,000 syndicats patronaux avec 93,000 membres ; en 1900, il y avait 2,150 syndicats patronaux avec 158,000 membres ; en 1908, il y avait 4,000 syndicats patronaux avec 330,000 adhérents ; ce nombre représente 22 0/0 des patentés du commerce et de l'industrie (environ 1,500,000), — et aux menaces de grèves, ils répondent parfois par le lock-out.

Le syndicat, par l'action directe ou la pression morale, impose aux législateurs le vote des lois sociales d'hygiène ou de réglementation du travail, et, mieux que les fonctionnaires prudents de l'Inspection du travail, il les fait respecter. Ce n'est pas à dire, on l'entend bien, que tous les moyens qu'il emploie sont admissibles et que toutes les lois dites ouvrières soient applicables ou efficaces : nous nous bornons à exposer des faits. En tout cas, il tend à former une opinion publique internationale, — par la manifestation du 1er Mai, par exemple, — qui en permet l'application.

Avec l'abaissement nécessaire des barrières douanières, la facilité croissante des transports, partant une concurrence industrielle et commerciale qui s'universalise, la plupart des questions ouvrières ne peuvent être résolues sans des ententes internationales. Nous avons déjà des accords internationaux relatifs aux accidents du travail. Les deux confé-

rences internationales pour la protection ouvrière qui se sont tenues à Berne, en 1905 et en 1906, avaient pour but l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes et du travail de nuit des femmes. C'est un commencement. Il est évident qu'une législation internationale du travail tend à s'élaborer.

D'impérieuses nécessités déterminent cette évolution. Elles proviennent de deux faits considérables : la Révolution qui a dissous les corporations, la machine qui a fait surgir un industrialisme effréné. Dissocié, l'ouvrier serait, dès lors, livré à tous les excès meurtriers d'une exploitation inhumaine si l'État n'intervenait point. De là des réglementations de protection sur le travail des femmes et des enfants, le travail de nuit, l'hygiène, etc... Mais ces réglementations, on ne tarde pas à le reconnaître, mettent les industriels d'un pays dans un état d'infériorité flagrante en face des concurrents étrangers. Il faut donc internationaliser les lois ouvrières. Car les tarifs prohibitifs, qui réservent aux nationaux le marché intérieur, sont de plus en plus insuffisants, et, au surplus, d'une médiocre économie. « Avec l'équilibre de protection ouvrière assuré par les traités, dit M. Albert Métin (1), les négociateurs français ont inauguré un autre procédé qui a le double avantage

(1) *Les Traités ouvriers.* — Dans ce livre, M. Albert Métin fait un bref historique des conférences diplomatiques et congrès internationaux pour la protection ouvrière et la législation du travail qui eurent lieu à Berlin (1890), Zurich (1897), Bruxelles (1897), et Paris (1900), et dont les travaux et les vœux prépa-

de ne point établir des mesures commerciales hostiles à l'étranger dans un pays de progrès social et d'entraîner dans la voie où il s'engage les pays étrangers contractants au lieu d'aggraver par une barrière de douanes l'amas d'obstacles qui les sépare de lui ».

Le syndicat, par les statistiques de la Fédération des Bourses du travail, qui signalent les centres où il y a pénurie et ceux où il y a surabondance de main-d'œuvre, par le viaticum (secours de route), s'efforce d'uniformiser nationalement le salaire pour chaque profession par une meilleure répartition de la main-d'œuvre. Ce n'est pas à dire qu'il y réussit. Des récentes statistiques de l'Office du Travail, il ressort que les salaires varient d'une localité à une autre du simple au double. Ainsi, les imprimeurs qui sont payés 3 fr. 75 à Charleville gagnent 6 francs à Laon ; les tisserands qui n'ont que 2 fr. 50 à Digne obtiennent 4 fr. 50 à Laon ; les charrons qui reçoivent 3 fr. 50 à Rethel touchent 6 francs à Caen, etc... S'il y a cinquante ans (1853), l'écart était légèrement plus sensible, les salaires moyens étant de 1 fr. 28 dans la Lozère et 2 fr. 44 dans la Loire, on ne doit ce moindre écart qu'au développement des moyens de communication. Rien ne montre mieux le peu d'influence qu'a le syndicat, directement, sur l'évolution économique.

---

rèrent la convention franco-italienne (1904), les accords relatifs aux accidents du travail (1904-1906), les deux Conférences de Berne (1905 et 1906), relatives à l'interdiction du travail de nuit des femmes et à l'emploi du phosphore blanc (jaune) dans l'industrie des allumettes.

Le syndicat règle le nombre des apprentis, tâche à restreindre l'odieuse exploitation de la femme et de l'enfant, enraye la décadence du métier par l'enseignement professionnel.

Si l'État doit être fort pour mieux remplir ses fonctions, il ne faut pas qu'il absorbe toutes les libertés et forces sociales. C'est à chaque groupe social qu'appartient l'organisation de sa fonction. C'est aux syndicats qu'il appartient d'organiser le travail. Ni anarchie, ni étatisme : l'ordre par la liberté réglée des forces.

Or les conditions de la vie ne changent point. Le machinisme et la grande industrie, quoi qu'en pensent les marxistes, n'ont point modifié les lois de constance organique. Le syndicat organisé ne sera pas très différent de l'ancienne corporation. S'il l'est tant, aujourd'hui, c'est qu'il est loin d'être organisé.

La suppression des jurandes et maîtrises, en 1791, ce fut l'exploitation sans frein des enfants et des femmes. On voit mieux ce que valaient les corporations quand on lit : « Vers 1840, il y avait même, à Sainte-Marie-aux-Mines, de pauvres petits dévideurs de cinq ou six ans qui travaillaient quatorze heures par jour et tombaient épuisés sur le métier » (1).

Il a bien fallu, à défaut des groupes organisés, que le législateur intervînt; mais il n'a pu le faire qu'à contre-sens, en entravant le commerce et l'industrie; et presque toujours ses dispositions tracassières

---

(1) Pierre Brizon, *L'Apprentissage ; hier, aujourd'hui, demain.*

furent tournées. S'il n'y a plus d'enfants de six ans dans les usines, c'est bien moins parce que la loi l'interdit que parce que, avec le nouveau machinisme perfectionné, l'industrie exige une main-d'œuvre plus exercée, à tout le moins des travailleurs plus vigoureux. Mais elle emploie la mère, et le résultat est pire. Les corporations n'eussent pas laissé pénétrer la femme à l'usine.

Les lois électorales sont nombreuses. Elles sont funestes le plus souvent. Parfois, elles paraissent bienfaisantes, mais ce ne sont pas les moins redoutables par leurs répercussions.

Si la loi du 30 mars 1900, par exemple, n'a pas atteint vraiment l'exploitation intensive du surtravail de la femme et de l'enfant, elle a eu d'autres résultats. Quels ? M. Paquier nous le dit dans *le Temps* : « La principale cause de la crise dont souffre, avec l'apprentissage, notre industrie nationale, et qu'avait révélée la première de nos grandes expositions universelles, incombe au Parlement lui-même, et réside dans la loi du 30 mars 1900, qui limitait à dix heures par jour le travail dans les usines et manufactures, où se trouvaient des apprentis et jeunes gens de moins de dix-huit ans. En préparant cette loi dans l'intérêt de la classe ouvrière, le législateur ne prévoyait pas qu'il faisait à cette dernière un bien funeste présent, car il condamnait au chômage et à l'impuissance ceux qu'il voulait protéger. Cette loi visait, nous le savons, les ateliers mixtes et subordonnait la durée du travail pour les ouvriers à celle des apprentis. Les premiers voyaient donc leur

journée réduite à dix heures et leur salaire diminué d'autant. De leur côté, les patrons éprouvaient de ce fait une perte assez sensible. C'était amener, dans la plupart des industries, la suppression totale des apprentis que les chefs d'atelier et d'usine se hâtaient de congédier ».

Un législateur, M. Modeste Leroy, avait déjà signalé cette conséquence fâcheuse de la loi du 30 mars 1900.

Et ce n'est pas tout. Cette conséquence en entraîne d'autres auxquelles on était loin de s'attendre. Dernièrement, M. Paul Bourget nous rappelait ce passage de *L'Individu contre l'État*, d'Herbert Spencer : « La théorie d'après laquelle le politicien travaille habituellement, c'est que le changement opéré par sa mesure s'arrêtera au point où il veut qu'elle s'applique... Ce politicien pratique ne songe jamais aux résultats généraux qui doivent nécessairement se produire. Contemplant uniquement les effets du courant produit par ses propres lois, et ne voyant pas que d'autres courants déjà existants suivent la même direction, il ne lui vient jamais à l'idée que tous ces courants peuvent s'unir pour former un torrent qui change la face des choses ».

Puisqu'on ne fait plus d'apprentis, que deviennent les jeunes gens qui ne trouvent plus à s'employer régulièrement ? Ce sont les statistiques qui répondent, avec l'accroissement rapide, constant de la criminalité juvénile, la proportion énorme, toujours grossissante, parmi les délinquants, des manœuvres, journaliers, sans profession, qui n'ont pu apprendre aucun métier.

Quant à ceux qui ne s'enrôlent pas dans les bandes d'apaches, ils augmentent silencieusement la cohue formidable des inemployés, sans-métiers, trimardeurs, du résidu, — du quint-état en un mot, — qui accumulent leurs désespoirs, leurs souffrances et leurs haines, en attendant l'heure tragique de l'explosion, où tout se payera : l'égoïsme féroce de la bourgeoisie, la niaiserie veule du prolétariat, la corruption des dirigeants, l'infamie de tous, et le reste...

Est-ce à dire que les lois ouvrières sont la cause de ce qu'on a appelé la crise de l'apprentissage? Non pas. Elles ne sont que des effets, les expédients pour suppléer tant bien que mal les groupes sociaux que la Révolution a dissous.

On a dit que le machinisme a nécessité une forme d'apprentissage que les corporations n'ont pas connue. On en a conclu que la crise de l'apprentissage se fût produite, même si les travailleurs étaient restés organisés. C'est oublier que les groupes sociaux sont toujours assez souples pour s'adapter aux conditions nouvelles. Ce sont les mécanismes législatifs qui manquent de souplesse, non les libertés organisées.

Peut-être, le développement monstrueux de l'industrialisme, qui s'est fait en broyant des vies d'enfants et des âmes de femmes dans l'engrenage de ses machines, eût-il été plus lent. La civilisation vraie n'y eût rien perdu. L'industrialisme effréné, au prix qu'on sait, peut exciter l'imbécile admiration des Homais, Bouvard et Pécuchet, au fond il n'est qu'un retour déguisé à la plus dure barbarie.

Il n'y a plus d'apprentis, il n'y a plus d'apprentis-

sage, il n'y a plus de bons ouvriers. On ne forme plus d'apprentis, ou on les forme mal, on ne trouve plus assez de bons ouvriers.

La crise de l'apprentissage tient à la désorganisation corporative et à la dissolution de la famille. Les expédients philanthropiques ou législatifs n'y peuvent rien. L'enseignement professionnel d'État n'est qu'un débouché pour quelques fonctionnaires inutiles.

L'homme s'élève dans la famille, l'ouvrier se forme dans la corporation. Pour que toutes les fonctions sociales s'accomplissent, il faut reconstituer les organes, et leur rendre leur jeu. Sans doute, c'est contre notre anarchie parlementaire ; mais on ne supplée point la vie.

L'État n'y peut rien. La loi est insuffisante. Elle le sera toujours. Elle ne peut ne pas l'être, pour les 600,000 enfants du prolétariat qui ont à apprendre un métier.

Relevant du ministère du Commerce, on compte 60 écoles pratiques, 4 écoles nationales professionnelles, 6 écoles professionnelles à Paris. Il y a aussi des écoles dépendant d'autres ministères, des écoles départementales et municipales, des écoles privées et 4,000 cours professionnels. Les écoles ont 20,000 élèves et les cours 60,000.

Relevons ces détails. Ils nous éclairent sur ce que peut être l'enseignement officiel. Voici le prix de revient d'un élève pour chacune des écoles professionnelles de Paris : Pour Diderot, 1,250 fr. ; pour Bernard Palissy, 435 fr. ; pour Dorian, 1,240 fr. ; pour Estienne, 965 fr. ; pour Boulle, 1,075 fr. ; pour

Germain-Pilon, 560 fr. En tout, pour 1,200 élèves, 1,100,000 francs.

Mais ces chiffres doivent être doublés, puisque le déchet qui se produit à la fin de la première et de la seconde année est de 67 0/0 à l'École Boulle, 55 0/0 à l'École Germain-Pilon, 50 0/0 à l'École Estienne, etc.

Et cela pour faire des déclassés ; car les meilleurs élèves ne seront jamais que des contre-maîtres amateurs, s'ils ne recommencent pas un apprentissage pratique à l'atelier.

Les métiers n'en vont donc pas mieux. Les ouvriers, les syndicats ont toujours déclaré que « c'est rendre un mauvais service à un jeune homme que de lui faire perdre — ou à peu près — trois ou quatre années de sa jeunesse dans une de ces écoles professionnelles ».

Tout ce qu'on pourra dire pour l'apprentissage étatisé ne vaudra point contre ce fait indubitable : la décadence professionnelle que ces écoles, déjà assez nombreuses, n'enrayent point, et la multiplication menaçante des jeunes hommes sans métier.

Voici l'École Boulle, par exemple. Quand ils vont jusqu'au bout de leurs quatre années d'enseignement, ce qui est heureusement assez rare, les élèves n'ont appris qu'à avoir des prétentions. Ils sont inutilisables pour l'industrie, s'ils ne refont leur apprentissage. Pour le directeur, électeur influent, l'étude des anciens styles français est du temps perdu. Un professeur est tellement incapable que les élèves ont fait demander son déplacement. Ce fonctionnaire

est un tabou électoral. On a répondu qu'on le changerait quand on lui aurait trouvé une situation équivalente.

A l'École Estienne, ce n'est pas très brillant non plus. Imaginons qu'il en est de même partout.

La vérité, c'est que l'État ne se peut substituer qu'accidentellement aux corporations et aux familles, — et son apprentissage vaut son éducation et son assistance.

Il y a un projet de loi sur l'enseignement technique qui va venir en discussion. On va avoir le cours professionnel obligatoire. A supposer que cela ait quelque efficacité, rien ne sera plus facile que de tourner cette loi. Il en sera comme de toutes les mesures législatives.

Depuis la fameuse loi Le Chapelier des 14-17 juin 1791 jusqu'à présent, on peut suivre la décadence de l'apprentissage. Certes, la tendance organique au contrat et à la réglementation corporative réapparaît toujours, et il ne serait point difficile de la découvrir dans les syndicats, mais le désordre général l'empêche de se réaliser complètement. Dans son *Étude sur l'apprentissage*, M. J. de Bonne l'indique bien :

« Dans l'état inorganique actuel du monde du travail, la concurrence effrénée laisse d'une part l'ouvrier à son isolement et fait baisser les salaires, d'autre part le force irrésistiblement à supprimer tout lien personnel, toute entrave, même bienfaisante pour l'avenir, qui le gênerait dans la poussée universelle, où chacun s'efforce de ne pas être écrasé. Nécessité de vivre ou exagération des besoins, grâce

à l'individualisme qui les aggrave tout en supprimant les remèdes, ces causes profondes entraînent, dans une proportion croissante et inévitable, la fin de l'apprentissage. Elles doivent aussi rejeter chaque obstacle particulier qui voudrait corriger quelqu'un de leurs effets ».

Ainsi donc, une organisation d'ensemble s'impose, et des libertés dans l'État sont nécessaires. Ce sont les syndicats qui peuvent seuls rétablir l'apprentissage. Nous citerons encore M. J. de Bonne :

« Cette organisation doit être la corporation dans ses limites corporatives qu'elle ne dépassera point, mais que nul étranger au métier ne franchira du dehors ; elle a droit, comme jadis, à un blason qui la distingue, qui traduise dans un emblème sa légitime fierté d'être et de posséder. Elle exige de n'être qu'elle-même, mais elle-même pleinement, plus que dans la dernière période de son histoire passée, où le déplacement trop fréquent de ses frontières risquait d'affaiblir peu à peu sa raison d'existence, plus surtout que sous le régime socialiste d'une démocratie économique, où dominerait la tyrannie administrative des plus rusés ou des plus violents, si l'on voulait logiquement éviter l'aristocratie des compétences et des aptitudes ».

La corporation devrait aussi assurer les travailleurs contre les divers risques du métier. A son défaut, la loi sur les accidents du travail s'imposait (1) ; mais elle ne peut s'étendre à toutes les

(1) La statistique des accidents du travail en 1907, d'après les ordonnances et les jugements rendus dans l'année, établit

professions et elle n'est pas sans gêner l'industrie. Elle a eu pour effets, entre autres, de soumettre certains médecins à des tentations auxquelles ils ne résistent pas toujours et de créer une maladie nouvelle : la sinistrose.

Les retraites ouvrières, non plus, ne justifient point l'étatisation. On sait ce qu'ont donné l'initiative aux États-Unis et en Angleterre, la liberté subsidiée en Belgique et en Italie, la liberté encouragée en France, l'assurance obligatoire en Allemagne et en France, enfin la pension complémentaire en Danemark, en Australasie et en Angleterre.

Aucune de ces solutions n'est satisfaisante. On ne supplée point l'ordre organique. Entendons la famille, la corporation, la commune. La prévoyance individuelle elle-même est antisociale. Elle aboutit au malthusisme, au célibat égoïste, sinon à l'infanticide. La vraie prévoyance, c'est de donner toutes ses forces à la famille, c'est de tout dépenser pour bien élever ses enfants, pour en faire des valeurs sociales. Ce sont les enfants, dans la famille reconstituée, qui feront une retraite aux vieux, et plus ces enfants seront nombreux, mieux ils auront été élevés, plus cette retraite sera sûre, affectueuse, honorée. Quand un accident surviendra, c'est la corporation qui y

---

qu'il y a eu 2,413 cas de mort et 23,725 blessés, soit un total de 26,138 accidents de personnes. Parmi les blessés, il y a eu 141 cas d'incapacité permanente totale. Parmi les tués et les blessés, il y avait 781 hommes et 120 femmes de moins de 16 ans. Les décédés ont laissé 1,853 conjoints, 2,675 enfants et 557 ascendants.

suffira ; à défaut, la commune (1). L'État ne doit intervenir que dans les cas exceptionnels.

Mais les besoins sont pressants. C'est immédiatement qu'il faut secourir les vieux travailleurs sans gîte et sans pain. Soit. Faisons tout ce qu'il est possible. Mais il faut qu'on sache que tout cet empirisme, en dehors de l'ordre essentiel, ne fait qu'accroître le mal.

Nous avons parlé du déclin de l'apprentissage.

Le mal est encore plus grave qu'on ne le suppose. En lui apprenant un métier et en le maintenant dans

---

(1) La commune de Fort-Mardick, près Dunkerque, a conservé une de ces coutumes qui faisaient la prospérité de l'ancienne France. Chaque habitant qui se marie reçoit, en usufruit, 24 ares de terrain. Cela suffit pour retenir les gens au pays, les engager à se marier tôt et à avoir beaucoup d'enfants. La population est joyeuse et saine. Elle est assurée contre tous les risques sociaux, et chaque famille a son foyer.

Ce serait un système à généraliser en France, pour le million de familles rurales pauvres qu'on y compte. Il faudrait donc seulement une surface égale à celle du département de la Seine, soit un territoire de 40 kilomètres de rayon, bien entendu distribué par portions dans toutes les communes. Cela coûterait beaucoup moins cher que toutes les assistances, hospitalisations et retraites, et serait vraiment efficace contre le paupérisme, la criminalité des villes, le fonctionnarisme, la dépopulation, voire l'alcoolisme, la syphilis et la tuberculose...

Mais on peut être assuré qu'il ne sera rien tenté en ce sens. Les coutumes de Fort-Mardick sont bien plus anciennes que notre régime électoral. Aujourd'hui, on ne les laisserait pas s'établir. Peut-être même la publicité qu'on leur a faite leur sera-t-elle fatale. On sait que les biens communaux tendent plutôt à disparaître, et ce n'est point spontanément. Les politiciens ont besoin, pour se maintenir au pouvoir, d'électeurs dissociés, vivant de mendicité légale, quémandeurs de sportules.

sa famille, on donnait à l'enfant une valeur sociale et morale. Cet enfant contractait ainsi une dette de reconnaissance envers ses parents, qui faisaient un lourd sacrifice dont il n'ignorait pas le prix, et envers ses compagnons et son maître qui l'initiaient à leur art. Il se tissait là un lien familial et corporatif difficile à rompre. Aujourd'hui, l'enfant « gagne de suite », il se suffit à lui-même, dès l'âge de quinze ans, parfois avant, — et il est indépendant. C'est l'épanouissement de l'individualisme, — et la belle liberté des cabarets et des sales débauches.

Et voyez les conséquences : Plus tard, les parents vieillis sont sans secours et sans amour, et l'État doit intervenir. L'assistance aux vieillards s'impose, qui ne fera qu'aggraver le mal, comme tous les expédients législatifs.

L'enseignement manuel à l'école, des cours professionnels? — Non. Les syndicats seuls peuvent rétablir l'apprentissage, car c'est à l'atelier seulement qu'on fait les ouvriers. Déjà, ils commencent à surveiller les apprentis, et, nous le répétons, cette surveillance est plus vigilante que celle des fonctionnaires incompétents de l'Inspection du travail.

Ils supprimeront le travail à domicile et les atroces misères du *sweating-system*. C'est à l'atelier confortable, au plein jour de la sociabilité, dans l'union et dans la joie, que le syndiqué veut travailler.

Ils élimineront aussi le nocif travail des femmes. Sur 7 millions de femmes qui exercent un métier, il n'y en a que 89,000 syndiquées, soit 1,27 0/0, et dans beaucoup de corporations on ne les admet point.

C'est d'un sens social admirable. La femme rendue au foyer, c'est la famille reconstituée.

A mesure que l'anarchie paralysait les organes sociaux les plus essentiels, il y fallait suppléer par des expédients législatifs. Le parlementarisme, qui ne saurait remplir aucune des fonctions d'un gouvernement, au lieu d'arrêter l'anarchie, s'est appliqué à généraliser les expédients. Il a légiféré sur tout et contre tout, il étatise de plus en plus. Le syndicalisme nous ranime. Il attend les garanties du travail, la sécurité des travailleurs, l'ordre enfin dans la production, c'est-à-dire l'incorporation du prolétariat à la société, non des textes législatifs, qui vont toujours contre ses fins en entravant l'industrie, mais de ses propres forces, de ses capacités, de son action directe, des libertés revivifiées. Il ne veut point élaborer des lois nouvelles, mais des mœurs et des institutions.

Les mœurs? Elles ne se fortifient pas, évidemment, par la propagande malthusienne qui se fait dans quelques Bourses du travail, ni par les divagations sur l'amour libre qui s'y donnent libre cours. Aussi bien y a-t-il mieux. Les anciennes corporations se préoccupaient de la moralité, de la tenue et de la dignité de leurs membres. Cela s'entend : on ne s'alourdit point de poids mort, on ne veut avec soi que des forces convergentes. Certes, dans notre épouvantable anarchie morale, ce serait trop beau miracle que les syndicalistes en fussent là. Mais ils se sont aperçus déjà que si on peut faire des barricades ou des élections avec les ivrognes, on ne sau-

rait entreprendre avec eux aucune action positive. Dans quelques Bourses du travail, on lutte donc contre le cabaretier, qui était indifférent, sinon sympathique au socialisme, et que le parlementarisme avait promu grand électeur.

La *label*, on le sait, est une étiquette corporative apposée sur les articles fabriqués dans les conditions admises par le syndicat. Cela pourrait être un moyen de moraliser la production et la consommation. En effet, pour faire accepter cette marque au public, il faudrait que le syndicat en fît une garantie sérieuse contre la camelote et la malfaçon. M. Charles Gide a fort bien remarqué que « la *label* a cette propriété nouvelle et curieuse de solidariser à la fois : les intérêts des ouvriers, car elle est l'attestation d'un travail loyalement payé ; les intérêts des fabricants, car elle donne à leurs produits une marque de fabrique qui a son prix ; les intérêts des consommateurs surtout, car elle leur garantit un travail soigné ».

Voilà le corporatisme en jeu, — et c'est la meilleure réfutation pratique de la lutte de classe.

Certes, dans la pratique encore hésitante du syndicat, il en va autrement, et la *label* n'empêche point le « sabotage ». Mais c'est contradictoire. Ces deux procédés se nient.

Quoique la loi de 1884 sur les syndicats, même combinée avec celle de juillet 1901 sur les associations, ne permette aucune action positive étendue, au 1er janvier 1909, 5,500 syndicats avaient fondé : 1,162 offices de placement, 1,237 bibliothèques pro-

fessionnelles, 1,010 caisses de secours mutuels, 724 caisses de chômage, 924 caisses de secours de route (viaticum), 724 cours et écoles professionnels, 92 caisses de retraite, 75 caisses de crédit mutuel, 122 coopératives de consommation, 64 coopératives de production. S'il n'est pas comprimé par la tyrannie politique ou financière, gêné par l'ingérence de l'État, dévoyé par les sophismes des intellectuels, ou les excitations des démagogues, s'il fait son œuvre normalement, inspiré par le bon sens populaire, animé par l'idéalisme généreux du prolétariat, — il est bien vrai que le syndicat tend à resserrer les solidarités, à discipliner les bonnes volontés sociales et à organiser.

C'est une grande puissance d'ordre qui s'élabore.

Les journaux n'entretiennent le public que de la Confédération générale du travail et de son antimilitarisme bruyant. Certes, la C. G. T., ou plutôt l'influence des hommes énergiques qui la dirigent n'est pas négligeable ; mais, après tout, la C. G. T. représente moins du tiers des ouvriers syndiqués (300,000 sur 950,000). De plus, tous les syndicats qu'elle s'est agrégés ne partagent point les doctrines d'insurrection permanente de ses chefs, et ce sont les plus importants : les 60,000 syndiqués du Nord ; la Fédération des chemins de fer (178 sections), la Fédération nationale des mineurs, la Fédération du Textile (115 syndicats), la Fédération des mécaniciens, la Fédération du Livre (180 syndicats). M. Keüfer, qui dirige la Fédération du Livre avec un dévouement, un tact, une fermeté de vrai conducteur d'hommes, écri-

vait dernièrement dans *la Voix du Peuple* : « Malgré notre adhésion à la C. G. T., nous n'avons jamais abdiqué notre indépendance, nous avons toujours affirmé franchement nos opinions, qui ne sont, pour l'immense majorité de nos adhérents du Livre, ni celles de révolutionnaires, ni celles d'anarchistes, de saboteurs, de politiciens. Nous ne sommes, en tant que Fédération, que des syndicalistes poursuivant le but assigné par nos statuts fédéraux et associant nos efforts à ceux des travailleurs des autres professions lorsque nos idées et nos aspirations sont convergentes ».

A côté de ce témoignage, nous tenons à reproduire des extraits de deux lettres, émanant, la première, d'un administrateur d'une importante Fédération onvrière, la seconde, du « meneur » d'un grand syndicat d'employés, tous deux adhérant à la C. G. T.

1° « ...Malheureusement, les ouvriers sont bien corrompus. Tout est faussé. Et le syndicalisme qui devrait être, avant tout, une méthode de clarté, de précision et d'ordre économique, contribue aussi, c'est mon opinion, à jeter la confusion dans un domaine qui plus que tout autre exigerait une clairvoyance complète. A mon avis, la tactique de la C. G. T. ne peut et ne veut être que négative, — l'action positive étant hérissée de difficultés, ils ne peuvent entrer dans cette voie. Et puis, enfin, ils veulent être avant tout révolutionnaires, faire de la critique continue. Avec ce système, on trouve toujours des partisans, car rien n'est jamais parfait... ».

2° « ...Pour ma part, je suis vacciné contre les po-

liticiens et, dorénavant, je ne veux plus voter. Tous les politiciens sont des fourbes. Le mieux est de s'organiser en dehors d'eux et contre eux, syndicalement et coopérativement. Le syndicat, pour être fort, doit, malgré ce que disent beaucoup de socialistes, faire œuvre partielle de mutualité. L'idée purement syndicale ne peut suffire à grouper les individus; l'égoïsme humain a sa part dans nos décisions. Pour être forts, disais-je à l'une de nos dernières réunions, il faut que, professionnellement, nous soyons capables, il faut que nos patrons soient dans l'alternative d'accepter nos idées ou d'aller à l'encontre de leurs intérêts en nous renvoyant. Il faut que nous soyons moraux, sobres ; que pas le plus léger reproche d'inconduite ne puisse nous être fait; il faut que nous soyons d'une scrupuleuse honnêteté ; il faut arracher à nos patrons, par la dignité de notre vie, un cri d'admiration... J'ai pu insuffler à quelques camarades ces idées. Silencieusement, nous travaillons dans notre petit coin. Notre syndicat a compris la nécessité de l'enseignement professionnel et a organisé des cours de comptabilité, d'anglais, allemand, espéranto, français, et s'est entendu avec les cercles sténographiques pour organiser des cours de sténographie en commun. Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. Notre syndicat compte 1,018 membres et, avec fierté, nous pouvons le croire le premier de province, sinon par le nombre, du moins par l'organisation. Est-ce 1,000 syndiqués? Non, ne le croyez pas! Il y en a peut-être 80 qui sachent ce qu'ils veulent : les autres... ils suivent. Nous ne sommes

pas encore arrivés à convaincre les camarades de la nécessité de l'effort individuel. L'éducation demande du temps, beaucoup de temps. Ne désespérons pas !... ».

Les syndicats, il est vrai, abusent des grèves. Or elles coûtent gros, et, somme toute, plus aux ouvriers qu'aux patrons. Elles énervent le commerce, affaiblissent l'industrie au profit de la concurrence étrangère. Elles exaspèrent les haines de classe. De leur côté, les entrepreneurs répondent aux menaces de sabotage, de « grève en travaillant », par le lock-out, la grève patronale.

Beaucoup de grèves sont fomentées par des politiciens qui préparent ainsi leur candidature ou assurent leur réélection, par des agents provocateurs à la solde d'États étrangers, par les patrons eux-mêmes ou des financiers dans un but de spéculation. Depuis que la C. G. T. a pris la direction du mouvement syndical, ces grèves contre-ouvrières, surtout les grèves électorales, tendent à disparaître. Ce n'est pas un des moindres services que cette organisation rend au prolétariat et au pays. Il est curieux de remarquer, à ce sujet, que, lorsque son action est précise, éducative, efficace vraiment, elle est, — contre ses discours, — essentiellement patriotique et organique. Si les grèves furent parfois imprudentes, elles ont été souvent nécessaires. Dans la société désagrégée que nous a laissée la Révolution, où il ne subsiste plus d'autre pouvoir spirituel que celui — néfaste — des griots de la presse et de la politique électorale, où l'opinion publique reste sans direction,

sans ressort, où les classes riches ne se reconnaissent plus aucun devoir grave, — la guerre des bras croisés est la seule raison pacifique que peut faire entendre le prolétariat. Ce fut un frein nécessaire qui a empêché la bourgeoisie d'épuiser le capital humain dont elle avait l'administration provisoire. Ce fut un stimulant qui a obligé les chefs d'industrie, pour satisfaire aux exigences des ouvriers, à imaginer et employer de meilleurs dispositifs mécaniques et de plus savantes techniques. Sans les grèves, les colères populaires se fussent concentrées et tout eût sauté un jour ; le prodigieux développement industriel du XIXe siècle n'eût pu s'accomplir. Les grèves ont été d'utiles soupapes de sûreté.

En dix ans, de 1890 à 1899, il y a eu 4,194 grèves englobant 922,080 ouvriers, et 24 0/0 ont donné entière satisfaction aux grévistes, 31 0/0 ont été conclues par des transactions, 44 0/0 ont échoué.

En quatre ans, de 1901 à 1904, il y a eu 2,628 grèves englobant 718,306 travailleurs, avec 24 0/0 de réussites, 38 0/0 de transactions et 37 0/0 d'échecs.

La Direction du Travail a publié cette note sur le mouvement gréviste en 1907 :

« Il a été signalé au ministère du Travail 1,275 grèves comptant 197,961 grévistes (164,824 hommes, 23,177 femmes, et 9,960 jeunes gens), et atteignant 8,365 établissements. Ces grèves ont entraîné 3,562,220 journées de chômage, dont 3,048,446 chômées par les grévistes, et 513,774 chômées par des ouvriers que la grève de leurs camarades avait privés de travail.

« Au point de vue des résultats, 263 grèves, avec 24,369 grévistes, ont été suivies de réussite ; 490 grèves, avec 130,806 grévistes, se sont terminées par une transaction ou réussite partielle ; 522 grèves avec 42,786 grévistes, ont complètement échoué. La proportion des grèves où les grévistes ont obtenu satisfaction a donc été de 20 0/0.

« Et maintenant, quel a été le bilan de ces grèves ?

« Le calcul n'a pu être fait par la Direction du Travail que pour 681 grèves — sur 1,275 — motivées par des demandes d'augmentation de salaires ou par des réductions de salaires et qui ont compté 92,985 grévistes sur 197,961.

« En tenant compte des salaires avant et après la grève, ainsi que du nombre des journées chômées, on constate que le montant des salaires perdus par les grévistes s'élève à 7,095,323 francs, représentant une perte moyenne de 76 fr. 83 par gréviste.

« Le tiers environ de cette somme — soit 2,250,077 francs — a été définitivement perdu. Ce sont les salaires des grévistes qui ont échoué complètement dans leurs réclamations. Quant aux grévistes qui ont réussi à obtenir tout ou partie de leurs revendications, il leur a fallu en moyenne 180 jours de travail pour compenser les pertes subies ».

Ainsi, la grève absorbe trop les syndicats. C'est un désastreux préjugé, mais que les économistes ont répandu. N'est-ce pas Cobden qui a dit : « Quand deux ouvriers courent après le patron, les salaires baissent ; quand deux patrons courent après l'ouvrier, les salaires haussent » ?

L'offre et la demande ne suffisent point à tout expliquer. Pour que le salaire s'élève, il faut aussi que la production s'accroisse, car c'est avec la production même qu'il se paye ; et pour que la production s'accroisse, il faut, d'une part, un capital bien employé, pour un machinisme perfectionné et des directions techniques sûres ; d'autre part, une main-d'œuvre habile, active, bien disposée. Le fonds des salaires, c'est l'ensemble de la production. Le prélèvement du capital est peu de chose. Le mieux-être du travailleur n'est donc pas une question de répartition, comme l'imaginent les socialistes ; mais une question d'organisation du travail.

Les grèves ne font hausser les salaires que nominalement ; en réalité, elles paralysent leur ascension normale, elles les font baisser réellement.

Les syndicalistes, il le faut reconnaître, justifient la grève autrement. D'après M. Hubert Lagardelle, qui est avocat, elles auraient pour fin de « jeter le capitalisme dans les voies du plus haut perfectionnement possible, de surexciter l'ardeur des maîtres de la production ». Il est indubitable que, jusqu'à un certain point, elles y réussissent ; mais non passé ce point. Les industries sont solidaires ; des grèves trop fréquentes leur communiquent un état de fièvre et d'insécurité qui les intimident, les plongent dans le marasme et les détraquent. Alors, les capitaux se refusent, les machines ne se renouvellent plus, les usines se ferment, et la production languit, le chômage et la misère sévissent...

Concluons. L'amélioration matérielle de l'ensem-

ble des travailleurs, — et ce n'est pas ce qui importe le plus pour les travailleurs, — ne se peut obtenir que par une meilleure économie des produits du travail et surtout une plus grande production.

En somme, les résultats des grèves seraient appréciables pour les ouvriers, s'ils n'étaient payés par tant de souffrances et surtout s'ils étaient durables et réels.

Au surplus, les mouvements sociaux sont beaucoup trop complexes pour pouvoir être déterminés par des chiffres sur d'aussi faibles moyennes.

En général, les grévistes réclament une diminutipn de temps de travail ou une augmentation de salaires. Or, une diminution d'heures de travail a pour effet de propager le travail aux pièces qui permet une exploitation plus intensive, et une augmentation de salaires n'est pas toujours réelle, à tout le moins définitive.

Le salaire est bilatéral. Ainsi, fonder une coopérative qui fait baisser le prix des objets de consommation est une manière, et non la moins bonne, de faire hausser les salaires sans y toucher.

Mais on ne voit que le salaire nominal. C'est là un des préjugés ouvriers à redresser. Et puis, les salaires ne se peuvent accroître indéfiniment. Il est une limite qui ne saurait être dépassée, et il semble bien, en l'état présent du machinisme, de la technique et de l'organisation du travail, qu'ils aient atteint cette limite.

En effet, dans la grande industrie la plus productrice, on ne peut évaluer à plus de 10 0/0 des salaires, soit 0,40 à 0,60 par ouvrier et par jour les bénéfices

de l'entrepreneur, et il y a les risques. Les associations ouvrières de production, gérées par les travailleurs eux-mêmes, ne peuvent distribuer des salaires beaucoup plus élevés que les patrons, et quelques-unes font faillite. Dans ces conditions, s'acharner à cette fin d'élever les salaires, nominalement, c'est ne poursuivre que des apparences, troubler l'industrie et le commerce pour rétablir en fin de compte les mêmes rapports, c'est-à-dire, avec des chiffres différents, le même pouvoir d'achat du salaire.

Lorsque les dictateurs prolétariens de la C. G. T. attribuent aux grèves et à toutes les formes d'action directe qu'ils inspirent l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail, ils sont ingénûment optimistes, comme tous les fonctionnaires et les dirigeants irresponsables, — et par là ils nous démontrent que ceux de demain auront les mêmes vices que ceux d'aujourd'hui. Ils se leurrent.

Sans doute, l'ouvrier parisien qui gagnait en moyenne 6 fr. 37 en 1896 recevait 7 fr. 19 en 1906, soit une augmentation de 12,5 0/0, et, dans le même temps, en province, les salaires passaient de 3 fr. 85 à 4 fr. 10, soit une augmentation de 7 0/0. Mais peut-on considérer cela comme une amélioration du sort de l'ouvrier et l'attribuer aux grèves ? Nous ne le croyons pas. D'abord, parce que le coût de la vie a suivi exactement la même progression, ensuite, parce que les chômages ont été plus fréquents ; enfin, parce que cette ascension a été bien plus considérable et réelle avant l'extension des syndicats et la pratique courante des grèves.

En effet, c'est surtout de 1851 à 1874 que s'est élevé le prix de la main-d'œuvre, de plus du double, exactement 55 0/0. De 1874 à 1892, ce prix s'est élevé encore de 20 0/0. Et jusque-là, on peut dire que cette progression était réelle, puisqu'on a pu établir que, pour la période de 1853 à 1903, le coût de l'entretien global d'une famille ouvrière ne s'était pas accru de plus de 20 0/0. Mais pour ces dernières années (de 1895 à 1906), si les salaires ont haussé de 12,5 0/0, en quatre ans (de 1905 à 1908), le budget de dépenses des Parisiens s'est enflé de plus de 18 0/0.

Au reste, c'est parce qu'ils ont éprouvé les inconvénients de la grève partielle que les syndicalistes ont imaginé la grève générale. Gribouille est éternel.

Les grèves générales corporatives et régionales qui doivent préluder à la grève générale auront-elles plus d'efficace? On ne peut répondre qu'en se répétant. La grève ne produit ni n'organise, elle ne saurait accroître réellement le bien-être général. C'est de la guerre. Quand elle triomphe, ses prises, comme les rançons de la guerre, ne se renouvellent point. Elles compensent à peine les pertes.

Quant à la grève générale elle-même que préconisa M. Briand, en 1892 et 1894, dans divers congrès ouvriers, c'est la révolution sociale uniment. Et ce mythe n'a peut-être pas d'autre signification que de nous montrer comment, sous un régime parlementaire, on devient ministre.

Mais cette conception de la grève générale dans le peuple tient à un ensemble très complexe d'impulsions inconscientes, d'idées simplistes, d'instincts

aveugles, de formules naïves, presque mystiques, quasi messianites, et aussi de vigoureuses vertus, d'activité éducative, d'élan énergique et généreux et de volonté organique latente. C'est ce qu'on a appelé le syndicalisme.

« Une association créée pour la défense des intérêts professionnels de ses membres » : telle est la définition légale du syndicat. Et l'on sait que ces intérêts se peuvent opposer parfois à l'intérêt général. Le trade-unionisme l'a souvent montré.

Mais des ouvriers français sont moins soucieux de leurs intérêts immédiats et contingents. Dans leurs syndicats à peine ébauchés, ils ont élaboré d'abord une doctrine. C'est ce « syndicalisme » qui a donné son essor au mouvement ouvrier de ces dernières années. C'est lui qui en a inspiré l'organisation. D'ores et déjà, dans notre histoire sociale, il importe plus que les syndicats eux-mêmes dont il est issu. Cette réaction vitale est le plus grand effort qui ait été tenté pour reconstituer la société française désagrégée depuis plus d'un siècle.

Examinons donc le syndicalisme au point où il en est, dans ses discours véhéments, dans ses manifestations turbulentes, et aussi dans son esprit organique qui trop souvent s'ignore.

L'acte constitutif de la Confédération générale du travail, adopté au congrès de Limoges, en 1895, déclare dans son premier article : « Les éléments constituant la Confédération devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques ».

Mais le syndicalisme n'en est pas resté à cette neutralité indifférente. L'instinct prolétarien est sûr. Le syndicalisme est maintenant vigoureusement antipoliticien, antiparlementaire. C'est donc qu'il a pris conscience de sa nature organique et de sa mission positive.

La grande tourmente révolutionnaire avait emporté, avec quelques abus, les plus solides institutions de la société française. Sur ces ruines, peu à peu, tous les abus ont reparu, avec beaucoup d'autres; mais non les institutions. Plus d'abri pour le travail ; et sous prétexte de liberté, plus de possibilité d'agir, — sauf pour l'argent. Car si la Révolution a supprimé les corporations, c'est pour permettre les puissants et funestes syndicats d'agiotage et d'exploitation.

Le gouvernement qui n'est plus l'administrateur impartial de la nation, le protecteur des libertés, mais la chose d'un parti victorieux commandité par la haute finance et à son service, le gouvernement ne supporte plus, au-dessous, qu'une multitude d'individus épars. Ainsi, les organisations que n'avait pu détruire d'un coup la rafale révolutionnaire ont été dissoutes peu à peu par les gouvernements monarchiques ou républicains qui se sont succédé depuis. La famille elle-même, en ces derniers temps, a été attaquée. C'est que toute organisation est une force, toute force une possibilité d'agir, donc une liberté, et qu'un gouvernement faible et corrompu, quoique tyrannique et irresponsable, ne se peut maintenir contre aucune liberté réelle. Une

famille fortement constituée, c'est déjà, pour lui, un État dans l'État.

Voyez Clemenceau. Un jour, dans l'opposition (de personnes, non de principes), il écrit : « Chez nous, le syndicat ouvrier se trouve en présence de deux partis : l'un qui favorise son éclosion et veut lui assurer la liberté nécessaire (c'est le parti avancé, allant du simple radical au socialiste révolutionnaire), l'autre qui lui suscite tous les obstacles, ferme les Bourses du travail, expulse les syndiqués, les frappe spécialement en temps de grève (c'est le parti gouvernemental, exécuteur hypocrite des haines réactionnaires) ». Plus tard, au pouvoir à son tour, il s'aperçoit qu'une organisation, si fragile et hésitante qu'elle soit, est un obstacle à la décomposition parlementaire qu'un ministre doit favoriser, — et il n'en veut pas, il n'en peut vouloir.

Le socialisme lui-même s'opposera à toute organisation, quand il sera le parti gouvernemental. Un de ses meilleurs penseurs actuels, M. Georges Sorel, nous le dit : « Le parti a pour objet, dans tous les pays et dans tous les temps, de conquérir l'État et de l'utiliser au mieux des intérêts du parti et de ses alliés ».

C'est pourquoi il nous faut admirer le sens pratique du prolétariat syndical, dont l'intuition s'est élevée à hauteur de génie social quand, en 1894, il s'est définitivement détaché du socialisme.

Il n'est pas contestable que le syndicalisme est troublé par d'énormes et dangereuses erreurs. Mais, à l'examen, on reconnaît qu'elles lui sont étran-

gères. Nul doute qu'il ne s'en dégage pour peu qu'on lui facilite cette opération.

Tout en restant très idéaliste, l'ouvrier croit se donner une apparence « scientifique » en affectant un économisme étroit et dur et un grossier matérialisme. Ce n'est qu'une attitude.

La « lutte de classe », c'est du marxisme allemand. Or le syndicalisme est bien français. Il y a là un élément étranger qu'il ne s'assimilera jamais. Les collectivistes furent d'abord les adversaires déclarés du syndicalisme. Ils ne l'ont accepté, en rechignant, que lorsqu'ils en furent débordés dans les congrès, et avec l'intention évidende de l'infecter de leurs idées et de l'utiliser pour leur politique. Le collectivisme, suivant M. Jaurès, c'est la démocratie (au sens quantitatif) sociale s'ajoutant à la démocratie politique ; et le syndicalisme, essentiellement qualitatif, est précisément tout le contraire : l'organisation sociale absorbant l'élément désorganisateur qu'est le parlementarisme. Les syndicalistes veulent secouer le joug de la foule, du nombre amorphe et passif. Ils n'admettent que les corps constitués. La C. G. T. est une dictature. Nous savons bien qu'ils en sont encore à « la socialisation des moyens de production », à « l'atelier sans maître », et autres balivernes socialistes ; mais puisqu'ils ont reconnu déjà l'absurdité du suffrage universel, qui est « le communisme du pouvoir politique », comme le dit M. Jaurès, ils ne peuvent point ne pas reconnaître l'absurdité du communisme économique, qui serait le suffrage universel à l'atelier, la généralisation du

parlementarisme, c'est-à-dire l'écroulement de la civilisation. Et ne n'est pas là seulement une attitude d'impulsive révolte anarchique contre tout ce qui est de l'État. C'est une instinctive réaction d'ordre. Le syndicalisme, pour lui-même, dans son administration intérieure, n'accepte point le dogme de toutes les anarchies, le suffrage universel, l'absurde déité du nombre. La C. G. T. n'admet que le suffrage par organisation. Ce sont les syndiqués conscients et énergiques qui agissent pour le troupeau aveugle et veule. C'est de quoi s'indignaient un jour *l'Humanité* et *l'Éveil démocratique* en reproduisant ce tableau à propos d'un vote émis au congrès corporatif d'Amiens :

Rapport de *la Voix du Peuple*

Syndicats ayant voté pour :	Adhérents
Bouchers-charcutiers d'Amiens	7
Habillement et campement	7
Lithographes	46
Verriers de Martainneville	47
Confectionneurs	38
Textile	51
Total	196
	Soit 6 voix.

Syndicats ayant voté contre :	Adhérents
Coupeurs-tailleurs d'Amiens	150
Typographes	200
Tisseurs	256
Employés	334
Teinturiers	750
Chemins de fer	1.007
Total	2.697
	Soit 6 voix.

Conclusion : 196 adhérents avaient droit exactement au même nombre de voix que 2,697 autres.

C'est précisément de ce juste mépris des majorités qu'il faut louer le syndicalisme. Rien ne montre mieux combien il est antiparlementaire, c'est-à-dire profondément organique.

La C. G. T. est bien une dictature ouvrière. Dictature incohérente encore, peu éclairée, mal exercée ? — Là n'est pas la question. Une dictature se redresse, un parlement ne peut que s'enfoncer toujours plus dans la démagogie. On peut être assuré que les vices, les ignorances, les maladresses de la C. G. T., — qui sont graves, certes, — tiennent en grande partie à ce qui subsiste chez ses militants de superstition majoritaire, à la timidité d'une dictature qui n'ose s'avouer.

On nous dira que les chefs de la C. G. T. sont des révolutionnaires et des anarchistes et que leurs tendances sont au contraire contenues par la majorité plus modérée. C'est une erreur. Un prolétaire instruit par la pratique, qui prend la direction d'une entreprise, qui assume une responsabilité, quelles que soient ses opinions préconçues, est toujours un prudent empirique.

F. Pelloutier, qui fut le fondateur de la Fédération des Bourses du travail, disait : « Nous sommes les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures, y compris celle du prolétariat ». C'est qu'il ne se définissait pas sa propre pensée, embrumée par l'atmosphère des réunions

publiques, et qu'il n'imaginait point nettement la portée du courant qu'il contribuait à déterminer. Il est probable que les chefs de la C. G. T. ne sont guère plus avancés et qu'ils contresigneraient la déclaration de Pelloutier, mais la pratique les engage dans une autre voie, et cela suffit.

Ne confondons point. Les chefs ouvriers, pris parmi les plus énergiques, comme il convenait pour la période d'installation, mais non parmi les esprits les plus pondérés et les plus mûrs, sont presque tous d'anciens révolutionnaires qui ont conservé leurs préjugés et leur phraséologie d'antan. L'expérience leur montrera que leurs violences et leurs discours vont contre leur action d'éducation et d'organisation.

Le syndicalisme est une philosophie de l'action sociale, et toute action, pour des praticiens, est éducative.

M. Hubert Lagardelle nous dit que « le syndicalisme français est né de la réaction du prolétariat contre la démocratie », — entendons le parlementarisme. Ce n'est pas sa seule réaction.

Ainsi, il réagit contre ce qui menace le plus la civilisation française, le socialisme collectiviste, non seulement parce que le socialisme est un parti prêt à exploiter l'État au profit de ses clients, mais encore parce qu'il est une utopie décevante, une rêvasserie de paresseux. « Plus de dogmes ni de formules, nous dit encore M. H. Lagardelle, plus d'incursions vaines sur la société future ; plus de plans compendieux d'organisation sociale ; mais un sens de la lutte qui s'avive par la pratique, une philosophie de l'action

qui donne la première place à l'intuition, et qui proclame que le plus simple ouvrier engagé dans le combat en sait davantage que les plus abscons doctrinaires de toutes les écoles... Les producteurs engagés dans la lutte syndicaliste savent d'instinct qu'il ne s'accomplira pas de changement en dehors de leur volonté et de leur organisation, et que les créations de la vie seront toujours plus riches que les plus merveilleuses inventions des fabricateurs de systèmes ».

Au contraire du socialisme électoral, le syndicalisme est donc, pour le prolétariat, une constante leçon d'énergie et un permanent rappel au bon sens social.

Et par là, d'abord, le prolétariat s'affranchit de l'influence mauvaise de l'intellectuel déclassé, du bachelier réfractaire, bouffi de prétentions, dupe lui-même de ses sophismes imbéciles, et de l'arriviste effréné qui brûlerait Paris pour devenir conseiller municipal.

L'énergie et le bon sens sont de bonnes acquisitions. Le relativisme les complète. Le socialisme, paresseux, intellectuel, de lutte, était absolutiste ; le syndicalisme, d'action, d'expérience, d'organisation positive, est relativiste. Il est en gestation constante, et donc en perpétuelle correction.

Il dépasse le prolétariat pour surexciter l'énergie industrielle, l'audace capitaliste. D'abord, il pousse les chefs d'industrie à s'organiser aussi. Nous avons déjà cité les chiffres qui attestent le développement des syndicats patronaux, parallèlement à l'essor des

syndicats ouvriers. Sous l'impulsion du syndicalisme, les cartells, les trusts se constituent. C'est que l'organisation est une force productrice d'autres forces, c'est-à-dire d'autres organisations. « C'est lui qui porte le progrès économique, nous dit M. Hubert Lagardelle, en jetant le capitalisme dans les voies du plus haut perfectionnement possible. Plus les exigences de la classe ouvrière sont pressantes, plus ses injonctions deviennent hardies, et plus le développement technique s'accélère et s'intensifie. Or, s'il est vrai que le progrès matériel du monde soit lié à la plus intensive production, le rôle du prolétariat révolutionnaire prend encore une plus haute signification ».

Rien de plus exact. Mais ce même théoricien du syndicalisme ajoute : « lutte des classes », et ici, y mettant du sien, aussitôt, il établit une confusion. Nous voudrions essayer de la dissiper.

Le syndicalisme substitue à la notion de parti, c'est-à-dire de guerre dans la nation, celle de classe, c'est-à-dire de division du travail social et d'émulation. Nous insistons sur ce point : il est capital.

La lutte de classe, dans le sens révolutionnaire, destructive de classe, méconnaît la notion de classe. La lutte de classe est une conception de parti, toute théorique et dogmatique. La notion de classe est une donnée de l'expérience, toute relative. Le syndicalisme a reconnu cette organique notion de classe. Il s'en est vivifié. Une organisation ne peut poursuivre sa propre disparition. Or le syndicat est bien une organisation de classe : s'il se proposait la suppres-

sion des classes, il voudrait sa propre destruction. Et c'est absurde.

Il s'agit, nous dit-on, d'élaborer un droit nouveau, celui du travail à s'organiser librement. « Libération du producteur par l'organisation de la production », ajoute-t-on. D'un autre côté, la C. G. T., dans ses derniers statuts, déclare qu'elle groupe, « en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ».

Ce langage, nous l'avons déjà entendu. Ce n'est plus là le pur syndicalisme, entendons la doctrine originale et forte, parce qu'organique et positive, qu'élabore l'expérience journalière de l'action prolétarienne. Des intellectuels interviennent et, malgré leurs excellentes intentions et leur ferme propos d'exprimer exactement le penser populaire, ils ne se peuvent tenir d'exposer leurs sentiments particuliers formés, en retrait de la vie sociale, par les livres et la culture universitaire.

Au contraire, le syndicalisme spontané a bien la notion positive de classe. Et si profondément qu'il reste sagement conservateur, et plus peut-être qu'il ne conviendrait. Car ce n'est pas, quoi qu'on en dise, à la disparition du salariat et du patronat qu'il incline.

Ainsi, M. Émile Pouget définit le syndicat : « la cellule de l'organisation corporative ». C'est bien. Mais il ne s'aperçoit pas que la corporation comprend tous les éléments de la profession, patrons, employés et ouvriers. C'est la négation de la « lutte de classe ». M. Pouget, d'ailleurs, n'est pas un ouvrier.

Le syndicalisme reconnaît bien les nécessaires catégories sociales. Les fonctions sociales ne se divisent point pour se combattre, mais pour concourir mieux à la fin commune. Loin d'accuser un antagonisme quelconque, cette différenciation renforce la solidarité. La « lutte de classe » doit nécessairement aboutir à l'absorption de toutes les classes dans la confusion générale. Rien de plus contraire au véritable syndicalisme.

On le sait, la plupart des grèves ont pour but une augmentation de salaires. Or, élever le salaire, c'est évidemment fortifier le salariat. C'est le capitalisme organisé, invincible, ce sont les trusts qui allouent les plus gros salaires.

Il y a quelques années, trop imbu d'idéologies sans doute, nous avions proposé aux syndicats un moyen sûr d'éliminer le salariat en conquérant l'industrie et le commerce : il s'agissait simplement de concurrencer le travail salarié par le travail gratuit dans des ateliers de chômage. C'était du proudhonisme simplifié. L'idée des ateliers de chômage n'eut pas plus de succès que celle de la Banque du peuple. Il faut s'y rendre. L'ouvrier est meilleur juge de ses propres possibilités et de ses compétences que n'importe quel théoricien.

Le projet de loi Waldeck-Rousseau, qui accordait aux syndicats la personnalité civile et morale avec le droit d'ester en justice et de posséder, fut plus mal accueilli encore. Avec un sens social admirable et une humilité touchante, presque tous les syndicats, même les plus révolutionnaires d'expression, refusè-

rent la faculté qui leur était offerte de « s'émanciper du patronat et du salariat ». Leurs raisons furent des meilleures, puisqu'elles invoquèrent surtout l'inconvénient de confondre les organes et les fonctions, la nécessité d'une hiérarchie sociale, l'incompétence de direction et de responsabilité économique des ouvriers, l'utilité grande de conserver, en le déchargeant du souci des affaires, un prolétariat désintéressé et généreux. Il faut lire là-dessus les protestations des syndicats : jamais le salariat, et conséquemment le patronat, ni les principales conditions de l'ordre social, n'ont été mieux défendus.

Sans doute, pour rester « rouge », il fallut bien entourer cette éminente sagesse de hors-d'œuvre révolutionnaires, et l'on n'y manqua point. On fournit, en outre, quelques prétextes qui se peuvent résumer par cette déclaration de M. Griffuelhes : « Toute réforme qui tend à diminuer l'esprit de lutte est combattue par nous ». Mais, précisément, le syndicalisme ne se lasse point de réclamer des réformes partielles : Augmentation de salaires, diminution des heures de travail, repos hebdomadaire, etc... D'autre part, le projet de loi en question n'était pas un palliatif qui pouvait affaiblir l'esprit de lutte, mais une liberté positive qui ne pouvait que l'alimenter en favorisant une transformation sociale considérable, et celle-là même que les syndicalistes, dans leurs discours, sinon dans leurs actes, prétendent poursuivre : la suppression du patronat et du salariat.

C'est qu'il faut bien discerner, dans le syndicalisme qui se cherche, l'esprit que découvre l'action

de l'ancienne phraséologie démagogique éclose dans l'inertie électorale.

Ainsi, l'agitation antimilitariste, les sornettes des « mythes sociaux », comme la catastrophe, la grève générale, le sabotage, — cela n'est pas le fruit nourrissant de l'expérience ouvrière.

Faut-il le rappeler?

L'hervéisme nous vient en droite ligne de l'Université républicaine. Jamais un ouvrier, livré à son propre instinct, à son génie empirique, ne se laissera affoler de logique comme nos intellectuels antimilitaristes. Les ouvriers communards étaient d'ardents patriotes. Chez le prolétaire anarchiste même, l'antipatriotisme n'est qu'une face de sa révolte contre tout ce qui est, parce que tout est mal ; mais ce n'est pas une philosophie.

La grève générale fut propagée par M. Briand, besogneux avocat de province qui voulait être ministre. Puisqu'il l'est, maintenant, la grève générale n'a plus de sens.

Le sabotage est anglais, encore a-t-il pris une autre allure en passant le détroit. En effet, le *ca canny* veut dire en dialecte écossais : « Va doucement! Va doucement! » et s'excuse par ce prétexte : « A mauvaise paye, mauvais travail », et ce n'est pas tout à fait notre sabotage.

Les profits immédiats qu'en ont retirés les Trade-unions ont fait illusion aux ouvriers français. Et puis, ne leur a-t-on pas vanté sur tous les tons la sagesse méthodique des races anglo-saxonnes? Le trade-unionisme vise à contenir la production pour

des résultats matériels et personnels, sans se soucier des répercussions sociales. A New-York, par exemple, les aides-maçons ne doivent se servir que d'une main pour remplir leur hotte.

Le syndicalisme, au contraire, tend à exalter les forces productives.

C'est ce qu'il est convenu d'appeler le sens pratique des ouvriers anglais et l'idéologie chimérique des ouvriers français.

Sans doute, les plus gros salaires sont assurés aux trade-unionistes. Mais il en va comme du protectionnisme : ce n'est que provisoire. Ils sont, au surplus, dans des conditions économiques différentes. Les traditions aussi sont tout autres. C'est ainsi que le parlementarisme anglais a pu durer si longtemps. Mais pour être plus lente, la décomposition politique et sociale ne s'en effectue pas moins. M. Aynard, dans *la Revue hebdomadaire*, en a fort bien marqué les symptômes. L'émeute effroyable des *unemployeed*, qui ne s'anime d'aucun rêve chimérique, que la faim bestiale seule déchaîne, n'est encore qu'une rumeur menaçante ; mais elle indique un mal profond.

Notre syndicalisme a une autre envergure. « Il ne limite pas son action à revendiquer uniquement pour ses membres, dit M. Émile Pouget, il n'est pas un groupement particulariste, mais profondément social ».

Mais, alors, pourquoi le sabotage ? Si ce n'est pas absolument l'hypocrite *ca canny*, ce n'est pas toujours, non plus, le méfait stupide.

A mauvaise paye, disent les syndicalistes, mauvais travail. C'est reconnaître qu'il peut y avoir une bonne paye à laquelle on doit répondre par un bon travail.

On confond généralement le sabotage avec l'action directe. C'est une erreur. L'action directe signifie simplement l'action des ouvriers eux-mêmes, pour eux-mêmes, sans ingérence politicienne. La *label* est une action directe, aussi la propagande antialcoolique. Le sabotage n'est pas que malfaçon. On cite les *ferrovieri* italiens qui sabotaient en appliquant à la lettre les règlements, ce qui, pendant quelques jours, rendit impossible la circulation des trains. Le sabotage peut être favorable au public : l'employé qui fait trop large mesure au client, l'ouvrier qui « fignole » son travail de camelote, etc...

« Un exemple de l'efficacité du sabotage, dit M. Émile Pouget, est la conquête par les ouvriers coiffeurs parisiens, du repos hebdomadaire et aussi de la diminution de la durée d'ouverture des salons de coiffure. C'est par le « badigeonnage » des devantures patronales, avec un produit caustique détériorant la peinture, que cette corporation a conquis les améliorations précitées. En l'espace de trois ans, sur les 2,000 boutiques de coiffure de Paris, il n'y en a peut-être pas cent qui n'aient pas été badigeonnées, au moins une fois, — sinon plusieurs ».

C'est rarement méchant, comme on le voit, ce n'est point le pain au verre pilé dont des reporters ingénieux nous effrayaient; mais c'est misérablement puéril. L'indifférence quasi générale à l'intel-

ligence et au progrès des métiers est bien plus grave. Rien de plus triste, de plus alarmant aussi, que l'ouvrier qui a le dégoût de son travail, qui s'avilit volontairement dans son œuvre. Mais quelles excuses il a !...

S'il ne travaille plus « en conscience », comme on dit encore, bellement, dans l'imprimerie, c'est que, dans un désordre industriel inouï, on a pu lui imposer le travail aux pièces, de camelote, de surexploitation, où il n'est plus qu'une machine sans penser et une bête surmenée.

Le travail est devenu une chose qui se paye. Sans plus. Le salaire donné et reçu, on est quitte. Pas d'autres rapports plus humains, pas d'autres devoirs qui unissent. De part et d'autre, on ne cherche, âprement, qu'à donner le moins pour recevoir le plus. Aucune sécurité. Tant pis pour l'ouvrier, si le chômage l'affame, si la maladie l'abat, si la vieillesse survient. Et donc, tant pis aussi pour le patron, si la grève et le sabotage le ruinent, si une bombe fait sauter sa maison...

On a éteint les étoiles, tari les sources suaves de consolations et d'espérances et on a abandonné le prolétaire dans la nuit de son enfer terrestre. Par compensation, on l'a délié des obligations morales dans l'accomplissement desquelles il puisait ses forces vives et ses joies humaines. On ne lui a plus permis que les assouvissements de la brute. Et puis, en face des coffres-forts rois et dieux, l'âme vidée, on l'a proclamé libre...

Au regard de cette folie et de ce crime, que sont

les erreurs de l'ignorance et les aberrations de la misère ?...

Les ouvriers anglais et écossais veulent des résultats matériels immédiats et rien que pour la corporation. Les ouvriers français veulent plus. Ils pensent que leur sabotage est de la révolution en détail. S'ils en sont là, c'est qu'en somme, ils l'ont peu exercé. Si le sabotage leur répugnait moins à essayer, ils en seraient déjà revenus. Ils en reviennent, d'ailleurs. Voici ce qu'en disait un ouvrier ultra-révolutionnaire dans le journal *l'Anarchie* :

« Nous sentons qu'il est nécessaire, logique, d'imprimer à toute œuvre qui sort de nos mains et de notre cerveau, le cachet de notre sincérité, de notre conscience et de notre joie de bien faire, car c'est cela qui fait la caractéristique de toute œuvre vraiment humaine, bonne et belle. Nous sentons surtout, fortement, qu'il nous est impossible d'avilir notre œuvre sans nous avilir nous-mêmes.

« Voilà pourquoi le sabotage nous dégoûte.

« Exercer son activité combative, indirectement, en agissant contre une chose inerte, qui n'en peut mais, est ridicule et enfantin, jamais un être raisonnable ne pourra se complaire à nuire, en cachette, à quelqu'un, fût-il patron, sans profit pour soi ni personne.

« Il y a tant de manières d'agir « positivement » qu'on ne voit pas comment on peut être amené à n'agir que « négativement ». Quel aveu d'impuissance intellectuelle et morale ! Quelle résignation de faiblesse et de néant !...

« Le sabotage avilit les caractères en faisant appel

aux sentiments les plus mauvais. Il développe l'hypocrisie et la lâcheté. Il éloigne des revendications viriles et fières. Il déprave les intelligences en les poussant à la sottise des besognes inutiles et souvent contradictoires ».

Mais l'erreur se dénonce à l'user. Le socialisme pouvait vivre de ses chimères et du vent de ses déclamations, il remettait l'épreuve à la réalisation lointaine de son eschatologie merveilleuse. Le syndicalisme s'éprouve tous les jours.

Le socialisme faisait de l'alchimie sociale quand il promettait aux simples de fonder l'harmonie mondiale sur l'universelle inertie et la prospérité de tous sur l'indolence de chacun. Le syndicalisme ne prétend pas avoir découvert le mouvement perpétuel, ni créer l'être du néant. Il n'attend rien que de l'énergie disciplinée et convergente de tous. S'il harcèle le patronat de ses exigences, ce n'est pas qu'il croit que celui-ci y peut satisfaire par sa seule volonté, c'est parce qu'il a éprouvé que ces exigences stimulent l'ingéniosité, l'intelligence, l'audace des techniciens et des capitalistes, qu'il en résulte un accroissement de production et que le bien-être général ne s'améliore que par là. On le voit, le syndicalisme ne peut être pour le *ca canny*, non plus que pour le sabotage qui prescrivent le travail lent, mal fait, la détérioration des matières premières et des machines. Ici, entre parenthèses, nous saisissons la différence qu'il y a entre le sens pratique matérialiste de l'ouvrier anglais trade-unioniste et le sens pratique idéaliste de l'ouvrier français syndicaliste.

L'antimilitarisme ne se soutient pas mieux. Sachant déjà que la torpeur sociale est débilitante pour l'individu et la société, les syndicalistes sauront bientôt, ce qui est plus profondément vrai, que la veulerie politique est plus anémiante encore pour les races et les nations. Que les organisations ouvrières françaises se heurtent aux organisations ouvrières étrangères, comme il ne peut manquer d'arriver, et elles connaîtront, malgré les redondances des énergumènes intellectuels et les humanitaireries des faiseurs ou des sots, qu'il y a des catégories politiques, comme les conflits économiques leur ont appris, malgré les pompeuses Déclarations des droits de l'homme et les discours ministériels, qu'il y a des catégories sociales.

L'intelligence, d'abord, confond toutes choses, puis elle commence à distinguer, puis elle série, puis elle évalue. L'activité, d'abord, veut tout embrasser, puis elle divise, puis elle hiérarchise. Ainsi, le prolétariat, dans le domaine social, a reconnu qu'il y a des catégories sociales qui sont des classes, et qu'il les faut organiser. Il arrivera de même à reconnaître qu'il y a aussi des catégories politiques qui sont des nations, et qu'il les faut fortifier.

Chez l'ouvrier, l'antimilitarisme est une sorte d'opposition au gouvernement qui envoie des soldats en temps de grève et au patron qui affiche des sentiments chauvins tout en employant des Italiens, des Belges ou des Allemands. Dernièrement, M. Anatole France, parlant des ouvriers antimilitaristes qu'on venait de juger et de « saler » durement, badinait à

sa façon avec un journaliste : « Ils n'ont certainement pas dit dans leurs meetings le quart de ce que j'ai écrit ». L'antimilitarisme a paru dans la littérature il y a plus de vingt ans, avant qu'il fût question de syndicalisme, et il n'est tombé en frénésie que depuis que les agrégés de l'Université s'en sont mêlés.

Chaque année, l'Université déverse sur la société des milliers d'infirmes sociaux qui s'acharnent à couper les câbles qui nous relient, à saper nos assises et à tarir la source vive de notre sensibilité sociale. Au sang généreux qui circulait dans le vigoureux organisme qu'était la société française, ils s'efforcent, d'un travail abominable, à substituer la vase méphitique de leur éloquence. Qu'une légende nous réconforte et nous humanise, aussitôt quelque grimaud politicien, qui n'a pas d'autre moyen de se pousser, voudra la souiller de textes contestables. De cela, la France sera diminuée, un peu plus découragée ; mais, lui, il sera professeur de Faculté ou député, et c'est tout ce qu'il veut.

Ils parlent de la société comme Helen Keller, la prodigieuse jeune sourde-muette-aveugle américaine, décrit la nature dans ses livres. Mais pour un aveugle de naissance sincère, la seule couleur est le noir. C'est ainsi, imagine-t-on, que M. Gustave Hervé, agrégé de l'Université, et donc sourd-muet-aveugle social, nous entretient de l'Humanité.

Si les désertions et les actes d'indiscipline dans l'armée se multiplient, ce n'est donc point au syndicalisme seulement qu'il s'en faut prendre. Lui-même, il est victime des sophistes plus ou moins athéniens.

Anatole France et Hervé ne sont point des ouvriers. Ce dernier, qui paraît sincère, c'est à la Sorbonne qu'il s'est dressé à déraisonner. Jamais un prolétaire, d'âge mûr, si anarchiste qu'on le suppose, n'eut l'esprit aussi complètement, aussi irrémédiablement faux. Outre certaines prédispositions morbides, il y faut pour le moins l'agrégation de philosophie ou d'histoire. D'autre part, l'antimilitarisme de fait qui se pratique en haut est bien plus inquiétant. Tâchons de faire entendre raison — et sévèrement — aux nigauds qui blasphèment la Patrie ; mais aussi, soyons moins indulgents pour ceux qui l'ont démoralisée, affaiblie, ruinée, et qui la livrent.

Il n'y a pas plus militariste de tempérament que le militant syndicaliste. L'obéissance des « hommes » de M. Pataud agace ceux qui ont à en pâtir : à une époque d'insubordination générale, elle devrait nous émerveiller. La discipline fait la force principale des armées et des syndicats, — de toute action sociale. Félicitons-nous donc que, dans les Bourses du travail, on apprenne à se soumettre au sentiment collectif et à coordonner ses efforts. Cela ne se perdra point. C'est l'essence même du militarisme. C'est bien plus propre à forger des âmes de soldats que les grotesques bataillons scolaires et les insipides manuels civiques de la République prépanamique.

L'Humanité suppose la Patrie, comme celle-ci la famille. Auguste Comte, qui voulait « régler des aspirations trop vagues à l'association universelle », disait : « La Patrie, prélude nécessaire et soutien continu de l'Humanité ».

Rien n'est dans rien. L'Humanité n'est rien sans ses parties organiques : les Patries. De même, la Patrie ne serait rien sans les Familles. Ce n'est pas avec des mots que se construisent les grands édifices humains, mais avec la pierre des réalités positives et le ciment de l'amour.

Les choses ont une âme qui s'est formée de nous comme notre âme se forme d'elles. Nos ancêtres ne revivent pas seulement dans nos meilleurs instincts, dans notre subconscient, mais encore dans la nature qu'ils ont corrigée pour leurs plaisirs ou leurs convenances, dans les monuments qu'ils ont construits, dans l'expérience qu'il nous ont transmise. Tout cela établit entre nous et la Cité des liens qu'on ne rompt point sans trouble.

Car ce qui vit le plus en nous, ce sont nos morts. Les nier, biffer nos traditions, c'est nous vider de notre sève, arracher nos racines. Nous ne sommes animés que de ce qui fut, nous ne sommes construits qu'avec les matériaux du passé. Et l'avenir même n'a pas de signification s'il n'est le prolongement continu de ce qui a été et de ce qui est.

Les sentiments familial et régional ont une tendance fâcheuse au particularisme. Quant à l'idée d'Humanité, elle n'a pas encore assez de substance pour éviter le vague et la dispersion. Le patriotisme, au contraire, est un centre d'énergies morales d'où rayonnent toutes nos activités sociales.

La Patrie, c'est la terre des pères, c'est l'âme collective de tous les morts que nous portons en nous, c'est le capital moral de notre civilisation, et sa sau-

vegarde. Sans elle, nous ne sommes que des passants hagards qui se déchirent, des fantômes errants. Elle est aussi nécessaire à notre raison qu'à notre cœur. « Une telle union avec le sol tend à rectifier, dit A. Comte, ou même à prévenir les divagations spontanées de notre intelligence, en la disposant davantage à la subordination normale du subjectif envers l'objectif. Nous apprécions ainsi, d'une manière plus complète et plus familière, l'immuabilité essentielle de l'ordre extérieur et notre intervention accessoire. Même le langage et par suite l'art se trouvent dès lors modifiés heureusement en nous rattachant mieux au monde comme à l'Humanité ».

La Patrie est le principe de toute organisation politique. C'est sa constitution qui mit fin au vagabondage grégaire, qui reparaîtrait si elle se décomposait. Il n'y a pas de société sans organisation, c'est-à-dire sans des organes et des fonctions se rapportant à un corps défini.

Quand on détruit les catégories naturelles, on est amené à en susciter d'artificielles, car elles sont aussi indispensables à la pensée qu'à l'action. Mais les dernières ne se peuvent maintenir, et elles sont nocives. La lutte de classe est évidemment absurde, mais elle résulte nécessairement de l'utopie révolutionnaire.

Ils nient la Patrie par horreur de la guerre, disent-ils ; mais aussitôt ils engagent la guerre atroce, constante et confuse de tous contre tous, celle-là même où le prolétariat producteur perd tout, sans recours. Ils oublient que, pour les nations organisées, la

guerre n'a jamais pour objet qu'une paix plus durable et plus digne, même la guerre de conquêtes, et aussi de se limiter et de se régler. Au reste, si la paix est un bien, et si nous la désirons, nous savons que ce n'est point le plus précieux des biens. Nous n'entendons point lui sacrifier ce qui lui est supérieur, — notre civilisation, par exemple, et la terre des pères qui nous fera revivre dans nos enfants.

Il n'y a pas d'organisation sans division des fonctions, sans discipline, ni sans hiérarchie. Par le fait qu'on cherche à s'organiser, on accepte de se spécialiser, de converger et de se subordonner.

La lutte de classe, qui vise à la suppression violente des classes, est anarchique. La notion de classe, qui s'y oppose, est organique.

L'organisation de la production, c'est donc la division du travail, la discipline des producteurs et la hiérarchie des fonctions industrielles. Et c'est de cette organisation que dépend une plus intense production, condition primordiale de toute amélioration économique. Le syndicalisme n'a donc pas à énerver l'autorité de la direction industrielle, non plus qu'à disputer sur qui la doit détenir, mais seulement à la stimuler et à la régler pour qu'elle soit exercée dignement à tous égards.

Sans doute, aujourd'hui, on voit le syndicalisme proclamer qu'il veut supprimer les classes en multipliant systématiquement les grèves partielles, prélude de la grève générale, et en préparant la grève générale, prélude de la révolution sociale, pour, après, transférer les pouvoirs de l'État aux syndicats fédérés.

C'est une utopie qui ressemble à toutes les utopies. Elle néglige les complexités sociales, et même celles que l'expérience ouvrière a déjà pleinement mises en lumière. C'est une manifestation intellectualiste dans le syndicalisme, un retour insidieux du socialisme, un recul.

Les ouvriers ne comptent pas pour un sixième de la population ; l'atelier, le syndicat n'absorbent qu'une partie de leur temps. C'est dire que le syndicat ouvrier n'est qu'une partie de la vie sociale pour une partie de la population française, et non les plus grandes. S'il apparaît aux syndiqués comme le seul centre de la vie individuelle et sociale, c'est que, présentement, les autres centres n'ont plus aucune vitalité. Mais la première tâche d'une réaction d'ordre sera de les ranimer. Il est certain qu'alors un ouvrier, par exemple, consacrera plus de ses loisirs à sa famille, à l'éducation de ses enfants, qu'à son syndicat. Si le syndicat est un organe important, il n'est pas toute la société. Les intérêts corporatifs ne sont pas toujours l'intérêt public, et ce n'est que l'intérêt public que l'État doit représenter.

Le syndicalisme, quand il revient à sa pratique et aux leçons qui s'en dégagent, le reconnaît. En effet, s'il est antipoliticien, ce n'est pas seulement pour s'opposer à la politiquerie électorale, mais encore parce qu'il a appris que les fonctions du syndicat ne sont pas celles de l'État. Il n'a garde de prendre la partie pour le tout.

Le syndicalisme n'est pas tout et ne peut être tout. La société ne se réduira pas à l'organisation du tra-

vail industriel. Mais la confiance en soi n'en est pas moins une vertu pratique.

C'est surtout M. Georges Sorel, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, qui a émis ces prétentions excessives pour les syndiqués, qui n'en demandent pas tant. Dans l'atelier réorganisé, il voit la science, l'art, la politique, la morale, toutes les pensées, toutes les activités, tous les sentiments s'engendrant. Mais la société fonctionne aussi bien en vue de la consommation que de la production, comme l'a fait remarquer M. Gide. Elle vit aussi pour elle-même, pour sa plus grande expansion de vie. Produire n'est pas la plus haute expression humaine. L'atelier ne résume pas toute la vie sociale, — même celle de l'ouvrier. Il y a l'intimité familiale, il y a la sociabilité. Il y a aussi la Patrie.

Dans nos anciennes républiques communales, les municipalités étaient parfois administrées par les corporations. C'est que les fonctions sociales étaient alors moins différenciées, c'est que la société était moins complexe. Aujourd'hui, la corporation se doit spécialiser plus nettement. Il n'y a maintenant que 11 millions de salariés, dont 6 millions d'ouvriers industriels. Cela vaut bien les 2 ou 3 millions d'électeurs, au nom desquels la majorité ministérielle, par la grâce du suffrage universel, — la plus grande mystification politique qui ait jamais été osée, — pille la France et houspille les Français ; mais, tout de même, ce n'est point la société entière.

Si le syndicalisme s'exagère son rôle, cela tient probablement à ce qu'il est le seul groupe social qui

it pu se reconstituer et la seule force qui s'oppose à anarchie parlementaire. Rien de surprenant à ce u'il en ait quelque orgueil. Depuis la Révolution, 'est le premier pas qui a été fait vers un retour à ordre positif. Et ne dit-on pas que c'est celui-là ul qui coûte ?

C'est une liberté qui se réalise. Faisons-lui con- ance. Elle en suscitera d'autres qui la contiendront ns ses limites naturelles et la rendront plus mble. C'est d'ailleurs de ces libertés sociales re- nquises que mourra le parlementarisme.

Le syndicalisme théorique parle volontiers de la socialisation des moyens de production », c'est-à- re, on l'entend bien, d'introduire dans l'écono- ique le système parlementaire dont on a subi la alfaisance en politique.

Ici, l'erreur est trop grossière pour qu'elle se sou- enne longtemps. Le syndicalisme, nous l'avons vu, t fondamentalement antiparlementaire, et *a for- ori* dans l'économique. Dans les coopératives de oduction et de consommation, le syndiqué voit jà combien le parlementarisme est malfaisant, ème atténué, et de plus en plus il s'en méfie. Trop uvent encore, le syndicalisme prend l'agitation ur l'action et la violence pour la force. C'est qu'il n pas fait toutes ses expériences et que des préjugés bsistent.

L'action directe, c'est l'action individuelle ou col- tive du prolétariat organisé sans intermédiaire litique ; ajoutons aussi, pour lui donner toute son ception propre, sans truchement démagogique.

Elle a surtout été employée jusqu'ici pour l'obten tion des réformes et, plus efficacement encore, un fois promulguées, pour leur loyale application. Tro grandes vérités sociales s'en sont dégagées :

1° C'est que le personnel législatif, la majorité d tel ou tel parti importent beaucoup moins qu'un opinion publique ou une corporation assez fortemen organisées pour faire pression sur le Parlement ; — 2° C'est que cette pression serait plus facile à exerce sur un Parlement extrêmement réduit, et plus encor sur un pouvoir exécutif et législatif responsable ; — 3° C'est que ce ne sont pas les lois écrites qui déte minent les réformes, mais les mœurs qui rende effectives les lois et efficaces les réformes.

Voilà comment se fait l'éducation sociale du peuple

S'imaginer que la violence est de la force est grave Il en peut résulter une catastrophe. Et ce n'est jamai aux producteurs, qui ont besoin d'ordre, que prof tent les bouleversements sociaux. La grande Révo lution, puis 1830, puis 1848, février et juin, pui 1871 l'ont montré.

Ne pouvant la justifier autrement, on a dit que l grève générale, la révolution, la catastrophe étaien seulement des « mythes sociaux » propres à exalte l'énergie populaire. Ces subtilités d'école valent peut être pour des intellectuels qui se bornent à pense leurs idéologies, mais non pour des ouvriers qui n séparent jamais l'idée de l'action.

Les grèves, la violence, disent les théoriciens syn dicalistes, développent la combativité prolétarienne cependant les praticiens, eux, ont établi que ce n'es

as la combativité qu'il faut développer, mais la roductivité.

Pour développer la productivité, il convient, il est ·ai, de surexciter l'énergie du patronat et du capilisme par des exigences ouvrières ; mais encore ut-il que ces exigences n'outrepassent point les ossibilités de la production dans l'état présent de technique et de la mécanique. L'expérience a enigné au syndicalisme qu'il ne faut ni éliminer le atronat, ni le décourager ; mais, au contraire, l'utier en le stimulant.

Le socialisme pouvait exaspérer la révolte des mireux contre la dure ploutocratie, le syndicalisme, i, ne se trouve en contact qu'avec le capital proictif, l'ingénieur, le patron, qui travaillent autant ie l'ouvrier. Menacer ce capital productif, c'est, en de compte, augmenter le capital parasitaire, agiotage, d'exploitation ; effrayer l'industriel utile, est multiplier l'agioteur nocif.

On le voit, la doctrine qu'on professe à la C. G. T. est pas le pur syndicalisme, entendons l'ensemble s principes d'action positive reconnus par la seule périence ouvrière. Il s'y mêle bien des sophismes tellectuels, des éléments étrangers, des survinces socialistes. Mais on peut espérer. Ce n'est pas e doctrine fermée. Elle n'interdit pas l'action, et nc elle accepte de se reviser.

Ce qui peut être fécond, c'est l'idéalisme orgaque du prolétariat exalté. Peu importent l'attitude les discours insurrectionnels de la phase emyonnaire d'aujourd'hui : par là même qu'ils déci-

dent d'agir directement, les travailleurs s'organiseront. En s'organisant, ils deviendront une force, — et toute force, parce qu'elle implique une responsabilité, est créatrice d'ordre.

Puisque le prolétariat veut enfin s'incorporer à la société, il créera ses institutions de libertés positives, — et en s'organisant non en s'opposant, en travaillant non en détruisant. La vérité essentielle du syndicalisme, c'est que, rompant avec tout parlementarisme, il accepte les responsabilités de l'action directe, et ses leçons. Ainsi, il ne peut manquer de se pénétrer de la nécessité de l'ordre. Après s'être aperçu, comme le disait Jules Guesde au Congrès socialiste de Nancy, que prétendre transformer le monde avec le boycottage, le sabotage et les grèves est « souverainement ridicule », il se demandera s'il est indispensable de transformer le monde social avant d'en avoir extrait toute la prospérité, la liberté et la force qu'il peut produire par une meilleure ordonnance et une plus ferme direction.

Au fond, le syndicalisme n'est rien moins que révolutionnaire. La sainte horreur du « corporatisme » qu'éprouve M. Caillaux s'explique (1). Le « corporatisme » est, en effet, une profonde réaction organique, et d'abord contre le parlementarisme dissolvant.

---

(1) Ce n'est point que ce bon bourgeois soit un farouche vandale ; mais il est de ceux-là qui, pour être ministres durant quelques lunes, voire même conseillers municipaux, mettraient le monde sens dessus dessous, à feu et à sang. Le parlementarisme met des torches et des pistolets chargés aux mains de tous ces enfants terribles.

L'agitation démagogique n'est qu'en surface. Ce sont les meneurs surtout, anciens socialistes pour la plupart, qui l'entretiennent. Nous le savons : il manque au syndicalisme une tête, une direction sage et éclairée.

Les erreurs d'un syndicaliste, qui n'est qu'ignorant, se peuvent rectifier. Elles se rectifient même spontanément, dans la pratique. Ici, on ne se trouve point devant des appétits inavoués, une ambition de pouvoir ou de richesse, un esprit grisé de logique, mais en face d'une ingénue sincérité et du bon sens. Cela ne résiste point à la leçon des faits, si rude parfois. Déjà, la culture verbale commençait à hébéter le peuple. Le syndicalisme empêchera ce « sabotage des intelligences ». Que disons-nous ? Il convertit les saboteurs. Au congrès de leurs syndicats, à Lyon, les instituteurs ont exprimé des sentiments professionnels inattendus. Ils ont déclaré, entre autres : « Le congrès considère que le syndicat est un moyen de perfectionnement professionnel, que l'un de ses buts, c'est l'acquisition d'une compétence technique ». Ce n'est pas, certes, le seul ; mais c'est peut-être le plus signalé service que le syndicalisme puisse rendre à l'ordre social. Le parlementarisme, au contraire, se soucie peu des compétences, il s'en méfie même : il ne lui faut que des électeurs. Ce sont les nombres qui s'additionnent dans les scrutins, et non les valeurs qui s'estiment. Il persuade aux citoyens qu'ils n'ont que des droits, et par là il énerve et abrutit. Le syndicalisme, même dans sa confusion présente, édicte quelques devoirs. S'il

égare parfois les énergies ouvrières, faute de lumière directrice, il ne les corrompt point et il les exalte ; il cultive la *vis sociativa*.

Comme le disait fort bien M. Millerand à Carmaux, en octobre 1902 : « Sans elle (l'organisation ouvrière), le prolétariat demeure à l'état de poussière livrée à tous les hasards. Par elle, il prend conscience de sa force, et aussi de ses responsabilités. Dans ses syndicats, dans ses Bourses du travail, dans ses associations de tous genres, il apprend, pour son plus grand profit, comme pour celui du pays tout entier, à se mesurer avec les réalités, à régler son action et sa marche ».

Le syndicalisme ne reconnaît que les métiers, il ne considère que les classes. Les partis, qui fomentent toujours la guerre des pauvres contre les riches, n'ont aucun sens pour lui. S'il parle des « jaunes » et des « rouges », c'est qu'il ne s'est pas encore complètement débarrassé du verbiage révolutionnaire. Mais il a découvert la détestable machination politicienne que fut l'anticléricalisme. « S'il n'est pas fait allusion à la neutralité religieuse (dans les statuts de la C. G. T.), dit M. Émile Pouget, c'est uniquement parce qu'en France ces croyances sont un vestige du passé qui s'abolit de jour en jour et dont il n'est plus question dans la vie courante ». Dernièrement, M. de Mun écrivait : « A Méru, le nouveau chef de la C. G. T., pour son discours de début, déclare qu'il ne s'agit pas de savoir si les ouvriers sont catholiques ou non, mais si leurs salaires sont suffisants, et les ouvriers applaudissent ».

Il va sans dire que la franc-maçonnerie a tenté de pénétrer dans les syndicats en enrôlant quelques chefs ouvriers. Elle en usa de même avec les universités populaires qui y résistèrent mal (1). Mais les travailleurs, cette fois, étaient avertis. Aussi, à l'Hippodrome, on a pu voir MM. Pataud et Janvion, aux acclamations de 6,000 syndicalistes, flétrir congrûment « le syndicat d'arrivistes du Grand-Orient ».

Le positivisme syndicaliste incline à s'écarter des utopies socialistes. — C'est pourquoi, dès 1876, M. Vaillant et les communeux réfugiés à Londres, dénonçaient le premier congrès syndical de la salle d'Arras comme « une espèce d'incorporation du prolétariat français à la société bourgeoise » ; c'est pourquoi, en 1900, M. Jules Guesde disait : « L'action corporative est une simple interprétation de l'ordre capitaliste ».

---

(1) Ailleurs, avec les 4,500 syndicats agricoles et leurs 800,000 membres, elle s'y prend autrement. Au Convent de 1905, le F .·. Taillade disait : « Il est une catégorie de syndicats que je crois devoir vous signaler : ce sont les syndicats agricoles.... Ils augmentent sans cesse en nombre et en puissance... on pourrait les briser ». Et, après quelques hésitations, le Parlement a entrepris de les briser. Ces syndicats agricoles, écrivait dernièrement, dans *l'Éclair*, M. Ernest Judet, « en facilitant la vente régulière des récoltes, en multipliant les rapports de l'acheteur et du consommateur, en abaissant le prix des engrais, en portant dans les cantons les plus déshérités, chez les plus éloignés de tout centre vivant, les meilleures conditions de prospérité et de vie, ils ont gagné la reconnaissance de tous ». Mais ils sont une force sociale, et donc une liberté qui échappe à la tyrannie et à la corruption politiciennes. Or, toute force sociale, toute liberté positive sont un danger pour le régime parlementaire.

Le syndicat rompt le charme des formules nuageuses. Il arrache l'ouvrier aux préoccupations exclusives de la politique, il le ramène aux réalités de son métier, et à l'aimer. Il ranime l'esprit de corps, il réveille le sens des hiérarchies, il réapprend le respect des compétences. Il rétablit par là la fixité et la continuité dans la profession. Et c'est tout le bonheur social : aimer son travail, accepter son devoir, avoir la sécurité, être fier de son rang quel qu'il soit.

Le syndicalisme est comme le sabre de M. Joseph Prudhomme, qui servait à défendre la Constitution et au besoin à la combattre : il est d'anarchie et d'ordre.

Il sera décidément d'anarchie s'il ne se peut réaliser, si on le pousse dans la démagogie, ou si, comme le souhaitent MM. Ch. Benoist et Klotz, on le dénature en le parlementarisant ; il sera d'ordre s'il conquiert sa puissance sociale.

Il a contre lui ses propres chefs qui le méconnaissent et le parlementarisme qui ne supporte point l'ordre.

« Toute réforme qui tend à diminuer l'esprit de lutte, dit M. Griffuelhes, un de ces chefs malencontreux, est combattu par nous. C'est ainsi que nous sommes les adversaires irréductibles des projets de loi de MM. Waldeck-Rousseau et Millerand sur la capacité commerciale des syndicats et sur l'arbitrage obligatoire ». C'est la meilleure raison qu'il y ait pour les hommes d'État — s'il en reste — de restituer aux associations, à toutes les associations, y

compris les congrégations et les syndicats, leurs libertés positives, sans en excepter la mainmorte.

C'est le parlementarisme qui nous a inspiré la sotte terreur des forces sociales. Elles sont nos libertés réelles, et les conditions de l'ordre vivant. Il n'y a de dangereux que les libertés comprimées, tronquées, et les libertés monopolisées.

Les grands syndicats, ceux qui ont une responsabilité, parce qu'ils peuvent agir, n'engagent point les grèves à la légère et ils évitent les tumultes et les aventures. Sur 950,000 syndiqués français, 300,000 seulement font partie de la C. G. T., et parmi ceux-ci, il n'y en a qu'un tiers pour approuver ses manifestations insurrectionnelles. C'est donc que les syndicats de sabotage et de grève générale sont les plus faibles, et partant les plus irresponsables.

C'est en se développant, en étendant ses responsabilités, en prenant toutes ses forces, en exerçant ses libertés que le syndicat s'assagit.

Mais, comme le prolétariat, il faut surtout que la bourgeoisie française prenne une plus haute conscience de ses devoirs.

Devant les menaces des grèves, de plus en plus fréquentes et violentes, on s'est aperçu que le travail, social dans sa source, doit l'être dans sa destination. Mais il en est de même pour la richesse. C'est l'abus de la richesse qui a entraîné l'abus du travail.

Si l'on veut que revienne le respect des faibles pour les forts, il faut que le dévouement des forts pour les faibles l'appelle. Si l'on ne veut point que

le prolétaire se rue comme un barbare contre notre civilisation, il faut en faire un citoyen. Nous voulons dire un habitant de la Cité, et l'élever jusqu'à cette civilisation pour qu'il y participe et la comprenne.

DEUXIÈME PARTIE

LA CRISE POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

Les Fonctionnaires

—

En 1906, il y avait en France 703,506 fonctionnaires ; en 1908, 913,192 ; en 1909, 914,891 (1). Soit, en trois ans, une augmentation d'un quart. Nous en sommes donc à 23 fonctionnaires pour 1,000 Français, — soit le dixième des électeurs votants, le cinquième des électeurs représentés à la Chambre, le tiers des électeurs qui ont formé la majorité ministérielle. Il n'y a aucune raison pour que nous nous arrêtions en si beau chemin avant la catastrophe. Il ne faut qu'un peu plus de 2 millions d'électeurs pour maintenir la bande radicale au pouvoir : avant cinq ans, si cela peut durer jusque-là, on en fera tous des fonctionnaires.

C'est la logique du système électoral.

Voici la progression que nous montre M. de Foville, par des chiffres :

---

(1) Y compris près de 150,000 officiers, sous officiers et soldats rengagés.

Années	Pour onze ministères	Pour les départements et les communes
—	—	—
1906	442.003	261.503
1907	608.511	262.078
1908	640.883	272.309

Depuis 1846, le nombre des fonctionnaires a triplé, et il a doublé depuis 1872.

Là, nous sommes en tête de tous les pays. Alors que chaque habitant des États-Unis paye 6 francs par an pour l'entretien de ses fonctionnaires, l'Anglais, 10 francs, l'Allemand, 15 francs, le Français verse au fisc 25 francs.

Aussi, sommes-nous en tête de toutes les nations pour la dette publique. Alors que l'Autriche a une dette de 10 milliards ; l'Italie, 13 ; la Grande-Bretagne, 20 ; l'Allemagne, 21 ; la Russie, 23, — la France dépasse 29. Chaque Français riche ou pauvre naît donc avec une charge de 730 francs !

On entend bien que ce n'est pas la quantité des fonctionnaires qui est inquiétante. On peut fort bien concevoir un état social où cette quantité serait dépassée. Ce qui est effrayant, c'est l'accroissement insensé de 209,686 fonctionnaires en deux ans, qui ne correspond pas, on le sait bien, à plus de services utiles pour la nation, mais, au contraire, à un détraquement général de l'administration publique.

Les gros budgets ne sont pas nécessairement un mal. Il n'y a pas de dépenses plus utiles que celles de l'État, si l'impôt, équitablement perçu, est bien

employé, et c'est une manière d'éducation que de faire participer tous les citoyens à un acte vraiment social.

Le grand nombre des fonctionnaires dans les postes et télégraphes, aux colonies, aux écoles, à l'armée, par exemple, l'extension des services publics, sont un signe de force, de prospérité et de civilisation.

Et puis, dans une démocratie organique, est-ce que tous les travailleurs ne deviennent pas, en fait, des fonctionnaires sociaux ?

Ce n'est donc pas à restreindre le nombre des fonctionnaires que nous devons viser ; mais bien plutôt à généraliser, dans toutes les professions, les devoirs essentiels qui subordonnent toute activité à l'intérêt public.

Toutefois, ce n'est pas ce que les chiffres cités plus haut indiquent. Évitons donc, d'abord, la confusion courante.

Le régime électoral et parlementaire, pour se soutenir, multiplie, et nécessairement, les sinécures, mais non pas les services sociaux. Il est même enclin à réduire ceux-ci pour faire de la place.

Il ne saurait en être autrement. Tout le système manœuvre électoralement. Les comités préparent, les partis conquièrent, les élus représentent les vainqueurs, et les ministres répartissent les dépouilles. Les sinécures sont les plus recherchées.

On entend bien qu'un électeur influent, un secrétaire ou président de comité, un commanditaire de l'entreprise électorale, un député sans espoir ou embarrassant n'accepteraient point d'être institu-

teurs, douaniers, agents des postes et télégraphes ou cantonniers. Ils n'accepteraient même pas, en fussent-ils capables, d'effectuer un travail en rapport avec les appointements.

C'est ainsi qu'on est amené à restreindre autant qu'il se peut le personnel des services utiles, trop faiblement ou justement rémunérés, et à multiplier les sinécures. Et, plus on en crée, plus on éveille de convoitises, plus le mal s'aggrave. Si, à la suite d'une réaction de l'opinion publique, nos dirigeants se voyaient obligés de supprimer telle ou telle sinécure, on peut être assuré qu'ils la reconstitueraient ailleurs ou qu'ils se dédommageraient sur les fonds secrets. Le sinécurisme est indispensable au régime. Le gouvernement républicain parlementaire ne se peut soutenir autrement. D'ailleurs, le suffrage universel, livré à ses propres impulsions désordonnées, ne serait même pas capable de nous conserver cette façade. Mieux vaut encore l'exploitation en coupe réglée d'une bande que la pratique sincère du suffrage universel. C'est tout le système qui est à refondre.

C'est là qu'est le mal, dans le fonctionnarisme politicien, parasitaire, entendons dans le sinécurisme et dans l'esprit sinécuriste, qui tendent à faire de tous nos électeurs radicaux-socialistes des parasites vivant sur le reste de la nation. Ainsi, la pérennité du régime est assurée.

La police est débordée, semble-t-il. Au reste, elle hésite à arrêter des apaches qui peuvent être des électeurs influents de député ministériel, sinon des

candidats officiels (1). Les magistrats n'ont plus de principes fermes. Ils pourraient, sans dommages, être remplacés par des croupiers : rouge ou noire, acquittement ou condamnation. C'est aux politiciens qu'on s'adresserait pour les martingales infaillibles. L'armée fermente d'indiscipline et n'a plus d'âme. Les officiers ne sont plus que des fonctionnaires. Plus il y a d'instituteurs et d'écoles, plus il y a de brutes certifiées, voire illettrées. Les ateliers d'État, les arsenaux, produisent de moins en moins, sinon

---

(1) Méditons cet extrait du rapport sur l'administration de la justice criminelle en 1906, paru dans le *Journal Officiel* du 8 juin 1909 :

« Le nombre des affaires classées sans suite s'est élevé, en 1906, à 323,472, sur un total de 551,893, ce qui, par rapport au total des affaires introduites devant les Parquets, donne une proportion de 59 0/0. On a compté, en 1906, 2,457 classements de plus qu'en 1905 ; d'ailleurs, depuis soixante-quinze ans, la proportion des affaires classées n'a pas cessé de croître, comme l'indique le tableau suivant (moyenne annuelle pour 100) :

1831-1840	33
1841-1850	37
1851-1860	39
1861-1870	42
1871-1880	48
1881-1885	51
1886-1890	52
1891-1895	53
1896-1900	55
1901-1905	58

« Près du tiers des affaires classées en 1906, soit 103,233 ou 32 0/0, ont été abandonnées parce que les auteurs sont restés inconnus. La proportion diffère suivant qu'il s'agit de crimes ou de délits. En matière de crimes, 9,026 affaires sur 13,026, ou 69 0/0, ont été classées pour ce motif ; en matière de délits, la proportion n'est que de 30 0/0 ».

de plus en plus mal. Les routes se défoncent, elles ne sont plus entretenues, les malfaçons et la gabegie sont dans tous les travaux publics. Les commerçants et les industriels se plaignent des services de transports, des postes, télégraphes, téléphones, etc.

C'est que les fonctions publiques, des petites aux grandes, ne sont plus que des primes électorales. Il en est de même des distinctions et autres faveurs; il en est de même — ô charité républicaine ! — de l'assistance.

M. Fernand Nicolay a cité cet extrait d'un rapport de la Cour des comptes (1) : « La Cour a constaté que, sur les sommes remises chaque année au préfet de la Seine, pour être distribuées aux pauvres, pour secourir les misères urgentes, une partie avait reçu une autre destination... On s'était servi de l'argent des indigents pour payer des loges au Théâtre-Français et à la Porte-Saint-Martin ; des subventions au théâtre d'Application, à l'Observatoire du Trocadéro, à la Chambre syndicale de l'Horlogerie, à la Société des gens de lettres, à des Sociétés d'escrime, et même des allocations pour la fête de la Mi-Carême ! »

M. Fernand Nicolay nous rappelle aussi que le personnel de l'Assistance publique, qui s'est accru de 7,000 employés nouveaux en dix ans, coûte 26 millions de francs, soit les deux tiers de l'énorme budget de la charité officielle. Ainsi, sur 100 francs donnés pour les pauvres, il leur en revient à peine 35.

---

(1) *Ce que les pauvres pensent des riches.*

Le rapport de M. Jeanneney sur le budget du ministère de l'Intérieur nous renseigne, dans son chapitre 37, sur l'application de la loi d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

Certes, c'est là une bonne loi, le type parfait des bonnes lois. L'intention du législateur — nul ne le contestera — fut excellente. Il n'avait même pas pensé à ce qu'il en pourrait tirer pour faciliter sa réélection, — ce qui est bien près d'être de l'héroïsme. Mais, en matières sociales, les intentions ne suffisent point. A l'user, on s'en aperçoit encore.

Tous les journaux ont reproduit des extraits du rapport de M. Jeanneney. Nous nous bornerons donc à rappeler les faits essentiels et à présenter quelques observations.

La loi du 14 juillet 1905 était applicable à partir du 1er janvier 1907. D'après les évaluations de M. Bienvenu-Martin, en 1903, 17 millions et demi devaient suffire à sa pleine application ; d'après celles de M. Strauss, en février 1904, 43 millions ; d'après celles de M. Milliès-Lacroix, en décembre 1904, il fallait aller jusqu'à 67 millions. Et c'est là-dessus qu'on se basa pour voter la loi. Or M. Jeanneney a prévu, pour 1909, qu'il faudra au moins 94 millions.

Et l'on ne s'arrêtera pas là. Le nombre des assistés à domicile s'accroît rapidement. On en avait prévu 190,000 d'abord. Au 1er juillet 1907, ils étaient déjà 298,000. Au 31 mars 1908, ils étaient 406,000. En neuf mois, la progression a donc été de 36 0/0. M. Jeanneney en annonçait 450,000 au moins pour 1909. Or,

au 31 décembre 1908, on en était déjà à 485,376. Présentement, nous avons dépassé le demi-million.

Un million de fonctionnaires, un million d'assistés : cela fait le compte, en régime de suffrage universel, d'une majorité suffisante pour rester les maîtres du pouvoir et les dispensateurs du budget.

Et c'est évidemment là que nous allons.

Bientôt, tous les électeurs radicaux-socialistes qui ne sont pas fonctionnaires seront inscrits.

On entend bien qu'il n'est pas question de lésiner pour secourir les vieillards abandonnés, sans gîte et sans pain. Un vieux travailleur qui souffre de la faim et du froid, c'est le scandale de la civilisation. Nous en sommes tous responsables. Il faut payer ce qu'il faut pour le faire cesser, et largement.

Mais là il y a des abus qui faussent la loi. Elle devient insuffisante, et aussi nocive. Les secours ne sont pas donnés seulement à ceux qui en ont besoin. Dans une commune, il y a soixante assistés pour mille habitants. Cela devient une prime électorale qu'on alloue aux partisans, aux bien votants.

Les allocations sont ainsi, nécessairement, insuffisantes pour les vrais pauvres : elles vont de 5 à 30 fr. par mois, suivant les localités, avec une moyenne, pour toute la France, de 15 francs. Dix sous par jour pour l'entretien d'un vieillard ou d'un infirme, ce n'est pas assez : c'est trop pour un électeur radical-socialiste. « En fait, nous dit M. Jeanneney, les conseils municipaux ont souvent adopté des taux peu élevés d'allocation pour se donner le moyen de

satisfaire un plus grand nombre d'assistés ». C'est le vrai nécessiteux qui est frustré. Sous un régime électoral, spontanément, tout devient ferment de corruption.

Après avoir reproduit les exemples caractéristiques cités par M. Jeanneney dans son rapport, *le Temps* disait :

« Tous ces exemples montrent assez combien il est fâcheux de laisser toute l'application d'une loi d'assistance aux mains de représentants élus qui sont, par cela même, les prisonniers de leurs électeurs. Républicain ou réactionnaire, le maire ou le conseil municipal sera fatalement porté à examiner d'un œil par trop bienveillant les demandes formulées par ses administrés, surtout quand il ne lui en coûte rien personnellement pour satisfaire ces demandes ».

De même, M. Frédéric Clément, dans *la République française* : « Et cela, savez-vous, c'est tout le régime. Qu'il s'agisse d'allocations aux vieillards ou aux infirmes, de pensions aux vieux soldats, de secours aux sinistrés, tout l'effort de notre politique alimentaire tend à la distribution des subventions budgétaires en primes électorales. A ce point de vue, la loi de 1905 a été une incroyable aubaine. On peut tenir tout le monde, ceux qui reçoivent, ceux qui espèrent, et les tenir tout le temps ».

Ce n'est pas tout. Cette bonne loi — parmi les meilleures — contribue encore à la dissociation de la famille. Des gens aisés font inscrire leurs vieux parents sur les listes d'assistance. « Parmi ceux-ci,

dit M. Jeanneney, on a trouvé des commerçants, des cultivateurs (l'un d'eux paye 184 francs d'impôt foncier), d'assez nombreux fonctionnaires (l'un de ceux qu'on signale a un traitement supérieur à 4,000 fr.), un membre de la municipalité... Le cas a été signalé d'enfants vivant avec leurs parents et qui, ayant subvenu à leurs besoins jusqu'à la loi d'assistance, ont fait directement et pour le compte de ceux-ci une demande d'inscription. Ailleurs, enfin, un assisté qui avait vécu jusqu'à présent avec sa fille l'a quittée pour avoir droit à une allocation mensuelle de 15 francs ».

C'est ce qui est le plus grave.

On ne le voit que trop, là encore, ce ne sont pas les expédients législatifs qui peuvent remplir les fonctions sociales. Il y faut les organes sains, les groupes organiques puissants : la famille d'abord, le syndicat, l'association coopérative, la mutualité, la commune et la région ensuite.

Ce n'est pas l'affaire de l'État, par exemple, d'assurer les citoyens contre tous les risques, de secourir la vieillesse et l'invalidité. La loi sur les accidents du travail entrave la production et suscite des conflits entre patrons et ouvriers ; l'assistance aux malades (loi du 15 juillet 1893) est dérisoire ; nous venons de voir à quoi aboutit la loi d'assistance aux vieillards. C'est au syndicat d'assurer ses membres contre les accidents du métier ; c'est à la famille d'avoir soin de ses chers malades et de faire un soir tranquille à ses vieillards, — et c'est dans l'accomplissement de leurs devoirs, dans l'exercice de leurs

fonctions essentielles que les groupes organiques se fortifient et deviennent des puissances sociales, c'est-à-dire des libertés positives.

Nous n'avons pas à nous excuser d'une digression : sous le régime parlementaire, assistés et fonctionnaires sont des clients. Mais revenons à ceux-ci, qui caractérisent mieux le régime.

Le fonctionnaire n'admet plus qu'il doive quelque travail pour ses appointements. Il ne consent qu'à fournir, pour la galerie, quelque vague prétexte à émarger. Au fond, il se considère comme une unité de la bande conquérante qui a droit à sa part de prise. Cette part, il la veut toujours élargir, et par les mêmes procédés, non par des titres réels. Ainsi, de haut en bas, se noue une complicité tacite qui rend impossible la discipline et qui désengrène les rouages administratifs.

Il est question de limiter à 12,000 francs les gros appointements des hauts fonctionnaires. Mesure d'économie? Non pas. Il ne s'agit que de caser un plus grand nombre d'électeurs avec des émoluments moindres. Et cela n'améliorera pas les services.

Il faut deux millions d'électeurs, sous le régime du suffrage universel, pour assurer définitivement à la bande radicale-socialiste la tranquille possession du pouvoir au moyen duquel on pressure le pays : la logique du système veut que le nombre des fonctionnaires, que les producteurs français auront à entretenir sous peu, aille jusque-là. On ira donc, et rapidement. Ce qui ne veut pas dire que notre budget fantastique de quatre milliards, qui atteindra alors,

vraisemblablement, six milliards, ne dépassera plus ce chiffre formidable. Les convoitises ne se limitent point d'elles-mêmes. Quand rien ne les contiendra plus, il est facile de prévoir qu'elles s'exalteront jusqu'à faire tout sauter.

Vraiment, on ne voit pas comment nous pourrons éviter une prochaine catastrophe avec un système politique qui ne se maintient qu'en augmentant le nombre des fonctionnaires dans les proportions fabuleuses de cent mille par an, en désorganisant tous les services publics et en livrant le pays à une bande de politiciens voraces sans responsabilité !...

Les égoïstes imaginent qu'ils trouveront toujours à « s'arranger » et à s'assurer une prospérité individuelle dans la ruine générale de l'État. Ils se trompent lourdement. Maintenant, tout se tient. A un certain degré que nous approchons, le malheur de tous fait le malheur de chacun. Les ouvriers, les cultivateurs ne sont pas sans souffrir du malaise social, du désordre, ne serait-ce que par le chômage, le renchérissement, la mévente, l'impôt s'alourdissant. Les difficultés qu'ont à surmonter les commerçants et les industriels se multiplient et s'aggravent. Après les affres de l'échéance, l'affolement devant les stocks laissés pour compte, combien succombent ! Chaque année, le nombre des faillites s'accroît.

A ce propos, nous citerons un petit fait, très simple et aussi très significatif.

Libéré du service militaire, un jeune homme, honnête, intelligent, laborieux, se maria et s'associa aussitôt avec un camarade de régiment pour repren-

dre à son patron la maison où il était employé comme comptable avant son départ à la caserne.

Il y a quelque temps, nous recevions une lettre de ce jeune homme. Il n'avait pas réussi dans son entreprise, et il nous priait de le recommander à quelque parlementaire pour lui faciliter son entrée dans un bureau de ministère.

Nous lui répondîmes aussitôt qu'il n'y avait aucune raison pour qu'un député, harcelé par ses électeurs et par les Loges maçonniques, usât de son crédit pour nous. Nous ajoutions que nous ne comprenions point, au surplus, son découragement pour un premier échec, après une seule année d'efforts, et nous terminions par des considérations sur le parasitisme honteux, sur l'existence médiocre, morne et passive du fonctionnaire rond-de-cuir...

Voici la réponse que nous en reçûmes. Elle vaut d'être reproduite ici, comme témoignage :

« ...Si je cherche à entrer dans l'Administration, ce n'est pas par vocation. Le fonctionnaire, qu'il fasse beau ou vilain, que les affaires publiques marchent ou ne marchent point, a son salaire assuré. Il peut établir son budget sur une donnée précise et sûre (si petite soit la rémunération), organiser ses dépenses, faire face à ses engagements.

« J'ai perdu, pour ma part, dans la société que j'avais fondée, 8,000 francs. J'ai pu me libérer de 6,000 francs. Je suis donc encore, très lourdement, endetté de 2,000 francs environ.

« Comme vous le voyez, je suis malade, bien malade, et j'ai la tête fatiguée. J'entrevois l'Adminis-

tration comme une infirmerie où je pourrai faire halte et me reposer, « me refaire », comme on dit.

« Depuis le commencement de l'année, les affaires de la France sont en diminution (importation et exportation) de plus de 350 millions de francs. Cette perte énorme du commerce français s'est partagée sur un grand nombre de vaincus. Ceux-ci, fatigués de la lutte, désillusionnés, affamés, ont cherché un refuge, tout au moins provisoire, dans la sécurité des fonctions publiques. Ceux qui ont pu entrer dans l'Administration n'ont pas hésité, car il faut manger, et c'est ce qui explique l'augmentation du nombre des fonctionnaires en France.

« Lutter encore ? La lutte dans le commerce se fait à coups de billets de banque. Le commerçant ou l'industriel sans le sou (qui n'en a pas moins l'honneur de payer patentes, contributions, et le reste) succombe sous les charges croissantes, les crises l'achèvent, sa production est pénible et coûteuse...

« C'est là toute mon histoire.

« Recommencer ? Oui, ce serait assez de mon caractère, recommencer seul, sans argent, avec seulement l'expérience qui m'a coûté si cher. Mais, dans la situation présente, ce serait encore, inéluctablement, aboutir au même résultat, pire encore, peut-être.

« Que pensez-vous de tout cela ? »

Ce que nous en pensons, nous l'avons dit, c'est que notre société française traverse une crise des plus dangereuses, c'est que nous ne pouvons plus éviter la catastrophe.

Forger des caractères qu'une année d'efforts n'épuise et qu'un échec n'abatte point, pour qu'ils la puissent supporter vaillamment, former des esprits positifs, clairs, renseignés, pour qu'ils en puissent dégager la dure leçon, — là est la tâche d'avertisseurs et d'éducateurs que doivent assumer tous les hommes de cœur et de bon sens. Accomplir cette tâche de toute son âme est moins de l'amour et de l'héroïsme qu'une sage prévoyance. C'est souscrire une assurance pour la vie, la liberté et le pain.

Mais cette tâche est d'autant plus difficile que tout notre système d'éducation va à l'encontre.

Dans une démocratie, il est absurde que l'État enseigne. Ce n'est pas son affaire.

Un citoyen participe plus efficacement à l'activité politique et sociale en faisant donner à ses enfants l'instruction qu'il juge bonne qu'en mettant un bulletin de vote dans l'urne aux duperies.

Une des conditions fondamentales d'une démocratie sincère est la séparation de l'école et de l'État, — et donc la liberté de l'enseignement. C'est là une liberté essentielle.

L'idéal moral nécessaire à la démocratie ne peut être montré que dans la famille, et bien plus par l'exemple des actes que par la sonorité des mots.

Que le professeur aille, dans son enseignement, jusqu'au bout de sa pensée philosophique et religieuse, nous n'y voyons aucun inconvénient, si c'est sous sa propre responsabilité et si les parents, eux, ont le droit de lui confier ou de lui retirer leurs enfants.

Les conflits autour de l'école s'aggravent. Qu'est-ce à dire ? Incapable de remplir son propre office, l'État parlementaire ne se peut maintenir qu'en absorbant les activités sociales, en dissolvant les libertés réelles. Monopoliser l'instruction et l'éducation lui est indispensable pour former de bons électeurs radicaux-socialistes. C'est diminuer encore la famille, c'est dénaturer l'école ; mais, par là, on maintient une anarchie profitable.

Pour la France, les conséquences en sont funestes. Des hommes d'État s'en inquiéteraient. Mais le suffrage universel ne nous livre qu'à des politiciens, qui ne sauraient voir plus loin que leur réélection.

La séparation de l'Église et de l'État entraînait nécessairement celle de l'École et de l'État. C'était la liberté spirituelle. Mais le parlementarisme est incompatible avec toute liberté, c'est-à-dire avec n'importe quelle force sociale. Il ne peut donner que l'anarchie et la tyrannie.

On a prétendu justifier le monopole universitaire en déclarant que l'école, désormais, serait neutre. C'était une hypocrisie doublée d'une sottise. Nous savons ce que vaut cette neutralité.

N'oublions pas ce professeur d'histoire en Sorbonne qui disait un jour : « Il faut désabuser les élèves de la superstition napoléonienne. Savez-vous le bon moyen ? Dans les nouveaux programmes d'histoire des lycées, nous plaçons l'Empire en fin d'année. Comme le professeur est toujours en retard, on n'y arrive jamais ».

A propos du manuel Laclef et Bergeron, *Lecture*

au cours moyen, recueil de morceaux choisis, empruntés, pour la plupart, à des auteurs connus, M. Gurnaud (1) nous apprend : « D'une édition à l'autre, ces morceaux ont été retouchés. Dans son émouvant récit, *le Croup*, Gustave Droz écrit : *Le docteur Faron, c'était le bon Dieu.* Dans le manuel, il n'est plus que *le sauveur*, sans majuscule naturellement. Le livre de Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, contient ce passage : *Jamais Dieu ne laisse un bien sans récompense.* Le manuel le reproduit avec cette variante : *Jamais le bien ne reste sans récompense.* Le sage Daniel de Foë, Cervantès sont expurgés. « Vive Dieu ! » s'écrie un personnage de *Gil Blas*. Cette exclamation disparaît. Et quant à Sancho, il ne dira plus : « Dieu le veuille », mais : « Je le souhaite ». Ainsi, le livre scolaire a toutes les licences et la censure laïque peut impunément mutiler les chefs-d'œuvre ».

Si ce n'était que grotesque, il n'y aurait qu'à en rire. Mais les sources vives de l'âme nationale sont corrompues ou desséchées. A la tribune de la Chambre, en un langage émouvant et magnifique, Maurice Barrès a dit ce que signifiaient les suicides d'écoliers. La prostitution infantile, la criminalité juvénile croissantes complètent la démonstration.

C'est l'espoir même que nous perdons ainsi. Que faire ? On préconise les associations de pères de famille pour surveiller l'école. Soit. Mais, il le faut reconnaître, c'est lamentablement insuffisant.

---

(1) *L'École et la Famille.*

Il y a à craindre, aussi, que ces associations ne deviennent autre chose que ce qu'elles doivent être. Notre système électif fait tout tourner en politiquerie. Il transforme les œuvres les plus sociales en moyens de guerre pour les partis. Si ce ne sont pas les catholiques qui utilisent ainsi les associations de pères de famille, ce seront les francs-maçons. Le pouvoir est à qui sait le prendre. Dès qu'un moyen peut servir, les partis l'emploient.

Tracasser quelques instituteurs, plus ou moins maladroits, sectaires ou niais, ou simplement parce qu'ils déplaisent à une demi-douzaine de hobereaux et de dévotes aigries, cela n'atténuera point notre anarchie morale et intellectuelle. Et c'est pourtant à cette racine qu'il faut aller.

Le positivisme seul indique la solution sociale, c'est-à-dire celle qui va contre tous les partis : liberté de l'enseignement, suppression du budget de l'instruction publique, de tout budget théorique, complète liberté spirituelle, organisation de l'opinion publique. Et ce ne sont pas des votes qu'il y faut, mais des volontés. L'éducation se fait surtout par les institutions, c'est-à-dire par le jeu souple et vivant des libertés. Or, dans une société désorganisée, à étiquette démocratique ou autocratique, les institutions traditionnelles s'affaiblissent et perdent leurs vertus éducatives. On y supplée, sans doute ; mais tout ce qu'on tente en ce sens est contre-éducateur.

Ainsi en est-il de l'Université. Créée pour restreindre et supplanter les plus nobles libertés de penser, de croire et de sentir, elle ne peut remplir

congrûment leur office. Ayant contribué à détruire l'Église, à dissoudre la famille, elle n'a pu les remplacer. Aujourd'hui, quelques universitaires intelligents voient le mal, et ils s'efforcent d'y remédier. Mais, quels que soient leur bonne volonté et leur désintéressement, ils ne peuvent aller contre eux-mêmes. Ils voudraient reconstruire avec ce qui ne peut que détruire. Ils oublient que toute action positive est de liberté.

Pour l'œuvre d'éducation dont ces universitaires reconnaissent enfin l'Université incapable, ils font appel à la collaboration des parents et surtout à celle des mères. « La chose publique a moins besoin de censeurs que de collaborateurs : *in libertato labor* », dit M. Gache (1). Hé, oui ! mais encore faut-il que ces collaborateurs n'aient pieds et poings liés. Le concours des parents et des maîtres suppose d'abord la pleine liberté de l'enseignement. Confusion n'est pas concours. Les fonctions des maîtres et des parents doivent rester distinctes. Le parlementarisme, qui n'est que la confusion des fonctions, n'aboutit, pour le mieux, qu'à l'inertie. La première participation efficace des parents, c'est de choisir les maîtres responsables, ceux qui s'inspirent de la doctrine directrice dont ils ont eux-mêmes vécu. En dehors de ces conditions de liberté, il n'y a pas de collaboration possible. Et cela implique la séparation définitive de l'École et de l'État.

Jusque-là, néanmoins, les parents continueront à

---

(1) *Mères et fils.*

donner leurs garçons, voire leurs filles, pour qu'on en fasse des bacheliers, c'est-à-dire des bénéficiaires des majorats bourgeois. Ils n'en demandent pas plus, ils savent qu'ils n'ont pas mieux à attendre de l'enseignement d'État. S'ils ont encore quelque souci d'instruction humaine, ils s'en chargeront eux-mêmes, ou ils en chargeront des précepteurs de leur choix. Ce sera, d'ailleurs, l'exception. Cela nuit aux examens.

M. F. Gache nous a décrit avec émotion, judicieusement, le rôle des mères. Mais il ne voit pas assez que l'Université réduit de plus en plus ce rôle, et qu'ainsi les femmes le désapprennent. Il y a une École des mères. Mieux que tout ce que nous pourrions dire, cela marque où nous en sommes. Cette École n'eût été que ridicule quand toutes les femmes étaient des mères qui se transmettaient de génération en génération l'instinct magnifique, la science profonde, l'art sublime d'élever les enfants.

L'Université comprend un tiers d'internes. A mesure que la famille se désagrégera, l'internat se généralisera. C'est là que nous allons. Ce sont les internes, d'ailleurs, qui préparent le mieux leurs examens. La vie de famille, toute vie, où l'on se fait homme, n'est pas propice aux succès scolaires. Mais M. Gache voudrait bien marier ces contraires.

« Pour ne rien exagérer, dit-il, on peut réduire les inconvénients de l'internat à ceci : la vie de l'internat ne ressemble pas assez à la vie de famille. Beaucoup d'éducateurs, en tous pays, cherchent des remèdes. Ils veulent que la maison d'éducation res-

semble le plus possible à la maison paternelle. Déjà, chez nous, on a fondé quelques établissements privés dont le régime, si on peut encore l'appeler de ce nom, est calqué sur la vie de famille. Plus de dortoirs, chaque élève a sa chambre ; plus de réfectoire, les repas se prennent dans de véritables salles à manger, la table est mise, ornée, servie comme dans nos ménages par la femme du directeur ; plus de cours pareilles aux préaux où les détenus tournent en rond, mais des jardins, des parcs, une ferme ; plus de salles d'études, l'enfant travaille dans sa chambre dont l'arrangement et l'ornementation sont laissés à son goût ».

On le voit, tout ce que, matériellement, l'enfant a dans sa famille, il le trouve dans ces établissements modèles. Il n'y manque que l'essentiel, ce qui, précisément, doit en faire un homme de sa classe et de sa race : les souvenirs, toujours présents, évoqués en commun, les liens du sang, l'affection profonde des père et mère, des frères et sœurs, la fusion constante des pensées et des sentiments, l'âme même de la famille.

Nous dissocions ainsi tous nos groupes sociaux organiques, et puis nous essayons de les reconstituer avec des éléments inertes ou avec des mots vides. Et nous appelons cette destruction systématique et cette pénible caricature : le progrès !...

M. F. Gache nous dit encore : « Ce qu'il faut, c'est choisir un métier honnête et se jurer qu'on l'exercera de telle façon que ce métier deviendra le plus beau de tous les métiers, l'objet de l'admiration

des autres ; et de telle façon aussi que soi-même on s'y amplifiera, on s'y améliorera, on y deviendra, non point une créature riche en or et en domaines, mais une riche créature, jamais lasse de semer les exemples, les services et les bienfaits ».

C'est joli ; mais il y faut des organisations sociales, des libertés, une civilisation. Précisons : pour les métiers, il y fallait les corporationss ; pour les caractères, il y faut la famille unie. Or celle-ci est attaquée de toutes parts, et d'abord par l'Université radicale-socialiste ; et celles-là ont été détruites avec quelques autres forces nécessaires.

Et l'Université ne peut nous fabriquer que des bacheliers. M. Gache le sait bien. Il est professeur. Parmi les enfants qu'il prépare au baccalauréat, peut-il nous dire combien il en compte qui désirent, ou plutôt dont les parents désirent pour eux, cette « clé des carrières », à seules fins d'exercer un métier utile, honnête, et de s'enrichir comme créature, et combien pour conquérir, une fois pour toutes, le « droit » au parasitisme ?

L'Université officielle ne peut former que des électeurs et des fonctionnaires sinécuristes. C'est la liberté seule qui forme les citoyens. L'Université populaire que nous avions fondée était une tentative d'organiser cette liberté. On l'a entravée, après avoir essayé de la dénaturer, et on l'a détruite. C'est donc que les Français sont mal préparés à la liberté et qu'ils se soucient peu de l'éducation sociale quand elle n'est pas un moyen pour des fins politiciennes, c'est-à-dire, en définitive, antisociales.

Il y a, dans nos collèges et lycées, cent mille élèves.

Mais toutes les carrières libérales sont plus qu'encombrées. Par exemple, M. Marcel Laurent, dans une étude sur la situation des médecins français, nous apprend :

« Dix-neuf mille six cent soixante-quatre médecins se débattent, plus ou moins péniblement, sur le territoire français et dans nos possessions françaises, pour la plupart bousculés par une concurrence d'industriels, torturés par d'insoupçonnables privations, déçus par le déficit de la clientèle, lésés par le charlatanisme de certaines cliniques et la spécialité pharmaceutique, surmenés par des travaux consentis au rabais, exploités par des tentateurs, aigris par la médiocrité, lorsqu'ils ne sortent pas complètement vaincus des premières escarmouches ! Paris, à lui seul, en compte 3,901, et le département de la Seine, 493, soit, ici, 4,394 médecins. Jugez de la force de ce flot submergeant en observant que 2,500 médecins au maximum figuraient il y a deux ans, pour la ville et le département, sur nos tableaux indicateurs. Enlevez de cette collectivité l'inévitable contingent qui va de la gêne à la détresse, et sachez qu'une proportion de 45 0/0 de médecins gagnent moins de 2,000 francs par an ».

La médecine est donc devenue, comme toutes les professions libérales, un très mauvais métier, — ce qui n'empêchera point la bourgeoisie, bouffie de vanité, de pousser ses fils dans ces carrières encombrées, l'Université de prodiguer ses diplômes

et la Faculté de fabriquer des docteurs à la grosse.

Dans un livre récent (1), on nous proteste que le mal, celui que la science ne guérit point, vient des malades et de leur entourage. Ils manquent d'abord à leur devoir, qui n'est pas seulement de payer sans lésine leur médecin, mais encore de gagner son cœur. Devoir bien difficile à remplir, semble-t-il, envers le chirurgien à 5,000 francs l'opération — réussie ou non. Méfiances injustes, indocilité, présomptions, préjugés, crédulité, superstition, ingratitude, etc., c'est de tout cela, nous affirme-t-on, que les malades meurent.

Sans doute, il faut faire l'éducation des malades et de leurs proches ; mais l'éducation du médecin n'importe pas moins.

Les malades, les parents des malades, inconsciemment, vont chercher chez les rebouteurs et les thaumaturges ce qu'ils ne trouvent point chez les vétérinaires certifiés par la Faculté. Et très souvent, des guérisons surprenantes leur donnent raison. De même, on voit les esprits théologiques, inconsidérément arrachés à la sage direction de l'Église, tomber dans les insanités du spiritisme et y puiser quelque réconfort moral. Le nombre de spirites, de rebouteurs, de sorciers est aussi un indice et une mesure de notre anarchie intellectuelle et morale. Et par là, nous découvrons que le sacerdoce, comme les médecins, est insuffisant.

---

(1) *Le Médecin*, par le docteur Ch.-E. Lévy.

D'après le docteur Ch.-Éd. Lévy, il n'y a qu'à persuader aux médecins d'aimer leurs malades.

C'est déjà quelque chose. Ce n'est pas tout. Il faut plus, — et ce qui, précisément, doit susciter réellement cette sympathie.

S'il y a des héros qui tombent au chevet des malades, sur le champ de bataille des épidémies, s'il y a du dévouement, du cœur, de l'intelligence, du savoir, pour tout dire, de nobles âmes, il y a aussi, parmi les médecins, trop d'exploiteurs cyniques de la souffrance humaine, trop d'amateurs de dichotomie, trop d'arrivistes, trop de charlatans dangereux. Et malheureusement, dans une anarchie qui s'aggrave chaque jour, ceux-ci se multiplient d'une façon inquiétante et ceux-là se font de plus en plus rares.

Les défauts des malades qu'on se propose de corriger tiennent aux vices des médecins, tels que nous les donnent les examens. Ces vices sont autant intellectuels que moraux. La préparation toute matérialiste des médecins n'en fait, somme toute, comme le disait bien Auguste Comte, que des vétérinaires.

On ne soigne pas le corps sans l'âme. C'est ce que n'ignoraient point les anciens « mires », et c'est ce qu'on méconnaît trop à la Faculté, — avec « l'indivisibilité de notre nature tant individuelle que collective ».

On citera, il est vrai, de merveilleuses opérations, on dira que la durée moyenne de la vie s'élève. De même, quand nous montrons le recul de la vraie civilisation dans le désordre, on nous répond télé-

phone, radium, aéroplane, diplômes universitaires et circulation d'argent.

S'il est exact qu'en moyenne la vie se prolonge, — et on ne le doit pas toujours à la médecine, — nous savons trop que c'est dans la souffrance, l'infirmité et la maladie. Ce qui est encore plus certain, c'est que les maladies nerveuses, mentales, nous dirons volontiers morales, se multiplient et se propagent d'une manière effrayante. La Faculté fabrique des docteurs à la grosse, et le nombre des maladies s'accroît en proportion.

La « science » de ces vétérinaires, avec ses procédés grossièrement empiriques, est impuissante, il le faut reconnaître, à nous assurer la santé. La santé dépend de l'âme plus que du corps, comme la civilisation progressive dépend de la liberté dans l'ordre plus que des machines.

A notre sens, on ne place pas l'art de guérir assez haut. « Si l'espèce humaine peut être perfectionnée, a dit Descartes, c'est dans la médecine qu'il en faut chercher les moyens ».

Avec Auguste Comte, qui considérait les médecins comme « les précurseurs naturels du sacerdoce sociocratique », nous croyons que la dégénération mentale et morale de l'office médical ne peut que s'accentuer — et donc le malentendu qu'on déplore entre guérisseurs et malades, la méfiance, voire le mépris et la haine de ceux-ci contre ceux-là — tant qu'il ne sera pas incorporé au sacerdoce positif, ce qui aurait pour conséquence directe de subalterniser les fonctions chirurgicales.

Jusqu'à la loi de 1724 et surtout jusqu'à la création de l'Académie royale de chirurgie, en 1731, les chirurgiens étaient assimilés aux barbiers, — et ce n'était pas si absurde que cela nous paraît. En tout cas, ce l'était beaucoup moins que la ridicule suprématie du scalpel.

Auguste Comte a indiqué la solution : « L'institution des hôpitaux qui ne convint qu'au moyen âge, doit radicalement s'éteindre à mesure que l'essor simultané de l'aisance matérielle et de la dignité plébéienne permettra de remplacer une dégradante assistance par la sollicitude domestique. Mais il importe de seconder cette transformation graduelle en développant, pendant tout le cours de la transition organique, l'office, mal ébauché, des médecins publics chargés de diriger gratuitement, au sein des familles, les traitements privés. Il faut compléter la régénération de la classe médicale en la dégageant d'un vicieux monopole et d'une assistance hétérogène. Le privilège légalement résulté du doctorat ne profite réellement qu'au charlatanisme, dont il semble préserver un public que rien ne saurait garantir des conséquences pratiques de l'anarchie théorique aggravée par l'ignorance et la crédulité. Cette législation fournit le principal appui d'un vain enseignement qui serait déjà discrédité sans la faculté de conférer le monopole des avis sanitaires ».

Il est fâcheux que la médecine soit un métier. Elle ne peut être exercée dignement que par une sorte de classe sacerdotale au service de la société tout entière, car le physique dépend du moral. Nos mor-

ticoles ne savent, ni, trop âpres au gain, ne peuvent traiter le moral.

Il est évidemment dangereux de confier la naissance, la santé, la vie et la mort des nôtres à des vétérinaires, — surtout s'ils sont pressés par une concurrence sans merci et talonnés par la faim...

Sous de tels aspects, l'anarchie présente ne laisse point d'être inquiétante pour les plus optimistes.

Nos bacheliers se rejettent donc de plus en plus sur les fonctions publiques.

A ceux qui disent que « nul n'est obligé d'être fonctionnaire », M. Joseph Cernesson, dans l'*Émancipation*, formulait ce problème insoluble pour un bourgeois : « Étant donné un jeune homme dépourvu de fortune et ayant fait de bonnes études classiques, indiquer pour lui, en dehors du fonctionnarisme, une carrière de l'ordre scientifique ou une carrière de l'ordre littéraire qui soit en harmonie avec la culture et les goûts développés en lui par les établissements d'instruction publique ».

Un ivrogne nous posait un jour une question analogue : « Étant donné que je me soûle sept fois par semaine, au moins, m'indiquer un moyen de ne pas devenir alcoolique ».

L'Université, avec son enseignement de mots, d'érudition, ne peut pas ne pas faire de sinécuristes, et depuis qu'elle s'est réservé le monopole n'en pas faire toujours plus. Évidemment, M. Cernesson a raison, nos bacheliers et nos licenciés ne peuvent être que des fonctionnaires inutiles ; mais c'est la condamnation de notre enseignement.

Ce n'est pas par la valeur sociale propre de son enseignement que l'Université officielle se maintient, même après avoir éliminé toute concurrence dangereuse ; mais par l'appât des diplômes et des brevets qui dispensent le privilège d'être entretenu jusqu'à la mort par la collectivité travailleuse. La dispense militaire fut aussi un de ses moyens, et elle développa en France, pour un temps, le goût singulier des langues orientales.

Il faut bien, d'ailleurs, employer tous les agrégés, et donc surcharger les programmes, multiplier les cours.

Sans renoncer à la haute culture, qui serait renoncer à être une grande nation civilisée, on peut enrayer, ce semble, cet affaissement des caractères, en revivifiant l'Université par l'action vivante dans la liberté. Mais cette liberté de fait, qui seule peut rendre les citoyens aptes à une plus grande liberté, cela n'est pas dans la manière parlementaire.

Ce n'est pas toute la question, au surplus. L'Université n'est qu'un truc de classe. Jadis, il y avait l'épée, qui, au moins, impliquait des devoirs : aujourd'hui, il y a le diplôme, qui ne donne que des droits au parasitisme.

Par là le sinécurisme est bien un privilège de classe. Deux cent mille familles bourgeoises détiennent les majorats de bacheliers. Pour les défendre, on a dressé des barrières, qui sont les examens, les concours.

Mais, maintenant, voici que ces barrières ne suffisent plus.

C'est que de telles pratiques, aggravées encore

par la corruption politique, ne sauraient aller sans une démoralisation qui pénètre peu à peu toutes les couches de la nation.

Par le simple jeu du suffrage universel, le député est contraint de se plier aux exigences pressantes des électeurs, et le ministre à celles des députés. Le ministère a lui-même de grands besoins, puisque ses membres sont des élus du peuple. *Le Matin* le disait un jour : « Dans la République des États-Unis, on pratique le système « des dépouilles aux vainqueurs ». C'est-à-dire qu'on remplace les créatures du parti vaincu par les créatures du parti victorieux. Chez nous, on ne chasse personne ; on respecte les « droits acquis », si souvent mal acquis, partant peu légitimes. Les créatures des vaincus gardent leurs emplois ; on en crée de nouveaux pour les créatures des vainqueurs. Quand la créature à pourvoir ne se peut contenter d'une petite fonction, c'est tout un bureau qu'on met sur pied ; pour assurer au fils d'un sénateur influent 8,000 francs de traitement, on inscrit au budget 20,000 à 30,000 francs de dépenses. Les grades supérieurs se multiplient à l'excès. Aux travaux publics, il y a un fonctionnaire supérieur pour trois subalternes. Au pavillon de Flore, on trouve dans certains bureaux un chef et un sous-chef pour deux employés ».

On ne peut multiplier les sinécures à l'infini, ni réduire trop les véritables services sociaux, et cependant il faut faire face aux promesses que l'État a prodiguées aux diplômés, et les élus aux plus importants électeurs...

On dresse donc d'autres barrières, on les surélève, pour filtrer la multitude des solliciteurs de sportules qui se ruent.

C'est dire qu'on imagine des examens de plus en plus difficiles, encore qu'il faille, d'autre part, permettre le « piston ».

La recommandation est devenue la religion du Français. Si, très souvent, elle ne sert de rien, à tout le moins elle le fait vivre dans l'espoir des paradis de fainéantise, et ainsi elle le console d'être dupe. Nous prenons l'indolent fatalisme musulman. « C'est écrit » ou « ce n'est pas écrit ». On est recommandé ou on ne l'est pas, — l'effort est inutile. Voilà ce qui, à l'heure présente, est enseigné en grec, en latin ou en signes algébriques à 100,000 enfants de France, dans tous nos lycées et collèges, pour ne pas parler des Facultés et des écoles spéciales.

A mesure qu'on accroît les difficultés d'admission pour le vulgaire, il faut bien ménager des entrées discrètes aux créatures, — ne serait-ce que pour les parlementaires blackboulés qui ont bien servi le bloc ou qui ont eu la prudence de se munir des fétiches, c'est-à-dire les cendres des cadavres, et aussi pour la légion des directeurs, chefs, sous-chefs, attachés de cabinets, — le fameux « cabinettisme » (1) inauguré par le plus intègre de nos radicaux, le citoyen É. Combes.

Des concours, Taine disait :

---

(1) Il y aurait une étude bien intéressante à faire des néologismes républicains.

« Non pas que je blâme le procédé lui-même ; il en faut un, et celui-ci vaut les autres : en toute association, il s'agit de trier, dans la masse, les possesseurs des gros lots, et selon les pays, les moyens de triage sont différents. Mais selon qu'ils sont divers, ils développent une aptitude diverse. A Lilliput, où, pour monter haut, il fallait danser sur la corde, c'était sans doute la grosseur des mollets. En Chine, où il faut exceller dans la connaissance des vieux textes, c'est la pédanterie classique. En France, c'est l'affaissement cérébral et le flux de langue. Voyez le travail machinal et monstrueux des candidats qui aspirent aux grandes écoles, puis, au sortir de ces mêmes écoles, la fatigue profonde, l'alanguissement, la flânerie au café ou à domicile, l'inertie bureaucratique ou provinciale. Comparez l'élève de l'École Polytechnique, cloué quatorze heures par jour devant des formules, et l'ingénieur qui va bâiller, sa femme au bras, pour voir si les cailloux sont bien cassés. Avec cet encombrement des carrières et cette réglementation des étapes, nous parvenons d'abord à essouffler nos chevaux de courses, ensuite à les changer en bidets de fiacre. Entre ici, mon ami, si tu es patient, et que tu veuilles traîner un fiacre ; cherche ailleurs, si tu es nerveux et si tu veux garder tes élans de course ».

On a donc donné aux Français le dégoût du travail, de l'initiative, la peur du risque, on leur a fait des âmes étriquées de ronds-de-cuir. Comme ce n'est que dans les emplois publics que l'on est assuré d'être toujours rémunéré, retraité et — suprême

idéal — décoré à 50 ans sans avoir à dépenser, nécessairement, de l'initiative, de l'intelligence et, surtout, de l'activité, tous veulent être fonctionnaires. Pour diminuer cette affluence de postulants, on est donc amené à compliquer les examens, mais jamais assez.

Pour un simple travail de copiste, souvent inutile, qu'un gamin de quinze ans pourrait faire, on prend trois ou quatre licenciés ou docteurs.

Et ce n'est rien encore, quand ce n'est pas directement nuisible.

Il est probable qu'un licencié ès-lettres sera un fort mauvais copiste et, par surcroît, un serviteur mécontent.

A Lilliput, on était plus avisé. Sans doute, il était tout aussi ridicule de faire faire aux candidats des cabrioles sur la corde, mais, on en conviendra, il est moins nocif de faire des acrobates que des diplômés.

Notre système réalise ce miracle de constituer des privilèges parasitaires que tous convoitent, au détriment de la production nationale et même des services sociaux, de les attribuer précisément à ceux qui ne peuvent effectuer que très mal le simulacre de travail machinal qui en est le prétexte, et ainsi qui mécontentent ceux-là mêmes qui en bénéficient, par la brigue, ou en dansant sur la corde.

Taine avait dénoncé déjà l'impuissance organique de notre système à placer l'homme qui convient à la place qui convient.

Les examens et les concours ne signifieraient quel-

que chose que si l'on ne s'y préparait point, mais c'est la condition vitale de l'Université officielle d'y préparer.

Tous les Français se sont entraînés à ce jeu, on a perfectionné tous les trucs mnémotechniques, et il n'est pas d'imbécile qui ne puisse être licencié en y mettant l'argent et le temps.

Comme on est pressé, cela n'empêche point de tricher au besoin. Et puis, il est des places plus ou moins décoratives, plus ou moins lucratives. On a recours, alors, aux protecteurs politiques, — non sans léser, parfois, les postulants moins « pistonnés ».

Les faits surabondent. Nous n'en citerons qu'un assez amusant.

Au sujet d'un inspecteur d'académie, M. Guéry, déplacé sur la demande d'un député, M. Le Troadec, pour avoir résisté aux pressions intéressées de celui-ci, Gabriel Séailles, dans une brochure, rapporte les paroles de ce radical à M. Guéry : « Je sais que vous êtes juste, et je suis résolu, à l'avenir, à ne plus vous gêner en quoi que ce soit dans vos nominations ; mais, à la veille des élections générales, je vous demande, comme républicain, de m'accorder celle de M. Godec ».

Et M. Gabriel Séailles nous raconte encore :

« Le Troadec est un trop bel exemple de la mentalité de certains députés d'arrondissement, pour que nous le quittions si vite. Au mois d'août, quand le déplacement de Guéry souleva l'indignation unanime du parti républicain, il écrivait, pour se disculper : « J'appris que M. Tassel, — l'instituteur que dési-

gnaient ses titres professionnels et qu'avait choisi l'inspecteur, — de Bulat-Pestivien, était candidat. Je ne savais pas même d'où il était originaire, et vraiment je croyais de mon devoir d'appuyer ceux de ma circonscription. Depuis, l'on m'a dit qu'il était de Penvinan. Est-ce vrai ? Alors, j'aurais été tout de suite bien disposé pour lui. Bulat-Pestivien et Penvinan, cela fait une singulière différence chez moi ! » J'aime cette naïveté ; la Patrie de Le Troadec est sa circonscription, il n'en connaît pas d'autre ; le département des Côtes-du-Nord est déjà un objet trop vaste pour sa pensée ».

Il y eut une interpellation à la Chambre et, naturellement, le ministre qui avait puni l'inspecteur d'Académie de son indépendance fut approuvé. La Chambre ne peut aller contre le système de pression et de corruption qui l'a faite.

Nous pourrions, ici, accumuler les exemples, et de plus cyniques encore. Le favoritisme, la corruption, c'est le fonds qui manque le moins à notre troisième République, aussi vertueuse qu'athénienne.

Bien entendu, si le parlementaire a toutes les complaisances pour ses électeurs influents, il en exige, à son tour, des fonctionnaires dont l'avancement dépend de lui. Le gouvernement parlementaire est celui d'un parti, il demande donc aux fonctionnaires, qui sont ses clients, des services de partisans, — et donc contre la nation. Il est vrai que, par compensation, l'État n'a plus aucune autorité pour maintenir la discipline. Du gâchis, la tyrannie surgit toujours.

Cette tyrannie s'exerce de multiples façons, et parfois occultes. Il y a la franc-maçonnerie, il y a les fameux « délégués ».

Un instituteur arrive à Timbouctou — oui, un instituteur, sortant de l'école normale, à Timbouctou ! — Son premier soin n'est pas de visiter son école ; mais d'aller à la popote du capitaine commandant de cercle et des officiers pour leur tenir ce langage : « Je suis venu ici pour vous surveiller ; si vous ne marchez pas droit, gare à vous ». Il ne se vantait pas. Quelque temps après, ayant eu des difficultés avec son supérieur hiérarchique, le capitaine commandant de cercle, — c'est celui-ci qui fut déplacé !

M. de Lanessan, dans *le Siècle*, écrivait récemment :

« Il n'y a pas jusqu'aux mouchards des préfets ou sous-préfets qui ne se prétendent tout-puissants et qui, en fait, ne le soient en beaucoup de lieux. Cela descend jusqu'au vaudeville et à la farce. Dernièrement, un fonctionnaire reçoit la visite du buraliste de la localité où il réside, et s'entend dire, sans préambule : « Je viens vous dire que vous êtes remplacé, mais je tiens à ajouter que je n'y suis pour rien, car j'ai donné sur vous d'excellentes notes. D'ailleurs, votre dossier, qui m'a été communiqué, est excellent ». Ce marchand de tabac et de timbres, délégué officiel et connu du préfet, se vantait peut-être en tenant un pareil langage, mais le seul fait de le tenir n'indique-t-il pas un état d'esprit singulièrement contradictoire de celui qui devrait régner dans une république ? »

Tout de même, jusqu'en ces dernières années, il y avait une façade d'administration. Sous les ministres éphémères et brouillons, il y avait les bureaux qui duraient et maintenaient une tradition d'ordre.

Mais cela aussi s'en est allé.

Aujourd'hui, les fonctionnaires se syndiquent.

Dans un livre documenté, *Associations et syndicats de fonctionnaires*, M. Jeanneney a compté 515 associations de fonctionnaires et 16 fédérations d'associations se répartissant ainsi : Pour les administrations centrales, 30 associations et 2 fédérations ; pour l'Instruction publique, 112 et 5 ; pour les Beaux-Arts, 6 et 2 ; pour les Travaux publics, 86 ; pour les octrois, 20 et 3 ; pour les Postes, Télégraphes et Téléphones, 18 et 1 ; pour les Finances, 32 ; pour la Marine, 14 ; pour la Guerre, 8 ; pour les services départementaux, etc., 89 et 3. Aujourd'hui, plus de la moitié des fonctionnaires sont « associés » ou plutôt syndiqués.

Il importe peu de savoir dans quelle mesure la loi de 1884 sur les syndicats et celle de 1901 sur les associations peuvent être invoquées par les agents de l'État pour légitimer leurs associations. La question n'est pas là. La crise du fonctionnarisme n'est pas un problème juridique et sa solution ne saurait être uniment législative. Voici ce que dit M. Jeanneney :

« En dépit des entraves mises par les administrations au groupement professionnel de leurs agents, partout, depuis dix ans, des associations sont nées, ont essaimé, ont grandi. Le besoin avait créé l'organe. De la lutte, ouverte ou discrète, contre l'arbi-

traire et le favoritisme est sortie la poussée corporative formidable, qui demain peut dresser contre la nation ses 800,000 salariés, qui à toute heure crée un danger d'agitation redoutable. De tels mouvements ne se réduisent, ni par la loi, ni par la contrainte. Ils se dissolvent d'eux-mêmes si l'on s'en prend résolument aux causes ».

Mais quelles sont les causes ? M. Jeanneney ne reconnaît que le seul favoritisme, et pour l'enrayer, il imagine qu'il suffit de « donner aux fonctionnaires la garantie d'un statut ».

Il y a un bon et un mauvais favoritisme, il ne peut y avoir qu'un détestable mécanisme d' « avancement ». D'autre part, il est avéré que le favoritisme électoral, inhérent au régime électoral, est presque toujours mauvais.

Les fonctionnaires se coalisent pour résister à ce favoritisme et à l'anarchie administrative : ce serait bien et il faudrait les aider de tout cœur, si l'on ne voyait trop qu'ils n'en veulent qu'à la portion d'anarchie qui les gêne personnellement, et donc pour la déplacer seulement à leur avantage, au risque de l'aggraver.

On dispute beaucoup sur ce qui distingue un syndicat d'une association. C'est qu'on ne va pas au fond. Toute association durable est organique, et donc s'oppose à un gouvernement anarchique. Un syndicat doit être un groupement des gens de métier d'une région pour perfectionner, honorer la profession et organiser le travail. La liberté de s'associer et de se syndiquer ainsi, un État qui ne redouterait

rien de l'ordre et de la vitalité sociale la concéderait largement à tous, y compris à ses fonctionnaires, et l'on n'en usera jamais assez.

Nous connaissons le Monsieur fraîchement décoré qui, après avoir mis en branle tous les rouages de l'État pour qu'on lui accorde un bout de ruban, s'étonne et s'indigne de voir le *Journal officiel* du 14 juillet et du 1er janvier publier de si copieuses listes de chevaliers et d'officiers de toutes sortes d'ordres.

Les fonctionnaires sont de la même espèce. Ils ont presque tous bénéficié des recommandations politiques, en tout cas ils en ont tous sollicité, — et c'est contre les recommandations qu'ils protestent.

L'extension du système électoral des sinécures a développé outre mesure l'esprit sinécuriste.

Ainsi le gâchis est complet.

Les fonctionnaires se syndiquent, ils menacent même de faire grève, ils réclament une charte constitutive, — qu'est-ce à dire ? Qu'on va réformer l'administration ? réorganiser les services publics ? réagir sur le sinécurisme envahissant ?

Ce n'est pas de notre temps.

Il n'est question que de consolider les privilèges, de perpétuer les majorats de bacheliers, de garantir à M. Badin une entière irresponsabilité, avec un avancement automatique, quoi qu'il fasse, ou plutôt ne fasse point, et une retraite inéluctable. Voyez-le : les fonctionnaires veulent « un règlement qui détermine d'une manière uniforme les conditions de recrutement, d'avancement, de discipline, et les traitements du personnel ».

Dans toutes ces revendications, remarquons-le, il ne s'agit pas des devoirs, mais des droits ; non pas de la fonction, mais du fonctionnaire. Voilà qui caractérise une démocratie.

Le fonctionnaire ne saurait avoir des droits particuliers. Il n'a que des devoirs, envers l'État comme envers le public. C'est en ce sens que le positivisme nous amènera à considérer tous les emplois et les travaux comme des fonctions sociales. Dans la société reconstituée, l'opinion publique réprouvera aussi sévèrement la grève ouvrière que la grève des agents de l'État. C'est pourquoi on peut aussi, présentement, excuser celle-ci comme celle-là.

En effet, quand le désordre vient d'en haut, la grève est parfois un moyen de contenir les abus d'une direction indigne. Certes, elle ne cesse point d'être un mal ; mais c'est peut-être, immédiatement, un moindre mal.

Si nous avons tous applaudi au premier mouvement des postiers, c'est que nous commençons à sentir que le politicien est l'ennemi commun. Mais il faut prendre garde. Derrière tel ministre méprisable, il y a malheureusement tel organe essentiel de la société française que les interruptions brusques de fonctionnement, sinon le hideux sabotage, risquent de fausser et de détruire. Quand le cœur s'arrête, l'organisme meurt. Il n'y a pas de droit de grève pour le cœur.

Les postiers ne défendaient que des intérêts professionnels. Cela ne les justifiait point d'arrêter la vie sociale. Le syndicalisme d'ordre se dressant

contre le parlementarisme de désordre, ce serait une magnifique promesse de régénération ; mais le syndicalisme organique est une chose, la grève en est une autre.

Nous savons bien que les fonctionnaires en ont au favoritisme, qui est le côté du parlementarisme qui les gêne ; mais c'est après en avoir tiré, pour eux-mêmes, tout ce qu'ils pouvaient. M. Symian a pu citer tel de ses plus turbulents commis qui était recommandé et « pistonné » par neuf députés.

Sous ce jour, l'agitation des fonctionnaires, postiers et autres, perd de son intérêt. Alors que l'édifice social s'effondre de toutes parts, ils se préoccupent surtout de s'aménager un petit coin bien douillet et bien abrité. C'est un sentiment assez naturel, mais que nous autres, simples contribuables, nous ne saurions partager. Après tout, les fonctionnaires sont plutôt les profiteurs que les victimes du régime, et ce sont les moins fondés à se plaindre. Si pourtant ce sont eux qui geignent le plus sur eux-mêmes, c'est que la culture livresque pour les examens et les concours, l'atrophie de l'énergie et de la volonté par une occupation monotone et indolente, sans responsabilité, sans stimulant vivant, ne forgent point des caractères. En général, les revendications des ouvriers, pour chimériques qu'elles soient souvent, ont plus de générosité et de grandeur.

Mais, puisqu'ils se défendent avec tant d'acharnement contre les compétitions, c'est donc qu'ils estiment avoir des situations privilégiées. Comment ne voient-ils point que cela leur interdit, en tout cas,

d'exiger encore d'autres avantages ou privilèges? En effet, plus les fonctions publiques seront avantageuses, plus les sollicitations seront nombreuses et pressantes. Or notre système électoral ne permet point aux détenteurs du pouvoir qui dépendent des parlementaires, lesquels dépendent des électeurs influents, de résister aux sollicitations quelconques. Si les fonctionnaires parviennent, au moyen d'un statut légal dont leurs associations imposeront le respect, à conserver leurs places, le gouvernement, pour satisfaire sa clientèle électorale, devra multiplier les sinécures à côté, les fonctions nouvelles, prodiguer les prébendes, — et cela précipitera la ruine du pays. Les fonctionnaires veulent un gouvernement faible devant leurs exigences de parvenus et fort devant la ruée des sollicitations. C'est trop bien arrangé pour être possible.

La vérité, c'est que le gouvernement parlementaire n'a ni force ni autorité. Il ne se maintient que par la corruption, sous toutes ses formes. Tout son art est de corrompre en dissolvant. C'est pourquoi il tend à tout centraliser. Pour chaque service social qu'il assume, ce sont des emplois, des sinécures, des sportules à distribuer. Cela l'alimente et le soutient pour quelque temps. C'est tout le système, et pourquoi il dure.

Point de statut mirifique, point de magique baguette qui puissent rien changer à cela. Par paresse d'esprit ou légèreté de cœur, les Français ont une fâcheuse tendance à croire aux petits trucs miraculeux qui les dispenseraient de réfléchir et d'agir.

A la base de ce fameux statut, il y a le concours. Or le concours ne fait nullement ressortir le vrai mérite. Cela a été dit, redit, et se prouve tous les jours. Ce n'est même pas une précaution contre la brigue et la faveur ; le concours des hôpitaux, et autres, en témoignent. On truque les examens comme on truque les urnes. Dans les meilleures conditions, on ne mesure ainsi que la mémoire. Au reste, par la préparation universitaire qu'ils supposent, les concours contribuent à l'affaissement des caractères. Au fond, on le sait bien, ils ne servent qu'à filtrer les innombrables postulants aux emplois publics en ne laissant passer que les heureux bénéficiaires des majorats de bacheliers réservés à la bourgeoisie.

Quant à la compétence, si elle est nécessaire dans tous les métiers, il semble bien qu'elle le soit beaucoup moins dans les fonctions publiques, puisque c'est là seulement — et dans la politique — que la permutation est de pratique courante.

On nous parle de la responsabilité. Si les garanties que réclament encore les fonctionnaires les préservent de tous les accidents auxquels on est exposé dans les autres carrières, elles sont peu propres, imagine-t-on, à développer le sens des responsabilités. La sécurité excessive porte plus à la torpeur qu'à l'activité, à la routine qu'à l'initiative. Les fonctionnaires, sur toute l'échelle administrative, ont une horreur profonde de la moindre responsabilité. D'ailleurs, avec le recrutement par le concours et l'avancement automatique, il n'est pas possible de

rendre un chef de service responsable. La responsabilité implique le choix.

Mais c'est contre le choix, précisément, qu'on proteste, parce qu'il est toujours du favoritisme ou du népotisme. « Le choix n'est jamais fait dans l'intérêt du service », nous dit-on. Et pourquoi ? C'est que, sous le régime parlementaire, personne n'est responsable d'aucun service, même moralement. Le vice est là. Il y faut porter le fer rouge, et non chercher à s'en accommoder. Dans l'industrie et le commerce, le choix est toujours fait dans l'intérêt du service.

Il n'y a qu'un principe d'ordre : le choix de l'inférieur par le supérieur. C'est le contraire du principe d'anarchie qui caractérise le système électoral : le choix du supérieur par l'inférieur. Le concours et l'automatisme, que préconisent les fonctionnaires, n'est qu'un principe d'inertie, il est vrai. Mais dans l'anarchie, l'inertie, c'est aussi la mort.

Quand les principes d'ordre et de progrès ne sont point applicables sous un régime quelconque, ce n'est point à l'ordre et au progrès qu'il faut renoncer, c'est le régime qu'il faut abattre. Et au plus tôt.

Ainsi donc, ces nouveaux syndiqués se plaignent surtout du favoritisme et du népotisme, et ils veulent se défendre là contre.

Certes, nos politiciens ne se gênent point pour pourvoir leurs fils, leurs parents, leurs amis, leurs électeurs, les fils, les parents, les amis de leurs électeurs, et tous leurs clients, et eux-mêmes.

Et après? Ce n'est pas de qui détient la sinécure, ni de la façon dont on a sauté sur la corde pour l'avoir que provient le mal, c'est de la sinécure elle-même, du désordre social qu'elle provoque.

Et si, par aventure, c'est bien d'une fonction utile dont il s'agit, il n'importe qu'une chose, c'est qu'elle soit bien exercée. Or le favoritisme peut, parfois, être intelligent, — le concours l'est rarement, l'avancement automatique jamais.

Mais on nous parle des « droits acquis ». A l'*Union pour la vérité*, où l'on discutait cette grosse question, Paul Desjardins déclarait : « L'abus n'existe pas seulement lorsqu'on favorise des incapables, il existe même lorsqu'on favorise des hommes de mérite. Méritée ou imméritée, c'est le fait même de cette insertion anormale qui crée l'anarchie ».

Eh bien, non ! il n'y a pas de « droits acquis » contre l'intérêt vital d'une société que ses fonctions soient bien remplies.

Les fonctionnaires ont fait des études, passé des examens, — en quoi cela leur confère-t-il des privilèges spéciaux ? Les avocats, les médecins, les gens de lettres, les artistes, les savants aussi, pour s'en tenir aux professions libérales, ont fait des études et passé des examens, et ils n'ont d'autre droit que d'exercer leur métier à leurs risques et périls.

Nos bons sinécuristes ont été imprudents. Ils ont éveillé l'attention. En défendant trop âprement leurs prérogatives, ils nous les ont signalées. En dénonçant le favoritisme, en réclamant l'avancement automatique, la liberté de permutation, ils nous ont

montré que les emplois publics qui exigent des connaissances spéciales sont assez rares. Nous savions déjà que le plus sot des bacheliers peut prétendre à quelque emploi, nous connaissons maintenant que, s'il vieillit assez, il est à même d'exercer les plus hautes et les plus lucratives directions.

Merci, messieurs ! Cela ne s'oublie pas.

Si le peuple n'était pas abruti par ses meneurs qui le font courir après des chimères et le lancent dans des bagarres, il aurait déjà proclamé son droit au sinécurisme.

Patience. Bientôt il voudra, lui aussi, grand électeur radical-socialiste, être fonctionnaire. Pourquoi ne serait-il pas percepteur ou administrateur colonial, à tout le moins, chacun son tour, pour un temps, — et au nom de l'égalité ? Nous ne prétendons pas que les services seraient mieux faits ; mais ils ne le seraient pas plus mal.

Et c'est bien dans le sens du régime électoral.

Nous avons déjà vu que, si les élus tiennent aux 15,000 francs, les candidats les méprisent héroïquement et sont tout disposés aux rabais.

Nous verrons mieux encore. Il est surprenant qu'aucun candidat ne se soit encore avisé de ce tremplin prestigieux : la curée pour tous, la sinécure pour tous, ou la chance d'y participer par le tirage au sort.

Ne nous y trompons point, les syndicats de fonctionnaires vont accélérer la décomposition sociale.

D'ailleurs, les associations occultes ont préparé le terrain. C'est par là qu'on a vu, dans l'administration

coloniale, par exemple, tel petit commis des affaires indigènes tenir tête au gouverneur lui-même.

C'est que le fonctionnaire est, de nature, un « persécuté ». S'étant généreusement concédé tous les droits, hormis le seul que puisse revendiquer sainement un serviteur social, celui de faire tout son devoir, il s'en trouve toujours quelqu'un de lésé, — et il a recours alors à l'association dont il fait partie le plus souvent, aux députés et sénateurs de son département, voire à la presse démagogique, contre ses chefs hiérarchiques qui s'empressent de faire droit à sa demande, à tout le moins de le déplacer en lui donnant de l'avancement. Telle est l'autorité dont jouissent les chefs de services. Mais ils acceptent allègrement leur impuissance puisqu'ils sont irresponsables. Tels sont les caractères que forme le système.

« Quand on a vu, dit M. de Lanessan, des gouvernements ériger les fonctionnaires en dénonciateurs ou en surveillants de leurs concitoyens, voire de leurs collègues, en agents électoraux ou en exécuteurs des haines ou des vengeances gouvernementales, peut-on s'étonner que ces fonctionnaires s'insurgent contre les chefs qu'on les a incités à mépriser ? ».

Depuis quelques années, ce gouvernement qui ne vit qu'au jour le jour, avec les petits moyens qui se présentent et les petites pensées qui l'animent, a toléré les associations de fonctionnaires, s'il ne les a encouragées.

Mais — comme les maris trompés, après tout le

monde — il vient de s'apercevoir que le mouvement des associations de fonctionnaires est grave. Il s'est inquiété de cette organisation de l'anarchie au cœur même de l'État.

Il avait de bonnes raisons pour cela ; mais ce ne sont pas ces raisons, on l'entend bien, qui l'ont déterminé. Comment un parti conserverait-il la majorité s'il n'avait pas des places et des prébendes à distribuer? L'électeur n'est tout de même pas si naïf de préférer tel concussionnaire à tel tripoteur, s'il n'y a pas un intérêt immédiat, — et l'on ne peut pas les payer ou les décorer tous.

Dans l'agitation des fonctionnaires, le gouvernement a donc vu surtout une critique impertinente des pratiques dont il subsiste et de futurs obstacles à les continuer. Et c'est pourquoi il a tenté de réagir.

Trop tard. Il n'y a qu'une force d'ordre, une autorité morale qui eussent pu être efficaces, et pour organiser, c'est-à-dire contre l'anarchie parlementaire.

Ce sont les clients eux-mêmes qui s'insurgent contre les dispensateurs de sportules. Ils sont 910,000 ! On avait 120,000 courtiers électoraux officiels. Et ce sont eux, les instituteurs qui, dès janvier 1905, transforment leurs innocentes Amicales en syndicats. d'abord dans le Var et les Pyrénées-Orientales, puis dans les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Cher. Surpris, ou ne soupçonnant pas la portée de l'élan, le gouvernement a laissé faire. Ce n'est que le 5 octobre 1905, quand le syndicat de la Seine dépose ses

statuts à la Préfecture, que des poursuites sont annoncées.

Il est trop tard. Le fer est engagé entre les côtes, à la bonne place. Il s'enfoncera jusqu'au fond. Chaque sursaut de la bête le fera pénétrer mieux.

Le 22 février 1906, la Fédération des syndicats d'instituteurs est fondée. C'est ensuite le Comité central pour la défense du droit syndical des salariés de l'État, des départements et des communes qui agrège les Travailleurs de la marine, les Fédérations des travailleurs municipaux, des tabacs, des allumettiers, les syndicats d'instituteurs, les syndicats des sous-agents des postes, des jeunes facteurs, des monts-de-piété, l'association professionnelle des employés des ministères, les répétiteurs, les agents des douanes, etc...

Le conflit ira s'aggravant jusqu'à la grève. Les deux coups des postiers ne sont qu'escarmouches d'avant-garde (1). Or, la grève des fonctionnaires,

---

(1) Et c'est comme un réveil de l'esprit public contre le parlementarisme stupéfiant. A propos de la dernière grève des postiers, voici ce qu'écrivait M. Ernest Judet dans *l'Éclair* : « Tant bien que mal, on vise au plus pressé et on installe d'emblée des communications indépendantes, sans estampille officielle. Le public se défend tout seul, et, quoi qu'il arrive, il ne se repentira pas d'avoir tenté, sans hésiter, la salutaire mobilisation de ses forces. Il est honteux que le peuple le plus riche et le plus travailleur de l'Europe soit si mal servi : c'est parce qu'il avait pris l'habitude d'attendre tout du pouvoir. Il voit que ses ministres sont incapables et impuissants : il prend leur place. Voilà qui honore des citoyens libres, ne perdant pas la tête et créant sans défaillance les services qui leur manquent ».

c'est proprement l'insurrection. Ce n'est pas le syndicalisme qui s'affirme, c'est le parlementarisme dans les spasmes de l'agonie.

Les sages fonctionnaires, il est vrai, se bornent à réclamer un statut, et le parlementarisme se raccroche à cette planche de salut. Ce sont les plus fous. On ne limite point le parasitisme ni la surenchère électorale. Comment et par quoi le pouvoir parlementaire, qui ne s'appuie que sur des élus, dont la réélection dépend des électeurs, c'est-à-dire des solliciteurs, pourrait résister aux sollicitations qui le harcèlent? Le favoritisme, le népotisme, la fonctionnarisation à outrance, l'étatisation universelle, la gabegie, la concussion, ce sont les seules assises de la maison à l'envers qu'est le parlementarisme.

La superbe logique de Clemenceau, dans son adresse à la Fédération nationale des instituteurs, n'a convaincu personne. Pas même lui, puisqu'il a élaboré un projet de statut des fonctionnaires.

Il leur disait :

« Aucun gouvernement n'acceptera jamais que les agents des services publics soient assimilés aux ouvriers des entreprises privées, parce que cette assimilation n'est ni raisonnable ni légitime.

« Vous êtes pourvus d'un emploi par décision officielle, et vous ne pouvez en être privés que dans certaines conditions fixées par la loi.

« Vous prenez place dans une société hiérarchique où vous recevez, pour un nombre limité d'heures de travail, un traitement établi par la loi ; où vous bénéficiez d'un avancement régulier, à l'abri des

crises économiques ; où le droit vous est donné de faire appel de toute mesure préjudiciable à un conseil composé pour partie de délégués élus par vous ; où vous jouissez d'avantages divers ; où il vous est constitué une retraite servie par l'État ; où vous n'avez ni à débattre le taux de votre rémunération, ni à vous assurer contre le chômage, ni à redouter un lendemain sans travail ou sans retraite ; où, pour conclure, vous apparaissez bien comme formant dans la société une catégorie spécialement avantagée avec des droits, et même, j'ose le dire, avec des devoirs particuliers.

« Au premier rang de ces obligations, il faut placer celle d'assurer la continuité du service public auquel vous êtes attachés. En acceptant une fonction de l'État, vous renoncez au droit d'abandonner votre travail par une entreprise concertée. Un contrat public, débattu par le Parlement, vous lie à la nation elle-même. Le rompre par une action simultanée et collective est autre chose qu'une grève : c'est une entrave mise à l'exercice de la souveraineté nationale dans le fonctionnement d'un ou de plusieurs de ses organes. Ce délit appelle contre ceux qui s'en rendraient coupables les sanctions prévues au projet du gouvernement.

« Vous êtes ainsi placés hors du droit commun des travailleurs des entreprises privées. C'est pourquoi la loi du 21 mars 1884, faite pour les salariés que menacent les variations dans les échanges économiques, ne peut ni ne doit s'appliquer à votre cas ».

Il faut être un pur idéologue comme l'auteur du *Grand Pan* pour s'imaginer que ces raisonnements peuvent avoir prise sur des hommes qu'a corrompus le spectacle de la corruption parlementaire et que ne guide plus aucune croyance sociale.

Il est vrai qu'il ne s'est pas borné à ce discours. Il a frappé. Mais comme il n'était que le maître hésitant d'une anarchie ploutocratique, il n'a frappé que les pauvres.

Les fonctionnaires n'en persistent pas moins à constituer des associations, en vertu de la loi de 1901. Des ministres en ont accepté la présidence d'honneur, et le siège social est au ministère même. Ce ne sont pas encore des syndicats, suivant la loi de 1884; mais elles les préparent. Attendons-nous aux grèves de fonctionnaires, malgré l'article 126 du Code pénal qui prévoit les coalitions d'agents ou fonctionnaires « dont l'objet ou l'effet serait d'empêcher ou de suspendre l'accomplissement d'un service quelconque ».

De reculade en reculade, le gouvernement en est venu à proposer lui-même un statut. Ah! le beau moyen, et comme nos politiciens sont ingénieux à découvrir les procédés qui font différer les solutions embarrassantes, qui dispensent de réfléchir et d'agir!

Voici les articles essentiels du statut proposé :

« Art. 1. — Nul ne peut être admis à un poste de début dans une administration publique s'il n'a satisfait soit à un concours, soit à un examen.

« Art. 2. — Nul ne peut être nommé à un em-

ploi autre qu'un emploi de début, s'il ne remplit les conditions d'avancement prévues à l'article 4 de la loi ou s'il ne justifie de services ou de titres dont la nature et la durée sont déterminées par les règlements d'administration publique prévus à l'article 8.

« Art. 4. — L'avancement a lieu soit à l'ancienneté, soit au choix, selon les emplois...

« Nul ne peut être l'objet d'une promotion au choix de classe ou de grade, s'il n'est inscrit au tableau d'avancement.

« Art. 7. — La révocation, la rétrogradation, la mise d'office en disponibilité ou en non-activité, la radiation du tableau d'avancement, l'ajournement d'une promotion à l'ancienneté ne peuvent être prononcés que par une décision motivée et après avis des conseils prévus à l'article 4 ».

Cela ne pouvait contenter les fonctionnaires.

Nous ne retiendrons que l'opinion qualifiée de M. Hugot, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, président de l' « Union des associations professionnelles du personnel civil des administrations centrales » qu'a publiée *le Matin* :

« Le moins que l'on puisse reprocher au règlement dont vous me parlez, c'est d'être terriblement vague... L'article 1er a trait au recrutement. Nous demandions le concours seul. Il prévoit bien le concours, mais il prévoit aussi l'examen et aussi des conditions d'aptitude à déterminer... Cela laisse la porte ouverte à toutes les faveurs...

« Notre principale réclamation vise le statut commun à toutes nos administrations et à la péréquation

des traitements. Nous avions sujet de croire qu'on nous donnerait satisfaction. Le projet du Conseil d'État nous la donnait. Le projet du Conseil des ministres nous la retire. Le Conseil d'État était pour nous plus libéral que le Conseil des ministres. C'est vous dire que nous n'avons pas sujet d'être ravis ! Et, cependant, nous ne demandons, sinon pour nous, déjà vieux, du moins pour nos successeurs, que la justice ! »

Les fonctionnaires proposent donc un autre statut.

Résumons-le :

Recrutement par concours, exclusivement ; un minimum et un maximum de traitement dans chaque catégorie ; augmentation annuelle automatique ; promotions à l'ancienneté ; permutations libres ; les peines disciplinaires ne pourront être prononcées que dans les formes ordinaires de la justice, après instruction en audience publique, avec défenseurs et témoins.

Le gouvernement cédera-t-il ?

Peut-être, s'il peut créer de nouveaux emplois pour caser ses clients et tous les diplômés que fabrique chaque année l'*Alma parens*.

A côté de la désorganisation croissante des services, nous assisterons à une recrudescence de pillage du budget.

Et cela tiendra tant que le paysan aura un sou dans son bas de laine.

Mais la solution d'ordre ?

Il n'y a qu'à l'indiquer, car elle est, présentement, chimérique.

C'est, uniment, de balayer, avec le parlementarisme, le parasitisme de la clientèle radicale, de supprimer définitivement les majorats de bacheliers.

On ne réorganisera solidement l'administration qu'après avoir changé le mode absurde de recrutement des agents de l'État.

Multiplions tant qu'on voudra, disons même le plus qu'on pourra, les fonctions publiques ; mais que chacune représente un service social certain et qu'à chacune ne soit allouée qu'une juste rémunération en rapport avec le travail fourni. Plus de forçats d'État à 70 francs par mois, mais aussi plus de mamamouchis à 20,000, 50,000, voire 100,000 francs par an pour signer dix pièces par jour.

Que le travail administratif soit payé au taux ordinaire de l'industrie et du commerce, suivant l'activité, l'intelligence, les connaissances dépensées, de sorte qu'il ne soit plus spécialement recherché. Cela fera beaucoup pour dégager les antichambres des ministères, préserver la pudeur de nos politiciens et guérir les Français de l'obsession énervante de la sinécure perpétuelle.

On nous a dit que ces écarts de traitement se rencontrent surtout dans le commerce et l'industrie. En effet, il y a, là aussi, des hommes de peine, des manœuvres, des commis à 70 francs par mois ; mais ce ne sont que des emplois provisoires, de passage, et il est certain qu'on n'exige pas de ceux qui les acceptent le travail que l'État impose à ses facteurs des postes, à ses sous-officiers, à ses douaniers, à ses cantonniers et à ses instituteurs. Si l'on faisait le re-

censement des employés à bas salaires dans les entreprises privées et des fonctionnaires à appointements de famine dans les services de l'État, on constaterait que la proportion est bien moindre là qu'ici.

Quant aux gros traitements, il est vrai qu'il y en a plus encore dans le commerce et l'industrie. Mais il faut considérer aussi les risques encourus, les qualités, les connaissances requises, le travail à fournir et ses résultats. Tout politicien besogneux peut être percepteur, trésorier-payeur, voire gouverneur des colonies ou directeur de musée, puisque personne n'est responsable ; mais non pas chef de métallurgie, directeur de banque ou de comptoir.

Sans doute, un grand pays comme la France ne saurait lésiner pour être bien administré. C'est l'anarchie qui coûte le plus. Si nous avons rappelé les gros traitements, ce n'est point par sentiment démagogique, mais simplement parce qu'ils sont attribués plus souvent aux sinécures qu'aux fonctions nécessaires, et, on l'entend bien, au détriment de celles-ci.

C'est la fonction que nous envisageons, non le fonctionnaire. Or les grasses sinécures ne sont pas seulement onéreuses, elles sont aussi dissolvantes. Il en est de même aussi, quoique à un moindre degré, surtout sous un régime électoral, des fonctions qui, ayant quelque utilité, assurent à leurs titulaires des avantages particuliers exagérés. N'est-ce point de là que vient la brigue, par quoi la sélection s'opère à rebours. Devant la ruée des quémandeurs de spor-

tules, l'homme digne s'efface, et l'intrigant, le bon à tout, c'est-à-dire le bon à rien, sauf de solliciter, l'emporte.

Au surplus, les grandes compagnies, les grandes maisons cherchent toujours à réduire ces gros appointements. Elles ne payent que ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. Elles se fixent sur les résultats, sur l'état des affaires et sur l'offre. Si l'État tenait compte de ce jeu de l'offre, il ferait incontestablement de sérieuses économies, qui lui permettraient d'être plus juste envers ses forçats à 70 francs par mois, soit en les rétribuant mieux, soit en les surmenant moins par l'augmentation du personnel, et donc serait meilleur administrateur. Ce n'est pas à restreindre le budget administratif qu'il faut viser, au contraire ; mais à mieux l'ordonner, et pour la société française, non pour la curée d'un parti.

En supprimant le majorat absurde, injustifiable, des bacheliers, en ne faisant plus ainsi de certains emplois d'État — les moins nécessaires, en général — un privilège, et un privilège de classe injustifié, on aurait un meilleur recrutement. Et d'abord, parce qu'on ferait appel à toutes les bonnes volontés. Il y a, dans le peuple, des énergies splendides, des intelligences claires, des cœurs ardents, toute une force d'humanité qu'on laisse se perdre ou dévier. L'État y trouverait les hommes qu'il faut pour chaque fonction, et au meilleur compte.

Nos bacheliers considèrent qu'ils n'ont que des droits, ceux à qui nous pensons ne se reconnaîtraient que des devoirs. Ceux-là sont des sinécuris-

tes-nés, ceux-ci seraient de vrais fonctionnaires sociaux. Ceux-là ne tiennent tant aux fonctions publiques que pour les avantages qu'elles procurent, pour les privilèges singuliers qu'elles confèrent ; ceux-ci ne les rechercheraient que pour y agir socialement.

Ce n'est donc pas par envie démagogique que nous nous élevons contre les privilèges spéciaux du fonctionnarisme, c'est uniment pour que les bacheliers y tiennent moins et pour que les hommes d'action y puissent prétendre.

Et ceux-ci se distinguent de ceux-là, ils se reconnaissent par le désintéressement, le mépris de la « retraite », de l' « avancement automatique », des « droits acquis », l'indifférence aux titres, le souci constant de toutes les responsabilités assumées, le goût de l'initiative, du travail fécond, de la discipline, en un mot, le sentiment profond de la grandeur et de l'efficacité de l'œuvre sociale à laquelle on participe.

Dans un projet de statut, M. l'abbé Lemire propose « de garantir à tout fonctionnaire la propriété de son grade, de le protéger contre les révocations injustes par le recours devant un tribunal spécial ».

Nous ne sommes pas si évangéliques. Nous proposons qu'il n'y ait plus que des fonctions utiles ne constituant aucun privilège perpétuel, c'est-à-dire que le fonctionnaire soit fait pour la fonction utile, et non celle-ci pour celui-là.

Il y a des fonctions qui sont essentiellement provisoires, qui ne sauraient donc être des carrières définitives : celle des coloniaux, par exemple. Au-

cunes de nos grandes colonies ne sont de peuplement, on ne peut s'y garder sain de corps et d'esprit plus de cinq ans. Les administrateurs coloniaux ne devraient être engagés que pour cinq ans au plus.

M. Émile Borel, dans *la Revue du Mois*, réclame pour le fonctionnaire toute facilité « de quitter une administration, de passer d'une administration à une autre... » Nous y consentons, mais, plus largement, à condition que tous les travailleurs de tous les métiers, comme il convient à une démocratie organique, soient considérés comme des fonctionnaires. Or, les fonctions publiques étant celles qui demandent le moins de connaissances spéciales, et donc qui nécessitent le moins d'apprentissage, ce sont celles où les mutations doivent être le plus fréquentes.

Ne nous en plaignons pas. Ce sera heureux que beaucoup de citoyens puissent passer par les services publics, et ainsi se rendent compte de la complexité des rouages de l'ensemble social. Ce sera une éducation civique par l'expérience, qui dissipera bien des utopies, aiguisera la critique éclairée et formera l'esprit positif.

Nous proposons encore que les fonctionnaires soient responsables, et donc révocables s'ils manifestent de l'incapacité ou de la négligence.

Pas d'examens ni de concours, parce qu'on ne peut déterminer ainsi les qualités de caractère, qui sont les principales pour les fonctions d'État, ni même celles d'intelligence. L'avancement se fera désormais au choix, dans tous les cas, par les chefs responsa-

sables (1). Il sera facile, par des peines sévères, s'il y a lieu, d'empêcher le favoritisme et le népotisme.

On nous a fait remarquer, et c'est d'une fine psychologie, que « tout grand homme aime à s'entourer de médiocrités ». Il ne faut pas, en ces matières, abuser de la psychologie. Nos rois savaient, ce semble, choisir leurs ministres, et Bonaparte ses maréchaux. Auguste Comte a préconisé l'hérédité sociocratique, et ce n'est pas sans de fortes raisons. Une responsabilité précise rectifie les humeurs individuelles. Les forces sociales qui forment notre volonté sont autrement puissantes que les associations d'idées qui provoquent nos fantaisies. Un chef d'industrie s'entoure non pas de la société qui lui est agréable, mais de techniciens qui lui sont profitables. Il y a aussi une responsabilité morale qu'on pourra susciter avec une opinion publique organisée.

Plus de « droits acquis », plus d'automatisme cher à l'inertie des budgétivores, plus de filière avachissante, plus de retraites spéciales : le fonctionnaire

---

(1) Notre ami Henri Mazel préconise cette ingénieuse combinaison du choix et de l'automatisme : « Un accroissement automatique très faible, 100 francs par an, si l'on veut, mais permettant à tout officier ou fonctionnaire assimilé qui n'a pas démérité de gagner 3,000 francs à 30 ans, et 6,000 francs à 60, et un avancement en grade ou en titre de 1,000 ou 2,000 francs qui lui serait conféré au choix ». On peut essayer, il n'y a pas de grands inconvénients; mais non plus nous n'y voyons pas d'avantages sociaux. Les fonctions publiques doivent être confiées surtout à des hommes de caractère. Peut-on croire que c'est par la promesse de l'augmentation automatique des appointements qu'on les suscitera ?

est considéré comme un travailleur administratif, sans plus, et il est rémunéré suivant son travail.

S'il s'associe, ce ne sera que pour s'organiser positivement, soit pour se constituer une retraite, se garantir des risques de maladie, de chômage, etc., soit pour s'instruire de ses devoirs.

Ainsi, au lieu d'être un privilégié maussade, le fonctionnaire sera vraiment ce qu'il doit être, un travailleur social.

Il restera, par une organisation coopérative de la production et de la consommation, à faire de tous les autres travailleurs des fonctionnaires sociaux.

Mais pouvons-nous entreprendre de la commencer ?

CHAPITRE II

L'Anarchie dissolvante

—

Dans l'incohérence où se complaisent les politiciens du moment, il n'y a pas d'action organique possible.

Il nous faut attendre que le système qui produit cette incohérence, comme un abcès suppure, ait fait tout son mal.

Quand ils en sont là, les peuples ne se peuvent relever que par la souffrance.

Il y a quelques années, nous pouvions éviter cette épreuve redoutable. Nous ne le pouvons plus.

Aujourd'hui, la pourriture parlementaire a pénétré jusqu'aux organes vitaux du gouvernement de la nation ; l'alcool du journal et des réunions publiques a intoxiqué l'âme du peuple ; les divagations des sophistes, produits de la culture universitaire, du romantisme et du dilettantisme littéraire, ont dissous les sentiments sociaux qui forgeaient la volonté du devoir et contenaient les impulsions divergentes. Et cette anarchie politique, intellectuelle et sociale est trop profonde pour que nous puissions l'enrayer.

Il faut donc que les destins s'accomplissent.

Quand le désordre sera à son comble, quand il n'y aura plus ni sécurité, ni bien-être, ni liberté, quand chacun sentira dans sa propre chair, à tout instant, le mal social, alors il nous restera peut-être encore assez d'intelligence pour apercevoir le gouffre et assez de ressort pour réagir congrûment et reconstituer la société française.

Mais la crise sera terrible...

Certes, on risque de s'attirer quelque ridicule à faire les Jérémie, à vaticiner. Aussi peut-on s'en dispenser : nous n'avons qu'à rappeler le passé, de sang, de misère et d'oppression.

Quelques mois avant l'effarante débâcle, en 1869, Ernest Renan écrivait à la première page de son *Saint-Paul* : « Notre jeunesse a vu des jours tristes, et je crains que le sort ne nous montre aucun bien avant de mourir. Quelques erreurs énormes entraînent notre pays aux abîmes ; ceux à qui on les signale sourient ».

Ce qui a été sera. Les mêmes causes auront les

mêmes effets. Mais, dorénavant, la société étant plus complexe, les causes étant plus anciennes, plus nombreuses, plus virulentes, les effets seront bien plus graves.

Il y a trop de confusion dans les esprits et aussi trop d'incertitude dans les cœurs pour qu'on puisse espérer un réveil spontané du bon sens national. Maintenant, nous ne pouvons nous arrêter qu'au bas, dans la ruine et le chaos. Et alors, ce sera peut-être le tragique Grand Soir. Les révolutionnaires ne seront peut-être pas les moins surpris de cet événement, ni peut-être même les moins inquiets. Au reste, après les quelques années de parlementarisme que nous avons à subir d'ici-là, — sous quelque système ingénieux de représentation que ce soit, — il ne restera plus rien à perdre pour les bourgeois ni plus grand'chose à gagner pour les insurgés. Cela simplifiera beaucoup la liquidation sociale et précipitera le dénouement.

Après la brève bombance de la prise au tas communiste, il faudra bien, pour ne pas mourir de faim, se reprendre et travailler. L'ordre y est nécessaire. On s'en apercevra aussitôt. Le besoin social de la sécurité ne tardera point à se faire sentir aussi vivement. Par la souffrance, nous réapprendrons le bon sens. Dans la barbarie, nous reconnaîtrons ce que vaut la civilisation. Par le fait, nous nous instruirons des principes essentiels de la politique positive. Et la bonne terre nourricière de France fera le reste.

Mais, nous le répétons, dans la tourmente qui s'annonce, une œuvre positive de liberté dans la

paix et de justice dans l'ordre ne saurait se maintenir. Dans ce chaos, les voix sages n'ont qu'à se taire : on ne les entendrait plus ; les bons ouvriers n'ont qu'à se reposer : on ne les aiderait point ; on ne les laisserait pas achever leur ouvrage. Nous en avons fait l'expérience.

Il n'y a que ce qui est sot et bas qui flatte l'humeur populaire et n'inquiète point les puissances du jour. Dans une démagogie, toute force individuelle est ennemie ; dans une anarchie parlementaire, toute force sociale est antagonique. Il n'y a de cohésion que pour lasser l'une et briser l'autre.

Ce système ne gouverne pas des forces, il ne subsiste que par le gâchis, il ne dure que par l'universelle lâcheté. Bourgeois imbéciles, jouisseurs et rapaces, intellectuels vaniteux et sots, fonctionnaires mollusques, travailleurs sans intelligence et sans vertu, — tous lâches, ayant horreur de l'initiative, de l'effort, des responsabilités, et, depuis qu'ils bafouent l'enfer chrétien, tremblant dans leur peau de tous les enfers imaginaires ou grotesques qu'ils se sont inventés (1).

---

(1) Taine avait déjà indiqué les cauchemars bourgeois : « Nous n'avons plus l'idée de la mort, non plus que celle d'aucune chose extrême. Nous sommes sortis de l'état tragique. Si nous entrevoyons un grand malheur à l'horizon, c'est tout au plus un coup de bourse qui nous fera passer du premier au quatrième étage. Ce qui remplit notre imagination, c'est une infinité diversifiée de petits plaisirs ou tracas, visites, écritures, conversations, échéances et le reste » (*Voyage en Italie*). Les enfers et les paradis prolétariens ne sont guère moins ignominieux, encore qu'aussi laïques.

Une action d'organisation serait un non-sens, elle ne serait pas possible aujourd'hui, car elle s'anime de vastes propos, elle est de la vie sociale et ne peut se développer que dans la liberté (1).

La vie sociale implique des devoirs, et la liberté exige des volontés. Même si le parti qui exploite l'État républicain tolérait une activité sociale dont le premier résultat serait de réduire son autorité et partant ses profits, on ne saurait attendre de l'électeur, instruit par maître Aliboron, façonné par l'amuseur, le journaliste et le politicien, abêti par le cabaret, la loterie, les courses et le café-concert, qu'il se reconnaisse des devoirs, sinon envers Dieu, du moins envers soi-même, sa famille et sa patrie,

---

(1) En octobre 1904, nous écrivions ingénument à M. Clemenceau : « Je viens de lire votre article sur la liberté. Bien que je sois très pris, en ce moment, par la reconstitution de l'Université populaire qu'on a pu désagréger, grâce à l'incohérence de nos lois sur les associations, je tiens à vous soumettre quelques réflexions.

« Vous êtes, en toute sincérité, pour la liberté, mais vous êtes, en révolutionnaire bourgeois, pour une liberté de négation. Nous sommes, quelques-uns, très peu, il est vrai, qui voulons la liberté pour agir. Et comme nous savons bien qu'on ne fait pas sa part à la tyrannie, celle des foules comme celle des maîtres, nous voulons la liberté pour tous, — même pour les congrégations. C'est la meilleure garantie que nous ayons pour nous-mêmes. J'en sais quelque chose, puisque, hier encore, j'ai pu être traité chez moi, par un administrateur judiciaire, accompagné d'un commissaire de police et d'un serrurier, comme un simple chartreux. Cela n'a scandalisé que mes amis, qui sont des naïfs.

« Vous comparez les congrégations à l'esclavage. Ce n'est pas la même chose. L'esclave est contraint par la force, — et il y a des lois pour réprimer ce crime. Le moine n'est engagé que

et qu'il se fasse une volonté d'airain pour les remplir.

Cet électeur n'est-il pas le nombre, c'est-à-dire le Souverain, et n'a-t-il pas que des droits?...

Ce n'est pas à dire, certes, qu'il n'y a plus, en France, que des brutes. Ce n'est pas en quelques mois d'ivresse démagogique qu'un peuple peut dilapider tout son capital moral et social, accumulé par dix siècles de discipline politique et religieuse et d'effort mental.

Mais la misère de ces temps troublés est telle que ceux-là mêmes — nombreux sans doute — qui restent encore imbus de sentiments sociaux ne sa-

---

par sa foi. En prononçant ses vœux, il fait un usage de la liberté qui vaut pour lui. Un citoyen reste libre quand il se subordonne volontairement à un ensemble. La liberté ne s'exerce qu'en s'organisant. Le croyant n'est libre vraiment que s'il peut vivre selon sa doctrine et agir pour elle. Toutes les religions ont leurs congrégations, — même la religion radicale-socialiste, — toutes les idées ont leurs groupements.

« Vous me direz que cette adhésion a été, le plus souvent, obtenue par des promesses ou des menaces, en tout cas par une compression de l'intelligence. Cela revient à dire que les raisons catholiques, les méthodes religieuses ne sont pas les vôtres.

« Vous proposez de faire de ces moines des « évadés malgré eux ». De quel droit ? Vous êtes dans l'arbitraire. Aujourd'hui, c'est vous qui tranchez; demain, ce seront d'autres. La liberté de penser implique, ce semble, la liberté de méthode.

« Vous dites encore que ces moines, puissamment organisés, ne réclament leur liberté que pour nous imposer la domination romaine. Qu'importe « à ceux qui sont assez sûrs d'eux-mêmes pour ne rien redouter des ennemis séculaires de la liberté ».

« Aussi fortement que le plus véhément anticlérical, j'aspire à l'émancipation intellectuelle de tous les hommes, — et j'y

vent pas les dépenser ou les organiser. On se disperse et on se contrecarre. Par timidité d'esprit, on ne dépasse pas le détail, on s'attache à une puérilité, on tombe dans la marotte sénile. On a le vertige de ce qui est grand et la phobie de ce qui est fort.

Évidemment, aucune œuvre sérieuse n'est possible, même avec les meilleurs, dans les conditions anormales où se pourrait déployer notre activité.

Mieux vaut donc se replier sur soi-même que de s'agiter dans le vide et s'évertuer dans la névrose ambiante.

Laissons ceux-ci et ceux-là réformer l'orthographe, le suffrage universel ou la cuisine, propager l'espé-

---

travaille dans mon coin. Je veux encore que l'individu ne se serve de sa liberté que pour conquérir plus de liberté pour tous, non pour y asservir les autres. Mais je ne confonds point les succès avec les résultats, les excès du pouvoir avec l'exercice de la volonté sociale.

« Qu'avons-nous fait ? La libre-pensée a-t-elle une doctrine ? a-t-elle une morale ? La République est-elle réalisée ?

« Nous le savons, n'est-ce pas ? la démocratie cherche plutôt à profiter qu'à s'organiser.

« Le danger est là, voyez-vous, dans notre inertie et notre indiscipline, non dans ce que pourraient tenter les moines, s'ils étaient libres. Ceux qui agiraient n'auraient rien à redouter de ceux qui prient. Mais nous ne voulons voir le salut que dans la mort universelle. Nous verrons bien ce que ça durera.

« Je demande la liberté positive d'association pour tous les groupements, ceux que connaissent les juristes et ceux qu'ils paraissent ignorer... Et comme l'expérience m'a montré que le meilleur garant de notre liberté est la sincérité dans l'application de nos principes, je réclame hautement la liberté pour ceux qui me redressent en me contredisant par leurs paroles ou me stimulent en m'opposant leurs entreprises, c'est-à-dire pour les congréganistes. La liberté n'est que cela ».

ranto, le sabotage ou l'arbitrage international, — et préparons-nous, dans le silence, pour la tâche formidable de demain.

La première sera de défendre la Patrie, livrée autant par l'impéritie que par la trahison. « Il manquait à Vercingétorix ce qui est la condition du succès dans les grandes guerres ; il lui manquait de commander à une nation sans partis. Les divisions qui existent dans une société se reproduisent toujours de quelque façon dans les armées. Elles se traduisent dans l'âme de chaque soldat par l'indécision, le doute, la défiance, tout ce qui paralyse le courage et le rend inutile » (1).

On fait quelque tapage au sujet des doctrines antimilitaristes. On poursuit leurs adeptes et on les emprisonne. Ce sont là des raisons que peuvent entendre des révolutionnaires.

Ce serait bien, si nos gouvernants, cependant qu'ils nous lancent contre les antimilitaristes théoriques, ne faisaient pas de l'antimilitarisme pratique. Ainsi ne semble-t-il pas qu'ils font figure de voleur pourchassé qui crie lui-même : « Au voleur ! » pour donner le change ?

Faut-il rappeler le désarmement honteux qui a été décidé par la lâcheté parlementaire avec la complicité tacite de la lâcheté générale ?

D'après le ministre de la Guerre, optimiste de profession, c'est de 45,000 hommes que nous avons

---

(1) Fustel de Coulanges. — *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.*

réduit notre armée. D'ores et déjà, notre armée active est inférieure de 100,000 hommes à l'armée allemande. Nous désarmons aussi sur mer par rapport aux autres nations, puisque nous restons stationnaires, alors que l'Angleterre double, l'Allemagne et les États-Unis triplent et le Japon quadruple leur budget de la marine. Au reste, nous désarmons de toutes manières, par la natalité, par l'activité industrielle, par l'audace commerciale, et surtout par le caractère.

Les pacifistes eux-mêmes ne sauraient s'y tromper. Nous avons parlé de désarmement honteux. Écoutez l'éminent économiste Charles Gide (1) :

« Ce n'est point pour donner la paix au monde, mais seulement pour donner satisfaction à des électeurs que le service militaire assomme, que ce service vient d'être réduit à deux ans — et qu'il ne tardera pas à l'être bientôt à un an. Il ne s'agit point ici de l'amour de la paix, mais de l'amour de ses aises. Les hommes se soustraient au service militaire pour les mêmes motifs que les femmes à celui de la maternité — et encore celui-ci est-il plus périlleux que l'autre! Et si on va réduire aussi les périodes d'exercices de ceux qui appartiennent à la réserve et à la territoriale, pense-t-on que ce soit par amour de la paix? Allons donc... Il n'est pas démontré que la majorité des Français réclamât cette réforme, mais ce sont les députés qui l'ont offerte à leurs électeurs comme un petit cadeau destiné à leur

(1) Dans *l'Émancipation*.

faire oublier la sérieuse tape qu'ils leur avaient administrée l'année dernière, à pareille date ».

Cet antimilitarisme d'actes est autrement dangereux que les rêvasseries des pauvres bougres qu'on claustre à Clairvaux. Après tout, ceux-ci sont des braves. Ils sacrifient quelque chose d'eux à ce qui n'est pas eux-mêmes. Qu'ils reconnaissent la valeur de la Patrie où ils sont nés, de la société dont ils font partie, aussi que ce sont des organes vitaux de l'Humanité, et ces farouches militants de l'utopie deviendront les héroïques militaires de la Patrie en danger. Ils ont beau faire les diables, nous savons bien qu'ils ont la conscience profonde du devoir, le ressort robuste de l'individu social, — et avec cela rien n'est perdu.

Mais nos politiciens, et la tourbe des électeurs indifférents !...

Charles Gide nous dit encore :

« La Suisse, dont on ne suspectera pas le pacifisme, vient précisément, à l'heure où la France réduisait la période d'exercice, d'augmenter celle de ses citoyens, et cela non par une loi imposée à contre-cœur, mais par un plébiscite. C'est que les Suisses savent bien que ce service-là n'a pas un but offensif, mais seulement celui de la défense de la Patrie, et pour cela ils n'en sont pas à marchander quelques jours de corvée à leur pays. Au reste, peut-être les Français eussent-ils répondu aussi vaillamment que les Suisses si on les eût interrogés, et, surtout, si on leur eût présenté le maintien, voire même la prolongation des 28 et des 13 jours, comme

la compensation nécessaire de la réduction du service actif à deux ans ».

Malheureusement, notre pays est plus bas que ne le suppose Charles Gide. Et puis, qui donc parlerait à nos paysans un langage de bon sens et d'énergie? Le plus nationaliste de nos parlementaires n'assure sa réélection que par une large distribution de menues faveurs, et notamment des dispenses militaires. Marix n'est qu'un organe créé par une des fonctions parlementaires. La diminution de la France est un des plus sûrs procédés électoraux; c'est aussi le meilleur moyen de gouvernement.

Ainsi notre régime n'est qu'un vaste système de dispenses du devoir, de haut en bas et de bas en haut. On n'y connaît que des « droits ».

Ce n'est pas seulement de l'égoïsme et du scepticisme. Il y faut aussi une énorme sottise. Oh! l'imbécillité instruite, pédante, oratoire, littéraire, cabotine de ce temps!... Ils la connaissent bien nos maîtres — et même la leur, — et ils en jouent sans ménagement.

Les Humbert, les Lepère, les Rochette et les Lemoine sont légion, et les usuriers, les tripoteurs qui sont des gogos, ce sont la plupart des électeurs. Le truc préféré des coquins et qui réussit toujours, c'est l'espoir fallacieux d'un lucre illégitime, malhonnête. En l'occurrence, ce sont les faveurs dont dispose le politicien, qui anémient la patrie, dissolvent la société et détraquent l'État. La « poigne » de nos ministres ne nous leurre point. On voit trop qu'elle ne s'exerce que sur les faibles. Seuls, les anarchistes

théoriques qui paraissent en pâtir ont à s'en féliciter : n'est-ce point pour faire leur besogne en grand, en toute tranquillité, que les anarchistes pratiques les emprisonnent ?

Les coups de fusil au Maroc ne furent non plus des manifestations de force nationale.

Certes, il y avait là une belle tâche de civilisation à accomplir : policer ces populations barbares, esclavagistes, et par là assurer définitivement la sécurité de nos protégés noirs de l'Afrique occidentale, périodiquement — par les rezzous maures et marocains — molestés, pillés, tués, emmenés en captivité, pour être vendus comme de la « viande », disent les négriers, sur les marchés d'esclaves du Maroc. C'était aussi faire un bloc de l'Afrique française, avec notre Algérie, notre Tunisie, notre Afrique occidentale et notre Congo, — toute la possibilité d'une action d'humanité féconde. Déjà, le général Lyautey, avec tout le cœur et l'intelligence qu'il y faut, avait préparé notre pénétration civilisatrice.

Mais les hésitations louches de cette campagne, l'incohérence des ordres supérieurs, qui semblent toujours attendre ceux de la Bourse, pour tout dire la puanteur d'argent sale et de flibuste qui s'est dégagée de toute cette affaire ne laisse point d'inquiéter le vrai patriotisme.

Déshonorer l'armée dans des aventures de Bourse est aussi d'une terrible tactique antimilitariste.

On désespère. Car ce n'est pas seulement devant l'étranger menaçant qu'on désarme, c'est aussi devant l'avenir, notre propre avenir, quand, l'âme

française se reprenant, il s'agira de reconstituer la société.

L'armée n'est pas qu'une force guerrière et policière, c'est aussi une force morale. Et aussi bien, c'est comme force morale que nos politiciens la redoutent et la haïssent.

Ils l'affaiblissent donc, tant qu'ils peuvent, après l'avoir énervée, en attendant qu'ils puissent la dissoudre, comme ils font de toutes les grandes forces organiques, que ce soient la famille, la religion, l'association libre ou l'enseignement libre qui, étant des forces, échappent à l'exploitation et à la tyrannie des politiciens.

Ils diront bien, et avec quelle éloquence : République, Patrie, liberté, démocratie ; mais leur destin est de nier la République, de ruiner la Patrie, de juguler la liberté et d'abrutir la démocratie.

Dans tous les scandales qui composeront la chronique de notre troisième République, la police et la magistrature ont une attitude équivoque. Ainsi, dans l'affaire Steinheil, elles eurent avant tout la volonté de ne rien savoir et le souci de chercher à égarer l'opinion publique. Pourquoi ?

Est-ce seulement parce que la police, beaucoup trop occupée à régler les affaires de cœur et d'argent de nos maîtres de la politique, de la presse, et des maîtres de nos maîtres de la finance, n'a pas le temps de pourchasser les malfaiteurs ? Est-ce seulement, comme on voudrait bien nous le faire accroire, en sacrifiant au besoin quelque Baïhaut de la magistrature, qu'un juge d'instruction trop régence ou

trop sensible s'est laissé aller à des faiblesses de galanterie ? Non pas. Avec des précautions inusitées une pudeur qu'on ne leur soupçonnait point, les journaux ont dû prononcer un nom : Félix Faure.

Qu'est-ce à dire ? Secret d'État ? Allons donc ! Les ébats érotiques d'un vieux beau, fût-il président de la République, n'ont pas cette importance, — et les Français n'en sont plus à s'indigner pour si peu. Le commerce décoratif d'un Grévy, la complaisance panamiste d'un Loubet, le cynique népotisme d'un Fallières sont autrement graves.

D'ailleurs, les intérêts supérieurs de l'État ne troublent point le sommeil de nos dirigeants, spirituels, temporels et occultes. Pour avoir dix lecteurs de plus que les confrères, pour assurer sa réélection, pour réussir un coup de Bourse, quel est le journal, l'homme politique ou le financier qui hésiterait à divulguer les plus graves secrets d'État ?

Et puis, peut-il y avoir des secrets d'État, à tout le moins pour ceux qui ont intérêt à les connaître, avec un pouvoir politique acéphale, où tout passe, où personne n'est responsable, où la corruption et la trahison sont partout ?...

Dans la plaidoirie qu'il a prononcée pour M. Charles Humbert contre *le Matin,* M. Labori, évidemment bien informé, a pu dire : « A l'heure actuelle, — nous le savons bien par un article paru dans un journal, — les circulaires les plus confidentielles du ministère de la Guerre et du sous-secrétaire d'État, il (M. Charles Humbert) les a en même temps que le ministre, parce qu'en fait des camarades lui appor-

tent ces documents et qu'il les reçoit. Il faut ajouter qu'avant de publier pareilles pièces, il se rend au cabinet du ministre et ne les publie qu'après l'en avoir prévenu... »

A propos de Félix Faure, on nous a servi encore le cliché de la distinction entre la vie privée et la vie publique. Il convient d'en dénoncer l'hypocrisie. La vie privée, c'est la source de la vie publique, — et quand celle-là est putride, celle-ci ne saurait être pure.

Des hontes de nos dirigeants, on prétend faire des secrets d'État. Nous opposerons donc la grande maxime positiviste, qui doit s'appliquer plus encore à la vie privée qu'à la vie publique : Vivre au grand jour.

La presse a ses raisons d'être discrète. C'est pourquoi, avec son concours, bien des scandales ont été étouffés. Étouffera-t-on encore celui-ci ? Peut-être. Mais ce sera difficile, — et la prochaine fois plus difficile encore.

C'est que la presse, liée toujours plus étroitement à la finance internationale, prend une telle puissance qu'elle se subordonne de moins en moins au pouvoir politique. Les journaux qui brassent des millions se désintéressent des fonds secrets et des piètres faveurs gouvernementales. Ils les abandonnent volontiers aux chiens maigres. C'est la presse, maintenant, qui subventionne les parlementaires. Ainsi, elle tend à exercer le pouvoir elle-même, pour elle-même, y compris le judiciaire.

Mais ce déplacement ne s'effectue pas sans frotte-

ment, d'autant plus que les journaux, visant chacun au monopole ou défendant leur propre existence, n'ont pas encore établi entre eux cette entente et cette solidarité qui ont fait la force de la bande politicienne. C'est par là que se peut produire la fissure. En tout cas, c'est grâce à cette situation nouvelle d'une plus grande indépendance des journaux à l'égard de la politique, et aussi à l'antagonisme de ces journaux entre eux, que nous avons pu voir se projeter quelque lueur sur ce sombre drame de l'impasse Ronsin, les tripotages de la marine et les dessous de l'agence Marix.

Pour ne pas parler de la police, qui n'a besoin que de vigilance servie par de la poigne, qui n'est qu'un instrument, constatons que la magistrature perd encore de ce qui peut lui rester de prestige.

Contre la criminalité de sang, de plus en plus inquiétante, on a réclamé le rétablissement de la peine de mort. Cette magistrature de forfaiture, méprisée, est-elle qualifiée pour prononcer des peines, et surtout la terrible peine capitale ? Est-ce que ces juges tarés, qu'on a vus intriguer chez les Humbert et roucouler dans le louche salon des Steinheil, ont la dignité qui convient pour être des justiciers ? Quelle garantie nous offrent-ils ! Que valent leurs arrêts, si nous pouvons soupçonner qu'ils sont commandés et payés ? Que valent les condamnations qu'ils prononcent si, en face d'eux, les pires criminels paraissent moins dangereux pour l'ordre social et moins vils ?

Tout est détraqué, tout est sali... Pour que l'écha-

faud ait une signification, pour qu'il soit efficace, il faut qu'il conserve sa tragique majesté. Il faut que les mains qui y poussent le criminel, pour la sauvegarde sociale, soient propres ; il faut que la robe rouge soit intacte...

L'affaire Steinheil est la marque du régime. Elle en a remué toutes les saletés.

Il y a le mari décoré de la Légion d'honneur pour les « services exceptionnels » de sa femme, laquelle sait aussi — avec les mêmes procédés sans doute — faire acheter par l'État les piteux barbouillages de ce lamentable sous-Meissonier. On avoua six de ces achats. On aimerait à connaître les commensaux de l'impasse Ronsin, ou les passagers du canapé du Vert-Logis qui ont fait payer ainsi par l'État leurs petites émotions clandestines.

La Steinheil réunissait autour d'elle, à ses soirées, pour sa cour, des hauts fonctionnaires, des généraux, des politiciens de marque, de fringants gentilshommes et des bourgeois cossus. Tous ces adorateurs savaient cette reine très accessible. Aucun de ces dirigeants n'ignorait, ne pouvait ignorer — cela se savait même dans le peuple — ce qu'était ce mari décoré, ce qu'était cette mondaine, et de quelles ignominies s'alimentait leur luxe. Et c'est précisément parce qu'ils en étaient instruits qu'ils mettaient aux pieds de cette fille leur or, celui de leur famille, leur influence, et le reste. Les uns espéraient, les autres étaient reconnaissants. C'est l'ignominie de ce ménage très parisien qui attirait ces grands personnages.

Voilà en quelles mains est tombée la direction sociale, qui implique de si lourds devoirs, une responsabilité écrasante, — voilà ce qu'il reste de la direction sociale ! Certes, l'anarchie brutale — qui ne saurait durer — vaudrait mieux que cette pourriture élégante.

Mais ce n'est pas là toute la bourgeoisie. Le parlementarisme électoral fait monter la lie.

Nous avons parlé de la magistrature qui n'a plus de conscience. Il ne faudrait pas généraliser, d'après la lie qui est montée. Dans nos provinces, il y a encore des magistrats honnêtes, dignes, pleins de leur mission sociale. Ils occupent leurs loisirs à compléter une collection entomologique, à traduire Horace, à construire une inoffensive utopie, où à quelque autre jeu innocent. Mais ceux-là restent juges suppléants. Ils sont au comble de leurs vœux, d'ailleurs, quand l'humble ruban violet des courtiers électoraux vient honorer (croient-ils naïvement) leur boutonnière.

Dans toutes les classes, en France, il y a encore de la probité et de la santé, et la bourgeoisie en représente sa bonne part. Et c'est ce qui nous a sauvés jusqu'ici. Cela nous vient de notre sang, de notre sol, de notre ciel, de nos morts, de notre histoire...

Malheureusement, la bourgeoisie, nous entendons cette partie active qui n'est pas encore viciée, ou qui ne l'est que superficiellement, parfois par snobisme, se caractérise par sa timidité, voire sa pusillanimité, un goût excessif pour la tranquillité, — qui est le plus sûr moyen de ne l'avoir jamais, — une préoc-

cupation quasi-morbide de sa sécurité, une vanité un peu sotte, pour tout dire par son aveuglement et son égoïsme.

Si elle s'inquiète, ce n'est point des exactions, des turpitudes d'en haut, mais des clameurs d'en bas. Elle s'exaspère d'une grève qui dérange ses habitudes : la concussion, la trahison, le pillage des gouvernants, dont elle ne ressent pas immédiatement et personnellement les effets, la laissent indifférente. Que les gouvernants montrent quelque énergie à lancer les soldats sur les grévistes, elle leur passe la désorganisation et la ruine du pays. N'est-ce pas ainsi qu'on sauve la société pour une semaine ?

Le prolétariat est aussi aveugle. Ne se trouvant en contact qu'avec la bourgeoisie active, utile, en majeure partie intègre et saine, c'est surtout celle-ci qu'il attaque.

Il y a là un grave malentendu.

Les hauts personnages du régime qui fait monter la lie ne représentent pas plus la vieille bourgeoisie française que les blêmes apaches nocturnes ne figurent le robuste et franc prolétariat.

L'action de classe a un sens : c'est de la division du travail, et donc du concours. La lutte de classe n'en a pas.

Si, pour débarrasser le pays de tous les parasitismes qui le rongent, un coup de violence s'impose quelque jour prochain, cela même ne sera pas de la lutte de classe. La cohue de profiteurs, de jouisseurs, d'aigrefins que le suffrage universel a fait surgir des

bas-fonds bourbeux de toutes les catégories sociales, cela ne constitue pas une classe. C'est tout au plus une bande. La balayer, fût-ce rudement, ce ne sera qu'une opération de voirie.

Ni le prolétariat n'a intérêt à s'opposer irréductiblement à la bourgeoisie, ni celle-ci à affamer, à désespérer le prolétariat. Ce sont deux classes qui travaillent. Elles coopèrent, elles doivent s'entendre.

Et d'abord pour procéder à l'opération de voirie dont tant de symptômes manifestent l'urgence.

CHAPITRE III

Le Parlementarisme

—

La démocratie a des conséquences inattendues. Avant de proclamer en fanfare la souveraineté populaire et la *res publica*, on n'avait jamais tant gouverné contre la volonté profonde des masses et les intérêts vitaux de la nation.

Sous nos anciens rois, tous les Français étaient monarchistes ; sous cette République, hormis les clients, sportulaires et tenanciers qui défendent leur os, tout le monde est peu ou prou de l'opposition.

Actuellement, le parlementarisme, aggravé du suffrage universel, n'a plus que l'adhésion timide de quelques rétrogrades. Encore, ne pouvant contester

la corruption et l'anarchie présentes, conviennent-ils qu'il y a « crise ».

La belle trouvaille ! En 1882, dans *la Revue des Deux-Mondes*, Émile de Laveleye dénonçait cette crise du parlementarisme, et Leverdays avait déjà publié sa belle critique des « assemblées parlantes », et Proudhon, trente ans plus tôt, avait diagnostiqué la « pourriture d'assemblée ».

Est-ce que toute maladie n'est pas une crise ? La crise dont on fait quelque bruit aujourd'hui est inhérente au parlementarisme même. Elle s'est déclarée à sa première manifestation, elle s'est développée avec lui. Le suffrage universel en est le paroxysme mortel.

Tout État parlementaire est en décomposition. L'Angleterre elle-même, malgré ses dispositions remarquables pour atténuer et circonscrire le mal, n'y échappe point. Dernièrement, dans *la Revue hebdomadaire*, M. É. Aynard notait que la crise du parlementarisme était générale et s'étendait jusqu'en Angleterre.

C'est là une indication pour ceux qui cherchent à perfectionner la peste, nous voulons dire réformer le parlementarisme. Il en est même, comme M. Fournière, qui ne trouvent rien de mieux, pour nous guérir définitivement, sans doute, que de généraliser l'infection. D'autres, comme M. Charles Benoist, nous présentent un parlementarisme ingénieusement « limité », M. Aynard dit « mitigé ».

Nous en sommes à la phase où il semble au patient épuisé que son mal le soutient et qu'il ne peut plus vivre sans la fièvre qui le mine. Aucun républicain

n'ose vouloir la guérison complète. Il serait superflu d'examiner ici toutes ces mitigations : diminution du nombre des députés, non-rééligibilité immédiate avec prolongation de la durée du mandat ou inamovibilité, courte période de session annuelle, représentation proportionnelle au scrutin de liste, professionnelle, tirage au sort, etc... Retenons seulement cette remarque faite au sujet d'un parlementarisme extrêmement mitigé par M. Aynard lui-même : « On lit dans les souvenirs du comte de Montalivet qu'une brouille était survenue entre M. Duvergier de Hauranne et lui à propos d'une nomination dans le département qu'ils représentaient. Et c'était entre deux parlementaires illustres que s'établissait une semblable querelle ».

Il n'y a pas de système ni de tempérament qui puissent faire que le principe même du choix des supérieurs par les inférieurs ne soit foncièrement absurde, et que ses conséquences ne soient nécessairement anarchiques.

Un gouvernement, c'est la réaction ordonnée de l'ensemble sur les parties ; le parlementarisme, c'est la réaction désordonnée des parties sur l'ensemble ; un gouvernement parlementaire est un non-sens.

Nous avons dit : « Une dictature se redresse, un parlement ne peut que s'enfoncer toujours plus dans la démagogie ». Le parlementarisme s'enfonce toujours plus dans la démagogie dissolvante, parce que c'est la loi de la maladie, du déséquilibre biologique ou sociologique, de gagner sur un organisme qu'elle débilite et affaiblit toujours plus.

Une dictature se redresse à l'user, parce qu'elle a de la continuité, de la force et de la souplesse, c'est-à-dire de la santé, et parce que c'est la nature d'un organisme vigoureux et sain de réagir immédiatement contre les mouvements divergents qui rompraient son équilibre ou l'épuiseraient.

Et cela est rigoureusement vrai pour le meilleur parlementarisme, c'est-à-dire le moindre, comme pour la pire des dictatures.

Le régime parlementaire est un mythe. Dès qu'il essaye de se réaliser vraiment, il dévoie ou il se dément. Au reste, il ne dure tant que parce qu'il se résout toujours en quelque sournoise dictature. Sans remonter plus haut, nous avons eu celle de Combes, nous avons eu celle de Clemenceau, — une dictature subalterne, sans responsabilité, sans unité, sans continuité, et pour le compte, non de la nation, mais d'une *maffia* de financiers, de politiciens et de journalistes.

Institué pour surveiller et restreindre les dépenses du pouvoir, le parlement est devenu une machine sans frein possible de gaspillage et de ruine. On est engagé dans la pente rapide de la surenchère et du pillage, et jusqu'à la catastrophe.

Non plus que la force, ce n'est pas l'adhésion libre qui soutient le parlementarisme ; mais la corruption, — une corruption à répercussions infinies.

Le plus sûr appui de notre République, ce sont les 950,000 fonctionnaires et les 500,000 assistés qu'elle entretient, puis ce sont les 2 millions d'électeurs postulants ou qui se contentent de sportules

d'occasions. Trois millions de clients, c'est plus qu'il n'en faut pour constituer nne majorité ministérielle comme il n'y en a jamais eu, vexer dix millions de catholiques, exploiter huit millions de prolétaires, et livrer délibérément à l'étranger un pays de 39 millions d'habitants.

La corruption électorale ne se dissimule plus, la tyrannie politicienne n'a plus de limite.

Voici ce que rapporte M. Henry Leyret, dans son livre *La politique et les politiciens :*

« ...Et je sais pire. Le ministre de la guerre accorde des allocations à d'anciens soldats. Combattants vieillis, serviteurs mutilés, la plupart de ces pensionnés spéciaux n'ont pas d'autre ressource. Ils attendent la mort sur une langue de terre en se nourrissant de ce charitable morceau de pain. Nous en connaissions qui achevaient ainsi leur vie dans des communes voisines. Ils étaient républicains, mais d'un modérantisme qui déplaisait à certains édiles. Ceux-ci les dénoncèrent à la préfecture comme ennemis du gouvernement. Un jour, les malheureux apprirent avec stupeur que leur secours annuel venait d'être supprimé. C'était la misère brutale : ils se pendirent. — Le scandale fut étouffé ».

L'odieux système des fiches fonctionne en grand. Cette tyrannie basse n'a pour moyen que le mouchardage général. M. Henry Leyret s'étant plaint à son député que, dans sa commune, le commissaire central eût reçu d'un coup plus de 2,000 fiches à remplir, « soit la moitié du nombre des électeurs du canton », ce député lui répondit que tous les mem-

bres du Parlement, même ceux de la majorité, avaient la leur, et il lui conta cette anecdote, « d'une authenticité absolue » :

« Il était une fois un nouveau ministre de l'Intérieur qui, sitôt installé place Beauvau, manda par devers lui le Directeur de la Sûreté générale et lui tint ce langage : « En fait de police, monsieur, je n'en comprends qu'une : « la police à la Fouché ». Si vous la comprenez comme moi, vous êtes mon homme ; sinon, bonsoir ! Je vous donne quinze jours pour me mettre à même de juger vos talents ». Or, les quinze jours s'écoulèrent, et beaucoup d'autres après : le ministre et le policier s'étaient compris... »

Les vieux parlementaires se lamentent. Ils sont pour une honnête corruption, pour la modération de la démagogie électorale, — pour la chimère des chimères.

Dans son rapport parlementaire sur la représentation proportionnelle, M. Étienne Flandin écrit : « Si nous nous reportons aux consultations du suffrage universel qui ont eu lieu depuis la promulgation de la Constitution du 25 février 1875, voici ce que l'on constate :

	Voix obtenues par les élus	Voix non représentées
1876	4.458.584	5.422.283
1877	5.059.106	5.048.551
1881	4.567.052	5.600.000
1885	4.042.964	6.000.000
1889	4.526.086	5.800.000
1893	4.513.511	5.930.000
1898	4.906.000	5.633.000
1902	5.159.000	5.818.000
1906	5.209.606	6.383.000

« Ainsi, sauf pour les élections qui ont eu lieu au lendemain du 16 mai 1877, à chaque consultation du suffrage universel, le nombre des voix non représentées dépasse sensiblement le chiffre des voix obtenues par les élus. Pour l'ensemble des élections qui ont eu lieu de 1876 à 1906, la moyenne des voix représentées est de 45 pour cent un dixième ».

Il y a quelque dix ans, dans *la Coopération des Idées*, nous avions fait la même constatation. Peu après, M. Francis Delaisi l'avait faite aussi : « On peut résumer ainsi la situation, disait-il : en France, sur 100 électeurs, 20 s'abstiennent, 21 opposants sont éliminés par l'élection, 21 autres voient leurs représentants mis en minorité à la Chambre, 38 constituent le peuple souverain ».

En réalité, en comprenant toute la population française, d'après nos calculs qui portent sur les élections de 1898, c'est seulement 6 0/0. Voilà le suffrage universel, tout ce qu'il peut être ! C'est à un faux principe qui ne peut s'appliquer qu'on sacrifie l'ordre, la force, la liberté, — la vie nationale. On nous a dénié d'être républicain, parce que nous « exécrons le suffrage universel ». Laissons M. Aynard répondre : « Le suffrage universel nous est arrivé comme un cyclone ; à part un légitimiste, l'abbé de Genoude, personne ne le réclamait à la veille de 1848 ».

On identifie aussi le parlementarisme à la démocratie. Rien de plus faux : le nombre est démagogique, la raison est anarchique. Si donc la démocratie est « quantité », comme le veulent les uns ; si

elle n'a d'autre loi que la raison, comme le pensent les autres, elle n'est et ne sera jamais qu'une démagogie anarchique. Depuis Auguste Comte, cela n'est plus à démontrer. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à sortir des chaires ou des bibliothèques pour voir où nous mènent aujourd'hui la superstition du nombre, l'idolâtrie de la raison, et aussi l'insidieuse complicité de la conscience.

Mais la démocratie est autre chose que la Bête de néant, issue de l'accouplement monstrueux de deux négations, théorique et pratique : la critique métaphysique du dix-huitième siècle et la destruction révolutionnaire. Elle lui est antérieure, puisqu'elle est de toutes les civilisations blanches.

La démocratie n'est pas une négation pure. Elle est d'abord un fait. Et comme c'est un fait qui se maintient, qui s'affirme, qui perdure, on peut dire qu'il est nécessaire.

L'idée que la démocratie invoque pour s'expliquer ou se justifier n'est qu'une manière de mimétisme sociologique. Elle prend la couleur du temps. Aux époques troublées, elle affecte la démagogie. Au dix-neuvième siècle, la « raison » n'a plus de lisière, toutes les utopies éclosent, et la démocratie revendique le suffrage universel et la souveraineté populaire. Il semble qu'elle les a toujours revendiqués, au point qu'on la confond avec.

Essayons de la dégager.

Voici qui y réussit du premier coup, si nous ne nous trompons : la démocratie est un mouvement d'intégration sociale.

En effet, l'effort tumultueux, incohérent ou systématique, pacifique ou violent, du prolétariat pour s'incorporer à la société est un phénomène d'intégration.

La démocratie est donc un mouvement pour réaliser l'ordre en organisant. Le moyen âge fut la plus parfaite démocratie que nous connaissions.

Ce ne sont pas des nombres morts que la société tend à intégrer, ce sont des forces vivantes. La démocratie est donc « qualité ». Elle est le maximum de forces intégrées et organisées avec le minimum de pertes et de déchet. Pourquoi ne veut-on pas que la démocratie tienne compte des valeurs ? Si elle paraît s'appuyer sur la masse, c'est que la minorité aristocratique, qui se compose souvent de valeurs épuisées ou périmées, s'oppose à l'intégration sociale des forces jeunes.

En résumé, l'aspiration démocratique, c'est la volonté, claire ou obscure, des forces inemployées de s'incorporer à la société ; la réalisation démocratique, c'est la répartition et l'équilibre de ces forces agissantes.

Dans une démocratie organique, comme en Grèce, où elle se fondait pourtant sur l'esclavage, comme au moyen âge, où elle s'abritait derrière le donjon seigneurial, où elle s'exaltait dans les cathédrales, ce n'est pas le nombre amorphe qui gouverne, non plus que de vagues abstractions, comme la « raison » ou la « conscience » ; mais des forces positives.

C'est d'un puéril matérialisme d'imaginer que la démocratie doit être le gouvernement du plus grand

nombre. Si loin qu'on aille dans la sottise du suffrage universel, on n'aboutit pas à la démocratie mais à une ploutocratie plus ou moins dissimulée.

Le moyen de la démocratie, ce n'est pas l'arithmétique électorale, mais la revision des valeurs sociales pour un meilleur emploi de toutes les forces utilisables. La vraie démocratie aboutit à la sociocratie.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que toutes nos lois, depuis quelques années, paraissent avoir été élaborées par des sauvages ou des fous. C'est là matière à discussion. D'ailleurs, il en est quelques-unes qui seraient sages et bienfaisantes s'il y avait un gouvernement pour les appliquer dans un esprit social. Omnipotents, il est entendu que nos députés sont, en outre, omniscients. Passons. Nous nous en tenons à la quantité. La légifération à outrance est une autre forme de la surenchère démagogique, — celle qu'on pourrait qualifier d'idéaliste. Ce n'est pas la moins néfaste.

Voici, par exemple, l'impôt sur le revenu, destiné surtout à faire oublier le fameux milliard des congrégations, et ce n'est qu'un bluff nouveau. L'impôt ne peut être payé que par le travail. Ce que les politiciens apprécient dans cet impôt, c'est d'abord, en compliquant les répercussions, qu'il paraît favoriser les travailleurs et ensuite, surtout, qu'il est indéfiniment extensible. Ainsi, leur puissance destructive et le pillage n'ont plus d'autre limite que la ruine complète du pays. Le gouvernement parlementaire ne se maintient que par la corruption. C'est en ce sens que l'impôt sur le revenu est une victoire radi-

cale-socialiste, c'est-à-dire un désastre pour la France.

A mesure que croît son impuissance et que s'exaspère son incohérence, le gouvernement parlementaire tend à concentrer et comprimer toute la vie politique et sociale de la nation dans les bureaux. Tout va à l'administration publique, cependant qu'on la désorganise par un scandaleux favoritisme auquel répond la révolte des syndicats de fonctionnaires. Jusqu'ici, notre administration, malgré ses vices, était bien l'armature de l'édifice. Devant la farandole politicienne, elle était ce qui dure, la tradition, l'autorité, l'ordre, sinon l'initiative, la souplesse et l'activité. Mais on lui demande trop alors qu'on la désagrège. Cette armature robuste, on la scie, on la lime de toutes parts, tous les saboteurs s'y acharnent; tout fléchit, et l'on ne cesse, néanmoins, de surélever, d'alourdir la bâtisse qu'il lui faut supporter.

Voici où nous en sommes, nous dit M. Poincaré :

« De plus en plus, les députés s'arrogent le droit de commander aux administrations, de placer leurs favoris et leurs parents, de peupler les bureaux de leurs créatures. De plus en plus, les ministres prennent l'habitude d'examiner les questions du seul point de vue qu'ils présument devoir plaire à leur majorité. Les meilleurs, harcelés par les membres du Parlement, s'ingénient à éviter les affaires. Chacun d'eux se renferme dans son département ministériel avec le désir de se ménager quelques succès

de tribune, de gagner, au besoin, par des concessions fâcheuses, les sympathies de ses subordonnés, d'échapper aussi longtemps que possible aux difficultés et de les mettre en réserve pour son successeur. L'idée de gouvernement qui implique l'esprit de solidarité, le sens de la tradition, le courage des responsabilités, s'obscurcit insensiblement ».

Il n'y a plus aucune division de travail, puisqu'il n'y a plus d'organisation. Tout est confondu.

Écoutons M. Aynard : « On devine facilement quel doit être, en ces conditions, la qualité du travail parlementaire. Elle va en s'abaissant, comme les hommes qui s'y livrent. La valeur des lois présentées se ressent de l'exclusion des minorités dans leur préparation. Mais, au fur et à mesure qu'on travaille moins bien, l'usine législative déverse plus de produits de façade ou de parade ; plus de deux mille projets ou propositions de lois sont déposés sur le bureau de la Chambre dans chaque législature. La plupart de ces projets, heureusement, ne peuvent arriver jusqu'à la discussion publique et au vote ; quelques lois utiles restent en route, à cause de l'encombrement. Voilà, par exemple, trois législatures, c'est-à-dire douze ans qui se sont écoulés, sans qu'on ait pu faire passer la loi, extrêmement urgente, qui doit édicter l'usage des nouvelles forces motrices provenant des chutes d'eau (1). Le règlement sommeille. La formalité protectrice des deuxième et troisième

(1) Cette « négligence » est trop favorable aux intérêts de la haute finance pour qu'elle ne soit pas commandée.

lecture est complètement tombée en désuétude. Les ordres du jour sont changés par de constants caprices; il arrive que des lois importantes sont votées par surprise, sans discussion, ou bâclées. Les motions ou résolutions, qu'on écartait autrefois, encombrent les séances. Des votes irréguliers et suspects vont jusqu'à changer la majorité... La Chambre ne s'intéresse qu'au côté théâtral des débats, c'est-à-dire aux interpellations et aux luttes pour la vie des ministres périssables... C'est un curieux spectacle que de voir les députés se disperser comme une volée d'oiseaux lorsque, après une interpellation, on aborde les choses sérieuses. La discussion de la loi sur les retraites ouvrières, qui provoque tant d'amour étalé, a été suivie par une moyenne de vingt-cinq députés. On remarque la même nonchalance dans le travail plus important qui se fait dans les commissions. Il est bien rare qu'une commission réunisse d'une manière constante le quart de ses membres ».

Qui s'attribue des fonctions qui ne lui conviennent pas, néglige nécessairement celles qui lui sont propres. Ainsi, le parlementarisme est un creuset de dissolution, il crée le chaos au centre du vide. Tout ce qui était la France est dans le chaos central. Au delà, bientôt, il n'y aura plus rien, — sinon des électeurs et des contribuables (1).

---

(1) Dans son *Cours d'économie politique*, Charles Gide écrit : « Il y a soixante ans (en 1846), la population urbaine représentait un peu moins du quart de la population de la France (24,40 0/0). En 1876, elle en représentait beaucoup plus du tiers

Dans ce chaos, il y a à prendre. Plus il grossit, plus s'avive la guerre civile des partis pour la conquête du pouvoir, — et c'est par des procédés de violences, de tricheries et de corruption qu'on vainc. On a rapporté ce mot d'Ernest Picard, en 1873 : « Il est impossible de supprimer le suffrage universel, difficile de le mutiler, on pourra l'escamoter ».

On escamote. La corruption y aide. Elle est partout : à la base et au faîte. Elle s'impose. M. E. Théry a calculé que chaque élection législative coûte en moyenne 25 millions de francs, ce qui fait pour chaque circonscription 40,000 francs. Or le député ne touchait hier, pour toute la durée de son mandat, que 36,000 francs. Il en touche maintenant 60,000, il est vrai ; mais, dès lors, les compétitions vont être de plus en plus nombreuses, plus ardentes, et donc les dépenses plus fortes.

Le pouvoir n'est plus qu'un moyen d'exploitation intensive pour le parti qui triomphe, — et ce n'est pas celui qui a de moindres appétits à satisfaire, ni le plus scrupuleux.

A chaque renouvellement, il est constant que le niveau intellectuel et moral des élus baisse. Il n'en saurait être autrement, la surenchère qu'il faut oser pour se faire élire, l'habileté à piper les voix, les procédés à truquer les urnes, sont la mesure de la fourberie, sinon de l'ignorance et de la sottise.

(39,10 0/0) : bientôt ce sera la moitié. En d'autres termes, la population urbaine a augmenté depuis un demi-siècle de plus de 60 0/0. Et la France est un des pays qui comptent le moins de grandes villes ».

M. Aynard le reconnaît avec sa coutumière modération : « Au fur et à mesure que la Chambre se recrute davantage sous l'influence prépondérante de la candidature officielle, la qualité et la capacité laborieuse de ses membres semblent se réduire. L'indiscret qui voudrait s'en assurer n'aurait qu'à dresser la liste des nouveaux venus pendant les quatre dernières législatures et comparer avec la période de 1871 à 1889 inclusivement. Ce n'est peut-être qu'une malheureuse coïncidence, mais il n'apparaîtra pas excessif de penser qu'une pratique électorale oppressive de l'opinion, qui s'aggrave en durant, n'est pas faite pour faire surgir les citoyens les plus dignes de représenter leur pays. Il existe encore dans les Chambres une réserve suffisante d'hommes de talent, d'autant plus dignes d'être remarqués que les questions à débattre, devenant de plus en plus nombreuses, exigent des connaissances plus étendues qu'autrefois. Mais il est visible que cette réserve va en s'épuisant ».

Pour fournir les assemblées nationales, départementales ou locales, les comités qui les régentent, pour donner quelque apparence à cette anarchie tumultueuse qui favorise le pillage, pour organiser les razzias, il s'est formé une classe de 75 à 100,000 politiciens violents, loquaces, débrouillards, parfois intelligents et cultivés, mais dépourvus de préjugés embarrassants. Cette espèce se multiplie à mesure que la fameuse assiette au beurre s'élargit. Soyons assurés que l'augmentation de l'indemnité parlementaire ne fera qu'exciter les convoitises des agents

électoraux. La moralité électorale y perdra encore, s'il lui reste à perdre, — et les élus n'y gagneront rien, au contraire.

A côté du politicien, il y a le journaliste, non moins destructeur de tout ce qui vaut d'être maintenu. Sans doute, dans un ordre de choses normal, le journal sera un des meilleurs moyens de direction spirituelle. Avec le parlementarisme que manie dans les coulisses la ploutocratie anonyme, il n'a d'autres fonctions que d'abrutir et de pourrir. L'imbécillité, la lâcheté et le vice sont ce qu'il y a de plus facile à exploiter. « Si l'on se représente tout un peuple s'occupant de politique depuis le premier jusqu'au dernier, dit Fustel de Coulanges, si l'on calcule le trouble qu'elle apporte dans chaque vie, on ne peut manquer de se dire que cette sorte de maladie est la plus dangereuse et la plus funeste qui puisse s'abattre sur un peuple et qu'en un mot il n'y eut jamais tant de despotisme au monde qui pût faire autant de mal ».

Le parlementarisme a été imaginé pour contenir les prodigalités du pouvoir : il les provoque. Il devait limiter la prépotence gouvernementale, permettre une participation plus effective de tous les citoyens à la vie politique, économique et sociale : en fait, il n'a cessé d'accroître l'accaparement étatique et de décourager ou d'empêcher toute activité spontanée. Il devait favoriser les transactions entre les diverses aspirations, être avant tout conciliateur : il a fondé une tyrannie anonyme, vexatoire, d'une infime minorité de politiciens. Il devait être représen-

tatif, servir les intérêts vitaux du plus grand nombre : il est la chose des avocats, des journalistes et des médecins.

Ce n'est pas un principe vivant, puisqu'il se contredit et épuise, en le détraquant, l'organisme social qu'il pénètre comme un virus.

Citons encore, une dernière fois, M. Aynard :

« Élu par la grâce du pouvoir, le député n'est plus qu'un agent électoral dépourvu de sa liberté politique ; chargé de réaliser les promesses sans nombre faites aux électeurs, il change la Chambre en syndicat d'intérêts. Le *spolia victoribus* devient la seule sanction et la seule récompense du jeu de bascule politique ; et ainsi, le régime parlementaire, régime qui rend un député libre de voter pour ou contre un cabinet responsable, s'annihile de plus en plus ».

Par le gaspillage des surenchères électorales, la curée des partis, l'incompétence de la direction, le parlementarisme ruine la nation. Ne se maintenant que dans le chaos et la langueur civique, il s'oppose à la constitution des libertés positives, à la formation des corps organiques, à toute vie sociale. Les forces d'ordre lui sont ennemies, que ce soient l'Église, l'armée, la famille ou les associations. Il politicise, il absorbe, il désagrège les activités organisées. Bref, il est corrompu, corrupteur et anarchique. Il dissout et il abêtit, il rançonne et il avilit. Il ne saurait accomplir aucune des fonctions d'autorité : il ne pousse ni ne contient, il ne règle ni ne redresse, il ne fait pas concourir et converger, il ne peut subordonner les intérêts particuliers dont il émane à l'in-

térêt général dont il n'est pas responsable. Il ne gouverne pas. Un gouvernement est une direction. Or « une assemblée ne peut jamais, par elle-même, organiser une direction ». Cet axiome de Pierre Laffitte est évident. Il suffit de l'énoncer. De même, celui-ci : « Aucune opération ne peut s'accomplir que sous la direction d'un organe unique ».

L'ordre est la seule possibilité du progrès. A qui dirige, on n'a qu'à demander d'assurer l'ordre, de garder la Patrie, de favoriser le progrès.

M. Eugène Fournière, « utilisant » Auguste Comte, nous parle de sociocratie. Nous en sommes : c'est la formule politique même du positivisme. Il n'en est pas de meilleure. Mais ce socialiste ingénieux l'entend mal, il s'en tient à un mot heureux, puisqu'il veut fonder cette « sociocratie » sur ce qui la nie, sur une diffusion du parlementarisme dans tout le corps social. Remède par trop homéopathique. Si l'on accepte la solution positive, il se faut plier aux conditions qu'elle comporte, celles-là mêmes qu'on s'efforce de reconnaître ici. Or, la condition d'une sociocratie positive, c'est l'ordre, et la condition fondamentale de l'ordre en mouvement, c'est une direction unique, continue, personnelle et responsable, — c'est-à-dire une dictature.

Oui, une dictature, inébranlablement établie, pour sa fonction statique propre de maintenir l'ordre ; mais contrôlée, contenue, sanctionnée par une opinion publique éclairée par les philosophes, disciplinée par le sentiment féminin, agissante par l'énergie prolétarienne.

Oui, une dictature fortement constituée, pour sa fonction cinématique propre de direction politique; mais ayant pour contrepoids les libertés puissamment organisées, d'après les mêmes principes organiques, de toutes les grandes activités économiques, politiques et sociales.

CHAPITRE IV

La Dictature positive

—

La dictature n'est pas nécessairement royale. Néanmoins, s'il n'y avait que la République parlementaire et la monarchie traditionnelle, nous serions avec les partisans du duc d'Orléans. Qui donc, n'étant pas de la clientèle à la curée, pourrait hésiter entre le système qui nous donnait les Henri IV, les Sully, les Colbert, qui ont fait la France en la glorifiant, et le gâchis nidoreux qui produit les Wilson, les Baïhaut, les Éliez-Évrard, les Marix, qui la ruinent en la déshonorant?

Mais, on l'oublie trop, la République n'est pas nécessairement parlementaire (1).

---

(1) Dans *l'Univers*, M. E. Tavernier le fit remarquer à ce propos : « La République romaine usa beaucoup de la dictature : 78 fois en 300 ans. Elle s'en priva pendant plus d'un siècle ; mais Sylla et César rattrapèrent le temps perdu ».

La République parlementaire est le pire des gouvernements pour la classe ouvrière, puisque c'est celui de tous les parasitismes. Le travail n'est fécond et heureux que dans l'ordre. Il n'y a pas de catégorie sociale qui, en fin de compte, ait plus à souffrir du désordre que celle des travailleurs. Le parasitisme éclôt dans l'anarchie, et pour prospérer il l'entretient et la développe. C'est là, au fond, le moteur, tout le mystère du mécanisme parlementaire.

Le régime républicain parlementaire ne peut sincèrement favoriser les progrès du syndicalisme, puisque le syndicat est un groupement de forces positives, une organisation, et que les forces positives, l'organisation, combattent et excluent le parasitisme. Les politiciens le reconnaissent eux-mêmes quand ils proclament que leur régime ne saurait supporter aucun État dans l'État, ce qui veut dire, si l'on s'entend, aucune action positive d'ordre contre les puissances de corruption.

La grande Révolution bourgeoise, purement négative, a libéré les riches de tous leurs devoirs et retiré aux prolétaires toutes leurs garanties. Depuis, il n'y a plus de lien, et donc plus de société. L'or a toutes licences, — et il en use. Le prolétaire n'a aucun recours contre la plus exécrable des tyrannies. Son bulletin de vote est une énorme mystification, puisqu'il ne saurait lui servir qu'à consacrer sa misère et à l'accroître. Le prolétaire n'est une force que pour l'organisation, car, producteur, il ne peut être qu'une puissance d'ordre. Et voilà pourquoi la Révolution a interdit les corporations et les coalitions ouvrières.

Depuis, tous les gouvernements du siècle, — et même les rois, — ont tenu bon pour maintenir le prolétariat dispersé et, conséquemment, hors la Cité. Et si, en 1884, on a pourtant reconnu l'existence légale des syndicats, c'est que ceux-ci, par l'action directe, l'audace du fait, avaient déjà imposé leur existence réelle. Waldeck-Rousseau, en paraissant prendre la tête du mouvement, se proposait de le canaliser et de le faire dériver vers le réceptacle sans fond de la place Beauvau. M. Barberet l'aida avec toute la prudence d'un fonctionnaire. Pour habile que fût ce coup, et si bien conduit, il échoua piteusement. Le bon sens prolétarien déjoua ces subtiles combinaisons. Il en déjoua d'autres. Maintenant, on va peut-être employer la poigne, *ultima ratio*...

Nous ne croyons donc pas que le syndicat, non plus qu'aucune autre organisation sociale, puisse coexister avec le parlementarisme. Il faut que l'un des deux principes, celui d'organisation ou de dissolution, absorbe l'autre. Tant qu'il sera possible qu'un Briand devienne ministre par les procédés qu'on sait, la démagogie surgira toujours spontanément des organisations ouvrières, pour les détourner de leurs fins, de leurs fonctions essentielles, et par là les désagréger.

Cependant, entre la révolution sociale et le roi, l'anarchie et la monarchie, nous entrevoyons d'autres solutions, — ne serait-ce que celle de la République positiviste. Les événements prononceront en dernier ressort. Pour nous, nous ne pouvons accepter de limiter les possibilités de salut.

Les républiques ouvrières reconnaîtront qu'elles ont avantage à constituer une dictature qui les reliera, qui fera converger toutes les énergies de la nation et fera rendre gorge aux politiciens et aux financiers. Mais ce dictateur sera-t-il le roi ? Cela dépend beaucoup plus du prétendant lui-même et des conjonctures que de nos désirs.

Républicain positiviste, socialiste organique, personnellement, nous n'avons aucune prévention contre le roi, président traditionnel de toutes les républiques françaises. — Nous n'en pouvons avoir que contre les émigrés qu'il ramènerait à sa suite et qui, n'ayant rien appris ni rien oublié, nous rappelleraient trop l'ineffable racaille politicienne que nous aurions chassée. On a vu ça, de 1815 à 1830.

Sous une dictature d'ordre, royale ou républicaine, établie par transmission de sang comme le veulent les royalistes, ou par transmission sociocratique comme le proposait Auguste Comte, le peuple reconstituerait peu à peu tous les organes essentiels d'une société humaine. D'abord la famille, cellule initiale ; puis les organes économiques : corporations, coopérations, mutualités, etc. ; enfin les organes politiques subordonnés, les communes, les provinces. Toutes les activités s'organiseraient ; la vie se répandrait partout, et les libertés, les justices s'épanouiraient, non plus dans les discours, mais dans les faits. Les universités provinciales, les universités populaires feraient rayonner et pénétrer l'art et l'intelligence dans tout le pays et à tous les étages sociaux. N'est-ce point la vraie démocratie ? Chacun

vit pleinement, et au grand jour. Chaque volonté concourt dans sa mesure et chaque faculté a son meilleur emploi. Le prolétariat est enfin incorporé à la société.

Auguste Comte nous invite à « remplacer les vains débats sur la possession du pouvoir par l'examen des règles relatives à son sage exercice ». Nous ne rechercherons donc pas le plus légitime ou le plus digne gouvernant, mais le plus efficace gouvernement.

Et d'abord un gouvernement, parce que nous tenons aux libertés déjà acquises et à celles que nous pouvons conquérir.

Le primitif, jouet de toutes les fatalités, n'a pas besoin de gouvernement; mais dès qu'il y a société, c'est-à-dire des libertés, cet organe s'impose. Et plus les relations se multiplient et deviennent complexes, plus la modificabilité apparaît, plus les libertés s'affirment et se constituent, — plus le gouvernement doit être énergique et concentré.

Il ne peut y avoir de libertés positives étendues que sous une forte autorité.

Le gouvernement, c'est la réaction de l'ensemble sur les parties. « La fonction du gouvernement est, en effet, nous dit Pierre Laffitte, de déterminer le concours des individus et des familles, en respectant convenablement leur indépendance, conditions de tout progrès, de telle sorte que l'indépendance croît avec le concours, sous certaines conditions données, ce qui montre bien l'action croissante du gouvernement. Cette fonction fondamentale du gou-

vernement peut se décomposer en trois opérations connexes quoique distinctes : *prévoir*, *pousser et retenir*. »

Par trois opérations de direction, de répression et de sécurité, au moyen de l'administration, de la police et de la justice, de l'action militaire et diplomatique, il faut qu'un gouvernement normal obtienne le concours en garantissant l'indépendance.

Le système parlementaire est inapte à cette fonction essentielle d'ordre et de progrès. Il ne peut prévoir, pousser et retenir. Non plus qu'il n'obtient la coopération, il n'assure les libertés. Il est vexatoire et anarchique à la fois. Au surplus, il manque de consécration. « Tout pouvoir, en effet, dit Pierre Laffitte, n'a de valeur qu'autant que, dans une grande mesure, il est indépendant de ceux sur qui il s'exerce ; et la constatation d'une telle indépendance constitue précisément la consécration du pouvoir. Or, il est évident que l'électorat semble créer absolument les pouvoirs qu'il choisit, ce qui, si cela était absolument vrai, rendrait le gouvernement impossible ».

Une autre conséquence du parlementarisme, aussi nuisible à l'état statique qu'à l'état cinématique, c'est la séparation du pouvoir législatif de l'exécutif, vicieuse extension du principe organique de la séparation des deux pouvoirs temporel et spirituel. Nous citerons encore, à ce propos, cette réflexion de P. Laffitte : « Dans notre situation, si dangereusement instable, le pouvoir législatif semble avoir théoriquement le droit de tout changer, et cela à chaque

instant, ce à quoi dispose trop la maladie révolutionnaire, et ce que facilite la situation des députés toujours irresponsables et trop souvent incapables. Le gouvernement, au contraire, en face d'un appareil construit par le passé et de nécessités effectives qui déterminent une responsabilité précise, est toujours disposé à tenir compte d'un ordre fondamental que méconnaît l'arrogante futilité de nos législateurs ».

Pour une société de civilisation avancée et de libertés nombreuses, il n'y a de gouvernement normal, stable, obtenant le concours en garantissant l'indépendance, que d'un organe individuel, dictateur ou roi, réunissant le pouvoir législatif à l'exécutif, et ainsi nous préservant de la tyrannie et de l'incohérence législatives. C'est le meilleur remède à la légifération à outrance. Une dictature positiviste n'édicterait que les lois essentielles, puisqu'elle aurait la charge de les appliquer. Ces lois pourraient être préparées par le corps compétent du Conseil d'État dont il conviendrait, cependant, de modifier la composition.

Que la République positiviste soit une « pure idée », une « utopie », comme nous l'a dit M. Georges Valois, et la royauté « un fait historique, une expérience qui a duré plusieurs siècles », il n'importe. Le seigneur féodal aussi a été une réalité et la puissance énorme d'un chef industriel, d'un meneur de trust, une utopie. Un germe a plus de possibilité de lever que la poussière de reprendre forme. En tout cas, ce qui a été, quand il y a eu rupture complète,

ce qui, à un moment, n'a pu subsister de soi-même, n'a pas plus raison de reparaître que d'être ce qui n'a pas été encore.

La tradition est ce qui se continue. Si elle était tout ce qui fut, sans tri, en bloc, nous ne serions que des ombres. Or il y a ce qui passe et ce qui dure. Il y a le fait contingent et il y a la loi nécessaire. Cela est le roi et ceci est la monarchie, c'est-à-dire une direction politique unique, continue et responsable.

Voyons donc si une dictature positiviste, à transmission sociocratique, vaut une royauté héréditaire.

M. Georges Valois nous dit : « Un dictateur représentera toujours un parti, celui qui l'a imposé. Et ce sera un parti qui le renversera. Nous aurons encore la curée, le *spolia victoribus*, avec l'instabilité, l'agitation générale, la fièvre politicienne... »

C'est, précisément, ce qu'il y a lieu de reprocher aux royalistes.

Ils sont un parti de violence, avec des amitiés excessives et des haines exaltées, parfois jusqu'à l'aveuglement.

Ils ne voient la France que d'un côté, ils ne l'aiment que dans ce qu'ils en acceptent.

Qui ne voit que le prétendant est déjà prisonnier de ce parti et qu'il est lié par des solidarités de partisans?

Ils n'évitent même point les divergences, car il y a plusieurs directions dans leur parti ; ni les compétitions, car il n'y a pas qu'un prétendant.

Prétendant, avons-nous dit? C'est plutôt d'un candidat qu'il s'agit, s'il faut en croire certaines décla-

rations du duc d'Orléans, — et un candidat habile déjà à flatter les préjugés de la foule, et les pires : suffrage universel et parlementarisme ! La possession du pouvoir intéresse beaucoup plus ce prétendant, semble-t-il, et la grande majorité de ses partisans, que les règles relatives au sage exercice du pouvoir. C'est pourquoi ils sont un parti.

Quoi qu'on en ait dit, il en va tout autrement d'une dictature positiviste. Ici, pas de candidats, pas de partisans. On ne s'en tient qu'aux principes et à les répandre, à grouper les forces qui les mettront en jeu au moment voulu. Les circonstances feront surgir l'homme, qui ne sera pas, alors, l'instrument d'un syndicat d'intérêts ou de haines. Et ce sera Paris, sans doute, dans un grand mouvement de réaction vitale, comme son génie lui en a souvent inspiré, qui accomplira cette première opération, la plus délicate. Après, chaque dictateur désignera lui-même son successeur, sous la sanction de l'autorité spirituelle appuyée sur l'opinion publique organisée. Ainsi, ce président de France, comme l'appelle excellemment M. Pierre Félix, aura autant d'indépendance que le Roi, et la continuité sera aussi bien assurée.

L'hérédité ne laisse point d'avoir ses inconvénients. Dans les lignées royales, les fous, les imbéciles et les criminels ne sont pas rares. Dans toutes les familles régnantes, on peut même soutenir que la dégénérescence est de loi. Si la royauté a fait ce chef-d'œuvre social d'ordre, de beauté et de force humaine qu'est la France, malgré les Charles VI et

les Louis XV, c'est qu'elle s'inspirait des meilleurs principes politiques. Nous retiendrons ces principes; mais, pour le reste, nous tâcherons d'éviter les risques d'accidents. Et il est évident que l'hérédité sociocratique, le choix du successeur par le détenteur même du pouvoir, y réussit autant qu'il est possible. Il a, d'ailleurs, de belles expériences pour lui, comme l'indiquaient Auguste Comte et Pierre Laffitte : « La série des Antonins, celle des papes qui ont suivi et précédé Grégoire VII ; et, en France, la succession des trois grands ministres : Richelieu, Mazarin et Colbert ».

Un homme, fût-il de génie, n'y suffit point ; il est vrai. Il y faut, comme pour la royauté, d'ailleurs, un minimum d'organisation.

Répétons-nous :

« Oui, une dictature, inébranlablement établie, pour sa fonction statique propre de maintenir l'ordre ; mais contrôlée, contenue, sanctionnée par une opinion publique éclairée par les philosophes, disciplinée par le sentiment féminin, agissante par l'énergie prolétarienne.

« Oui, une dictature fortement constituée, pour sa fonction cinématique propre de direction politique ; mais ayant pour contrepoids les libertés puissamment organisées, d'après les mêmes principes organiques, de toutes les grandes activités économiques, politiques et sociales. »

Nous ne nous opposons point, au reste, à ce que ce premier dictateur, dans ces conditions, soit Mgr le duc d'Orléans si, par zèle inconsidéré de candidat,

il ne se commet pas trop avec les plus dangereux fauteurs d'anarchie et les pires exploiteurs de la nation. A défaut d'un prolétaire éminent, nous accepterions même plus volontiers pour chef cet exilé que tout autre personnage non désigné par un génie politique éclatant ou des vertus civiques extraordinaires. Mais nous accepterons aussi celui, quel qu'il soit, que les événements feront surgir : un autre prince prétendant, un général d'aventures, voire Doumer, Déroulède, Millerand, Combes, Jaurès ou Clemenceau. N'étant pas d'un parti, nous ne voulons pas limiter les possibilités de salut.

Ce n'est pas la personnalité du chef qui importe le plus, c'est d'abord qu'il y en ait un, et ensuite qu'il connaisse et puisse appliquer les principes d'ordre public sans lequel aucun progrès n'est viable.

Suivant de Bonald, « les bonnes institutions rendent les hommes meilleurs », et c'est même à leur puissance éducatrice, bien plus qu'aux intentions qu'elles manifestent, à leur logique, ou même à leurs résultats apparents, qu'on reconnaît qu'elles sont bonnes.

Prenons tel ministre, — hier Clemenceau, — par exemple, si incohérent, si néfaste, parce qu'il se meut dans un système chaotique et nocif.

Présentement, il est prisonnier de sa classe dont il a l'esprit. S'il ne se fait aucune illusion sur le régime actuel, il ne veut pas en changer, à aucun prix, contre sa classe. Il en tire donc, pour son plaisir d'orgueil, tout ce qu'il peut. Il ne va pas plus loin. Il ne peut : c'est un dilettante bien plus qu'un

homme d'État. D'ailleurs, dans sa situation, un homme d'État ne ferait pas mieux. La bourgeoisie, qui n'a plus la volonté des grands devoirs que lui imposerait un ordre organisé, ne peut tenir qu'à l'anarchie parlementaire qui favorise son exploitation économique et permet ses basses jouissances.

Mais supposons ce ministre débarrassé des injonctions de la piraterie financière, des chantages de la presse, des pressions de la politique d'affaires et des sollicitations d'électeurs et des électeurs d'électeurs. Il est indépendant et responsable, il est dictateur à vie et il a désigné son successeur. Il est, d'ailleurs, conseillé et jugé par le pouvoir spirituel des philosophes qui dirige l'opinion publique et il a pour contrepoids le prolétariat formidablement organisé pour le travail. Quel mal pourrait-il ou voudrait-il faire ?

N'est-il pas plus simple et plus sympathique de penser qu'il s'efforcerait plutôt de laisser à la postérité le souvenir de sa bonne volonté et de son intelligente fermeté ?

Mais, va-t-on nous objecter, l'organisation dont s'anime une politique positive, n'existe pas. Aucun pouvoir spirituel, sauf l'ombre attristée que projette encore l'Église, n'est constituée, ni en voie de constitution. On n'en aperçoit même pas les éléments. Comme savants, il n'y a que des spécialistes, comme philosophes, il n'y a que des universitaires et des dilettantes, sans désintéressement, sans caractère et sans doctrine. L'opinion publique, décérébrée, démoralisée, n'échappe à sa torpeur abrutie que par crises d'hystérie. Le prolétariat est dispersé, hors la

Cité, sans croyance qui le relie et sans organisation positive qui le rallie.

Tout cela est vrai. Nous le savons. Nous le disons. Mais ces conditions de vie sociale sont aussi nécessaires à un roi qu'à un dictateur. Et les royalistes le reconnaissent eux-mêmes pour excuser l'impuissance de Louis XVIII et de Charles X. Si parfait qu'il soit, aucun mécanisme ne se peut passer de force motrice, si parfait qu'on l'imagine, aucun arrangement social ne se peut passer de la vie. Certes, Auguste Comte a pu se tromper. Il s'est trompé surtout dans l'appréciation des faits et dans ses espérances. C'est à nous de le rectifier là-dessus. Mais sa méthode subsiste, malgré tout, et c'est sa méthode que nous utilisons.

Nous ne voyons pas en quoi un dictateur qui représenterait la France serait inférieur militairement à un roi.

Un dictateur positiviste a toujours son successeur qu'il a désigné prêt à continuer sa tâche, dans le même esprit. Il a aussi, pour support, toutes les forces sociales organisées.

Une famille royale, même quand elle n'est pas divisée par les intrigues, pour la continuité comme pour la compétence, nous offre moins de garanties qu'un pouvoir spirituel dont les agents sont les hommes les plus qualifiés, au point de vue moral et intellectuel, qui ont renoncé à la richesse et à l'autorité temporelle pour se consacrer au service social.

« Avant de réorganiser le pays, il faut en assurer la conservation », nous dit M. Antoine Baumann.

Oui ; mais on ne le conservera pas si on ne le réorganise.

C'est pourquoi, tout en faisant la critique sévère du parlementarisme, nous proposons avant tout, aux hommes de cœur et d'intelligence, de s'unir, en dehors des partis qui opposent, pour une œuvre positive d'éducation et d'organisation.

Voici donc, au demeurant, ce qui nous sépare des royalistes : ce sont des hommes de parti. Comme tous les partisans, ils ont un beau programme, mais ils remettent, pour l'appliquer, d'être vainqueurs. Leur monarchie est belle sous la République, comme la République paraissait belle sous la monarchie. Nous en avons assez. Nous exigeons une action positive, — et qui engage, et qui compromet.

Ce n'est pas le roi qui nous inquiète, avons-nous dit, ce n'est pas, non plus, la phalange ardente, désintéressée et intelligente de *l'Action française*. Un Charles Maurras, pour ne citer que la tête et le cœur, n'a pas de mobiles suspects. Un homme de cette trempe est le meilleur argument vivant d'un parti. Ce n'est pas le roi, ni les royalistes d'aujourd'hui que nous redoutons, ce sont les émigrés, les royalistes profiteurs de demain.

A un roi, il faut une cour. A une cour, il faut une noblesse. Mais cette noblesse, désormais, n'a plus de sens. Dans une société industrielle, ils ne peuvent être que des parasites.

Nous avons à apprendre d'eux, nous affirme M. Georges Valois.

Et quoi donc? La manière matrimoniale de redorer

les blasons avec de la boue et d'anoblir les millions criminels de la haute finance et des accapareurs américains ? Mais cette noblesse n'est plus française ni sociale !... Elle est alliée et asservie aux tripoteurs internationaux que, pour donner une juste satisfaction au prolétariat, un dictateur énergique dépossédera et expropriera pour cause d'utilité publique.

Une société organique est hiérarchisée ; mais la hiérarchie que les royalistes se proposent de rétablir est périmée, ce n'est pas celle qui convient à la France moderne. Des parchemins ne suffisent point pour fonder une aristocratie.

Nous voulons un chef de France : ce roi n'est qu'un chef de parti. Comme un vulgaire ministre radical, il a une clientèle à pourvoir et il s'appuie sur une classe vaniteuse et insuffisante pour ne pas dire méprisée. Ainsi, il est appelé à commettre les mêmes fautes que Louis XVIII et Charles X, et contre le prolétariat.

M. Georges Valois nous a dit qu'en 1815, on sortait de la Révolution. On n'en sortait pas, on y entrait. Si, en 1815, la France était « désossée », si elle était un corps dont la « charpente était brisée et les muscles atrophiés », il n'est rien depuis qui ait pu lui restituer ses os et ses muscles. La Révolution s'est aggravée. Elle a tout pénétré. En 1815, le prolétariat n'avait pas oublié encore ses corporations. Le compagnonnage était prospère, et le roi, pour complaire à la ploutocratie naissante, était hostile aux compagnons. La famille, en tout cas, restait forte.

Eh bien ! la Restauration a été impuissante. Si elle n'a pu que continuer la désorganisation nationale, en admettant seulement à en profiter les famélíques émigrés, pourquoi Philippe VIII, dans des conditions plus défavorables encore, dans une anarchie beaucoup plus accentuée, ferait-il mieux ?

Charles Maurras nous dit aussi : « Nous ne sommes pas, nous n'avons jamais été pour l' « octroi » des libertés. Les libertés ne s'octroient pas. Elles se prennent. Elles ne viennent pas d'en haut, mais d'en bas. L'autorité supérieure les garantit, les consacre ; elle est tout à fait incapable de les donner. Elles sont. On les a ». M. G. Valois ajoute : « Nous n'attendons pas du roi notre pain quotidien, c'est-à-dire notre organisation ». C'est donc qu'il faut s'occuper d'abord, en toutes conjonctures, de rassembler les éléments vivifiants des libertés et de mettre en lumière les principes supérieurs de toute organisation, par la pensée, par l'amour ou par l'action positive.

Nous voulons donc une dictature ; mais limitée à sa fonction politique propre. Nous voulons aussi de fortes libertés, dans tout le pays, à tous les étages sociaux. C'est par goût des libertés positives que nous haïssons la basse tyrannie parlementaire, non par prédilection morbide pour le despotisme. C'est en cela que nous ne pouvons être royaliste. Toutefois, s'il ne se présente qu'un prétendant pour assumer cette dictature d'ordre indispensable, et faire énergiquement la besogne de voirie politique et sociale qui nous affranchira des politiciens et des

financiers qui rongent la France, nous acclamerons cet homme de police, ce héros. Cependant, pour qu'il n'aille pas plus loin, un pouvoir spirituel puissant s'impose.

En France, le héros a toujours surgi au moment opportun. C'est donc surtout à susciter ce pouvoir spirituel que nous devons nous employer.

Si Auguste Comte est le philosophe génial qu'on veut bien reconnaître (parce que l'adhésion intellectuelle est sans exigence), il ne saurait être le médiocre sociologue qu'on laisse entendre (parce que là il faut s'engager) ; car toute sa philosophie aboutit à sa sociologie.

Sans doute, il s'est trompé plus souvent en sociologie, où presque tout était à créer, qu'en philosophie. Néanmoins, l'œuvre de la politique positive est beaucoup plus féconde que celle de la philosophie positive. Les vérités de celle-ci servent moins l'Humanité que les erreurs de celle-là.

M. Wyrouboff nous a dit que les sectes les plus diverses trouvent des arguments dans les quatre volumes touffus du *Système de politique positive*. Qu'est-ce à dire ? Ce ne sont pas des arguments pour de chétives idéologies de rhéteurs que nous avons à puiser dans cette œuvre puissante ; mais des principes directeurs, propulseurs et régulateurs. Il n'est pas un principe que nous n'ayons à retenir et à appliquer ; il n'est pas une des lois découvertes et formulées par Comte que l'expérience ne confirme. Après cela, on peut passer sur la monnaie sphérique.

M. Wyrouboff nous a parlé de l'aristocratie de

l'intelligence que prétendrait instaurer le positivisme. Cet intellectualisme contestable se dégage plutôt du *Cours de philosophie positive*. M. Wyrouboff n'ignore point qu'après avoir subi la pure et bienfaisante influence de Clotilde de Vaux, qu'il immortalisa en lui dédiant son œuvre capitale, Comte a rendu au sentiment, convenablement réglé, la prééminence qu'il doit avoir. Loin de susciter une prétentieuse aristocratie intellectuelle, le positivisme nous enseigne que l'esprit ne doit être que le ministre du cœur.

M. Wyrouboff, que l'anarchie intellectuelle et morale présente, la tyrannie de la presse et de la démagogie plus ou moins électorale ne paraissent pas émouvoir, s'élève contre l'institution d'un pouvoir spirituel.

Ce qu'il en dit peut être repris contre le pouvoir temporel. Les institutions humaines ne sont jamais parfaites. L'autorité a toujours provoqué des abus ; mais c'est une condition de vie sociale. Il y a eu, parfois, des savants et des penseurs persécutés par le pouvoir spirituel. Soit. Mais on oublie tout le génie que ce pouvoir, par ailleurs, a fait surgir et a exalté, — et celui-là même qu'il persécutait. On oublie aussi que ces persécutions eurent souvent leur raison d'être, pour défendre la vérité traditionnelle qui était le pain des foules ou ménager les transitions nécessaires. M. Wyrouboff définit ainsi le jacobinisme : « Imposer par la persuasion et au besoin par la force des idées qu'on croit justes ». Nous ne le chicanerons pas là-dessus, encore que nous sachions bien que nos jacobins actuels se soucient fort

peu des idées. Ils se contentent des mots sous lesquels ils recherchent des profits. C'est pourquoi la franc-maçonnerie, par exemple, qui est aujourd'hui la grande puissance jacobine, se compose de conservateurs très bourgeois jusqu'à des anarchistes très dynamitards.

Mais pour traiter A. Comte de jacobin, M. Wyrouboff tient à sa définition. Eh bien ! même ainsi, le positivisme n'a rien de jacobin. Il ne veut nullement s'imposer, puisque, au contraire de tous les partis et de toutes les doctrines, il réclame la suppression de tout budget théorique, afin que, dans la période de transition, la concurrence des doctrines soit assurée par la liberté spirituelle. A l'état organique, il constitue un pouvoir spirituel qui s'appuie sur le sentiment féminin et l'énergie prolétarienne pour organiser l'opinion publique et enseigner, conseiller, juger et régler ; mais ce pouvoir, ne l'oublions pas, ne dispose d'aucune puissance temporelle, il est humble et pauvre, — comme le moine qui faisait s'incliner l'orgueil des empereurs ; il n'agit, en somme, qu'à la façon d'un corps sanitaire de savants spécialistes qui élaborent des prescriptions hygiéniques, en s'inspirant toujours d'un sage et conciliant relativisme. C'est ce qui le distingue des anciens pouvoirs spirituels dont la plupart s'appuyaient sur le pouvoir temporel quand ils ne l'absorbaient point et qui s'inspiraient tous de l'absolutisme théologique.

Au soi-disant jacobinisme de Comte, M. Wyrouboff oppose son fédéralisme. Mais Comte aussi était fédéraliste, qui prévoyait dix-sept intendances ou

républiques provinciales, en indiquant que Paris, la métropole occidentale, devra « diminuer sa domination matérielle sur les provinces françaises, maintenant opprimées par un excès de centralisation ». Nous sommes donc fédéralistes, comme M. Wyrouboff, et même mieux que lui, puisque nous reconnaissons la condition de tout fédéralisme organique durable : une monocratie.

Mais on imagine toujours une dictature de circonstances, pour punir les méchants, récompenser les bons, une façon de croquemitaine. Il est donc naturel qu'on y répugne. Une dictature provisoire, c'est la toute-puissance d'un homme, sans l'indépendance, la continuité, la responsabilité, — le pire des régimes, certes.

Si, dans une société aussi complexe que la nôtre, pour déterminer un concours de mieux en mieux réglé avec une liberté de plus en plus large, il importe que le gouvernement réunisse dans un organe individuel le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, il n'importe pas moins que cette dictature soit indépendante par la perpétuité et une transmission normale qui découragent nettement, à jamais, toute ambition discordante, toute intrigue et toute agitation politicienne ; qu'elle soit assurée de l'efficacité de son effort et prenne conscience de sa responsabilité morale par la continuité.

Ainsi, nous n'avons pas à disputer sur la personnalité du dictateur. Nous nous en tenons aux principes qui apaisent. Nous savons que le plus mauvais des dictateurs sera toujours préférable au meilleur

des parlements. Il est dans un ordre et, soi-même, il ne se peut désorbiter. C'est seulement quand il n'y a pas de responsabilité, ni d'indépendance, comme dans notre anarchie parlementaire, même quand elle suscite les dictatures éphémères d'un Combes ou d'un Clemenceau, que l'arbitraire et le caprice sans frein règnent avec l'incohérence. Pour avoir une idée de l'absurdité d'un tel système, il suffit de le transposer dans l'industrie. Avec des chefs d'industrie provisoires, ou élus au suffrage, que deviendraient l'industrie et le capital industriel?

Toute liberté positive est une force qui se manifeste. Précisément, parce qu'il est extrêmement faible, le gouvernement parlementaire, même avec une dictature provisoire, ne peut supporter aucune liberté.

Mais cela ne va pas sans perturbation. La compression de la force n'est pas de l'ordre. L'ordre social est vivant. Une société ne s'ordonne que par l'action.

L'agitation syndicaliste n'est qu'une déviation de l'action corporative. Ne pouvant s'organiser, le prolétariat s'insurge.

Les soldats et la prison ne sont que les expédients de l'anarchie parlementaire. Ne pouvant permettre, on fusille.

« Énergumènes », « assassin » est bientôt dit. Et la presse, de droite et de gauche, ne trouve pas autre chose.

Si les syndicalistes pouvaient agir positivement, ils ne s'agiteraient point. Les forces qu'on veut comprimer trop éclatent.

Si une volonté comme Clemenceau avait pu s'exercer dans la ligne droite, dans l'ordre, elle ne se fût point opposée aux libertés.

Revenons au dictateur de demain. « Omnipotent », dit-on. Gros mot. Un député touche-à-tout, parce que propre à rien, est bien plus omnipotent, ce semble, qu'un vrai chef d'État dont la fonction strictement politique est nettement délimitée et réglée.

Une monocratie est fédéraliste, nécessairement. Elle l'est complètement, pour les groupes régionaux comme pour les groupes économiques. Elle seule peut l'être, parce que, indépendante, elle n'a rien à redouter, au contraire, des citoyens éclairés et des forces sociales organisées.

Un positiviste est donc fédéraliste. Mais ce n'est pas jusqu'à confondre ce qui doit rester distinct. C'est retourner à l'anarchie que d'introduire la représentation provinciale dans la direction nationale. Autonomie d'action des provinces pour tout ce qui concerne la vie régionale ; autonomie d'action des associations pour tout ce qui concerne la vie sociale ; mais aussi, autonomie d'action de l'État pour tout ce qui touche à la politique nationale. La solidarité française ne peut qu'être resserrée par ces différenciations et ces spécialisations organiques, alors qu'un parlementarisme ou représentativisme provincial tendrait au séparatisme.

D'ailleurs, c'est un principe aussi certain en politique qu'en mécanique, que toute direction ou toute impulsion ne se peut exercer que du dehors.

La dictature n'est pas un expédient provisoire.

C'est un régime définitif, — celui que nous indique la science politique.

Le mot fait peur. Il faut voir la chose. La dictature définitive, c'est l'ordre définitif, c'est-à-dire toutes les possibilités de la liberté et du progrès.

On y viendra.

Sera-ce une régression ? Des évolutionnistes très simplistes seuls le peuvent penser.

De tous temps, les efforts des gouvernés ont aussi bien tendu à exalter qu'à modérer le pouvoir absolu, suivant les circonstances sociologiques et les courants psychologiques. Au fond, le peuple, guidé par un sûr instinct organique, n'a jamais eu de répugnance spontanée et tenace pour le vrai despotisme. C'est toujours la plèbe, faisant taire les bavards, qui acclame l'homme d'action, César, celui qui, d'après Carlyle (*Les Héros*) est appelé *Rex*, *Régulateur*, *Roi*, *King*, *Koning*, homme capable, celui qui sait, dit Carlyle, « voir et oser, et décider ; être une colonne fixe dans le bouillonnement de l'incertitude ».

Substituer chez les gouvernants le souci de l'intérêt public à celui des intérêts personnels en subordonnant la politique à la morale, c'est bien ; mais il est plus sûr pour le pays que l'intérêt public n'exige point de trop lourds et constants sacrifices à l'intérêt personnel du gouvernant, et c'est dans le pouvoir positif, semble-t-il, c'est-à-dire continu et responsable, que ces deux intérêts s'opposent le moins.

On nous a fait observer la complication et la division croissante des fonctions gouvernementales, pri-

mitivement concentrées dans les mains d'un seul (1). Là aussi il y a confusion. C'est ignorer, par exemple, les nombreux ministres et naba à qui commande le moro-naba du Mossi, bien qu'il n'y ait là aucun service public. Chez les roitelets du Sénégal, bours, damels, et autres il y avait, proportionnellement, plus de fonctionnaires qu'en France. C'est donc division croissante des fonctions sociales qu'il faut dire. Celle de la direction politique se définit ainsi de plus en plus et peut plus aisément se concentrer dans les mains d'un seul chef, dignement secondé par toutes les compétences, et assez puissant pour pouvoir s'appuyer, sans avoir rien à en redouter, sur la liberté positive de toutes les autres fonctions sociales.

Somme toute, il n'y a pas de formation sociale qui soit au « profit exclusif » d'un seul, même sous le régime parlementaire qui est le plus propre à favoriser l'exploitation d'un pays. D'autre part, ce n'est pas la monarchie la plus absolue qui existe chez les sauvages que l'on connaît. Ceux que nous avons vus dans le centre africain étaient très palabreurs, c'est-à-dire parlementaires. Les coups de violence d'une anarchie, ce n'est pas du despotisme.

Mais ne médisons point des anciens espoirs qui nous ont exaltés. A tout le moins, ils nous ont élevés au-dessus de nous-mêmes. Si les déceptions sont amères, elles nous instruisent.

Nous avons aimé la liberté comme des enfants passionnés : ne la haïssons point de l'avoir mal servie.

---

(1) Émile Corra. — *La Morale politique.*

Ce que nous voulions hier, dans l'enthousiasme, nous avons de plus solides raisons, aujourd'hui, après l'expérience, de le vouloir encore. Mais mieux, d'une énergie plus sûre, d'une intelligence plus claire. Ce n'est point diminuer l'idéal que de le préciser. Nous ne renoncerons point.

Nous n'opposerons donc pas l'ordre à la liberté. Sachant seulement, comme nous l'écrivions à la première page de *La Démocratie vivante*, que « la liberté n'est qu'une condition de vie plus intense, tandis que l'ordre est une condition de vie essentielle », nous aurons d'abord, dans la crise dangereuse que nous traversons et qui s'aggravera jusqu'à la catastrophe définitive, le souci de l'ordre. Mais nous n'oublierons jamais que c'est pour donner des assises inébranlables à nos libertés.

Nous ne renierons point la démocratie, encore que cela devienne à la mode. Mais nous la définirons. Nous ne la solidariserons pas avec les exploiteurs de la démocratie. Nous distinguerons avec soin la démocratie qui se réalise vraiment, par nos efforts patients, de celle des mots sonores ; celle des forces vives de celle du nombre amorphe.

On s'en tient, nous le savons, à celle des mots. C'est se donner trop beau jeu pour s'en servir ou pour la dénigrer. Pourquoi ne pas la considérer dans l'action de ses énergies, dans les faits qui la prouvent ?

Certes, si la démocratie n'était que le nombre inorganique, ce serait la superstition la plus imbécile qui ait pu hébéter un peuple, et pour le perdre

sans recours. Car le nombre peut s'agiter au nom de vagues abstractions : il ne peut rien fonder, ni même rien maintenir. Il n'est favorable qu'aux tribuns redondants derrière lesquels manœuvre la ploutocratie. Ce n'est donc, en définitive, qu'une ploutocratie déguisée. Ainsi, la participation de tous les citoyens à la seule fonction de la direction politique est une duperie. Et cela ne peut aboutir qu'à une formidable démagogie.

La démocratie vivante, au contraire, c'est la participation de toutes les forces sociales organisées : familles, régions, associations, syndicats, universités, etc., au progrès de la société tout entière, c'est-à-dire au développement de l'ordre.

Reconnaissons-le enfin, la démocratie ne dispose point du miracle. Elle ne peut être que ce que nous la faisons, elle est soumise aux conditions d'existence de toute société humaine.

Il n'y a pas de liberté sans société, puisque la liberté positive n'est que le développement des forces sociales, et il n'y a pas de société sans gouvernement. C'est là donc la condition fondamentale.

Plus la société est complexe, plus le gouvernement doit être spécialisé et perfectionné. La démocratie, par le jeu des libertés dont elle vit, est une société extrêmement complexe. Elle exige donc, comme tous les systèmes très complexes, une direction politique unique, continue, indépendante et responsable, limitée strictement à sa fonction propre. La démocratie vivante est incompatible avec le parlementarisme confus, à la fois tyrannique et anarchique. Elle s'ac-

commoderait mieux, surtout dans la décomposition présente, d'une dictature. Ce mot effraye : il n'y a plus que les mots qui nous émeuvent. La chose s'impose. On y viendra. Nous ne reconstituerons nos libertés, qui sont toute la démocratie de fait, que dans l'ordre.

Pas d'autre issue, d'ailleurs, à la situation inquiétante que le parlementarisme nous a faite et qu'il empire chaque jour. Des médecins, il est vrai, se proposent : M. Charles Benoist, entre autres, est un habile praticien. Hélas ! on ne réforme pas une maladie, on n'enjolive point un ulcère. Quant à une insurrection quelle qu'elle soit, et quels que soient les vainqueurs, elle ne résoudra rien. Après les tueries et les destructions, on se trouvera en face du même problème angoissant.

Ou dictature républicaine, ou réaction monarchiste : tout le reste est impasse. Il nous faudra toujours en revenir là. Si nous repoussons Cromwell, nous aurons Monk. La société française ne se peut laisser périr.

Avant tout, il nous faut dépolitiquer le pays. C'est là l'opération la plus urgente. Nous le répétons, ce fut l'erreur monstrueuse de la démocratie naissante s'ignorant, de prétendre faire contribuer également tous les électeurs au travail législatif et exécutif, à tout le moins par leurs délégués. Sans parler du ferment de dissolution qu'est un principe qui subordonne les supérieurs aux inférieurs, il en est résulté naturellement que toutes les activités sociales ont été délaissées pour celle-là, — par quoi on obtenait tout

sans effort. C'est ainsi que la politiquerie a tout pénétré, dissociant et corrompant, et d'abord au détriment de la fonction politique utile.

Ce fut, on l'entend bien, contre la démocratie vivante. Car une légifération à outrance, voulant tout réglementer, mécaniser, ne laisse plus rien à l'initiative et à la liberté des citoyens. On a été jusqu'à ruiner cette liberté fondamentale, ce premier support de la démocratie qu'est la famille.

Il semble que la démocratie, reculant devant les devoirs nouveaux que lui imposait une puissance croissante, se soit appliquée surtout, dès qu'elle l'a pu, à s'affaiblir et à se dénaturer. Cela se dissimula, d'ailleurs, sous d'éloquentes proclamations de « droits » plus ou moins métaphysiques, aussi pompeux que vides de sens. Il est plus aisé, plus glorieux, plus profitable aussi, de faire des discours que d'organiser des mutualités, des coopératives, des syndicats, des universités populaires. Mais on ne vit pas de phrases. C'est aussi d'un abus d'éloquence que souffre la démocratie.

On a pu croire que nous réclamions un sabre purificateur.

Dans *la Revue hebdomadaire*, M. Jean Lionnet, critique sincère et averti pourtant, nous dit : « Mais, centralisateur et autoritaire comme tous ses pareils, votre despote sera l'ennemi naturel de ces associations puissantes que vous rêvez ! Un despote gardien des « libertés essentielles », quel paradoxe ! »

Ce serait un paradoxe, en effet, si ce dictateur devait être une sorte de maître dans l'anarchie, une

force isolée dans l'universelle impuissance du désordre, s'il n'y avait devant sa volonté et ses caprices qu'une poussière sociale. Certes, ce ne serait pas pire que le parlementarisme ; mais ce ne serait guère mieux. Encore une fois, ce n'est pas le dictateur, le sabre, l'homme, « l'homme au fouet » dont parle M. Georges Valois, à qui on fait appel, ce sont les conditions de l'ordre social, de la puissance politique qu'on envisage. Et ces conditions s'expriment ainsi pour la fonction politique : une dictature, c'est-à-dire une direction unique, continue, indépendante et responsable. En annonçant que cette forte autorité sera gardienne des libertés, on présuppose ces libertés constituées ou en voie de constitution. Or, les libertés, ce sont des forces sociales organisées. Une force n'est limitée que par une autre force.

Loin d'être contraire aux libertés qui, seules, vivifient la démocratie, la dictature leur est indispensable. On conviendra qu'il y a loin de cette conception organique de la démocratie au grossier expédient, auquel des bourgeois apeurés auraient volontiers recours aujourd'hui, pour se préserver de l'impôt sur le revenu ou mâter le syndicalisme. D'autre part, les libertés qui prendront un vigoureux essor dans l'ordre rétabli, — dont le syndicalisme, — sauront bien empêcher « la dictature empirique », comme disait Auguste Comte, par laquelle nous passerions, de dégénérer « en tyrannie rétrograde ».

Non seulement la dictature doit être limitée, — par toutes les activités sociales réorganisées, — à la fonction politique qui lui est propre ; mais encore

tout pouvoir temporel quelconque doit être conseillé, consacré et réglé par le pouvoir spirituel, entendons la réaction normale de l'intelligence et du sentiment sur la force. « Il n'y a de gouverné temporellement, dit A. Comte, que ce qui ne peut l'être spirituellement, c'est-à-dire qu'on ne régit par la force que ce qui ne peut l'être suffisamment par l'opinion ». La dictature que réclament les positivistes n'est donc point l'accroissement de l'autorité matérielle, mais sa nette détermination. Le parlementarisme confus ne dispose réellement d'aucune énergie positive ; mais comme il dissout les libertés auxquelles il ne saurait résister, il les veut suppléer, et il absorbe tout, il intervient dans tout. C'est la légifération à outrance, l'étatisation forcenée. Il en résulte une tyrannie tracassière et basse que nous supportons avec plus de résignation que de dignité.

Le problème est complexe. Il n'y a pas qu'une solution politique et économique. La solution morale n'importe pas moins.

Et là aussi un gouvernement est nécessaire. L'inertie et la mort seules se dispensent d'être dirigées. Quand l'autorité spirituelle n'est représentée par aucun organe distinct approprié, ou elle est exercée par le pouvoir temporel, ce qui est le pire despotisme, ou elle est usurpée par les charlatans et les démagogues. Nous avons de ceci et de cela en ce moment. C'est la confusion, c'est l'anarchie ; mais ce n'est pas la liberté comme on le croit. Celle-ci ne peut être là que l'action des forces morales convergentes.

C'est parce que cette triple fonction sociale de conseiller, consacrer et régler est « suspendue depuis la fin du moyen âge » que l'anarchie a pu prendre l'immense développement qui a désorganisé toutes nos libertés et troublé, — sinon desséché, — jusqu'aux sources vives de toute association humaine. L'opinion publique organisée refrène les abus des puissants et des riches, elle exalte le dévouement et l'héroïsme. Mais n'étant plus éclairée et guidée, elle est devenue un mouvement de foules sans cohésion et sans but, qui se produit pour les idées les plus généreuses, les plus nobles sentiments, un jour, comme pour les passions les plus viles. Une presse au service de qui la paye et des politiciens de rapine déclenchent, entraînent ou arrêtent ce mouvement comme il leur est agréable ou profitable. Il en est de l'opinion publique aujourd'hui, ainsi que de l'hystérique chez qui le médecin provoque ou met fin aux crises par certaines pressions.

Le désarroi mental et moral est à son comble. Chacun se fait une conception sur toutes choses, quelle que soit son incompétence, et suivant ses intérêts immédiats les plus étroits, ses préjugés, ses humeurs, à moins qu'il ne laisse libre cours au dévergondage d'une imagination que rien ne contient plus, — pas même l'humilité. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la libre-pensée. Le sophisme est partout. L'instruction d'État l'a mis à la portée de tous. Par là, elle a surtout contribué à l'abrutissement populaire.

On voit assez, ce semble, tout ce qu'aurait à faire

un pouvoir spirituel, sage, éducateur et ferme directeur de l'opinion publique ; et l'on voit aussi combien cette formidable puissance sociale d'approbation et de réprobation, voire d'excommunication sociale, serait efficace pour maintenir la dictature dans sa fonction limitée.

Au moyen âge, pour refréner les abus du pouvoir et de la richesse, il y avait l'excommunication. Rien ne l'a remplacée. C'est pourquoi le pouvoir et la richesse sont instinctivement suspectés et même haïs. Le boycottage d'abord, la grève générale ensuite pourraient, ce semble, remplir le même office : la société excluant celui qui s'en détache de lui-même en ne se reconnaissant aucun devoir envers elle. Comme l'excommunication, on l'appliquerait rarement. La menace suffirait. L'opinion publique réorganisée, sagement dirigée, disposerait là d'une sanction efficace. Dès lors, rien ne s'opposerait à la concentration de la richesse indispensable à une administration féconde, c'est-à-dire au développement de la production générale, non plus qu'à une direction politique législative et exécutive unique et continue. Toutes les libertés seraient garanties ainsi, par une ferme autorité, dans une prospérité croissante, dans l'ordre, sans que la République ait à craindre, désormais, les excès de la ploutocratie et de l'autocratie. Remplacés, le suffrage universel et le parlementarisme seraient définitivement abolis.

Le pouvoir spirituel sera intellectuel et moral. Les philosophes exerceront le premier par la raison ; et les femmes, le second par l'affection. Il va sans dire

que le pouvoir spirituel sera nettement séparé de tout pouvoir temporel, c'est-à-dire de toute participation au commandement et à la richesse. Les philosophes ne devront que persuader, et les femmes qu'aimer. D'ailleurs, ils s'appuieront sur l'énergie prolétarienne qui leur fournira la sanction nécessaire. Ainsi le pratique s'inspirera du théorique sans le vicier, et le théorique éclairera le pratique sans l'énerver.

La dictature, en assurant l'ordre, permettra d'abord la liberté spirituelle, qui seule peut mettre fin à l'anarchie intellectuelle et morale. « Quelque abusive que doive devenir la libre discussion dans un milieu dépourvu de convictions quelconques, dit A. Comte, il faut toujours la respecter comme nécessaire à l'avènement de la discipline intellectuelle et morale qui réglera son cours ultérieur ».

Le pouvoir spirituel permettra à la dictature de s'imposer, malgré l'ambition, comme à la richesse de se concentrer, malgré l'envie, sans que l'ensemble social n'ait plus rien à redouter de leurs excès.

Ainsi sera reconstituée la société française sur une triple base inébranlable : une féconde administration des biens ; un énergique gouvernement ; une apaisante religion, par laquelle les cœurs retrouveront un objet, les intelligences une heureuse harmonie.

TROISIÈME PARTIE

LA CRISE MORALE

CHAPITRE PREMIER

La Femme et le Positivisme

—

« L'amélioration du sort des femmes et l'extension graduelle de leur influence fournissent la meilleure mesure de notre progression, à la fois négative et positive, vers la vraie perfection. »

AUGUSTE COMTE.

(*Système de politique positive.*)

« J'ai compris mieux que personne la faiblesse de notre nature quand elle n'est pas dirigée vers un but élevé et inaccessible aux passions. »

CLOTILDE DE VAUX.

(*Lettre à A. Comte.*)

Diderot nous avertit : « Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et jeter sur sa ligne la poussière des ailes de papillon ».

A défaut de cette élégance raffinée, on y peut

mettre du cœur. On peut aussi éviter les sottises que font dire les questions mal posées, où le sophisme se heurte au paradoxe et la suffisance à la vanité.

La femme est-elle l'égale de l'homme? Question oiseuse. Elle n'est pas identique à l'homme, ni dans son corps, ni dans son âme, et cela suffit. Avec Jouffroy, nous reconnaîtrons que « tout être a une fin conforme à son organisation ».

Nous ne rechercherons pas, non plus, si la femme est apte à exercer, avec quelque dressage, les métiers masculins. Nous savons que la civilisation ne va qu'avec la division du travail social. Son premier pas fut la différenciation sociale des fonctions sexuelles. Le progrès ne consiste point à uniformiser pour dissocier ; mais, au contraire, à spécialiser pour solidariser.

Le féminisme nous apparaît ainsi, avec le socialisme démagogique, comme une des formes les plus pernicieuses de l'individualisme.

Niveler, c'est tout confondre. Et confondre, c'est annihiler les valeurs, qui sont toujours des différences. C'est ainsi que l'individualisme, en ruinant la société, appauvrit l'individu d'autant.

Le féminisme ne grandit pas la femme, il l'avilit. En lui dispensant tous les « droits » et les licences, il lui retire sa réelle, sa profonde influence sociale, et toute chance de bonheur.

Les prolétaires l'ont éprouvé. Depuis qu'ils ont tous les « droits », ils n'ont plus aucune liberté.

Pour le crime, dit-on, il faut chercher la femme. Pour les vertus, qui font les sociétés prospères, non

moins. Si les femmes font les mœurs, elles les défont aussi. On ne le voit que trop, présentement.

Avec leurs « droits », elles n'ont pu s'opposer au divorce qui leur a fait perdre toute garantie de dignité et de sécurité. Dans la famille, leur situation est devenue aussi précaire que celle de l'ouvrier dans la Cité. Elles sont désormais à la merci de la luxure du mâle comme le prolétaire est à la merci de la cupidité du riche. Et elles ne peuvent même plus réagir. Elles laissent le divorce se généraliser dans la pratique. Elles le laisseront s'élargir légalement jusqu'à l'union libre. Peut-être même, affolées, par une dernière aberration, y pousseront-elles.

C'est qu'elles ne peuvent plus rien contre les bestialités déchaînées. Leur charme et leur puissance étaient dans l'accomplissement de leurs doux devoirs. A mesure qu'elles s'y refusent, pour conquérir « l'indépendance », elles vont, en réalité, à l'esclavage. Femelles de luxe ou bêtes de somme, elles ne valent plus, dès lors, que pour la volupté et l'exploitation.

Elles commencent à s'en apercevoir. Les satisfactions de la vanité ou de l'ambition, l'étourdissement dans le tourbillon des fêtes, l'orgie crapuleuse, l'abrutissement par la morphine, l'opium ou l'alcool, le spasme des étreintes adultères, des stupres grotesques ou immondes..., tout cela laisse le cœur encore plus vide et l'âme plus désemparée, en face de la honte, du remords et de la misère. Déjà, elles sont recrues, leurs nerfs sont usés. Les névropathies, les psychoses se multiplient et s'aggravent. D'âme, elles sont plus lasses encore. La fanfare des orchestres, le

bruit de la rue et le mugissement des machines ne les arrachent point assez à elles-mêmes. Elles s'ennuient mortellement. Leurs folies et leurs vices, c'est de l'ennui qui s'exaspère.

Certes, il ne faut pas trop généraliser. Toutes les femmes ne sont pas encore « dans le train » des catastrophes. Il y a les jeunes filles qui ont de vagues aspirations vers une meilleure destinée, aspirations qui s'égareront, qui se perdront si on ne les éclaire point. Il y a les femmes de foyer quand même. Ce sont les plus nombreuses, d'ailleurs ; mais elles vivent en retrait, et ce sont les autres qu'on voit, qu'on entend et qu'on applaudit. Sans savoir pourquoi, avec même la crainte parfois d'être un peu ridicules, les femmes de foyer continuent à faire ce qu'ont fait leurs mères. Ce sont elles, d'abord, qu'il nous faut fortifier dans leur bon sens.

Balzac affirme que « les êtres sensibles ne sont pas les êtres sensés ». C'est faux. Ou plutôt ce n'est exact que lorsque cette sensibilité est déréglée. Diderot, avant l'explosion du romantisme à laquelle assistait Balzac, a mieux dit : « Tandis que nous lisons dans les livres, les femmes lisent dans le grand livre du monde. Aussi bien leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité, quand on la leur montre. Aucune autorité ne les a subjuguées. Au lieu que la vérité trouve à l'entrée de nos crânes un Platon, un Aristote, un Épicure, un Zénon, en sentinelles, et armés de piques pour la repousser. Elles sont rarement systématiques, toujours à la dictée du moment ».

C'est sur ce bon sens de la femme et sur les inspirations de son cœur que nous avons à compter.

On ne reconstituera point la société française sans l'efficace coopération de la femme. Son bonheur est nécessaire à l'ordre. Son influence, au progrès. C'est son amour qui rend les libertés possibles et les crée.

En France, près de sept millions de femmes travaillent, c'est-à-dire sont détournées de leur véritable destination. Cela représente plus du tiers de la population active et de la population féminine. La France occupe là le troisième rang, après l'Autriche et l'Italie. Le parlementarisme aidant, elle passera bientôt au premier. C'est dans la décomposition sociale, maintenant, dans les pires régressions, qu'elle prend la tête des nations.

« L'ouvrière ! s'écrie Michelet, mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès ».

Voici « l'indépendance » qu'on invoque : 45 métiers féminins rapportent 390 francs par an. Notons encore ceci : le nombre des ouvrières s'accroît plus vite que celui des ouvriers, et la proportion des femmes mariées grossit.

On parle de préserver la femme de la prostitution par le travail. La vérité, c'est que l'atelier féminin se déverse sur le trottoir, — par la corruption de la promiscuité, les nécessités du chômage ou pour compléter un salaire d'appoint insuffisant. C'est en étant filles de peine que tant de malheureuses se pré-

parent à être filles de joie. La destruction du foyer qui en résulte active aussi la propagation de la débauche, par l'homme et la femme.

Le travail des femmes est plus démoralisant que la prostitution. Il pousse les filles au lupanar, tandis que la prostitution ne les pousse point à l'usine. La prostitution se peut circonscrire, le travail des femmes a une propension incoercible à se généraliser.

Il y a des ligues morales contre l'alcoolisme, la pornographie, la débauche, etc. Elles font des conférences, elles publient des brochures, elles réclament des lois répressives, elles en appellent aux juges, — elles ne vont pas aux racines. Ces philanthropes et ces moralistes qui s'agitent avec intempérance pour dessaler la mer, ils feraient mieux d'appuyer les syndicats ouvriers qui s'efforcent d'éliminer la femme de l'atelier. Voilà une belle œuvre moralisatrice ! Pour nous ramener à l'ordre, il faut toujours en revenir aux libertés. Mais peut-être ne tiennent-ils point tant que cela à réaliser un état social où l'on se passerait de moralistes et de philanthropes !

Bonaparte ne demandait à la femme que de faire des enfants pour ses armées. L'empereur d'Allemagne, à peine plus galant, l'enferme dans le cercle restreint et matériel des trois K : *Kinder*, *Küche*, *Kirche* (enfants, cuisine, église). Le positivisme lui ouvre un champ à la mesure de son cœur.

Le polythéisme entretenait la sensualité, ce qui favorisait la tendresse. Le catholicisme cultivait la pureté, mais parfois au détriment de l'amour. Le po-

sitivisme, pour qui « l'amour ne saurait être profond s'il n'est pas pur », exalte à la fois la pureté et la tendresse. La femme qui n'est pas chaste ni aimante, celle que nous font l'atelier, la rue et le « monde », est une monstruosité sociale.

C'est dans la famille que toutes les vertus de la femme s'épanouissent. C'est là que sa bonté rayonne. Le foyer est son royaume. Là sont ses puissances, et donc ses vraies libertés. Il nous faut concevoir la famille comme le principal moyen d'assurer l'action bienfaisante de la femme sur l'homme.

Reine, mais reine d'amour, comme le philosophe est roi d'intelligence, et le prolétaire roi d'énergie, la femme n'a que la mission d'aimer. Toutes ses fonctions s'y rapportent. C'est par là qu'elle est supérieure à l'homme, comme le dit A. Comte, « quant à l'attribut fondamental de l'espèce humaine, la tendance à faire prévaloir la sociabilité sur la personnalité ».

Sans doute, puisqu'il faut aussi agir et penser, et non pas seulement aimer, le commandement restera dévolu à l'homme, malgré son infériorité morale ; mais la femme, d'autant mieux et plus efficacement, éclairera et dirigera par la douceur et la sympathie. La femme la plus respectée n'est pas celle qui pourvoit aux besoins du ménage. Ce n'est pas non plus, sous les Cléopâtre et les Catherine que l'influence féminine a prévalu.

En subordonnant l'intelligence et l'énergie au sentiment, le positivisme peut seul préparer le complet retour de la femme à sa destination naturelle, quand

l'affaiblissement de la saine croyance catholique l'en a détournée. « Le sentiment, dit Comte, quand il est pur et profond, rectifie de lui-même ses abus naturels, parce qu'ils nuisent nécessairement au bien qu'il poursuit toujours. Mais, au contraire, les abus de la raison et ceux de l'activité ne peuvent être signalés, et surtout corrigés que par l'amour, qui seul en souffre directement ».

Ainsi, la principale conception positiviste, c'est « l'homme pensant sous l'inspiration de la femme, pour faire toujours concourir la synthèse et la sympathie, afin de régulariser la synergie ».

La famille est une liberté puisqu'elle est une force sociale. Il s'y peut accomplir une action libre dont les conséquences politiques et sociales sont considérables. C'est là notre liberté fondamentale, et la source vive de toutes les libertés possibles. A mesure que cette source se tarit, que la famille se dissout, la légifération intervient, les libertés disparaissent. Et tout se détraque, car on ne supplée point la vie.

Le positivisme réagit vigoureusement contre les absurdités révolutionnaires et métaphysiques qui nous entraînent à un véritable suicide social. Il fait mieux que de nous restituer nos libertés, il les élargit et il les accroît.

Ainsi, pour la famille, il la veut plus forte qu'elle n'a jamais été, même au moyen âge. Comme il réincorpore le prolétaire à la Cité, il fait rentrer la femme au foyer.

On sait que Comte prescrit le mariage à la fois

exclusif et indissoluble. Tout en rappelant que « l'esprit relatif du positivisme est seul apte à apprécier les exceptions sans énerver les règles », il pousse plus loin que le catholicisme cette condition essentielle du véritable mariage monogame en conseillant, après les longues fiançailles et les chastes préliminaires, le veuvage éternel et la communauté du cercueil. « L'absence actuelle de tous les principes moraux et sociaux, dit-il, permet seule de comprendre qu'on ait osé ériger doctoralement l'inconstance et la frivolité des affections en garanties essentielles du bonheur humain. Aucune intimité ne peut être profonde sans concentration et sans perpétuité ; car la seule idée du changement y provoque. Entre deux êtres aussi divers que l'homme et la femme, est-ce trop de notre courte vie pour se bien connaître et s'aimer dignement ? »

Voici donc les caractères propres de la famille positiviste : « Veuvage éternel, surintendance maternelle de l'éducation, alimentation de la femme par l'homme, libre suppression des dots et successions féminines, faculté de tester et d'adopter. Chacune de ces conditions devient indispensable pour que l'homme puisse dignement subir l'influence continue de la femme, sous l'impulsion simultanée de la mère, de l'épouse et de la fille, également assistées ou diversement suppléées par la sœur. Sans cette sextuple garantie, l'existence domestique ne pourrait assez préparer et seconder l'activité physique ni le dévouement religieux ».

On voit la place glorieuse que le positivisme fait à

la femme, en la libérant des servitudes économiques, et quelle mission sublime il l'invite à remplir.

D'abord l'éducation. « Surintendance maternelle de l'éducation », dit le Maître. Il ajoute : « Toute la morale spontanée, c'est-à-dire l'éducation des sentiments, celle qui au fond affecte le plus l'ensemble de la vie, doit dépendre essentiellement des mères. »

L'ambiance familiale est indispensable à la formation des sentiments comme à leur saine direction. La vie commune, le contact journalier, aussi l'amitié, plus vive d'un sexe à l'autre, nous découvrent seuls le fonds sympathique de la nature humaine, et en y ajoutant. On ne comprend bien que ce qu'on aime. Ce n'est pas chez les cuistres et en latin, c'est dans la famille et par l'affection qu'on fait le mieux ses « humanités ». Et sans cette connaissance primordiale, cette éducation initiale, le cœur restera toujours sec, et donc l'esprit tronqué et faux. Mais ce n'est pas seulement sur les siens que la femme peut exercer sa douce influence.

Auguste Comte préconisait le salon. On entend bien qu'il ne s'agit pas là du salon mondain où l'on bostonne, où l'on intrigue, où l'on flirte, où l'on médit, où l'on étale sa richesse, ses infamies et ses stupidités. Le salon et le club, qui devraient être, d'après Comte, des laboratoires d'opinion publique et des écoles de sociabilité, c'est à peu près l'Université populaire, comme son fondateur l'avait conçue. La femme y eût présidé moralement. Son influence eût été précieuse si elle avait pu y pénétrer suffisamment. « Tendant partout à faire justement

prévaloir l'influence morale, dit Comte, le sexe affectif réprouve spécialement les brutalités collectives : il supporte encore moins le joug du nombre que celui de la richesse ». Elle eût donc empêché la déviation et l'échec, qu'on ne peut attribuer qu'à l'ignoble joug du nombre et de l'argent, d'une œuvre utile et belle.

Salon, club ou université populaire, « c'est là surtout, lit-on encore dans le *Système de politique positive*, que les femmes feront librement prévaloir leur douce discipline morale, pour réprimer, à l'état naissant, toutes les impulsions vicieuses ou abusives. Un avis indirect, mais opportun et affectueux, y détournera souvent le philosophe d'une ambition fourvoyée ou d'une orgueilleuse divagation. Les cœurs prolétaires s'y purifieront habituellement des germes renaissants de violence ou d'envie, sous une irrésistible sollicitude dont ils apprécieront la sainteté. Il y a peu d'exemples jusqu'ici de philosophes détournés d'argumenter quand il faut sentir... L'orgueil doctoral sera toujours moins disposé que la violence populaire à l'efficacité du correctif féminin ; car le prolétaire est mieux animé que le philosophe par le principe affectif, dont l'invocation directe constitue la seule arme des femmes. Un sophisme leur offre beaucoup plus d'obstacles qu'une passion. L'influence féminine dignement subie par l'instinct prolétaire, constitue réellement notre principale garantie contre les immenses perturbations sociales que semble devoir susciter l'anarchie actuelle des intelligences. Quoique l'esprit ne puisse rectifier des sophismes

subversifs, le cœur sait nous préserver des désordres qu'ils provoquent ».

Toute éducation, c'est-à-dire le perfectionnement moral, vient de la femme. C'est pourquoi les activités comme les pensées, qui sont de l'homme, doivent toujours être dominées par les sentiments, qui sont de la femme.

Laissons Auguste Comte se résumer :

« Comme mère d'abord, et bientôt comme sœur, puis comme épouse surtout, et enfin comme fille, accessoirement comme domestique, sous chacun de ces quatre aspects naturels, la femme est destinée à préserver l'homme de la corruption inhérente à son existence pratique et théorique. Sa supériorité affective lui confère spontanément cet office fondamental, que l'économie sociale développe de plus en plus en dégageant le sexe aimant de toute sollicitude perturbatrice, active ou spéculative. Tel est le but essentiel de l'existence domestique et le caractère général de ses perfectionnements successifs... Nous sommes à tous égards, et même physiquement, beaucoup plus les fils de nos mères que de nos pères. Pareillement, le meilleur des frères, c'est assurément une digne sœur ; la tendresse de l'épouse surpasse ordinairement celle de l'époux. Le dévouement de la fille l'emporte sur celui du fils. Il serait d'ailleurs superflu d'expliquer la supériorité habituelle de la domesticité féminine. La femme constitue donc, sous un aspect quelconque, le centre moral de la famille... Ainsi, la théorie positive de la famille humaine se réduit enfin à systématiser l'influence spon-

tanée du sentiment féminin sur l'activité masculine ».

Non seulement la femme doit être universellement affranchie de tout travail salarié ; mais il la faut préserver encore, comme les philosophes, de tout souci de richesse et d'ambition. Elle devra donc librement renoncer aux dots, dons et successions. « Car les préoccupations ambitieuses, dit A. Comte, nuisent davantage aux femmes que les sollicitudes matérielles. Prêtresses domestiques de l'Humanité, nées pour modifier, par l'affection, le règne nécessaire de la force, elles doivent fuir, comme radicalement dégradante, toute participation au commandement ».

De même pour le philosophe. Car les situations sont analogues. Ici, la constitution politique détermine l'action du pouvoir spirituel sur l'autorité temporelle nécessaire ; là, la constitution domestique systématise la prééminence du pouvoir moral. La femme et le philosophe, c'est-à-dire le cœur et l'esprit, concourent à contenir et moraliser l'autorité matérielle. « La femme et le prêtre constituent les deux éléments essentiels du véritable pouvoir modérateur, à la fois domestique et civique ».

Voilà réalisée, pour la première fois sur notre planète, la parfaite harmonie de l'activité, de l'intelligence et du sentiment qui relie la population objective, présente, de l'Humanité aux deux populations subjectives, du passé et de l'avenir. « La femme nous pousse vers l'avenir, tandis que le sacerdoce nous subordonne au passé, la masse active ayant pour domaine le présent ».

Jamais la femme n'a été promue si haut, parce que jamais sa véritable nature ne nous fut si complètement définie. La Vierge Marie, si touchante à tant d'égards, n'est qu'une grande partie de la nature féminine idéalisée. Le positivisme nous révèle toute l'adorable intermédiaire de l'Humanité qu'est la femme. C'est par elle que nous pouvons seulement concevoir ce Grand Être. « Telle est leur sublime destination, dit Comte, aux yeux de la religion démontrée. Le Grand Être leur confie spécialement sa providence morale, pour entretenir la culture directe et continue de l'affection universelle, au milieu des tendances, théoriques et pratiques, qui nous détournent sans cesse ».

Dans la religion de l'Humanité, la femme est donc glorifiée successivement comme mère, épouse, fille et sœur, voire comme domestique. Quatre dimanches par an sont consacrés à ce culte. De plus, à la fin de chaque année bissextile, on célèbre la fête collective des femmes, personnellement sanctifiées.

Les femmes sont les plus douloureuses victimes d'une anarchie qui réveille les bestialités primitives. Dans ce chaos de violences, les hommes peuvent encore s'anesthésier d'orgueil. A tout le moins, ils satisfont leurs grossiers appétits. Mais avec leurs pauvres vanités de poupées parées et empanachées, leurs triomphes d'alcôve, les femmes ne se peuvent soustraire longtemps à l'angoisse du néant qui les oppresse. Elles souffrent de n'avoir plus à aimer qu'elles-mêmes et leurs chiffons. Est-ce qu'elles ne crient point leur désespoir jusque dans les toilettes

extravagantes, scandaleuses, laides, hystériques qu'elles osent porter aujourd'hui ? Dans le peuple, si elles évitent le ruisseau, elles vont à l'alcool, et à celui qui affole le mieux, l'absinthe.

La ménagère et la mère de famille qui, malgré tout, s'en tiennent à leurs devoirs, en arrivent à se demander si elles ne sont pas dupes, s'il n'y a pas mieux. De tous côtés, elles entendent justifier les turpitudes et raisonner les insanités. Elles ne font qu'hésiter, certes ; mais leurs filles sont témoins de leurs hésitations. Trop souvent, d'ailleurs, elles ont à subir les brutalités et les ignominies d'un mari ou d'un père indigne. S'il n'y a pas d'association humaine sans direction unique et continue, il faut aussi à tout gouvernement, pour qu'il ne soit pas une tyrannie de caprices incohérents, tracassière et insupportable, une religion pour consacrer et régler aussi bien le commandement que l'obéissance. Nous retrouvons l'anarchie intellectuelle au principe de tous nos désordres et de nos maux. Tout se tient. La société française est à reconstituer de fond en comble.

Le positivisme seul, on ne saurait trop le redire, parce qu'il embrasse l'Humanité tout entière, dans le temps et l'espace, peut ordonner cette reconstitution.

Mais il a été jusqu'ici mal entendu de nos intellectuels, infatués de leur érudition et de leur misérable logique. Ils ne savent que savoir. Pour comprendre le positivisme, il faut avant tout savoir agir et savoir aimer.

Ce sont les prolétaires et les femmes qui souffrent le plus du désordre mortel qui les a exclus du foyer et de la Cité. Le cœur prolétarien et le cœur féminin, c'est-à-dire l'énergie et l'amour, nous sauveront et nous régénéreront, — si nous pouvons l'être encore.

CHAPITRE II

La Décomposition morale

—

Les spirituels chroniqueurs et les aimables philosophes, dont l'essentielle fonction est de nous amuser d'un mot et de nous endormir d'un sophisme, ont beau jeu contre les prophètes de malheur. N'ont-ils pas pour eux, d'abord, l'innombrable légion de ceux qui ne veulent rien voir ni savoir, tout l'énorme poids mort social de la paresse et du parasitisme. Jouir du moment, jouir quand même, amasser de l'or : cela durera bien autant que leur spasme. Après, disent-ils, on se débrouillera, c'est-à-dire nos fils se débrouilleront. On en a vu bien d'autres : la guerre, la Commune... Amusons-nous.

Depuis que les esprits chagrins nous annoncent la fin de tout dans la désolation de la désolation, on va tout de même, — et gaiement. On n'a jamais été aussi gai. A Paris seulement, il n'y a pas moins de deux cent mille filles de joie préposées à nos nobles plaisirs, — sans compter les hommes de lettres.

Sous la Restauration, on dénonçait déjà la plaie

du fonctionnarisme. Les Teste et Cubières du roi-citoyen, pour ne pas remonter aux Fouquet du roi-Soleil, ont précédé les politiciens de la troisième République. Il y a un siècle, J. de Maistre signalait un cas de prostitution infantile, et l'on peut lire dans le *Journal* des Goncourt (année 1863) : « Aubriey me contait que dans la rue, hier, une petite fille de sept ou huit ans lui avait proposé sa sœur, une fillette de quatorze ans, en lui offrant de faire, avec son haleine, de la buée sur les carreaux de la voiture où ils monteraient, de manière que les agents de police ne voient rien ».

Ce qui semble donner raison aux esprits superficiels et faciles qui se satisfont d'un calembour et des apparences, c'est que l'agonie est lente, beaucoup plus lente que ne l'avaient pu supposer les moralistes et les sociologues. L'énergie de vivre de tout organisme social est considérable.

Néanmoins, lorsque l'infection est généralisée, c'est la dissolution, la déliquescence, et l'issue tragique est fatale, à bref délai.

Pessimisme, dira-t-on. Non pas. Nous ne signalons qu'un mal trop réel, et pour qu'on y fasse attention avant qu'il soit trop tard ; nous ne désespérons que des principes morbides qui décomposent la société, et pour qu'on en revienne aux principes qui la vivifieraient. Est-ce là du pessimisme?

Mais les principes que nous dénonçons, — suffrage universel, parlementarisme, irresponsabilité, etc., — sont-ils aussi nocifs que nous le prétendons, et le mal aussi grave que nous le disons ?

Des principes se peuvent discuter. La pourriture et l'incohérence parlementaires se manifestent assez par notre impuissance au Maroc, les affaires politico-financières, liquidations, Chartreuse, Rochette, Marix, fournitures militaires et autres, la révolte des fonctionnaires, etc., pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Nous n'en avons pas fini avec les scandales, les hontes et les désastres de ce régime (1).

Le mal ne se peut contester. Les faits sont là. Nous citerons les plus graves : la criminalité qui s'étend jusqu'à provoquer la désagrégation sociale, le divorce qui dissout la famille, la dépopulation qui livre la nation.

Dans *la Revue des Deux-Mondes*, M. Henri Joly écrivait dernièrement :

« La statistique qui vient de paraître et qui donne une récapitulation des années allant de 1901 à 1905,

---

(1) *Le Temps*, qui est obstinément ministériel, et donc aussi optimiste qu'un haut fonctionnaire, en arrive à dire, au sujet des boucheries militaires :

« Commerce local, presse locale, intérêts locaux : c'est toujours le même adjectif qui revient dans cette histoire véridique. Ajoutez-y les représentants locaux, qui interviennent auprès des pouvoirs publics en faveur de la viande malsaine, et vous avez tous les éléments d'un diagnostic complet, vous connaissez le mal dont nous souffrons : c'est la ligue des intérêts particuliers contre l'intérêt général. Ah ! l'on disserte sur la crise du parlementarisme ; et nous avons publié, l'autre jour, une consultation de M. Poincaré sur ce sujet. Mais le mal est plus profond qu'on ne croit, et les remèdes que l'on propose sont bien anodins. Le mal, c'est l'impunité ou la protection de la fraude ; c'est le gaspillage des ressources de la nation. C'est le triomphe du braconnier sous toutes ses formes. C'est le

nous montre la reprise de l'aggravation du nombre des crimes et une reprise qui promet d'être fortement soutenue.

« ...Dans les dernières années, nous voyons les crimes contre les personnes aller successivement de 1,037 à 1,103 et à 1,216. Si nous décomposons ce total, nous voyons monter les assassinats de 140 à 169 ; les meurtres, de 163 à 186, à 222, à 230, à 274 ; les parricides, de 9 à 12 ; les coups et blessures ayant entraîné la mort, de 145 à 171 ; les viols sur les adultes, de 58 à 62.

« Les crimes contre les propriétés déférés au jury étaient, en 1902, au nombre de 787. Ils sont, en 1905, au nombre de 1,020. Les vols et abus de confiance qualifiés ont progressé de 640 à 654, à 659, à 690. Les incendies ont été de 120 à 141. L'esprit d'association de ces malfaiteurs est venu encore aggraver

---

budget dévasté par le bouilleur de cru. C'est partout, dans chaque compartiment de nos finances, une fissure ouverte. C'est la dispersion de nos efforts et, par suite, l'incapacité de rien faire de grand. C'est cette coalition des routines qui fait, par exemple, que la France veut rester à tout prix le Conservatoire de la marine à voiles, parce qu'il y a des primes à distribuer : grosse monnaie électorale.

« Nous pourrions avoir le plus bel outillage économique, puisque nous avons tant d'argent. Nous pourrions aménager deux ou trois ports qui laisseraient très loin Anvers, Rotterdam, Hambourg. Mais nous préférons distribuer nos ressources entre vingt ou trente ports qui ont des députés exigeants. C'est ainsi qu'un énorme budget se vaporise. Il se répand comme une poussière d'eau, qui mouille la terre et ne la féconde pas. En présence d'un tel cas, on prône des systèmes de guérison : scrutin de liste, renouvellement partiel, etc. Ce sont des recettes de bonne femme ».

le péril. Si, en 1900, on comptait, pour 100 affaires, 126 accusés, en 1905, on en compte 147 ».

De plus, cette augmentation de la criminalité va avec l'énervement croissant de la répression et l'insuffisance croissante de la police. La Cour d'assises de la Seine, sur 215 prévenus qu'elle avait à juger du 1er janvier au 15 mars 1908, a prononcé 89 acquittements et 20 condamnations avec sursis, soit plus de 50 0/0 de mises en liberté immédiate. Évidemment, les travailleurs honnêtes risquent plus que les apaches.

Faut-il croire que les jurés de la Seine sont des philosophes de bonté qui pardonnent tout parce qu'ils comprennent tout? Non pas. Ils acquittent par indifférence, parce qu'ils ne distinguent plus l'acte bon socialement de l'acte mauvais, parce qu'il n'y a plus en fait de société. L'anarchie intellectuelle et morale s'étend. Une société qui en est à se demander si elle se peut défendre est déjà condamnée.

En 1890, la proportion des affaires « classées », c'est-à-dire celles dont on renonce à découvrir les auteurs, était de 63 0/0 ; actuellement, elle atteint 71 0/0. On peut donc dire que 15 0/0 seulement des infractions, délits et crimes sont punis.

Le plus inquiétant, c'est l'accroissement de la criminalité juvénile qui a été de 450 0/0 en 75 ans. Elle est plus considérable pour les crimes que pour les délits, et surtout pour les meurtres et assassinats. En 1830, on comptait 6,979 mineurs délinquants de 16 à 21 ans ; en 1850, 13,910 ; en 1880, 23,319 ; en 1890, 27,309 ; en 1900, 30,485 ; en 1905, 31,441.

Le chiffre des suicides qui atteignait 5,110 en 1869, s'est élevé à 9,945 en 1907 ; par rapport au nombre des décès, il a doublé, passant de 59 à 125 pour 10,000 décès. C'est ce qui juge nos progrès, nos lumières, et toutes les grandiloquences officielles.

Pour la famille, « l'évolution » est aussi inquiétante. En 1885-1886, il y avait eu 14 divorces pour 1,000 mariages célébrés ; en 1888, il y en eut 20 ; en 1889-1890, 23 ; en 1896-1900, 27 ; enfin, en 1901-1905, 33 pour 1,000 mariages.

Les sociologues savent bien que le divorce est un de ces dangereux remèdes dont il faut toujours augmenter la dose jusqu'à l'intoxication totale. Il y a quelques années, nous écrivions : « Ayant établi le divorce, nous sommes dans l'obligation de l'élargir. Et l'élargissant aujourd'hui jusqu'au divorce par consentement mutuel, nous devrons l'élargir demain jusqu'au divorce par la demande d'un seul, — et après jusqu'à l'union libre. C'est fatal ».

Les chiffres mettent en lumière, pour tous, ces considérations générales. On sait maintenant que le divorce est un remède qui atténue provisoirement quelques inconvénients du mariage, mais qui généralise une infection mortelle. C'est de l'homéopathie à rebours.

Enfin, voici qui est plus grave encore, puisque cela nous avertit non seulement de notre abaissement moral, de notre anarchie, mais encore de la dégénérescence de la race. Marquons-le bien : en 1907, il y a eu 793,000 décès et seulement 773,000 naissances, — soit un déficit de 20,000 Français.

L'année précédente, il y avait encore eu 806,000 naissances : la natalité a donc diminué de 33,000 d'une année à l'autre, et c'est à fléchir encore qu'elle incline.

Le docteur Boissard, médecin de l'hôpital Tenon, nous dit :

« La fréquence des avortements criminels est aujourd'hui si considérable que cette question est entrée dans le domaine de la clinique. Veut-on des preuves ? Voici les chiffres qui démontrent que sa progression est manifeste et partout la même :

« Pourcentage des avortements :

	A Saint-Antoine	A Boucicaut	A Tenon
1898.. . .	6,8 p. 100	7,8 p. 100	5 p. 100
1904.. . .	18,5 —	17,7 —	15 —

« Ainsi, partout, la progression est constante et identique : en 1904, on observait trois fois plus d'avortements qu'en 1898, et je suis sûr que, depuis, cette progression est allée encore en augmentant sans que je puisse donner des chiffres qui seront toujours incomplets parce que, d'une part, un certain nombre d'avortements sont soignés dans les différents services de médecine et de chirurgie, et que, d'une autre part, nous ne voyons pas les avortements qui « marchent bien », c'est-à-dire ceux qui évoluent sans accidents.

« Pour ma part, j'estime que les deux tiers des avortements, si on élimine les avortements des syphilitiques ou des albuminuriques, sont des avortements provoqués criminels ».

D'autre part, le professeur Lacassagne nous dit,

dans son livre, *Peine de mort et criminalité* : « Pajot estimait qu'il y avait plus d'avortements que d'accouchements... Il y a 150 sages-femmes à Lyon. Une sage-femme nous raconte qu'elle voit à peu près trois avortements par semaine, ce qui fait environ 150 par an. Prenons une moyenne. Nous pouvons admettre que, sur 150 sages-femmes, il y en a 100 qui observent 100 avortements par an, soit 10,000. Nous savons, d'autre part, qu'il y a à Lyon de 8,000 à 9,000 naissances par an. Donc, il y a plus d'avortements que de naissances ».

On peut s'en tenir là. Cette fois, c'est bien la fin de tout. Allons-nous l'accepter ?

La pourriture sociale s'étend et pénètre chaque jour davantage. On ne peut plus se refuser à la voir sous tous ses aspects : la prostitution, le proxénétisme, le jeu, l'alcoolisme, les multiples formes de la débauche, grossière et élégante, la pornographie, etc. Les esprits les plus obstinément optimistes s'inquiètent.

Des hommes de bien s'élèvent aujourd'hui particulièrement contre la pornographie. Associons-nous à leur vertueuse protestation. Il y a l'enfance à préserver, d'abord, la pudeur féminine à défendre, la dignité française à soutenir. Il y a la vilenie, la niaiserie, la bestialité à contenir.

Dans un congrès qui a tenu ses séances à Paris, en 1908, on a vigoureusement dénoncé l'audace des exploiteurs de la pourriture sociale.

Rien de mieux, certes.

Les philanthropes et les moralistes sont de bonnes

gens, qui ne manquent pas de courage. Là surtout, il faut être avec eux et braver résolument le ridicule de s'avouer sain et propre. C'est, à tout le moins, manifester que l'infection n'a pas tout gagné.

Est-ce à dire qu'on va guérir le mal?

Hélas ! les philanthropes et les moralistes affectionnent trop les tâches faciles et glorieuses, ils répugnent trop à la pénible et vulgaire besogne de fouiller le social pour atteindre les racines qui y sont enfoncées profondément. Ils sont généreux et éloquents. On souhaiterait qu'ils fussent désintéressés et ardents. Leur charité ne peut rien contre la misère, non plus que leurs ligues contre le vice. Il semble, vraiment, après tant d'expériences décisives, qu'ils négligent de s'en prendre décidément au mal même, pour avoir toujours à exercer leur bienfaisance sur les effets.

Ils assistent aux fêtes de charité où il est de bon ton de se montrer, à tous les congrès que préside un membre de l'Institut, ils souscrivent aux Sociétés et Ligues où l'on décore ; mais ils ne participent jamais à une œuvre forte, positive, d'éducation, d'organisation ou de reconstitution sociale.

Si l'on exhibe des filles nues sur la scène d'un théâtre, si l'on expose d'ordurières images aux devantures des kiosques, si la rue est envahie par une librairie immonde, c'est qu'il y a un public avide de toutes ces saletés, — et non pas seulement, comme on l'insinue hypocritement, les désœuvrés étrangers et les rastas de passage.

Réprimons, soit : peut-être intimiderons-nous un

temps l'audace de cette licence, arrêterons-nous un jour la propagation de cette lubricité ; mais, sachons-le, ce sera pour déplacer ou déguiser la dépravation, non pour la supprimer, ni même la restreindre. La répression, en cette matière, si vigoureuse qu'elle soit, ne saurait aller cautériser les profondeurs corrompues où les sanies s'élaborent.

Au congrès international contre la pornographie, on a préconisé surtout l'action policière et judiciaire. Quelques vœux en ce sens, voilà tout ce qu'on peut demander à des congressistes. C'est moins facile à appliquer qu'à voter.

On en a à la pornographie. C'est bel et bien. Mais qu'est-ce que la pornographie ? Comme on ne veut pas voir qu'elle a des racines profondes avec des ramifications complexes, comme on veut la traiter par une action spécialisée, il la faut définir. C'est là que les difficultés commencent. La pornographie est bien plus subjective qu'objective. Toute définition ne peut être que vague ou ridicule. Les chevaliers de la pudeur ne redoutent point le ridicule, nous le savons, et c'est parfois du courage quand il ne s'agit que de soi-même ; mais c'est aussi, le plus souvent, de la sottise quand on prétend exercer un office social.

Résumant les définitions juridiques des tribunaux de Limoges et de la Seine, M. Pourésy, dans son livre *La Gangrène pornographique*, déclare : « Est obscène tout ce qui tend publiquement et intentionnellement au rapprochement des sexes ». Intentionnellement ? Comment le reconnaîtra-t-on ? Et puis, comment ne voit-on pas que ce qui tend, même pu-

bliquement, au rapprochement des sexes, est encore ce qu'il y a de plus sain, et donc de moins immoral?

La définition de M. l'abbé Sertillange serait meilleure : « La pornographie est tout ce qui trouble la chair ». Mais à qui ? Il y a des maniaques que les gravures de modes excitent beaucoup plus qu'une eau-forte de Rops.

Nous aimons mieux celle de M. Bérenger : « La pornographie, c'est tout ce qui peut corrompre l'enfant », c'est-à-dire toutes les saletés qui sont exposées dans la rue et mises sous les yeux des enfants. On s'y peut tenir pratiquement. Mais là M. Pourésy proteste : « Si cette thèse était admise en droit correctionnel, dit-il, il y aurait bien peu de pornographie publique à condamner, car la plupart des productions obscènes sont heureusement incomprises de la plus grande majorité des enfants ». Il ne s'agit pas de minorité ni de majorité, mais de possibilité. Il ne s'agit pas, non plus, de tracasser et de condamner, mais de faire œuvre d'assainissement utile.

M. Pourésy nous cite cet exemple bizarre : « Il y a quelques mois seulement, un homme d'une cinquantaine d'années, me disait : « On fait bien de défendre les enfants contre les pornographes, mais nous, hommes, nous avons besoin que l'on nous défende aussi. Nous avons trop d'occasions de nous corrompre : les tentations, les excitations à la sensualité sont trop puissantes et trop nombreuses dans notre vie privée. Il faut qu'on supprime aussi pour nous ces appels aux passions sexuelles que la pornographie impose à nos regards dans les rues ». N'en

déplaise à M. Pourésy, ce monsieur est simplement un aboulique impulsif, et cela ne se soigne point en écartant toutes les occasions que le malade peut avoir d'exercer sa volonté et sa nolonté, au contraire, mais en essayant de ranimer cette volonté et cette nolonté, et d'abord par l'exercice. Si l'on n'y réussit pas, il n'y a qu'à enfermer le bonhomme ; car s'il ne peut résister aux suggestions des images licencieuses, il ne pourra, non plus, résister aux invitations à s'enivrer devant les portes des cabarets, ni aux provocations à tuer que lui sera une arme quelconque, voire un simple canif de poche.

M. Pourésy est bien documenté. Il nous dépeint la pornographie sous tous ses aspects, photographies, cartes postales, journaux, cafés-concerts, théâtres, livres, moyens anticonceptionnels, etc. Le mal est grand. Nous le savons. Mais peut-être n'est-il pas là seulement. Comme tous ceux qui s'absorbent dans une action trop spécialisée, M. Pourésy y rapporte tout.

Quoi qu'il en dise, ce n'est pas la pornographie qui a poussé Soleilland au crime et l'enseigne Ullmo à la trahison. « Ullmo, dit M. Pourésy, ne serait pas aujourd'hui où il en est si la pornographie ne s'était mêlée à sa vie. Les photographies galantes, les soirées passées dans les music-halls de T. que nous connaissons un peu l'ont poussé à l'abîme ». Une action sociale qui s'inspire de vues aussi simplistes ne saurait être efficace.

Il faudrait donc, d'abord, définir la pornographie. Première difficulté. L'art, la science, par exemple,

seront toujours d'excellents prétextes. Si on les écarte délibérément, comme le proposent de farouches pudeurs, on risque de tomber dans le grotesque ou l'odieux, ainsi qu'il est advenu parfois, — et non sans dommage pour l'action moralisatrice.

Déjà, au congrès même, M. Georges Lecomte, au nom de la Société des gens de lettres, a prononcé : « Nous avons le plus grand souci des libertés légitimes de l'art ». Et ailleurs, M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, a dit, le lendemain du congrès et à son propos : « Les conditions expresses d'une réglementation nouvelle seraient qu'elle respectât tous les droits de la pensée, toutes les formes de l'art — pourvu qu'elles soient vraiment artistiques — et ne laissât nulle place à l'arbitraire ». Les industriels malpropres que nous visons peuvent être tranquilles : avec de telles formules, tout peut passer.

L'art, la pensée, la beauté ! Ce qui est immoral et malsain n'est pas nécessairement stupide et laid.

S'il en est ainsi, le plus souvent, c'est que la boue n'a pas encore atteint toutes les parties hautes. Mais il est visible qu'elle monte...

Jusqu'ici, les artistes et les écrivains de grand talent ont eu d'autres débouchés, et ils avaient quelque idéal. Mais la concurrence entre les talents se fait toujours plus âpre, la soif d' « arriver » toujours plus intense, qui ne sauraient supporter les désuets scrupules sur les moyens. D'autre part, la clientèle pornographique grossit constamment et offre ainsi une prime de plus en plus forte à la production spéciale qui fait sa triste joie.

Les marchands de vin et les tenanciers de tripots sont des puissances électorales ou parlementaires : un jour viendra, qui est proche, où les mercantis de la pornographie, par leur nombre, leur richesse, leur influence sociale, n'auront rien à leur envier.

De l'art, on nous en donnera, si l'on y met le prix. En se raffinant, en se faisant plus intellectuelle, plus artistique, la pornographie élargira son champ d'épandage. Il y en aura pour tous les goûts, — et pour tous les dégoûts. M. Pierre Louys et les esthètes se peuvent réjouir : on crèvera en beauté.

Si les expédients coercitifs peuvent atteindre un mode de pornographie, on peut être assuré d'avance que ce sera pour en favoriser et même en susciter d'autres, aussi nocifs. Tous ces abcès sont des exutoires. Il est vain de chercher à les soigner les uns après les autres, et il est peut-être dangereux de les fermer artificiellement.

Aucune loi ne saurait avoir la souplesse vivante qu'il faut pour suppléer une âme. Si, à la rigueur, elle peut fixer la longueur et l'épaisseur des chemises des acteuses, elle ne peut régler les mouvements lascifs, les sous-entendus égrillards, ni les imaginations, plus ou moins morbides, des spectateurs. Elle ne peut empêcher l'obscénité qui se trace sur les murs, ni surprendre celle qui s'accomplit dans les bouges bien clos.

La police ne peut rien sur l'imagination, et c'est l'imagination qui fait surtout l'obscénité d'un dessin ou d'un écrit. Pour les cœurs chastes, tout est pur. Au moyen âge, les sculptures des cathédrales étaient

pures. En reproduisant les pires lubricités des damnés, les naïfs artistes médiévaux voulaient en inspirer l'horreur et non le désir. Ils y réussissaient pleinement. Aujourd'hui, même les statues grecques sont obscènes. Nous en avons fait l'expérience dans un milieu ouvrier, où nous avons pu observer des enfants, des jeunes femmes et des jeunes hommes défilant devant un moulage du *Discobole*. Pour un voyou des faubourgs, la Bible et même les Évangiles sont équivoques.

Les circonstances, l'époque, le milieu, l'âge, peuvent modifier le caractère moral d'une œuvre, et pour une même personne. Ainsi, pour quelques-uns, *Nana* était un roman pornographique, il y a vingt-cinq ans, qui est une « étude de mœurs » aujourd'hui.

L'obscénité, au fond, elle est au dedans de l'homme. Et ce n'est pas la pornographie qui l'éveille. La pornographie vient après pour la satisfaire à bon compte, et commodément.

Le besoin s'étant fait sentir, des professionnels se sont révélés pour le satisfaire. C'est normal, et tout à fait dans les principes de l'économie politique et morale de notre temps.

Au nom de quoi veut-on empêcher que les uns poursuivent les plus gros profits de leur labeur ou de leur commerce et que les autres recherchent les meilleurs plaisirs qui conviennent à l'âme que leur a faite ce siècle ? L'argent et les jouissances, ce sont les seuls ressorts qui subsistent. Ils jouent comme ils peuvent.

Tout est épars. Tout ce qui pouvait relier est

rompu. Tout ce qui pouvait rallier est conspué. On proclame que les individus sont libres, qu'ils n'ont plus que des droits et qu'il n'y a qu'une autorité, celle du nombre. Ou il faut accepter franchement ces principes dissolvants jusqu'à la fin de tout, ou, si l'on veut vivre, il faut réagir et reconstituer la société dissoute.

On n'a pas — sauf quelques exceptions tératologiques — la vocation de la pornographie ; on ne se résout à un tel métier que par la faim et par le lucre. C'est la demande qui, d'abord, provoque l'offre. Voilà une précieuse indication : examinez l'étalage des libraires, et concluez. Le nombre est évidemment pour la pornographie. Respectez donc la loi que vous vous êtes donnée, ou coalisez-vous, dès lors, pour la chambarder. La politique du suffrage universel a pour corollaire l'art et la littérature du suffrage universel. Ploutocratie implique pornocratie. Si vous réprouvez celle-ci, ô bons philanthropes et moralistes ! il vous faut, avec nous, condamner celle-là, — combien plus pourrissante.

La corporation, en organisant le travail, donnait l'orgueil de l'œuvre produite. Elle avait institué une morale professionnelle. On ne travaille plus que pour l'argent. Les économistes ont enseigné qu'il n'y avait qu'un devoir : gagner le plus d'argent possible. Pour de telles leçons, on est toujours sûr d'avoir de brillants élèves qui dépassent leurs maîtres. Nous en sommes au sabotage : le plus mauvais travail pour le plus fort salaire. Il n'y a plus que des saboteurs, en haut et en bas, partout.

La pornographie n'est qu'une manière du sabotage de l'art, — et donc une conséquence de l'anarchie économique. Laissez faire, laissez passer, — laissez empoisonner, pourrir, laissez saboter.

Est-ce donc la moralité publique qu'il faut redresser? Comment? Vos prêches, il faudrait y croire vous-mêmes, et à tout le moins jusqu'à vous astreindre à l'attitude de les vivre.

On n'a plus d'autre objet que de jouir quand on n'a plus de devoirs. Et l'on n'a plus réellement de devoirs, — ni envers soi-même, puisque l'individu isolé n'est plus qu'un accident d'un moment; ni envers son métier, puisqu'on n'œuvre plus que pour le gain; ni envers la famille, puisque le divorce et le féminisme spontané l'ont dissoute; ni envers l'État, puisque le parlementarisme l'a désagrégé; ni envers la société même, puisqu'il n'y a plus de vie sociale.

Dans cette anarchie, toute jouissance est légitime, celle que donne la pornographie comme les autres. On ne dose pas une avalanche.

C'est l'abrutissement de l'individu, dit-on, c'est la fin de la race. Qu'est-ce que cela peut faire à qui n'a pas de motif de vivre?

Un des plus actifs ferments de décomposition, c'est l'ennui. Et l'on s'ennuie parce que l'on ne se dépasse pas, parce que, limité à soi-même, on a vite fait de connaître tout ce qui se rapporte à soi. L'âme s'épuise et languit dans la prison d'un égoïsme. Quand il n'a plus d'autre objet que les plaisirs de son corps, l'homme en a tôt fait le tour, malgré toutes les vilaines folies qu'il peut inventer, —

et alors il n'a plus qu'à se brûler la cervelle. C'est ce qu'il fait, parfois, et de plus en plus, comme on l'a vu.

Et c'est là un énorme progrès, paraît-il, puisque des fonctionnaires universitaires peuvent écrire, à l'heure présente : « Les maîtres d'école », les « régents » de l'ancien temps ne manquaient ni de dévouement ni d'adresse, et ils sont arrivés à des résultats bien inférieurs à ceux qu'obtient de nos jours l'instituteur du moindre hameau ».

Nous applaudissons, néanmoins, à la campagne contre la pornographie. Elle ne pourra rien contre la pourriture sociale, sans doute ; mais elle préservera peut-être quelques enfants du peuple d'un apprentissage trop précoce du vice, elle gardera un peu notre dignité à l'extérieur.

Il y a plus. On fait appel à l'opinion publique : cela fera mieux sentir combien il importe de la réorganiser en lui donnant une sage direction. Les Ligues des philanthropes et moralistes ne sont que les débris impuissants du pouvoir spirituel. Peut-être s'en apercevra-t-on un jour.

Il y a mieux encore. Si ceux qui ont entrepris cette campagne sont sincères et intelligents, comme on le doit supposer, ils seront entraînés, par la logique même de leur activité, à commencer une réaction heureuse contre les principes dissolvants qui ont déterminé la pourriture sociale dont la pornographie n'est qu'une des purulences.

Certes, la vie n'a jamais été plus facile, le calme apparent plus complet, et toutes les licences moins

contenues, pour qui s'en tient à sa propre manière et se satisfait de passer.

Mais la vie d'un homme social est faite d'autre chose. Suivant Auguste Comte, l'humanité est l'ensemble continu de tous les êtres convergents. Un homme est donc un être social, continu et convergent. Il n'est rien autre qu'une brute mauvaise aux autres et à lui-même s'il ne continue ses ascendants, s'il ne se relie à ses contemporains et s'il ne laisse rien de lui à ses descendants pour que ceux-ci le continuent à leur tour.

On a dit qu'on pouvait user du téléphone et être un barbare ; il est aussi vrai qu'un boulevardier qui use et abuse de toutes les jouissances raffinées de la civilisation, un politique qui savoure toutes les voluptés du pouvoir, aussi la mondaine qui se pare de riches joyaux pour être admirée et le prolétaire ivrogne ne sont souvent que des malheureux.

La prospérité, la paix et la liberté sont de formidables dissolvants, quand il n'y a plus d'âme. Et il n'y a plus d'âme, quand il n'y a plus d'ordre.

Alors, la prospérité est faite surtout du gaspillage insensé du capital humain hérité des ancêtres et que nous avions à transmettre, accru de notre apport, à la postérité, aussi de l'oubli des devoirs impérieux que nous avons envers nous-mêmes, envers les autres, et tout particulièrement envers ceux qui contribuent à produire cette prospérité. Alors, la paix n'est pas le résultat d'un équilibre de forces, mais d'une langueur commune, d'un renoncement découragé. Alors, la liberté n'est pas l'organisation de

toutes les forces positives, pour développer toujours plus les possibilités de la liberté ; mais le lâcher de toutes les instincts destructeurs, et d'abord de la liberté elle-même.

Toutes les civilisations mortes ont connu cette volupté de l'agonie. Prenons-y garde. En s'endormant sur la vase, on s'y enfonce.

Voyez où nous en sommes avec notre scepticisme. Rien ne nous fait plus réagir. Les pires scandales font sourire. Si Wilson avait eu de la patience, il serait ministre aujourd'hui, comme les autres. Plus l'exploitation politicienne du pays s'intensifie, plus les électeurs votent pour les exploiteurs. Les mouvements d'opinion ne sont plus qu'une affaire de publicité. Les idées profondes et les sentiments vrais n'agitent plus les foules ; les sophismes livresques ont dénaturé les intelligences comme la grandiloquence électorale a anesthésié les cœurs.

Il n'y a donc pas à compter sur une réaction générale spontanée des idées et des sentiments, non plus qu'à la provoquer. On n'attire plus l'attention distraite des Français que par des procédés grossiers qui vont à l'encontre même du but qu'on se proposerait. Il n'y a que les partis qui se peuvent faire entendre aujourd'hui. Or il n'est pas un parti qui ne préfère ses propres succès à l'établissement de l'ordre national. Sous cet aspect, tous les partis se valent qui ruinent la France en la divisant.

A l'heure présente, il n'y a pas à faire autre chose que de montrer à une élite où nous conduisent nos erreurs, rappeler les principes vitaux de toute so-

ciété, rallier les bonnes volontés, et les préparer à libérer l'opinion publique de la presse vénale qui l'énerve, pour l'organiser et la diriger sagement.

Et c'est insuffisant sans doute. Que peuvent quelques hommes de cœur devant l'énorme chaos de rêve où divague la société française hallucinée ?

Pour la tirer de sa torpeur, il ne faut rien moins que la diane stridente du malheur. Il faut que chaque Français entrevoie d'une manière concrète la fin de sa race, que les femmes aient horreur de la stérilité qui les détraque, que chacun ressente la souffrance sociale de l'anarchie. Il faut une secousse qui ébranle profondément la société et lui restitue l'instinct de vivre et la saine volonté de la force qui en est la primordiale manifestation.

La prospérité, la paix et la liberté présentes sont effrayantes pour qui sait voir. C'est la prospérité de ceux qui ne désirent plus rien de ce qui est désirable, la paix de ceux qui subissent tout pour ne rien affronter, la liberté du suicide ou le suicide de la liberté.

On n'ose souhaiter le miracle salvateur de la pauvreté qui fait aimer tout ce qui est grand, beau et fort, tout ce qui ne s'achète pas et tout ce qui donne la joie de vivre ; on n'ose désirer la guerre qui forge les caractères, suscite les héroïsmes et resserre les solidarités nationales ; on n'ose appeler le despotisme rude qui discipline aux libertés positives...

Et pourtant...

On n'évitera pas l'inévitable. Mais notre enseignement peut en tirer la leçon qui régénère et notre ac-

tion peut préparer la reconstitution possible. Là est la tâche essentielle à laquelle doivent s'employer les hommes de cœur et d'intelligence.

Et c'est à ceux-ci seulement que nous nous adressons.

En dehors des partis, au-dessus, inaugurons le grand pouvoir spirituel qui assume d'organiser et de diriger l'opinion publique, et pour cela, d'abord, acceptons franchement les conditions de désintéressement entier que cette mission impose.

Soyons avec la masse affective, toujours, même dans ses égarements, et pour la ramener. Aidons sincèrement les prolétaires à s'incorporer à la société, à organiser, dans les mutualités, les coopératives, les syndicats, les universités populaires, leurs libertés politiques et sociales. Ne laissons pas à la seule démagogie le prestige de l'amour social.

De toutes parts, à l'anarchie qui détruit, opposons l'action positive qui construit. Si médiocres que puissent être, sous un régime de dispersion systématique, nos édifices, ce sont les seuls qui, solidement fondés, ne seront pas emportés par la tourmente prochaine.

On le sait de reste, ceux qui se voueront à cette tâche austère ne seront jamais nombreux, car il faut renoncer décidément aux succès ordinaires qui se marquent par les acclamations, les places, les distinctions et l'argent. Il n'importe ; ce sont quelques justes seulement qui sauvent les Cités maudites.

Pour être de ces justes, ou plutôt de ces sages, il faut que notre vie soit une prière constante, nous

voulons dire une vie vraie dont chaque acte résume simplement tout ce qui la constitue, tout ce qui en fait le prix pour des hommes : aimer, penser, agir.

CHAPITRE III

L'Individualisme

—

Il n'est pas de citoyen français, écrivain ou orateur, qui ne se fasse, aujourd'hui, le champion de quelque droit. C'est par là qu'on attire l'attention des foules. Les « chevaliers de la circonstance » en découvrent tous les jours d'inédits, et il n'en est pas un qui ne soit une rupture d'un lien social.

Ces conquêtes, faciles sous un régime d'irresponsabilité et de corruption, se réalisent, nécessairement, sur la société même. Nous sommes une génération de fils de famille prodigues, et c'est au fond le droit de gaspiller le capital accumulé par nos ancêtres que nous revendiquons si âprement.

Lorsque la victoire de toutes ces fameuses revendications sera complète, c'est-à-dire lorsque rien ne reliera plus les Français à un ensemble continu, lorsque l'individu errera dans le chaos des ruines amoncelées, hostiles, sans sécurité, sans liberté, sans amitié, sans espérance, peut-être comprendrons-nous alors ce que valait la société française, et mettrons-

nous autant d'ardeur à la reconstituer qu'aujourd'hui de fureur à la détruire.

Ce sera d'abord nous reconnaître des devoirs.

Si ce n'est pas s'assurer le succès du moment, dont nous n'avons cure, c'est faciliter la tâche de reconstitution que de parler des devoirs plus souvent que des droits.

Les devoirs sont positifs, les droits sont négatifs ; ceux-là sont une capitalisation de forces sociales, ceux-ci sont une dépense ; ceux-là sont la coopération féconde, ceux-ci sont le parasitisme mortel. Les devoirs sont remplis par tous et sont pour tous, en définitive ; les droits sont pour quelques-uns et contre d'autres, ou encore — et c'est bien la mystification suprême — s'ils sont exercés par tous, c'est contre tous. Les devoirs fortifient la société de toutes les forces qui convergent vers elle, les droits l'affaiblissent de tout le sang qu'on lui soutire ; ceux-là disciplinent, forgent les volontés individuelles, ceux-ci dispersent, énervent, atrophient les énergies.

Qui ne voit que si chacun faisait tout son devoir, et plus, sans peser, c'est-à-dire sans frauder, les choses iraient mieux, — en ordre, en justice, en liberté et en humanité ?...

Pourquoi ne le fait-on pas, ou rarement, ou en rechignant, par contrainte ? Est-ce mauvaise volonté ou stupidité ?

Sans doute, si l'école officielle, avec son mandarinat, son psittacisme, a développé tératologiquement le verbalisme, la vanité de la singerie d'érudition, elle n'a pas su mettre en valeur le fonds so-

lide de la race, l'intuition claire, le bon sens pratique, qui sont le génie et l'intelligence populaires, ni les caractères au surplus. Mais ce n'est là qu'une des manifestations de notre désocialisation, et non la cause.

C'est le système parlementaire universalisé qui est la cause principale du mal dont nous languissons. C'est lui qui infecte tout l'organisme.

Il en est qui accusent plutôt les idées, l'irréligion. C'est ne s'en tenir qu'aux apparences. Ce sont des obligations morales de la foi dont on se débarrasse bien plus que de la foi elle-même. Et ce qu'on cherche dans la démagogie et le matérialisme, ce sont des facilités personnelles bien plus que la justice et la vérité. Les théories ne viennent qu'après coup, pour expliquer — et excuser — les actes. Aujourd'hui, on met en théorie le vol, l'assassinat, la trahison, la lâcheté, la prostitution. C'est le plus sûr résultat de l'instruction sèche du livre de donner cette aptitude dangereuse au sophisme, habile justificateur des pires défaillances. Attachons moins d'importance aux paradoxes qu'aux gestes inquiétants. Et ceux-ci sont favorisés, déterminés, provoqués même par la fièvre politicienne qui exténue le pays.

L'état d'esprit de nos instituteurs, égarés par une logique absolue, quoique insuffisamment éclairée, surtout insuffisamment vivifiée par l'âme, est devenu un péril national. A qui la faute ? M. George Duruy nous le dit, dans son livre *École et Patrie :* « Les politiciens qui, depuis trente ans, travaillent à pervertir et à corrompre des hommes qui, sans eux,

seraient probablement restés de bons et utiles serviteurs du pays, peuvent être fiers de leur œuvre ! Le grain qu'ils ont semé lève, et la moisson promet ! »

Mais c'est moins encore aux politiciens qu'il faut s'en prendre qu'au régime néfaste qui les produit nécessairement.

Le suffrage universel est la désorganisation politique. Étant le moyen de revendication de tous les « droits », c'est-à-dire, entendons-nous, de tous les intérêts particuliers, il est l'oubli de tous les « devoirs », entendons de tous les intérêts généraux.

Il ne faut pas attendre des hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Si chaque commerçant est consulté sur la réglementation de son commerce, il décidera la fraude, la falsification et le monopole ; si chaque ouvrier est consulté sur les conditions du travail, il votera pour la paresse et les plus hauts salaires ; si chaque conscrit est consulté sur le temps de service qu'il doit à la patrie, il acclamera le désarmement, — et s'il est pourvu de son certificat d'études, s'il a pris l'habitude des grands mots, du sophisme, pour se justifier, il prouvera que la patrie est un préjugé.

Tout le mal est là. Et avec notre parlementarisme qui ne flatte que les lâchetés, parce qu'il ne se soutient que par les lâchetés, le péril ira s'aggravant. « Tenir tête à quelqu'un ou à quelque chose, dit M. George Duruy, est-ce que cela se sait encore en France, à cette heure ? Les esclaves ivres, ô dérision ! on se défend contre eux en leur versant à boire ! »

Tout est donc dénaturé, tout est confondu, les

idées et les hommes. La démocratie, la libre-pensée, le socialisme nous apparaissent, dans ce gâchis, comme des erreurs énormes ; mais, somme toute, rien n'est moins certain. Il y manque l'épreuve loyale. Jusqu'ici, ils ne se sont exprimés que dans des conditions anormales. Et ce n'est pas un des moindres griefs qu'on ait à faire au régime parlementaire que de fausser ainsi toutes les expériences sociales.

Le suffrage universel est à coup sûr, contrairement à ce qu'espéraient ceux qui l'ont institué, le meilleur moyen de gouverner — exploiter serait plus exact — un grand pays contre la volonté profonde, le sentiment continu de la nation et d'empêcher toute consultation nationale sincère.

Soyons assurés que ceux qui nous pillent, nous briment et nous menacent au nom de la démocratie, de la libre-pensée et du socialisme ne sont pas ceux qu'on verrait à l'œuvre, à la peine, si la démocratie s'organisait, si la libre-pensée s'élaborait et si le socialisme s'appliquait vraiment en période organique.

Ainsi, c'est être contre le suffrage universel, congrûment, que de rappeler les devoirs qui nous incombent à tous.

Mais lesquels ? mais quand ? — Tous, et toujours. Ce n'est pas la conscience qui les peut discerner ou en fixer l'opportunité. Ne nous leurrons point. Notre conscience, c'est nous-mêmes, et nous sommes juges trop partiaux pour nous-mêmes de nos propres devoirs. Au point de vue social, notre conscience n'est guère mieux qu'une insinuante proxénète logique, toujours là pour servir nos faiblesses et nos humeurs.

« Puis-je ne pas voir, disait Gratry, que je me préfère à autrui, à l'ordre, à la justice et à la vérité, par conséquent à Dieu ; que non seulement je me préfère à mes semblables, mais que j'accepte, pour un peu de bonheur, une grande souffrance d'autrui ? Que chacun descende en son cœur. Qui n'a pas eu, dans sa vie, quelque heure de féroce passion où l'on eût accepté la destruction du genre humain pour vivre dans sa concupiscence satisfaite à ce prix ».

En toute occurrence, il y a donc à obéir d'abord, et, si l'on y tient, on cherchera ses motifs ensuite. L'instinct social qui nous pousse spontanément à obéir est toujours plus sûr que la conscience qui, à tout le moins, nous fait hésiter.

En avançant par là, les principes organiques de toute société se confirment en s'éprouvant. C'est pourquoi la discipline sociologique nous préserve heureusement des divagations insanes des innombrables hérauts de nos « droits » que suscite le système électoral.

Nous savons bien que les institutions créées au cours des siècles par le génie de l'homme et l'implacable fatalité des choses ont leur raison d'être, même avec leurs « abus », même avec leurs « mensonges », même avec leurs « iniquités », et qu'il n'y faut toucher qu'avec précaution.

Une femme d'âme élevée, dont la vie avait été traversée par un de ces drames poignants qui servent si bien de prétextes aujourd'hui à toutes les subversions sociales, Clotilde de Vaux, disait dans une

nouvelle, *Lucie* (1), où elle contait sa tragique aventure de femme mariée à un homme infâme : « C'est en vain que notre malheur nous pousserait à nous élever contre la société ; ses institutions sont grandes et respectables comme le labeur des temps ; il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent ».

Pour se rendre compte de ce que vaut cet esprit social averti contre celui qu'on lui oppose, il suffit de mettre en regard la lumineuse lettre de M. Paul Bourget sur le divorce, publiée par *le Matin*, et l'inepte réponse que lui fit le lendemain M. H. Harduin.

M. Paul Bourget disait en substance : la cellule sociale est la famille, non l'individu ; le divorce n'a pas diminué, comme on eût pu le croire, il a accru considérablement les crimes passionnels, l'adultère, tous les désordres qu'on attribuait à l'indissolubilité des unions mal assorties ; le divorce a multiplié les mauvais ménages, parce que l'idée du changement y provoque ; c'est un des caractères du divorce qu'il aille toujours en augmentant et qu'il faille toujours l'élargir, jusqu'à la chiennerie universelle ; la situation de l'enfant est pitoyable ; Morselli a établi que, dans les pays où le divorce existe, le nombre des criminels, des fous et des suicidés est proportionnellement décuple chez les divorcés par rapport au reste de la population ; enfin, le divorce est proprement un regrès vers la promiscuité grégaire.

(1) Reproduite dans la préface du *Système de politique positive* d'Auguste Comte.

Là-dessus, voici tout ce que trouva à répondre M. Harduin :

« Dans l'argumentation de M. Bourget, cette assertion, présentée comme indiscutable, m'a frappé : « Le divorce, dit M. Bourget, est mauvais pour « nous, Français, et nous devons y renoncer, parce « la loi d'évolution est une des formes de la loi de « constance lumineusement affirmée par M. Quin- « ton ». Si donc, madame, vous avez pour mari, un chenapan odieux, il faut indissolublement rester liée à lui, par respect pour les théories de M. Quinton. De même, vous, monsieur, au cas où vous auriez épousé Messaline en personne, dites-vous que la loi de constance vous fait un devoir de laisser votre femme traîner votre nom dans tous les bouges.

« L'un et l'autre, renoncez à vous créer un foyer. Pour vous, pas de famille, pas d'enfants ; vivez isolés. Ainsi le veut M. Bourget, flanqué de M. Quinton, inventeur d'un sérum entrant dans la catégorie de ces nombreux remèdes dont il faut se hâter de prendre pendant qu'ils guérissent ».

Décidément, ce journaliste était mieux instruit des cours de la Bourse que des questions sociales, et le malheur est qu'il écrivait précisément, comme la plupart de ses confrères, sur ce qu'il ignorait le plus.

Ce serait assez inoffensif, d'ailleurs, si la contre-éducation permanente du système parlementaire ne préparait point les lecteurs de journaux à se laisser diriger par les spirituelles bourdes des chroniqueurs à la mode plutôt que par les fortes raisons des penseurs.

On l'entend bien, nous ne recherchons pas ici ce qu'est le devoir en lui-même, de qui ou de quoi il émane. « Parmi les vingt théories philosophiques sur les fondements du devoir, disait Renan, il n'y en a pas une seule qui supporte l'examen ». Ce sont des devoirs concrets qu'il s'agit, et de les remplir. Et puisque ce sont les revendications des prétendus droits qui sapent les institutions, épuisent la société, il faut leur opposer la question préalable, car la société est en danger.

Renan disait encore : « L'État ne sait et ne peut savoir qu'une seule chose, organiser l'égoïsme. Cela n'est pas indifférent ; car l'égoïsme est le plus puissant et le plus saisissable des mobiles humains. Mais cela ne suffit pas. Les gouvernements qui sont partis de cette supposition que l'homme n'est composé que d'instincts cupides se sont trompés. Le dévouement est aussi naturel que l'égoïsme à l'homme de grande race. L'organisation du dévouement, c'est la religion. Qu'on n'espère donc pas se passer de religion ni d'associations religieuses. Chaque progrès des sociétés modernes rendra ce besoin-là plus impérieux ».

Or l'État républicain ne s'est même pas montré capable d'organiser l'égoïsme bien entendu. Pour organiser quoi que ce soit, il faut être une force qui arrange et combine d'autres forces, et c'est ce que le parlementarisme ne supporte point. Quant à la religion et aux associations, elles ont été dissoutes, émiettées comme toutes les autres forces organiques.

Nous n'avons plus d'autre lumière que la tradition. Nous ferons ce que nos ancêtres ont fait, Pourquoi ?

Nous ne savons que ceci : ils s'élevaient, nous dégénérons ; ils étaient joyeux, nous sommes misérables ; Paris était la lumière du monde, le cœur de l'humanité, il n'est plus qu'un mauvais lieu de plaisir ; la France était glorieuse, active, elle est honteuse, tremblante devant toutes les audaces...

Ce sont les raisons qui nous restent, s'il en est besoin, d'accepter les devoirs dont le sens nous échappe et de les remplir passionnément.

On a dit qu'il est plus aisé de faire son devoir que de le reconnaître. Nous ne profiterons point de cette porte pour nous dérober. Nous ne choisirons pas. Ce sont tous les devoirs en bloc qu'il faut assumer, et ce sont tous les droits qu'il faut réserver. Ainsi la logique la plus spécieuse n'aura pas raison du cœur.

« L'esprit n'est pas destiné à régner, a dit Auguste Comte, mais à servir ; quand il croit dominer, il rentre au service de la personnalité, au lieu de seconder la sociabilité, sans qu'il puisse nullement se dispenser d'assister une passion quelconque. En effet, le commandement réel exige par dessus tout de la force, et la raison n'a jamais que de la lumière ; il faut que l'impulsion lui vienne d'ailleurs ».

Exaltons l'affection.

Il n'est pas d'autre moyen de salut que celui du devoir, du plus grand, du plus dur.

On nous invente et on nous offre chaque jour des dispenses nouvelles, on proclame à tous les carrefours des droits nouveaux : il nous faut, au contraire, remettre en vigueur tous les devoirs, même les plus désuets, — pour n'en pas omettre.

De même qu'il n'y a pas de droit indispensable, il n'y a pas de devoir inutile.

C'était une vaine question de savoir si l'on peut réduire de quelques jours les périodes d'exercice des réservistes et territoriaux ; mais ç'a été une terrible folie que de risquer ainsi, d'un coup de dé, en réduisant les périodes, toutes les possibilités de la société française.

Au surplus, cette préoccupation obsédante qu'ont les élus de réduire les devoirs sociaux de toutes sortes a certainement pour effet, — même quand ces devoirs paraissent superflus, — d'énerver la socialité, de relâcher les liens sociaux et d'accoutumer le peuple à ne se reconnaître plus que des droits.

Et c'est duperie, en définitive. Si tous les citoyens font tous leurs devoirs, n'est-ce point comme s'ils obtenaient tous les droits possibles ? Si personne ne remplit ses devoirs, si, de ce fait, il n'y a plus de société, peut-il y avoir d'autres droits à exercer pour chacun que ceux, limités à ses pauvres moyens et à sa précaire existence, de la bête sauvage ?

Mais la logique prouve tout. Et les Français sont devenus très forts à cet exercice. Les pires insanités, plus ou moins systématisées, ont des adeptes fervents.

Il en fut toujours ainsi aux époques de transition ou d'anarchie morale et intellectuelle. Quand les intelligences et les volontés ne sont plus contenues et guidées, elles se désorbitent et se dispersent. Tant que l'Église ne fut pas suffisamment organisée, jusqu'au troisième siècle, on vit surgir dans le christia-

nisme naissant des croyances insensées. Il y eut alors, parmi les gnostiques, des adorateurs de Satan, du Serpent, de Caïn, voire de Judas Iscariote.

Nous avons aussi nos Ophites, nos Caïnites, et notre évangile de Judas est propagé avec succès.

Jusqu'ici, l'individualisme avait été un tempérament inadaptable qui se justifiait comme il pouvait par des théories imbéciles et confuses dont *L'Unique et sa propriété* de l'Allemand Stirner est resté le plus complet exposé.

L'individualisme d'actes brutaux est encore réprimé parfois par la société, et l'individualisme insinuant qui pénètre nos institutions pour les détruire est justement réprouvé par les moralistes.

Ce fut aussi, limité aux hommes d'affaires, et seulement pour paraître légitimer l'exploitation sans frein d'un prolétariat dispersé, l'évangile de la ploutocratie.

Et voici qu'on nous en présente une définition qui, dit-on, « est de nature à guider et à coordonner pendant de longues années la pensée humaine, à mettre de l'ordre et de la clarté dans l'anarchie des discussions contemporaines, où tous les points de vue s'enchevêtrent, à relever enfin l'esprit public du scepticisme et du dilettantisme qui sont la conséquence fatale de cette anarchie ».

La sincérité de l'auteur de cette définition, M. H.-L. Follin, est certaine, comme sa bonne volonté. Voyons donc jusqu'où peut aller, sans y prendre garde, une intelligence cultivée, très logique, mais non ralliée à un point fixe, non reliée à un ensemble

organique, non réglée par une doctrine constituée, et flottante dans une ambiance d'anarchie générale.

Ici, il faut faire attention. La définition qu'on nous présente, pour absurde qu'elle soit, dans sa lettre et dans son esprit, n'est pas négligeable, car elle reflète les actes incohérents de la plupart des Français d'aujourd'hui. Où cet intellectuel formule une vague idéologie, dont il tiendra très peu de compte dans sa pratique sociale, la foule sent, veut et agit. Et c'est cela qui est inquiétant.

Nous examinerons brièvement la définition de M. Follin ; mais par section.

— *L'individualisme est une doctrine philosophique suivant laquelle les rapports de l'individu avec l'univers sensible conditionné sont le commun dernier terme possible de toute conscience, de toute connaissance et de toute conduite humaine.*

Il y a une société, il y a une espèce, — il n'y a pas un individu. Il y a des individus : noirs, jaunes, blancs, fétichistes, théologistes, positivistes, fous, criminels, sages, etc.

Les rapports de ces individus avec l'univers sensible varient à l'infini, suivant leur physiologie, leur psychologie et leur sociologie. Or il n'y a de science que du général. Une philosophie directrice est une construction sociale qui exprime l'âme séculaire d'une race. Les vérités vivifiantes, — et ce sont les seules vérités, — sont de tous, et bien plus encore des morts que des vivants. Nos impressions les plus individuelles, ce sont celles de nos rêves et de nos hallucinations. Et donc, les philosophies individua-

listes, par excellence, ce sont les divagations des aliénés.

— *C'est une doctrine morale suivant laquelle l'aspiration à l'harmonie universelle est la fin de la conduite humaine, et la liberté de la conscience individuelle est le moyen.*

Si la conscience individuelle est un moyen, il lui faut s'appliquer à sa fin, — elle n'est donc plus libre. Elle l'est d'autant moins qu'une seule fin lui est prescrite : aspirer à l'harmonie universelle. Et au nom de quoi ? M. Follin oublie de nous le dire. Une harmonie est faite d'accords. Il n'y a pas d'accords sans contrainte. Harmonie universelle ? On n'en demande pas tant.

— *C'est une doctrine sociale suivant laquelle la satisfaction des besoins individuels est la fin de la solidarité humaine, et le libre groupement des affinités et des intérêts individuels est le moyen.*

Nous rappelons que nous avons affaire à un esprit cultivé et qui s'efforce d'être clair. Mais il confond tout. La solidarité humaine est un fait social qui est la négation même de l'individualisme. Puisque nous sommes solidaires, chacun de nos actes intéresse l'ensemble social. La solidarité ne saurait donc avoir pour fin la satisfaction des besoins individuels. D'ailleurs, ce n'est que chez les animaux les plus inférieurs qu'on peut, à la rigueur, considérer cette fonction physiologique comme une fin.

— *C'est une doctrine économique suivant laquelle la satisfaction des besoins individuels est la fin de la*

productivité humaine, et le libre échange des produits et des services individuels est le moyen.

On le voit, M. Follin se répète. C'est qu'il réduit tout le social à l'économique et tout l'économique à la production. Cet économisme date de près d'un siècle. Il a maintenant sa contre-partie dans le sabotage ouvrier et les bombes anarchistes. Les individualismes se heurtent.

— *C'est une doctrine juridique suivant laquelle la détermination des responsabilités individuelles est la fin et la liberté des contrats est le moyen.*

Il n'y a pas de responsabilité individuelle, c'est-à-dira absolue, parce que le déterminisme est universel. Il n'y a que des responsabilités sociales, entendons des responsabilités relatives, par rapport à la société. Il n'y a de liberté que pour les contrats honnêtes, c'est-à-dire qui ne nuisent point à l'état social.

— *C'est une doctrine politique suivant laquelle la liberté et la sécurité individuelle sont la fin, et la nation ou l'État sont les moyens.*

Cela semble une gageure. On n'a jamais fait tenir en si peu de mots tant de non-sens. La liberté débridée menace la sécurité. Pour garantir celle-ci, il faut nécessairement régler celle-là. Si la nation qui est l'âme de la race n'est plus qu'un moyen pour l'individu, elle se dissout, et la race disparaît. Si l'État, qui a pour fonction essentielle de faire réagir l'ensemble sur les parties, est le moyen des intérêts individuels, il se désagrège dans le parlementarisme, — il n'a aucune raison d'être.

— *C'est enfin une doctrine esthétique suivant laquelle la représentation idéale des perceptions individuelles de la réalité est la fin de l'art et de la littérature, et les combinaisons de formes, de couleurs, de sens et de mots sont les moyens.*

C'est encore le contraire qui est vrai. L'art est né d'une émotion commune, et de la volonté de l'exprimer ou de la rappeler. M. Follin ne nous donne que la théorie de l'art décadent. C'est dans les époques organiques, où le peuple n'a qu'une âme, que le grand art s'épanouit. L'art est la fleur de la socialité.

« Pour éliminer toute confusion entre l'individualisme et l'anarchisme », M. Follin ajoute enfin :

— *C'est une discipline qui admet les bienfaits de l'autorité, mais seulement dans la mesure où celle-ci est exercée par les individus les plus dignes, et volontairement consentie par les individus qui la subissent.*

S'il y a discipline et autorité, il n'y a plus individualisme, car le propre de la discipline, c'est l'abnégation, et le propre de l'autorité, c'est la contrainte. On ne se sacrifie que pour ce qui est plus que soi. On ne se soumet qu'à ce qui est plus que soi. Quand l'autorité doit être volontairement consentie, à chaque moment, par l'unanimité des individus qui la subissent, elle n'est plus, et ne peut plus être. Si elle pouvait être, elle serait inutile, — et les anarchistes auraient raison.

L'individualisme est un ferment de dissolution. Avant qu'on en fît la théorie, il agissait. Tous les organes sociaux en sont atteints.

Ce n'est ni pour la liberté, ni pour l'individualité. La liberté possible n'est que dans l'ordre. Des égoïsmes déchaînés s'oppriment et se ruinent. L'individualité est un produit social. On ne se réalise qu'en se contenant. On ne se fait que par l'effort. Pour s'élever, il faut se soumettre d'abord. Comme le dit Mme Daniel Lesueur : « Sans l'acceptation de la souffrance, de l'obéissance, de l'inégalité, de la discipline, on marche dans l'ombre de la mort ».

Mme Daniel Lesueur s'adresse surtout aux femmes. Certes, c'est du courage que de s'élever contre les sophismes qui abêtissent, la littérature qui pourrit, la « pitié » qui livre et de prêcher l'énergie aux femmes à qui on ne parle plus que des droits de la passion ou de la jouissance. Mais n'est-il pas, pour les femmes surtout, de meilleur, de plus efficace enseignement que celui qu'elle nous propose. Malgré l'obscurité que l'Allemand, suivant la remarque d'Auguste Comte, prend volontiers pour de la profondeur, on peut voir que Nietzsche n'a pas d'autre ressort que l'orgueil ni d'autre fin que l'admiration de soi-même, — sinon de ce qu'il est, du moins de ce qu'il s'imagine ou désire être.

Tenir bon ? Oui, certes. Mais pourquoi ?...

Nietzsche ne le dit pas. Il invoque la volonté comme un miséreux rêve à des trésors fabuleux, — sans savoir ce qu'il en ferait. Nietzsche nous exalte pour que nous nous étonnions. Ce n'est qu'un esthète de la force. A son école, il manque l'âme.

L'héroïne de *Nietzschéenne*, Jocelyne Monestier, n'a qu'une énergie cérébrale toujours appliquée à se

tendre. Ainsi, elle se dénature. Elle ne peut rien. Elle passe, et rien ne lui survit. Une vraie femme, au contraire, avec son énergie spontanée du cœur, qui s'oublie pour faire la race, comme fille, épouse et mère, a une action profonde, étendue, et qui ne finit pas avec elle. Elle enfante, elle élève, elle inspire et elle règle.

Une simple chrétienne qui s'en tient au Décalogue, malgré tout, une humble prolétaire qui suffit aux soins du ménage avec ses pauvres ressources et qui élève convenablement ses enfants, manifestent plus d'énergie vraie, entendons efficace parce que convergente, que cette nietzschéenne qui ne « tient bon », somme toute, que dans certaines circonstances favorables, car rien ne la garde sûrement d'un sophisme ou d'une impulsion, — pas même l'opinion publique et les règles traditionnelles qu'elle méprise avec une sotte outrecuidance.

La nietzschéenne de Mme Daniel Lesueur ne vaut que par l'orgueil. Ainsi, elle s'élève bien au-dessus des Clarisse et Claudine, de toutes les petites bêtes perverses et stupides qu'on a accoutumé de nous présenter dans les romans parisiens. Mais si elle est moins laide et moins ridicule, elle n'est pas meilleure socialement. Elle meurt en beauté, et sans doute en s'applaudissant, mais en ayant fait, autour d'elle, plus de désordre et de mal que d'ordre et de bien.

Bien mourir est quelque chose, évidemment ; mais c'est de vivre qu'il s'agit surtout, et d'une vie féconde.

Mme Daniel Lesueur en veut beaucoup aux Chambalot, à ceux qui trouvent dans Nietzsche, non les motifs de l'effort attentif et constant sur soi, mais les prétextes d'un arrivisme effréné ou, moins que cela encore, la justification de toutes les vilenies et de toutes les bestialités. Elle a tort. On peut extraire cela, et pis encore, des apophtegmes souvent nuageux de Nietzsche. On peut tirer tout de toutes les théories sans racines dans l'âme ou sans fondement social. Mme Daniel Lesueur cite elle-même : « Ce que des hommes de puissance et de volonté peuvent exiger d'eux-mêmes donne la mesure des droits qu'ils peuvent s'accorder ».

Le positivisme ne dispense point de ces prétextes commodes. Pour Auguste Comte, plus on a de pouvoir, plus on a de devoirs ; en tout cas, on n'a jamais qu'un seul droit, celui de faire tout son devoir.

C'est que le positivisme a des assises. Tout se tient et tout est rapporté à ce qui dure, c'est-à-dire à la société. Nietzsche n'a que des théories. Et c'est le malheur du temps qu'il n'y ait que des théories et pas de doctrine, de la logique et pas de cœur. La raison et l'énergie ne sont jamais qu'au service des impulsions égoïstes quand elles ne se subordonnent point au sentiment social.

Ce n'est peut-être pas la volonté qui manque le plus, c'est qu'elle soit bonne et qu'elle soit disciplinée. Comme on l'a fait remarquer, les arrivistes en ont de reste.

Il faut distinguer. Il y a eu l'ambition, il y a l'arrivisme. Ce n'est pas la même chose. On voulait être,

— c'était l'ambition, — et les volontés convergeaient; on veut avoir, — c'est l'arrivisme, — et elles divergent. C'est qu'on ne pouvait avoir sans être. Aujourd'hui, il en va autrement. Les talents qu'il faut acquérir pour être nuisent à ceux qu'il faut employer pour avoir. Il n'y a plus d'ordre.

La volonté est donc dispersive. Il y a un maximum d'énergie dépensée pour un minimum de synergie obtenue. Et c'est là qu'est tout le mal, conséquence de l'anarchie générale.

On ne le guérira pas en exaltant l'énergie avec Nietzsche ; mais en organisant la coopération des volontés avec Auguste Comte.

Il ne suffit pas de dire comme Daniel Lesueur : « L'obéissance, la discipline, comme source d'énergie, il nous les faut. Et il nous faut aussi un peu plus de dureté, pour nous-mêmes et pour les autres ». Ce stoïcisme actif, qui s'évertue d'ailleurs dans le vide, ne sera jamais que pour quelques individus heureusement inconséquents. Le stoïcisme n'a jamais été et ne sera jamais une philosophie sociale. Il n'a eu pour lui que de préparer les voies au christianisme.

Ce ne sont pas les volontés, quelles qu'elles soient, que nous avons à exalter : ce sont les bonnes volontés que nous avons à rallier et à organiser. Pour mieux dire, ce sont les caractères que nous avons à former, — si l'on entend bien que le caractère est un ensemble organique de vertus sociales. L'ordre y est nécessaire.

Ainsi, le Maître que nous avons à proposer, ce n'est pas l'Allemand Frédéric Nietzsche, c'est le

Français Auguste Comte. Le *Catéchisme positiviste* est aussi propre à former des caractères utiles à la société que l'œuvre tumultueuse de Nietzsche à faire s'agiter de factices sur-hommes.

Auguste Comte ne fait pas appel à la volonté. Il sait qu'elle ne fait jamais défaut dans une société bien ordonnée. Il nous parle surtout de soumission comme base de tout perfectionnement, il nous engage à l'humilité. Avec Aristote, il dit volontiers : « La principale force de la femme consiste à surmonter la difficulté d'obéir ».

Et ainsi, toute la doctrine positiviste nous met dans la disposition d'exercer sainement notre énergie morale, et par là de la fortifier constamment.

Parce qu'elle n'est qu'un résultat social, c'est en s'oubliant que l'individualité s'accentue et c'est en oubliant la société qu'elle se nie.

Il n'est de réformes durables que par la meilleure convergence des efforts, qui nécessite des règles sociales plus sévères et qui impose, en conséquence, des devoirs de plus en plus complexes et une responsabilité de plus en plus étendue.

Le fou est celui qui ne peut contenir son imagination et conduire ses associations ; le criminel est celui qui ne peut inhiber ses impulsions nocives et refréner ses appétits de brute. L'un et l'autre sont des aliénés. C'est dire que la liberté positive est dans le déterminisme des lois et que le droit est dans le devoir.

L'intelligence ne s'affirme que par la plus sage ordonnance des notions et des concepts dans la réa-

lité nécessaire des phénomènes et les lois universelles, la volonté ne se manifeste et ne se développe que dans l'adaptation des dispositions et des énergies à l'ordre général.

Si la raison, la liberté, l'individualité s'évadent de ces frontières, ce n'est point pour s'épanouir, mais pour se dissoudre dans le vide.

En résumé, comme le disait A. Comte, l'individu n'a qu'un droit, c'est celui de faire tout son devoir.

Le reste est démagogie parlementaire ou vésanie.

CHAPITRE IV

La Coopération sociale du Catholicisme et du Positivisme

—

L'anarchie présente exalte une énorme vanité. Et celle-ci se manifeste surtout par un bavardage insensé. Jamais on n'a si peu médité, si peu senti, et jamais on n'a tant imprimé.

Tout le monde rime et divague. Qui n'est poète, et « génial », et « prodigieux » ? Pour tous ces sots, il faudrait graver ce que disait Auguste Comte de la poésie : « Puisque l'art doit surtout développer en nous le sentiment de la perfection, il ne supporte jamais la médiocrité : le vrai goût suppose toujours un vif dégoût. Depuis Homère jusqu'à Walter Scott, il

n'existe en Occident que treize poètes véritablement grands, deux anciens, onze modernes, y compris même trois écrivains en prose. Parmi tous les autres, on n'en citerait pas plus de sept dont la lecture puisse ou doive devenir journalière. Quant au reste, on le détruira sans doute presque entièrement, comme aussi nuisible à l'esprit qu'au cœur, lorsque l'éducation régénérée aura permis d'en extraire tous les documents utiles, surtout historiques ».

Évidemment, Auguste Comte eût jugé sévèrement le Salon des poètes, et tout notre prurit littéraire.

Mais le fondateur du positivisme, est-ce que ça compte pour notre jeunesse aussi dépourvue de vénération que de modestie? Chacun a son système. On institue des « écoles » qui durent le temps de boire quelques bocks et d'introniser des « maîtres » qui sortent du lycée. « Chacun tendant à se former, dit A. Comte, par ses seules forces, un système d'idées générales, sans remplir aucune des conditions indispensables pour cela, il est devenu peu à peu rigoureusement impossible, dans les masses, d'obtenir, entre deux esprits seulement, un accord réel et durable sur aucune question sociale, même très simple. Si cette anarchie pouvait se borner à ce qu'elle a de ridicule, le mal serait sans importance, et la satire suffirait pour le réduire dans les limites convenables. Mais la facilité qui en résulte de concevoir comme à peu près également plausibles le pour et le contre sur la plupart des points dont la fixité importe si éminemment au bon ordre, produit des effets d'une tout autre gravité ».

A défaut de connaissances ou d'idées, c'est le plus souvent malhonnêtement, par le stupéfiant des paradoxes et le scandale des mots, qu'on tâche à se faire remarquer de quelques badauds ou à se faire pousser par quelques compères.

Il y aurait à constituer une ligue d'honnêtes gens qui entreprendrait une sorte de police intellectuelle et morale et qui pourrait, ainsi, être l'embryon du pouvoir spirituel dont nous avons tant besoin.

A cette œuvre de filtration et de salubrité, tous ceux qui ont un foyer d'âme fixe où ils s'animent et se relient, tous ceux qui ne sont pas des poussières errantes, des dissociés prédisposés à toutes les turpitudes de l'instinct ou du sophisme, et donc les catholiques comme les positivistes, pourraient et devraient participer.

Il faut intimider les bavards outrecuidants ; il faut rappeler les esprits et les cœurs à l'ordre, — ceux-là par une sage humilité, ceux-ci par l'amour.

C'est dans le prolétariat, préservé par une bienfaisante ignorance et une impulsive générosité, qu'il y a encore le plus de bon sens, et c'est lui qu'il faut garantir d'abord des folies de l'orgueil, des égarements de l'instruction sèche et d'une logique déréglée. C'est aussi à la jeunesse dite cultivée qu'il faudrait s'adresser, en lui remontrant que l'instruction est peu de chose sans l'intelligence et que l'intelligence n'est rien sans le cœur. Ce sera lui inculquer le principe vivifiant du positivisme : penser pour agir et agir par affection.

Cette œuvre de véritable éducation sociale n'est

pas moins difficile qu'utile et urgente. Il y faut, nous l'avons dit, le concours des catholiques et des positivistes, auxquels s'adjoindront peut-être quelques sages protestants. Comme le propose Edmond Thiaudière, il faut nous coaliser, tous ceux qui ont une religion, contre les barbares qui n'en ont pas. Le catholicisme étant la religion naturelle des Français, la mieux constituée, la plus positive aussi, il est absurde et criminel de vouloir l'exclure de la participation à la direction de l'opinion publique. Il faut être les niais et bas politicailleurs que sont la plupart de nos parlementaires pour s'imaginer qu'on gouverne un pays contre l'âme que lui ont faite les siècles.

Une telle union peut-elle se faire ? Oui, puisqu'elle est nécessaire.

Quelques catholiques ont déclaré cette alliance inacceptable. Pourquoi ? Le positivisme ne demande aucune concession. Il n'offre pas d'en faire non plus. Chaque partie reste indépendante. Il s'agit seulement de se délimiter nettement et de se respecter, pour mettre fin à une anarchie mortelle. L'Église souffre beaucoup plus de cette anarchie que le positivisme. Elle a un intérêt plus grand et plus immédiat à y mettre fin. Elle ne peut rien sur le positivisme, qui est un état définitif, et le positivisme ne veut rien contre elle. Elle a donc à faire, dans notre société agitée, une ample moisson d'âmes désemparées. Si le positivisme parvient à discipliner les véritables incroyants, cela même est pour elle, puisque ce sont autant de persécuteurs qui deviennent des descendants respectueux et reconnaissants.

Les catholiques devraient reconnaître enfin que leur discipline théologique ne peut rien sur l'esprit positif. Or la dispersion de celui-ci met en péril la société tout entière, et donc l'Église elle-même. M. Jean Lerolle nous affirme que : « Ni les philosophes en persuadant, ni les femmes en aimant ne nous sauveront du désarroi mental et moral. Il est à craindre même qu'ils l'augmentent » (1). M. Jean Lerolle l'entend mal, sans doute. Les forces de persuasion et d'amour sont les plus grandes qui soient, et celles-là mêmes qui firent la gloire de l'Église au moyen âge. Son déclin date de l'époque où elle a voulu en employer d'autres.

Ou catholicisme ou anarchie ? Non pas. Ce serait condamner au désordre tout ce qui reste en dehors de l'esprit théologique.

Une direction sociale quelconque ne saurait différer que par sa manière d'accentuer l'intensité et la vitesse des phénomènes sociaux qu'elle ordonne. De quelque dogme elle s'inspire, elle reste donc toujours dans la même ligne d'ordre et de progrès. Peut-être l'Église a-t-elle une tendance à sacrifier la vitesse à l'intensité, peut-être le positivisme incline-t-il à sacrifier l'intensité à la vitesse, il n'importe. L'essentiel est qu'il y ait une direction sociale.

Les catholiques peuvent donc concourir avec les positivistes. Nous le répétons : ceux-ci ne veulent rien sur ceux-là, et ceux-là ne peuvent rien sur

---

(1) Enquête de *la Coopération des idées* sur le « rétablissement du pouvoir spirituel ».

ceux-ci. Les positivistes qui ne trahissent point leur Maître savent que ce serait un crime social que de chercher à affaiblir l'Église. « Ceux qui sortent du catholicisme sans se dégager de tout théologisme, dit Comte, deviennent extraordinairement indisciplinables, comme ceux dont l'affranchissement n'aboutit qu'à douter ou nier. Il faut aujourd'hui souhaiter, pour le bien public et le bonheur privé, que les âmes catholiques restent catholiques jusqu'à ce qu'elles deviennent positivistes, en évitant tout scepticisme ».

Un peu malgré elle, l'Église s'est dégagée enfin de toute confusion avec le pouvoir temporel. Elle peut donc reconquérir toute sa puissance spirituelle. Ainsi, l'odieuse persécution politicienne et matérialiste aura servi sa gloire. Ce qu'elle va faire en ce sens mesurera les forces de vivre dont elle dispose encore et qui sont probablement plus considérables qu'on ne le croit généralement et qu'elle ne le soupçonne elle-même.

Elle aurait tort, néanmoins, de persister à dédaigner l'alliance que depuis un demi-siècle le positivisme lui offre. Cette alliance lui est plus nécessaire qu'à lui. Elle a à se défendre, lui n'a qu'à attendre. D'excellents catholiques commencent à le sentir, d'ailleurs. Dans un article intitulé « le pouvoir spirituel », paru dans *l'Univers*, M. Eugène Tavernier écrit : « Le monde positiviste contient un grand nombre d'esprits cultivés. Si cette force se dépense en suivant la direction indiquée par M. Deherme, il doit en résulter un progrès considérable

au profit de l'ordre et de la liberté, de la moralité et du bon sens ». Dans *l'Amitié de France*, M. Georges Dumesnil dit aussi nettement : « La philosophie positive a enseigné M. Deherme à considérer le catholicisme comme la meilleure force sociale et si le positivisme vise pratiquement bon nombre de buts qui sont les nôtres, chacun de nous se croyant plus durable que l'autre, dans le temps de désorganisation où nous vivons, nous pouvons bien nous dire réciproquement : Utilisons-nous ».

Le positivisme peut et doit s'allier au catholicisme ; mais précisément parce qu'il en diffère. Le catholicisme purement politique, c'est-à-dire athée, est certainement une sottise. Le catholicisme ne peut être que théologique.

Éliminer Dieu, que l'intelligence et le sentiment ne peuvent plus accepter, pour conserver seulement la force sociale que représente l'Église, c'est d'abord froisser les vraies croyances, les désemparer, et c'est aussi raser Samson. Laissons l'Église aux fidèles. Pour les incrédules, il y a le positivisme. Il satisfait à tous nos besoins de sentiment, il peut représenter les forces sociales de l'Église, avec tous les développements que comportent une mentalité plus étendue et une socialité plus complexe.

Il faut opter. La croyance au surnaturel n'est pas un fait de volonté, non plus que de nécessité politique. C'est un état d'esprit. La vie est toujours facile à qui croit. Il a une lumière qui le guide. Il est ivre d'amour. Il voit le monde comme un amant sa maîtresse, et un amant qui serait un magnifique

poète. Au fond, il entend mal les angoisses de ceux qui ne peuvent partager sa foi naïve. Et n'est-ce point ceux-ci qui ont le plus besoin de réconfort et de direction ? En réalité, il ne s'agit point de crédulité ou d'incrédulité, il s'agit de l'état théologique, de l'état métaphysique et de l'état positif. L'état positif peut faire surgir une croyance plus forte que l'état théologique, puisqu'elle porte sur tout ce qui est démontrable sans avoir besoin d'être constamment démontré.

D'autre part, la croyance, quelle qu'elle soit, n'est pas toujours une discipline. Le spiritisme est une croyance et nous savons qu'il conduit au cabanon. Il faut que la croyance réunisse, par rapport à un temps, à une race, les conditions d'une religion socialisée. On les connaît. C'est moins le Christ que la force sociale de l'Eglise qui a fait l'admirable éducation des Français.

Est-ce à dire qu'il faille revenir à l'Église ? Pour les croyants et les demi-croyants, pour tous ceux dont l'âme aspire encore au surnaturel, pour tous les vagues spiritualistes, oui, certes. Mais pour les autres, ceux dont l'esprit a définitivement franchi les états théologiques et métaphysiques, — ce qui leur permet de les mieux comprendre en sympathie, — ce serait en vain qu'on les y inviterait. Ceux-ci, c'est à la religion positive qu'ils doivent adhérer, Le salut du pays, d'abord, du monde occidental ensuite, de la planète enfin, par l'unité morale et intellectuelle indéfectible, est là.

Depuis qu'ils sont sans direction commune, les

cœurs, les intelligences et les âmes prennent la dispersion, la vanité et le vagabondage pour de l'amour, de la force et de la grandeur. C'est déjà beaucoup qu'on reconnaisse l'impérieuse nécessité de se rallier, de se soumettre et de se relier. Il ne reste plus, alors, suivant son état d'esprit, qu'à réapprendre le *Catéchisme* ou à étudier le *Système de politique positive.*

Nous sommes en pleine déliquescence. Si nous ne nous y opposons point de quelque manière, c'est l'écroulement prochain de la civilisation occidentale, et d'abord l'anéantissement de sa plus parfaite expression : la nation française.

Les socialistes ne peuvent que précipiter la chute.

Les catholiques peuvent mieux réagir. Le voudront-ils? Savent-ils? Il ne semble pas. L'Église ne défend plus assez ses fidèles contre les vagabondages de l'esprit et du cœur. Elle hésite entre sa réalité sociale et son inspiration mystique. Il n'y a pourtant pas de plus grand miracle dont elle se puisse glorifier, et de moins contestable, que sa merveilleuse fécondité sociale au moyen âge. Qu'elle s'inspire de ce passé! Elle doit tendre de toutes ses forces à reconstituer le pouvoir spirituel pour les croyants, et en le séparant nettement de tout pouvoir temporel. Ainsi elle reprendra la direction de l'opinion publique des croyants, elle rendra aux catholiques des croyances communes.

Certes, le développement industriel, la complexité sociale croissante ont modifié considérablement les conditions de l'ordre. Il y faut plus qu'au moyen âge, et les catholiques ont à s'en rendre compte.

Le Décalogue ne suffit plus à tout. Une sage alliance avec les positivistes (avec les véritables positivistes religieux, non avec les vulgaires matérialistes qui ont usurpé cette qualification), leur permettra de s'éclairer sur les grands problèmes sociaux de notre temps et leurs solutions. Dans le positivisme, ils ne trouveront rien qui heurte leur conscience et ils y trouveront tout ce qui peut humaniser leur action. Le positivisme n'est que le catholicisme prolongé et élargi.

Une autre raison qu'ils ont pour accepter cette alliance, c'est que l'Église doit dignement renoncer à ramener à elle les esprits qui ont définitivement quitté l'état théologique. Ceux-là, il faut aussi qu'ils se rallient et se relient, et ce ne peut être que par la seule doctrine complète, le positivisme. Ces deux grandes religions, celle du passé et celle de l'avenir, doivent s'unir dans la transition présente (une transition qui durera peut-être des siècles encore) pour diriger l'esprit public. Sinon, nous n'aurons que des persécutés sans énergie et des persécuteurs sans intelligence. Les ignobles manifestations anticléricales en sont un exemple.

L'avenir réservé aux catholiques dans l'évolution sociale dépend donc d'eux-mêmes, de leur sens social.

Ils ont plusieurs dangers à éviter : le fanatisme dévôt, le mysticisme déréglé, le conservatisme niais qui voudrait faire de Dieu le gardien des coffres-forts, le mirage des succès électoraux et politiques, etc. Si les catholiques savent vouloir, ils pourront

beaucoup encore. Une doctrine ne vaut que par ce qu'elle réalise.

Le modernisme est-il vraiment, comme le dit M. Paul Sabatier (1), « la crise la plus profonde par laquelle ait passé l'Église depuis le treizième siècle » ? Sans méconnaître la vigueur de ce mouvement, on le ramène à des proportions plus exactes si l'on fait remarquer que s'installer en chaire de Sorbonne est moins tragique que de monter sur le bûcher. Les conséquences historiques en sont aussi, n'en doutons point, bien moins graves.

L'Église ne peut être que ce qu'elle est ; mais l'inquiétude qui la trouble indique assez qu'elle n'est pas tout ce qu'il faut à notre temps. Le modernisme ne signifie pas autre chose. Malheureusement, ses adeptes restent trop imprégnés de théologisme pour aller au positivisme, qui les mettrait en accord avec eux-mêmes et aussi avec l'Église. Quelques-uns iront au protestantisme, mais la plupart, les plus sincères, n'auront même point la ressource de cet expédient. Car le modernisme n'est pas, comme on l'a dit, une « infiltration protestante ». C'est le déchet produit par une religion qui ne s'adapte plus exactement à la vie sociale présente, mais c'est encore de la matière catholique. Le modernisme reste essentiellement catholique. « Le moderniste est donc un homme, dit Paul Sabatier, qui regarde et qui s'efforce de voir le passé dans toute sa complexité ; cette attitude. il est vrai, était déjà celle du pur savant ; lui y ajoute

(1) *Les Modernistes.*

un élément nouveau : il a conscience d'appartenir à ce passé ; il ne se prend pas pour un spectateur de hasard, il a la sensation de la vie qui circule partout ; ce passé vit encore en lui. C'est par cette sensation d'union intime avec le passé que l'exégèse moderniste prend une physionomie tout à fait originale à côté de l'exégèse protestante ».

Est-ce donc seulement pour appliquer une méthode d'exégèse qu'on a provoqué cette crise, au moment même où l'Église a besoin de rassembler toutes ses forces ? Mais c'est là affaire de pédants, non de pasteur de peuples. Toutes les interprétations les plus ingénieuses et les plus éloquentes de l'Évangile selon saint Jean et de l'Apocalypse ne valent point la sérénité de l'âme d'un porcher bas-breton.

Ce n'est « ni un parti, ni une école, c'est une orientation », nous dit-on encore. Et on nous assure que, parmi les modernistes, à côté de l'historien, du savant, on voit le pur et simple démocrate, le poète, l'ouvrier, l'évêque, le séminariste. « Et pourtant, malgré toutes ces différences de situation, de préoccupations, de vocation, ils se reconnaissent ». Soit. Mais où tendent-ils ? Que réalisent-ils ? On connaît la force sociale de l'Église traditionnelle, on entrevoit ce que le positivisme organisé pourra être ; mais quelle discipline va instituer l'union bizarre de ces exégètes et de ces démocrates ? « En définitive, nous dit M. Paul Sabatier, le modernisme est un réveil. S'il s'était produit dans un milieu protestant, il se serait traduit par des conversions ou des régénérations individuelles ; se produisant dans des milieux catho-

liques, il s'est traduit par un intense besoin de communion. Communion avec le passé par les travaux de l'exégèse et des études historiques ; avec le présent, par le renouvellement de l'apologétique et les efforts démocratiques ; avec l'avenir, que l'on s'efforce de préparer. C'est un courant inattendu de mysticisme qui traverse notre siècle et communique à ceux qui vont y boire des ardeurs, des puissances indicibles ».

Dans le rêve, voire dans l'ivresse, on imagine toujours qu'on dispose de puissances indicibles. Le mysticisme provoque la divagation de l'imagination et de la pensée quand il n'est pas contenu par une règle d'airain.

L'esprit théologique prédispose certaines natures au mysticisme morbide. Or, ce mysticisme, malgré son apparence, n'est rien moins que religieux. Il est même volontiers anticlérical. Nous voulons dire qu'il supporte mal les autorités humaines. Ce n'est point de l'amour surexcité, surchauffé ; son fonds, c'est de l'égotisme, de l'individualisme, qu'un subjectivism sans contrepoids exaspère jusqu'à la folie furieuse. A mesure que l'esprit positif gagne, cette affection mentale tend à disparaître.

Le catholicisme est la religion théologique la plus positive. Il se méfie donc des mystiques. C'est pourquoi il compte les plus grands. Quand ce ne sont pas des génies comme sainte Thérèse, ce sont des hérétiques. Ceux dont elle ne peut contenir le subjectivisme dispersif pour exalter leurs forces spirituelles, l'Église les excommunie.

Ainsi, elle a fait sa part au mysticisme inhérent à toute doctrine théologique ; mais sans plus. Elle ne s'est pas laissée absorber comme certaines sectes protestantes. Elle a toujours tenu ces mystiques en observation. Si elle se peut glorifier des plus grands, c'est qu'elle n'a jamais admis qu'aucun fût médiocre. Entre Mme Guyon et sainte Thérèse, il n'y a que cette différence de la médiocrité et du génie.

Une étude scientifique de la psychologie des mystiques est presque impossible. Le plus souvent, nos psycho-physiologues disent là-dessus de lourdes sottises. Un scandale récent, qui s'est dénoué devant les tribunaux, a montré l'inaptitude de la plupart de nos contemporains à comprendre cet état d'âme magnifique et dangereux. Et les ecclésiastiques qui se trouvèrent mêlés à cette affaire ne firent pas exception.

Certes, la sincérité naïve et l'élan enthousiaste des modernistes ne laissent point que de nous toucher; mais on craint qu'ils n'aggravent la confusion et l'anarchie. « Parmi les sujets du Saint-Siège, comme parmi ses ennemis, il y a bien des hommes qui se figurent que la déroute de Pie X sera la fin de tout, la fin de la foi, la fin de l'unité, la fin de toute religion, le règne d'une anarchie matérialiste féroce. Il y aura sûrement bien des douleurs, bien des larmes, d'indicibles déchirements, mais ces déchirements ne vont pas à la mort. La crise actuelle ne tuera pas l'Église ; elle la transformera. Le catholique de demain ne sera plus un sujet, mais un citoyen » (1).

---

(1) Paul Sabatier, *Les Modernistes.*

Nous ne savons que trop, hélas! ce que sont les « citoyens » dans l'ordre politique. Et c'est bien à cela, en effet, que nous réduit l'orgueil critique, à être une poussière sociale, — ici d'État, là d'Église. Le modernisme nous apparaît donc, sous cet aspect, comme une manifestation de l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire un ferment de dissolution. Ce ne fut jamais mieux mis en lumière que par M. Paul Sabatier : « Croire ce que croit l'Église, pour un moderniste, c'est bien répéter les antiques credos, unir sa voix à celle de la communauté qui chante, mais c'est plus encore, et c'est surtout vivre de la vie de l'Église, de la vie d'une société qui, dans le temps, pense à l'éternité ; on ne se laisse pas écraser par les sollicitations du moment présent, mais on sent sa force, sa fécondité. Ce n'est ni mépriser la tradition, ni la canoniser ; c'est y puiser, comme puise une plante dans un sol généreux, des éléments en apparence bien inférieurs, se les assimiler, les élaborer et porter de nouveaux fruits. Être catholique, pour le moderniste, ce n'est pas avoir la pensée d'un homme, d'une époque, d'une école, c'est vibrer à l'unisson de la pensée de tous les siècles, en comprendre la succession, l'évolution, les étapes, la vie, voir comment le paganisme a été le prélude nécessaire du culte de Jéhovah, comment celui-ci a été la préface des visions prophétiques, comment les voyants d'Israël ont été les précurseurs de celui qui a été doux et humble de cœur et qui, lui-même, a laissé quelques-unes des idées qui inspirent tout le programme du modernisme. « Je ne suis pas venu abolir la loi et les pro-

phètes, je suis venu les accomplir ». De lui aussi, l'Évangile nous a conservé une parole qui y est restée comme une semence qui n'a pas encore germé, dont nous n'avons pas encore senti la valeur : le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. C'est-à-dire : toutes les institutions religieuses du passé sont bonnes, mais à condition d'en saisir l'esprit et la direction ; elles sont vénérables, à condition qu'elles soient des instruments d'expansion, d'élévation, d'affranchissement et non des cages de servitude ou des foyers de haine pour tout ce qui ne pense pas comme nous : le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. L'Église est faite pour l'homme et non l'homme pour l'Église ».

Ce qui signifie aussi, ô Sabatier! qu'il faut laisser à cette Église toute son efficacité humaine éprouvée par les siècles. L'homme n'est pas fait pour l'exégèse, mais l'exégèse pour l'homme.

Il n'y a que deux disciplines assez puissantes, en France, pour régler et relier les esprits et les cœurs : le catholicisme et le positivisme.

Nous savons bien que, du dehors, l'un et l'autre se peuvent discuter. Tout se peut discuter ainsi, et d'abord la vie. Mais il s'agit, précisément, de nous placer au dedans d'un ordre, de subordonner les mouvements de la pensée ou de l'énergie à l'existence, enfin de nous guérir de la manie anarchique, léthifère, de la discussion sur ce qui est nécessaire à la force et à la vie d'une société.

Sans doute, aussi, pour le catholique, le positivisme néglige l'aspiration vers l'absolu, la plus

stante de l'âme humaine ; de même, pour le positiviste, le catholicisme ne résout point le problème du mal, et donc ne prouve pas Dieu.

Mais ces deux grandes doctrines n'en sont pas moins les plus complètes, les plus vivifiantes, qui puissent satisfaire la raison et la foi, — nous entendons les deux ensemble, le cœur et l'esprit. Il y a plus de raison vivante et vivifiante dans le dogme touchant de l'Immaculée-Conception que dans n'importe quelle théorie métaphysique.

Nous n'avons pas à nous inquiéter de ce qui l'emportera enfin. Aujourd'hui, les croyants et les incroyants sont à peu près également partagés et aussi désemparés. Ni ceux-là ne convertiront ceux-ci, ni ceux-ci ne doivent inquiéter ceux-là dans leur foi.

La tâche d'une ligue d'ordre sera de les réconforter également et de les rallier au principe fixe qui leur convient.

Ne nous y trompons point ; en France, actuellement, il n'y a que deux disciplines possibles pour un cerveau qui se veut sain, pour une âme qui se veut forte, pour une énergie qui se veut efficace : le catholicisme traditionnel pour les croyants, le positivisme pour les sceptiques. Ils ne se peuvent réduire l'un à l'autre, et il serait mortel pour la société française de le tenter.

Organisons donc la coopération sociale des catholiques et des positivistes. C'est d'une pressante nécessité.

CHAPITRE V

Le Pouvoir spirituel

—

S'il était vrai, comme on l'a soutenu, que les dogmes théologiques fussent seuls immuables et que les principes positifs dussent être constamment remis en question par la critique, il nous faudrait admettre la fatalité de l'anarchie, c'est-à-dire de la décomposition sociale. Mais, au contraire, c'est l'esprit théologique qui est modifiable, tandis que l'esprit positif est définitif. Espérons.

On l'entend bien, il ne s'agit point d'imposer à l'opinion générale les systèmes particuliers, provisoires, de tel ou tel penseur plus ou moins subtil, il s'agit de faire prévaloir la socialité sur la personnalité dans les activités, les pensées et les affections, en un mot, d'organiser le dévouement. Pour cela, le positivisme est une assise. Il nous apprend, d'abord, à ne jamais sacrifier le but aux moyens.

M. Lucien Arréat nous a dit (1) que le mal est bien plus dans la corruption des mœurs et dans le relâchement des caractères que dans le désordre des idées. Mais c'est ceci qui a produit cela.

Auguste Comte y insiste et y revient souvent : « Le trouble des pensées a gravement altéré les senti-

(1) Enquête de *la Coopération des Idées* sur « le rétablissement du pouvoir spirituel ».

ments... Pendant les cinq siècles de l'anarchie occidentale, et surtout depuis l'explosion de la grande crise qui doit la terminer, le désordre de l'esprit a de plus en plus affecté le cœur. C'est d'après celui-ci qu'il faut maintenant définir la maladie révolutionnaire consistant dans une surexcitation continue de l'orgueil et de la vanité, par suite d'une tendance, éminemment contagieuse, vers l'infaillibilité personnelle. Aussi la maladie occidentale exige un traitement plus affectif qu'intellectuel. Le sentiment étant moins troublé que l'intelligence, c'est surtout de lui que dépendra le rétablissement de l'ordre occidental ».

Nous ne savons plus qui a dit : « Les athées vivent à l'ombre de la religion ». Rien de plus vrai, et partout. Nous continuons à vivre de ce qui reste des mœurs d'autrefois ; mais parce qu'il n'y a plus d'âme commune, nous ne les entretenons, nous ne les recréons plus, et leur fonds, si riche qu'il ait été, s'épuise. Prenez, au hasard, journaux, revues et livres. Il n'est aucune aberration morale qui n'ait ses poètes, ses théoriciens, ses avocats, voire ses propagandistes.

Qu'est-ce que le pouvoir spirituel? C'est ce qui dirige en dehors du pouvoir temporel. C'est-à-dire une puissance vivante, qui ne se détermine point par des articles de loi, dont les agents ne se recrutent point par nomination ni par élection, mais par sélection et vocation, qui n'a jamais recours à quelque contrainte physique, — et qui n'en est que plus obéie et respectée. Qu'est-ce que l'anarchie ? C'est tout ce qui n'est pas réglé, coordonné, discipliné, appliqué à

une fin sociale par l'un de ces deux pouvoirs. Lisons Comte à propos : « Le principe révolutionnaire consiste surtout dans l'absorption du pouvoir spirituel par les forces temporelles, qui ne reconnaissent d'autre autorité théorique que la raison individuelle, du moins envers les questions les plus importantes et les plus difficiles. Tous les partis actuels méritent ainsi d'être également qualifiés d'anarchiques et de rétrogrades, puisqu'ils s'accordent à demander aux lois les solutions réservées aux mœurs. Cette perturbation est devenue tellement universelle et profonde, que les meilleurs amis de la liberté n'hésitent jamais à recourir aux moyens matériels pour faire prévaloir leurs opinions quelconques ».

Pour les délinquants, par exemple, on réclame des peines plus dures. Et puis ? La peine n'est efficace que dans un certain ordre social, et non point en proportion de sa dureté, de son mécanisme, mais de la socialité même qui l'édicte, l'applique et la subit. S'il ne s'était agi que de frapper fort, il y a longtemps que les sociétés eussent extirpé le vice et le crime, parce que rien n'est plus aisé que de frapper fort.

Les « vieilles religions » et les « grandes morales » suffisent, nous a dit M. Henri Mazel (1). Mais comment perdurent les vieilles religions et comment se maintiennent les grandes morales? C'est là toujours la question. Est-ce la trancher que d'affirmer que ce n'est pas la force de l'Église, mais la foi au Média-

(1) Enquête de *la Coopération des Idées.*

teur qui a fait le catholicisme? On voit trop bien le contraire. « En matière de religion et de civilisation, ajoute M. Mazel, l'humble prière incohérente de l'isolé importe plus que les plus altières et irréfutables définitions des conciles ». A ce compte, il nous faut placer les misérables Thibétains, avec leurs moulins à prière, en tête de la civilisation. Au surplus, la religion qui ne s'affirme que par « l'humble prière incohérente de l'isolé » n'est pas une religion. Même pour soutenir un paradoxe, on n'est pas autorisé à changer la signification des mots. Sans communion, sans culte, sans Église, il n'est pas de religion, parce que le propre de la religion est de relier (1).

C'est dans ce sens exact qu'on a pu dire que l'homme devenait de plus en plus religieux, et c'est pourquoi le positivisme, dont toute l'admirable systématisation rallie et relie, est la plus parfaite des religions.

M. Henri Mazel nous a demandé encore comment le pouvoir spirituel empêchera les « ignobles » et les « sournois » d'être tels ? Nous lui demanderons, à notre tour, quels sont les articles de loi qui fixent les bonnes et les mauvaises manières, qui imposent la politesse, l'urbanité, par exemple, dans les salons, les lieux publics, voire dans la rue ? Par quels

(1) Nous savons bien qu'on nous propose, aujourd'hui, de faire dériver religion de *relegere*, opposé à *neglegere*, et non de *religare*. Mais ces disputes de pédants ne modifient en rien le sens social d'une grande chose comme la religion. Observer les rites, scrupuleusement, avec fidélité, sans *négligence*, c'est en fait se *relier*. Pas de religion sans culte, et pas de culte sans communauté.

moyens on astreint les femmes à s'infliger la torture de donner à leurs corps les formes et les lignes inattendues que la mode décrète? Comment pousse-t-on tant de héros à sacrifier leur bien-être, leur vie, sans autre compensation que la simple approbation de la postérité, cette « autre vie des philosophes » (1), cette opinion publique dans le temps ?

Dans quelque groupe humain que ce soit, même dans les hordes primitives ou sauvages, il y a toujours un pouvoir spirituel. Auguste Comte en a fait l'histoire.

Il ne s'agit point d'orthodoxie absolue, mais de la convergence qui est indispensable pour que la société ne se détraque point; de l'hygiène morale qui est nécessaire pour que nous pensions et agissions sainement et pour que nous soyons heureux ; de l'éducation qui est utile pour que nous nous élevions, à tout le moins pour que nous ne dégénérions point.

L'unité morale parfaite est peut-être une chimère; mais sur la poussière intellectuelle et la cendre morale, dans le chaos social, rien ne germe plus, tout languit et meurt.

Même au moyen âge, le catholicisme n'a pu réaliser cette « unité » absolue. Ce serait beaucoup si, avec lui, le positivisme parvenait à en réaliser ce qu'il faut à la France pour vivre. Et pour cela, il

(1) Lettre de Diderot à Falconet. Dans la même lettre, on lit encore : « La postérité ne commence proprement qu'au moment où nous cessons d'être; mais elle nous parle longuement auparavant. Heureux celui qui en a « conservé la parole au fond de son cœur ! » — « Les peines ou les plaisirs réels ou physiques ne sont presque rien. Les peines et les plaisirs d'opinion sont sans nombre ».

faut agir. On ne comprend la doctrine positiviste qu'en la vivant au grand jour, parce qu'il faut l'aimer. L'exégèse du positivisme, c'est l'action.

Les royalistes nous ont dit que la presse, au service de la finance internationale, fabrique aux Français une opinion antifrançaise. D'après eux, cela est inhérent au gouvernement républicain. Pourquoi? Il n'en serait pas de même d'un roi. Pourquoi? C'est oublier que la ploutocratie est apparue sous la monarchie qui ne lui a point été hostile; c'est oublier l'histoire. Qu'ils se reportent donc à ce qu'écrivait Auguste Comte en 1826, c'est-à-dire sous le régime panacée : « Je dois indiquer enfin, comme dernière conséquence générale de la dissolution du pouvoir spirituel, l'établissement de cette sorte d'aristocratie moderne qui n'a point d'analogie exacte dans l'histoire, et qu'on peut désigner, à défaut d'une expression plus juste, sous le nom de ministérialisme ou de despotisme administratif. Son caractère organique propre est la centralisation du pouvoir poussée de plus en plus au delà de toutes les formes raisonnables, et son moyen général d'action est la corruption systématisée ». Et encore, plus tard, en nous expliquant pourquoi, en pleine désorganisation spirituelle, l'ordre politique est nécessairement rétrograde tandis que le progrès est inévitablement anarchique : « Ceux qui croient conduire ne peuvent obtenir ou conserver l'autorité que d'après une hypocrisie dégradante, où les inférieurs imposent leur état aux supérieurs. Voilà comment, depuis que le besoin de construire est devenu prépondérant, le scepticisme, qui ne convenait qu'au

siècle de la démolition, constitue le principal obstacle à la véritable émancipation. Non moins contraire à la sécurité qu'à la dignité, la situation contradictoire des hommes d'État les empêche autant de retenir que de pousser. En temps ordinaire, ils emploient les croyances rétrogrades et les dogmes anarchiques à se neutraliser mutuellement, sans pouvoir nulle part trouver des principes de prévision ni de conduite. Ils ne peuvent éviter les déviations qu'en demeurant passifs, quoique la situation les force souvent d'agir. Toujours incapables de guider ou d'arrêter le public, ils se bornent à le seconder, soit quand les vices de la rétrogradation suscitent des secousses anarchiques, soit lorsque les désastres résultés de celle-ci disposent à rétrograder davantage ».

Après la Renaissance, la monarchie devint de plus en plus absolutiste, centralisatrice, bureaucratique, parasitaire. Dès lors, la France est atteinte. La maladie suivra son cours. Notre parlementarisme actuel n'en est que le paroxysme. Nos jacobins ne font qu'exagérer les vices des rois de la décadence, et ils les multiplient de leur nombre. Dernièrement, un royaliste, Fagus, le reconnaissait (1) : « Certes, quand Louis XIV abattit le vieux Louvre « gothique » de Philippe Auguste, et qu'il ne comprenait plus, une fissure fêla la Bastille, et la tour du Temple tressaillit... *Ich dien*, je sers, disait avec fierté le moyen âge. — *Non serviam*, crient les temps modernes. Les

(1) *Discours sur les préjugés ennemis de l'histoire de France.*

guerres civiles et religieuses avaient révélé une nouvelle noblesse, frondeuse, rebelle, insurgée. Et à la fin bridée, et du coup à moitié détruite, énervée surtout, si elle sert, c'est servilement. Quand jadis le gentilhomme chambellan, sa cuirasse délacée, préparait la chambre du roi, il était là aussi noble qu'aux côtés du roi combattant ou jugeant. Mais quand cette chambre il la para de vaniteuse inertie, il passa laquais. Et le bourgeois à l'affût le supplanta... C'est le triomphe de l'homme sensible, cet aïeul de l'humanitaire, ce haineux des choses héroïques, qu'annonce déjà Fénelon. C'est le triomphe enfin du bureaucrate et du parleur, et de l'agioteur : du niveleur, pour tout dire d'un mot ».

On ne va pas contre l'opinion publique, on ne va même pas sans elle. Les élections qu'on truque ne la suppléent point. Avec un roi, elle peut n'être pas égarée, dispersée et avilie comme elle l'est, systématiquement, dans l'anarchie parlementaire : elle n'en sera pas moins fluctuante et dangereuse si elle n'est éclairée et guidée. C'est donc là que doit porter le premier et le plus énergique effort de reconstitution sociale. Ce qui rend le parlementarisme si nocif et ce qui le maintient malgré tout, c'est qu'il fait de ses adversaires les plus déterminés des collaborateurs en leur inspirant une activité qui accroît la confusion. Si toutes les forces vives qui se perdent dans une vaine agitation s'employaient à une action positive, elles pourraient beaucoup. Elles pourraient tout. Au lieu de gaspiller des millions aux élections pour aggraver la fièvre politicienne qui nous mine,

pourquoi ceux qui se croient de bons citoyens ne font-ils point un journal d'informations, indépendant, à gros tirage, qui renseignerait exactement les Français, enseignerait le peuple, contrôlerait les dirigeants ? Au lieu de s'acharner à recruter quelques partisans incertains de nous ne savons quel « coup » miraculeux, pourquoi ne pas bâtir un Palais du peuple, qui faciliterait l'organisation des grandes forces prolétariennes, en les éclairant, en les disciplinant ? Le parti qui ferait cela, d'abord, manifesterait qu'il veut véritablement ce que tous disent vouloir, et qu'il peut. Mais aucun ne le fera, et pour cause.

Les catholiques disent : toute autorité vient de Dieu ; nous disons, nous : de l'Humanité. Sous deux termes différents, c'est le même principe qui subordonne la partie à l'ensemble, ce qui passe à ce qui dure. Sans ce principe essentiel, aucun appétit personnel n'est contenu, aucun caprice divergent n'est bridé, aucune tyrannie ne se limite. « Nos parlementaires peuvent tout, a-t-on dit, parce qu'ils soutiennent que Dieu n'existe pas ». Peut-être aussi soutiennent-ils que Dieu n'existe pas pour pouvoir tout. Et le parlementarisme les y pousse d'autant mieux qu'il représente le principe contraire, le sacrifice de l'intérêt général aux intérêts particuliers, la haine du passé qu'on ne veut pas continuer comme de l'avenir qu'on ne peut préparer, pour s'absorber dans l'ignoble jouissance du moment. Il faut un ordre, et un principe qui ne porte pas nécessairement au désordre. Une opinion publique peut s'instruire, s'organiser. Elle est un ensemble de sentiments sociaux.

Un Parlement ne connaît que la cohue électorale, et celle-ci qui ne se forme jamais qu'un jour, pour une fin personnelle, elle ne se meut que pour des promesses ou des profits immédiats.

Toute fonction suppose un organe. Il n'y a pas de société sans gouvernement temporel et spirituel. Seulement, ces deux pouvoirs peuvent être réunis, ce qui entraîne le pire despotisme ; ou confondus, ce qui provoque le gâchis tyrannique que nous avons présentement et qui va s'aggravant.

Le grand principe catholique, que le positivisme loin de rejeter complète et développe, c'est la séparation des deux pouvoirs. La franc-maçonnerie, sans doctrine d'ailleurs, méconnaît cette admirable division du travail social que nous devons surtout au catholicisme.

Avec le catholicisme contre la franc-maçonnerie, contre tous les partis, il y a donc à « rétablir » vraiment, et au plus tôt, la séparation des deux pouvoirs : « l'un qui commande les actes, l'autre qui modifie les volontés ; l'un moral, qui conseille, l'autre politique, qui commande ». « La prépondérance nécessaire de celui-ci, toujours fondé sur la force matérielle, dit A. Comte, représente l'ascendant spontané de la personnalité dans notre imparfaite nature, où les plus grossiers besoins se trouvent les plus urgents et les plus contenus. Sans cette irrésistible fatalité, notre vie individuelle manquerait elle-même de consistance et de direction ; mais surtout notre existence collective ne comporterait ni caractère, ni activité. C'est pourquoi le pouvoir moral, qui repose

sur la conviction et la persuasion, doit rester purement modérateur, sans devenir jamais directeur ».

On sait comment les fonctions se répartissaient jadis. Le positivisme perfectionne sans changer ce que la nature sociale a spontanément fait surgir et l'empirisme entretenu : « Le pouvoir matériel est concentré chez les grands ou les riches ; le pouvoir intellectuel appartient aux sages et aux prêtres ; et le pouvoir moral réside parmi les femmes ; ils reposent respectivement sur la force, la raison et l'affection ». Les deux derniers se combinent pour former le pouvoir spirituel : le philosophe règle la vie publique, la femme la vie privée.

Les deux pouvoirs se caractérisent réciproquement par la dénomination de l'autre. En nommant l'un spirituel, on précise que l'autre est matériel ; en qualifiant celui-ci de temporel, on indique que l'autre est éternel.

Le pouvoir temporel ne s'exerce donc que sur ce qui est présentement. « Sans aucune autorité envers le passé qu'il connaît trop peu, ni sur l'avenir qu'il ne saurait comprendre », il ne s'inspire que du présent. Il n'a qu'à maintenir la solidarité. Toutefois, cet empirisme exige une direction morale ; « car toutes les mesures pratiques qui concernent le présent doivent être connues d'après le passé et pour l'avenir ; autrement elles manqueraient à la fois de base et de but ». Cette direction morale, au contraire, s'inspirera donc de ce qui dure et maintiendra la continuité.

« Le pouvoir religieux, dit Comte, principal organe

de la continuité humaine, représente seul les deux durées indéfinies entre lesquelles flotte le domaine éphémère du pouvoir politique proprement dit. C'est en parlant exclusivement au nom du passé, qu'il contemple sans cesse, et de l'avenir, qu'il médite toujours, que le vrai sacerdoce devient l'unique consécrateur efficace de toutes les dignes autorités empiriques civiles, ou domestiques. Aussi, le contraste hétérogène des noms usités rappelle à la fois la nature propre et le domaine respectif de chacun des pouvoirs spirituel ou temporel ».

Il convient de remarquer qu'à l'hostilité inconsidérée des jacobins et des intellectuels pour la séparation des pouvoirs, le bon sens populaire oppose sagement la distinction de la théorie et de la pratique. « Chaque profession dignement exercée devenant moralement un véritable office civique, le théoricien et le praticien constituent donc, dans les moindres arts, les vrais équivalents des deux pouvoirs spirituel et temporel... Aussi, les qualifications de théorique et de pratique sont les plus propres à caractériser la vraie nature du grand dualisme social, et son extension nécessaire à toutes les parties de l'organisme collectif ».

Auguste Comte marque encore d'autres oppositions qui exigent la séparation des deux pouvoirs. L'un est général et l'autre spécial. « La vraie théorie est toujours générale, comme la saine pratique reste constamment spéciale ; puisque chacun doit tout concevoir essentiellement, sans que personne aspire à tout exécuter. La spécialité actuelle des prétendus

théoriciens constitue une véritable monstruosité intellectuelle et sociale, que l'anarchie moderne peut seule expliquer et qui devient aujourd'hui le principal obstacle à la reconstitution de l'ordre occidental. D'après l'intime dépendance, à la fois objective et subjective, qui lie tous les éléments physiques, intellectuels et moraux de l'économie naturelle, son étude scientifique et logique ne saurait être scindée sans une profonde irrationalité. Aucune partie de cet ordre universel ne devient vraiment appréciable sans la conception des autres. La vie réelle a toujours besoin de leur ensemble, qui peut seule conduire à de véritables conseils ; tandis que les savants spéciaux ne peuvent aujourd'hui fournir aux praticiens que de simples renseignements dont ceux-ci doivent même se défier ordinairement. Sans la généralité des vues, qu'on ne saurait obtenir autrement, l'abstraction théorique deviendrait habituellement une pure infirmité mentale, aussi stérile pour le bien public que nuisible au bonheur privé. C'est à une telle étude systématique de l'ordre universel que les praticiens doivent ensuite rattacher leurs entreprises spéciales pour l'amélioration correspondante de cette économie universelle. Alors la théorie et la pratique se trouvent intimement combinées, d'après une suffisante harmonie entre l'esprit d'ensemble et l'esprit de détail, également indispensables à notre sagesse pour remplir dignement son office actif ».

L'un est universel et l'autre local ; celui-ci considère la Patrie sous l'aspect politique ; celui-là l'Humanité sous l'aspect moral.

Le pouvoir spirituel doit donc rester étranger à toute puissance matérielle, soit économique, soit politique. La richesse et le commandement sont aussi contraires à l'influence morale de la femme dans la vie privée qu'à l'influence intellectuelle du philosophe dans la vie publique. « Tout commandement lui devient doublement funeste, soit en préoccupant son esprit de détails qui gênent la vue de l'ensemble, soit en corrompant son cœur par l'habitude d'employer la force au lieu de la raison et de l'amour ». Et A. Comte, ailleurs, dit encore : « Pour se borner à conseiller, il faut ne pouvoir jamais commander, même par la richesse ; autrement notre misérable nature reste disposée à substituer souvent la force aux démonstrations ». L'amour et la persuasion sont les seuls moyens du pouvoir spirituel, — et ce sont les plus efficaces. S'effraye-t-on qu'ils puissent trop, nous répondrons que, s'appuyant sur l'opinion publique et surtout sur l'énergie prolétarienne, ils ne peuvent que le bien.

Ainsi donc, le pouvoir spirituel doit être spirituel sans cesser d'être un pouvoir.

Il y a, là contre, un gros préjugé. On redoute le cléricalisme.

L'éducation est le principal office du pouvoir spirituel constitué. Par le fait même que cet office est rempli, on peut dire que ce pouvoir se constitue. Aucune fonction ne s'accomplit sans organe. C'est ainsi que toute éducation sociale est cléricale. L'anticléricalisme est proprement de la contre-éducation. S'il n'a pas le « prêtre », le prolétariat aura le « meneur ». Se re-

fuser à reconstituer le pouvoir spirituel, c'est continuer à livrer le populaire aux politiciens et aux démagogues, à tous les éléments de corruption morale et de dissolution sociale.

Quand il reste dans sa fonction, le cléricalisme est la garantie de toute liberté. En effet, et Auguste Comte l'a bien montré, « une loi très connue de la nature, en politique, établit formellement que le seul moyen de n'être pas gouverné, c'est de se gouverner soi-même. Elle est applicable aux masses comme aux individus, aux choses comme aux personnes. Elle signifie, dans son acception la plus étendue, que moins le gouvernement moral a d'énergie dans une société, plus il est indispensable que le gouvernement matériel acquière d'intensité pour empêcher l'entière décomposition du corps social ». Si donc, actuellement, la force ne joue pas un plus grand rôle dans notre gouvernement, c'est qu'elle répugne de plus en plus à notre civilisation industrielle, et c'est aussi que l'énergie manque. Mais elle est remplacée par le truc, la ruse, et surtout la corruption, — qui valent moins, qui sont plus pernicieux. Et nous ne sommes pas plus libres !

Mais, objectera-t-on, tout cléricalisme suppose des dogmes ; que devient la liberté de penser ?

Elle reste entière, puisque les dogmes ne sont que proposés. L'opinion organisée seule doit suffire à contenir la divagation. L'ordre n'en exige pas plus.

Mais, enfin, dira-t-on encore, le positivisme a ses dogmes. Oui, — parce que la pensée a ses lois, et l'affection ses règles. Le principe fondamental du dogme

positif, on le connaît : c'est « l'assujettissement de tous les phénomènes quelconques à des relations invariables ». De l'admettre et de s'y conformer, nous prions qu'on nous dise en quoi la liberté de penser est restreinte ? Elle en est grandie, au contraire, puisqu'elle est fortifiée ainsi. De même, ce qu'on nomme « l'amour libre » n'est ni de l'amour humain ni de la liberté. Il convient mieux à des sauvages, asservis à toutes les nécessités immédiates, aux étroites possibilités, d'errer peureusement à travers la brousse et la jungle : une belle route, sûre, aplanie, droite, est une conquête de la civilisation, une liberté certaine, celle de circuler en sécurité et d'atteindre l'étape. Elle a pourtant sa police et elle nous trace une ligne de marche.

Déraisonner n'est pas librement penser, puisque ce n'est pas penser, — non plus que voler ou tuer sont de la liberté sociale, puisque c'est contre toute socialité. « Le dogmatisme, nous dit Comte, est l'état normal de l'intelligence humaine, celui vers lequel elle tend par sa nature, continuellement et dans tous les genres, même quand elle semble s'en écarter le plus. Car le scepticisme n'est qu'un état de crise... Les peuples modernes ont obéi à cette impérieuse loi de notre nature, jusque dans leur période révolutionnaire, puisque toutes les fois qu'il a fallu réellement agir, même seulement pour détruire, ils ont été conduits inévitablement à donner une forme dogmatique à des idées purement critiques par leur essence. Ni l'homme, ni l'espèce humaine ne sont destinés à consumer leur vie dans une activité stérile-

ment raisonneuse, en dissertant continuellement sur la conduite qu'ils doivent tenir ». D'autre part, il dit encore : « Soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral, il est constaté que dans toute société régulière, les notions de *bien* et de *mal* destinées à diriger la conduite de chacun dans les diverses relations sociales et même dans la vie purement individuelle (en tant qu'elle peut influer sur ces relations), doivent se réduire à ce qui est *prescrit* ou *prohibé* par des préceptes positifs, établis et maintenus par une autorité spirituelle convenablement organisée, et dont l'ensemble constitue la doctrine sociale directrice ».

Le savoir pour le savoir aboutit à l'absurde. Ce n'est plus la division féconde du travail, puisque aucun dogme ne relie plus les travailleurs, c'est la pulvérisation de la connaissance. Les pédantocrates semblent avoir pour idéal intellectuel la science de la fourmi, — qui sans doute connaît mieux le grain de sable qu'aucun de nos savants ne le connaîtra jamais.

Une science qui n'a d'autre fin qu'elle-même est la pire chimère.

Une explication ne termine rien, elle complique tout. D'un problème qu'on croit résolu surgissent d'autres problèmes plus complexes. L'extrême spécialisation dans une science en désagrège l'unité, et il n'y a qu'une grande doctrine religieuse, soit le catholicisme, soit le positivisme, qui puisse discipliner la pensée scientifique et la subordonner à ce qui est plus qu'elle : le cœur ; pour la faire concourir à sa fin la plus haute : l'Humanité.

La foi sera toujours la première des vertus sociales.

Résumons. D'après Comte, le pouvoir spirituel a pour destination propre l'organisation et la direction de l'opinion publique. Il élabore, il rappelle, il maintient les principes de socialité. Il règle, il conseille, il consacre. Il a la direction suprême de l'éducation, soit spéciale, soit morale. Le nombre des théoriciens ne doit pas dépasser le dix-millième du chiffre de la population totale, et cette fonction ne souffre point la médiocrité morale et intellectuelle.

Si l'on veut bien se rendre compte de la situation critique dans laquelle se trouve la civilisation occidentale, et notamment la société française, à tous égards, si l'on y réfléchit librement, peut-être admettra-t-on enfin, avec Comte, que « la formation du sacerdoce positif devient la première condition d'une régénération mentale et morale, non moins indispensable à l'ordre qu'au progrès ».

Comme tous les fondateurs de religion, Auguste Comte a trop négligé l'inertie et les résistances qui s'opposent au développement naturel de la société. Il supposait qu'au vingtième siècle l'Humanité tout entière serait ralliée au positivisme comme à la religion la plus compréhensive. Il se trompait, et peut-être volontairement. Pour mieux voir et nous montrer, il rapprochait.

Il y faudra des siècles et des siècles...

Mais ce recul indéfini ne nous dispense point des devoirs présents. Le plus urgent, c'est de commencer, en France, une organisation de l'opinion publique

et une éducation sociale suffisantes pour réagir contre la politiquerie et toutes les anarchies. Car il faut que la France vive pour que l'Humanité s'élève. Fille aînée de l'Église, elle est la mère prodigieuse du positivisme.

Ce que Comte appelait la « maladie occidentale », provoquée par une « critique effrénée », « l'insurrection générale des vivants contre les morts », et la « destruction révolutionnaire », se caractérise surtout par les vaines prétentions de tous à l'autorité, aux titres, à la richesse. Nul n'est plus satisfait de ce qu'il est, nul n'est plus heureux où il est. Au lieu de fonctions à remplir, on ne conçoit plus que des droits à sauvegarder ou à conquérir. Tous les rapports en sont faussés, tout est subverti. « La soumission est la base du perfectionnement ». C'est donc, d'abord, l'humilité et la vénération que nous avons à réapprendre. Elles n'importent pas moins à la santé du cœur qu'à l'équilibre cérébral.

Ce serait déjà quelque chose — une véritable puissance spirituelle — qu'un groupe d'hommes renonçant délibérément à toute candidature, à toute distinction, à tout lucre, pour se consacrer à l'éducation populaire et à l'organisation sociale. Leur tâche est bien définie. Ils n'ont qu'à s'inspirer du Maître, et par le cœur surtout. Deux entreprises possibles aussitôt solliciteront plus particulièrement leur dévouement social : la fondation d'un Palais du peuple et celle d'un grand journal quotidien. Ceci pour avertir l'opinion publique des mensonges par lesquels on la divise, on l'égare, on l'exploite. Cela pour arracher

le prolétariat aux suggestions abrutissantes et dangereuses des démagogues. Ceci pour rallier une opinion française libérée, assainie, instruite, la diriger, la mettre en action, et d'abord contre le parlementarisme dissolvant et pour la reconstitution sociale. Cela pour relier et discipliner toutes les énergies sociales du peuple afin de reconstruire solidement toutes nos assises : familles, salons, communes, universités populaires, corporations, coopérations, mutualités, etc...

Voilà comment se rétablira prochainement le pouvoir spirituel, et pourquoi. C'est dans la nuit d'agonie où se débat l'âme française effarée, une toute petite lueur vers quoi les bonnes volontés se peuvent diriger.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION. 1

PREMIÈRE PARTIE

La crise économique

CHAPITRE PREMIER. — Les Prolétaires. 19
CHAPITRE II. — Le Socialisme. 28
CHAPITRE III. — Le Réformisme. 64
CHAPITRE IV. — Le Syndicalisme. 82

DEUXIÈME PARTIE

La crise politique

CHAPITRE PREMIER. — Les Fonctionnaires. . . . 149
CHAPITRE II. — L'Anarchie dissolvante. 209
CHAPITRE III. — Le Parlementarisme. 228
CHAPITRE IV. — La Dictature positive. 246

TROISIÈME PARTIE

La crise morale

CHAPITRE PREMIER. — La Femme et le Positivisme. 279
CHAPITRE II. — La Décomposition morale. . . . 294
CHAPITRE III. — L'Individualisme. 316
CHAPITRE IV. — La Coopération sociale du Catholicisme et du Positivisme. 337
CHAPITRE V. — Le Pouvoir spirituel. 354

BAR-SUR-SEINE. — IMPRIMERIE Ve C. SAILLARD

BLOUD et Cie, Éditeurs, 7, place St-Sulpice, PARIS-6e

COLLECTION DE MORALE ET DE SOCIOLOGIE

LE PROBLÈME DES RETRAITES OUVRIÈRES, par G. Olphe-Galliard. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

POURQUOI ET COMMENT ON FRAUDE LE FISC. *L'Impôt sur les Successions, l'impôt sur le Revenu,* par Ch. Lescœur, docteur en droit, professeur à la Faculté libre de droit de Paris, 4e édition revue et mise au courant des plus récentes innovations fiscales. — Les comptes-joints. — Les dépôts à l'étranger. — Les dépôts avec procuration. — La location de coffres-forts. — Les dons manuels. — Les arrangements internationaux. — L'envoi en possession spécial. — Le serment fiscal. — L'augmentation des droits de succession, etc. — 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

MORALE ET SOCIÉTÉ, par George Fonsegrive. 1 vol. 3e édition . . . . . 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (1908)

TRAITÉ DE SOCIOLOGIE D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE, par L. Garriguet.

I. — *Régime de la Propriété.* 1 vol. 2e édition. 3 fr. 50
II. — *Régime du Travail,* tome I, 1 vol. . . . . 3 fr. 50
III. — *Régime du Travail,* tome II, 1 vol. . . . 3 fr. 50

LA VALEUR SOCIALE DE L'ÉVANGILE, par le même auteur. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

LA DÉPOPULATION EN FRANCE, par Henry Clément. *Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.* 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

LA CRISE SOCIALE, par Georges Deherme. 1 vol. in-16. Prix. . . . . 3 fr. 50

LES ORIENTATIONS SYNDICALES, par V. Diligent. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr.

Paris. — J. Mersch, imp., 4 bis, Av. de Châtillon 6099

University of
Connecticut
Libraries

BOUND BY
HNM